

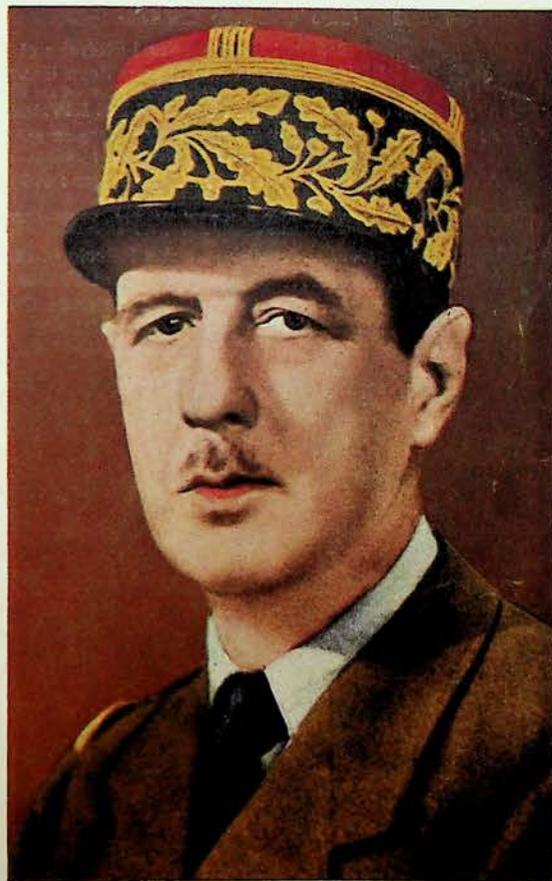
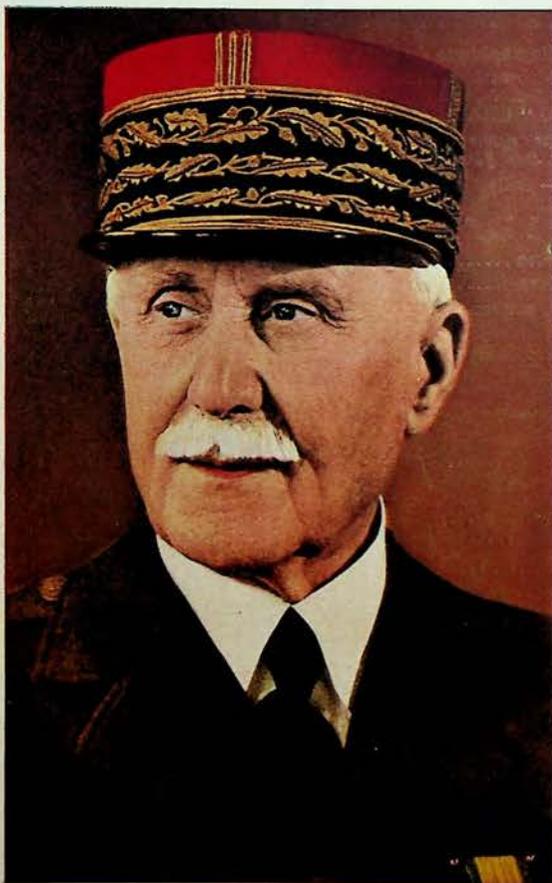
CRAPOUILLOT

Directeur : JEAN GALTIER-BOISSIERE

publie

le pour et le contre

sur



PÉTAIN DE GAULLE

PAR LE COLONEL RÉMY — LOUIS ROUGIER — JACQUES DUCHESNE
LE Ct LOUSTAUNAU-LACAU — JEAN MAZE — L. MARTIN-CHAUFFIER
JEAN BERNIER — G. ALLARY — LE Ct MINART — E. BEAU DE LOMÉNIE
LOUIS-DOMINIQUE GIRARD — LE GÉNÉRAL GUILLAIN DE BÉNOUVILLE
et HENRI JEANSON

CRAPOUILLOT

Bureaux : 3, place de la Sorbonne,

NOUVELLE S

N° 1 à 5 : HISTOIRE DE LA GUERRE (5 tomes) 400 fr.; éd. originale de luxe numérotée sur papier
750 fr. — N° 8 et 9 : DICTIONNAIRE DES
— N° 10 : LA SEXUALITÉ A TRAVERS LES
PLAT : 400 fr.; éd. or. luxe : 750 fr. — N° 12 et
LA SEXUALITÉ A TRAVERS LE MONDE : 400 fr.
SECRETS : 400 fr.; éd. or. luxe : 750 fr. — N° 10
les Polignac, les Vogüe; les Gillet de Lyon, les Mott

Abonnements à la 5^e année (4 numéros spéc.
OCCULTES. — N° 19 : LES BELLES MANIÈRES

Les 4 numéros en édition courante : France : 1.
En ÉDITION DE LUXE numérotée sur papier co

LE PETIT

Supplément mensuel litté

CRITIQUE DES LIVRES NOUVEAUX, par Je
et indiscretions de l'édition. — CATALOGUE des liv
tés, des livres rares et d'occasion de l'OFFICE DE

**"LE PETIT CRAPOUILLOT" n°
spécimen est adressé**

Abonnement (12 n°) 1952 : 350 fr. Étrang

NUMÉROS SPÉCIAUX ANC

Expéditions coloniales.....	400 »	Le Pétr
Les Bonnes Affaires.....	400 »	Vraie et
Hitler est-ce la Guerre?.....	400 »	Le Panie
L'Anarchie.....	400 »	de Gal

La liste COMPLÈTE des nu

ŒUVRES DE JEAN

Mon Journal dans la grande pagaie.....	400 »	Mon Jou éd. ori
éd. originale sur vélin.....	900 »	Mon Jou éd. ori
Mon Journal dans la drôle de paix	350 »	Trois hé
éd. originale sur alfa.....	600 »	éd. ori

ÉDITION

LA FLEUR AU FUSIL, édition de grand luxe, in
relié par Pierre Falké, un des ex. sur japon avec
LA BELLE AMOUR, orné d'une litho en couleur

Vient de paraître :

ANTI DE LA ARG

De Viuon a Bruant

Texte de JEAN GALTIER-BOISSIÈRE - Préface de PIERRE MAC ORLAN

In-4° raisin orné de 135 curieuses illustrations : ÉDITION ORIGINALE à tirage limité : 550 ex. num. sur très beau
papier couché, enrichi d'une EAU-FORTE originale en pleine page de DIGNIMONT : 1.800 fr.
3.000 ex. num. sur papier surglacé : 975 fr.

Port recommandé : France : 32 francs par exemplaire. Étranger : 100 fr.

OFFICE DE LIVRES DU « CRAPOUILLOT »

Rayon des Nouveautés - Rayon des livres d'Art et de luxe illustrés - Livres rares
- Occasions - Librairie spécialisée dans l'envoi aux colonies : Ouverture de
comptes-courants (comme en banque) avec débit facturé à chaque commande.

J. GALTIER-BOISSIÈRE et CHARLES ALEXANDRE

HISTOIRE DE LA GUERRE

1939-1945

EN 5 TOMES in-4° ILLUSTRÉS

TOME I : Causes secrètes de la Guerre — La « Drôle » de
Guerre : 400 fr. — TOME II : La Campagne de France —
La 5^e Colonne : en collection seulement — TOME III :
De Gaulle à Londres — Pétain à Vichy — La Synarchie —
La « Promenade » en Russie : 400 fr. — TOME IV : L'Amé-
rique en guerre. — Débarquement en Afrique — Stalingrad —
La Collaboration : 400 fr. — TOME V : La Résistance —
La Libération — La Terreur Communiste — Bilan : 400 fr.

L'ouvrage complet (franco de port) : 2.000 fr.
et ses indispensables compléments, les numéros spéciaux :

BOBARDS 39-45 : 400 fr.; luxe : 750

LES PIEDS DANS LE PLAT

(Marcel Aymé, Loustaunau-Lacau, Jean Oberlé,
Ponchardier, Galtier-Boissière...) : 400 fr.; luxe : 750

PARIS-GUIDE

Couvertures en couleurs de DIGNIMONT

TOME I : 400 fr.

Guide des lettres, des Arts, des Spectacles — Comédie
Parlementaire — Comédie Judiciaire — Dictionnaire des
Pseudonymes — « Paris by night » — Paris Souterrain —
Guide Gastronomique de Paris

TOME II : 400 fr.

Tournée 1900 — Guide de la Poésie, de la Radio, de la
Musique — Les Boîtes de Nuit — Les Plaisirs populaires
— Le Grand Monde — La Haute Couture — Guide des
Bas-Fonds — Dictionnaire d'Argot

Les deux tomes en luxe, sur papier couché : 1.500 fr.

Dans toutes les bonnes librairies, ou envoi franco par
CRAPOUILLOT, 3, place de la Sorbonne, Paris (Ch. P. 147-26)



LE MASSACRE DE NOTRE INFANTERIE

“ LE FEU TUE... ”

par JEAN BERNIER

POUR l'histoire officielle, c'est-à-dire pour la légende, la gloire militaire du maréchal Pétain tient dans un mot : Verdun.

Loin de nous la pensée de mettre en cause le « service impérissable » que, pour reprendre un mot — récent — du président du R. P. F., le maréchal Pétain rendit à la France, en défendant victorieusement Verdun.

Notre intention n'est que de rappeler cette vérité voilée, dès l'origine, au profit de tous ceux, militaires ou civils, que, proclamée, elle eût jetés à bas du piédestal où la défaite allemande permit de les jucher, à savoir que les mérites déployés par Pétain dans la première guerre mondiale débordent singulièrement Verdun. Verdun, certes, en fut le fruit, pour une large part : celle du bon sens du chef et de son humanité qui lui inspirèrent les mesures nécessaires, en premier lieu, ce système de rotation rapide des unités engagées qui limita les pertes dans la seconde phase des combats. Mais cette bataille défensive où se dépensa ni plus ni moins d'héroïsme — et moins de sang — que dans les folles attaques de 1914 et 1915 (1), n'en fut qu'une illustration d'espèce.

Nous pensons aussi que le rappel s'impose parce que, compte tenu de l'ankylose propre à la vieillesse, le rôle joué par Pétain, de 1940 à 1944, est inséparable de ses expériences tragiques de 1914 à 1918 et de la leçon qu'il en tira pour son pays.

Pour peu qu'on se refuse aux aboiements de la propagande, on ne saurait comprendre le chef de l'État Français qu'à partir de lui-même, certes, mais aussi à partir du colonel d'infanterie de 1914, toujours près de ses hommes, du tacticien de la guerre de tranchées, du protecteur de l'infanterie

justement révoltée de 1917 (1), du vainqueur taciturne, secrètement en deuil de quatorze cent mille morts.

Dans son discours de réception du maréchal Pétain à l'Académie française, Paul Valéry dit au récipiendaire : « Il ne faut alors rien moins qu'un homme de génie pour apercevoir quelque vérité essentielle et fort simple... Vous avez découvert ceci : que le feu tue. »

Hyperbole mise à part (car nous nous refusons à voir du génie dans un bon sens qui était la chose du monde la mieux et la plus vainement partagée dans les tranchées), l'éloge académique mettait le doigt sur l'authentique mais terne grandeur du successeur de Foch, sur la plaie aussi qu'un état-major, ivre de sophismes du genre sublime, ouvrit en 1914 un flanc de la France et entretint, saignant à flots, jusqu'à ce que Pétain fit prévaloir ses vues.

Pour apprécier la valeur de cette révolution opérée *in extremis* dans la conduite des opérations sur le front français, il faut se souvenir qu'avant 1914 Foch professait qu'à la guerre tout est affaire de « moral ». La victoire « l'acte tragique », ne sort pas, enseignait-il, des effets matériels qui peuvent être à l'avantage du vaincu, mais d'une « action purement morale » qui apporte la décision intégrale. Il n'y a pas lieu de tenir compte des pertes, car une troupe *décimée* — ce fut le cas à Wagram — qui atteint son objectif peut battre la troupe *décimante*, si son « ascendant moral » est le plus fort. « La considération du feu que l'on subit passe au second plan. » Le perfectionnement des armes à feu est un surcroît de forces apportées à l'offensive, mais, finalement,

(1) La répression qu'appela Painlevé au commandement des armées Pétain fit des mutineries consécutives à l'échec de la présomptueuse offensive (style 1915) du général Nivelle au Chemin des Dames, fut des plus modérées. On ne peut guère reprocher, en l'espèce, à Pétain que de ne pas avoir inclus, *pour l'exemple*, dans le très petit nombre de mutins qu'il fit fusiller, sinon l'ex-généralissime protégé par la raison d'État, du moins un des officiers de son état-major.

(1) Les offensives de 1915 en Champagne et en Artois se soldèrent (chiffres officiels) par 346 000 morts et 756 000 blessés, pour moitié moins, au maximum, de pertes allemandes.

la lutte rapprochée, l'assaut à la baïonnette, est l'argument suprême. Comme le disait Souvorov : « *La balle est folle, la baïonnette seule est sage.* »

« La méthode offensive, seule, disait dans ses conférences de 1911 le colonel de Grandmaison, disciple de Foch et chef du bureau des opérations à l'État-Major général, peut forcer la victoire, il faut s'y préparer et y préparer les autres en cultivant avec passion, avec exagération (*sic*) et jusque dans les détails infimes de l'instruction, tout ce qui porte la marque de l'esprit offensif. Allons jusqu'à l'excès et ce ne sera peut-être pas assez. »

Reflétant ces idées, le « Règlement » de 1913, dont la critique militaire anglais Liddell Hart écrit qu'il « *semblait établi pour un champ de bataille sur lequel ne passent ni balles ni obus* », proclamait que « pour vaincre, il faut rompre par la force le dispositif de combat de l'adversaire. Cette rupture exige des attaques poussées jusqu'au bout, sans arrières-pensées. Elle ne peut être obtenue qu'au prix de sacrifices sanglants. Le succès revient non pas à celui qui subit le moins de pertes, mais à celui dont la volonté est la plus ferme et dont le moral est le plus fermement trempé ».

Le seul but du combat est « l'assaut, c'est-à-dire l'abordage à l'arme blanche qui peut seul dénouer la crise ».

De ces fanfares verbales qui couvraient beaucoup d'ignorance et de paresse (notamment la méconnaissance des enseignements de la guerre russo-japonaise et de la guerre turco-balkanique) mais qui exaltaient jusqu'à la frénésie l'imagination des jeunes brevetés, sortit l'impératif napoléonien de l'offensive que l'état-major devait appliquer à tout bout de champ pendant les deux premiers années de la guerre et même plus tard, avec une telle capacité d'illusion, un mépris si obstiné de la vie des fantassins qu'on ne peut l'expliquer que par l'axiome de Semenov : « *Envoyer à la mort et y conduire sont deux choses absolument distinctes.* » Dans son ivresse napoléonienne, l'état-major oubliait en effet que Napoléon avait dit : « *Un ordre militaire n'exige une obéissance passive que lorsqu'il est donné par un supérieur qui, se trouvant présent au moment où il le donne, a connaissance de l'état des choses.* »

Or c'était du Grand Quartier Général ou des postes de commandement éloignés du combat que partaient les ordres

répétés d'attaque « coûte que coûte », et aucun officier d'état-major n'accompagnait les vagues d'assaut.

Le mérite essentiel de Pétain, dans la guerre de 1914, celui dont procédèrent tous ses autres mérites, fut d'être le premier, parmi ses pairs cloîtrés dans leurs abstractions inhumaines, à constater tout bonnement, devant les monceaux de cadavres sacrifiés à la doctrine, que le *pectus*, le « cran », le « poil au c... », bref tout cet attirail d'images romaines ou gauloises plaqué sur une pensée de primitifs, étaient inefficaces, dans les conditions données dans cette période de la guerre, pour forcer des défenses accessoires intactes, défendues par des armes à tir rapide en action. Il fut ensuite de déduire de cette constatation la tactique appropriée. Dans la défensive, une organisation des secteurs propres à épargner et à faciliter la vie des combattants, l'abandon du fétichisme du terrain occupé, l'établissement de la défense en profondeur (comme les Allemands en avaient donné l'exemple, dès 1915, en Champagne, et en grand sur la Somme, en 1916), telle que Gouraud la mit enfin en œuvre contre le *Friedensturm* du 15 juillet 1918, selon les directives formelles de Pétain. Dans l'offensive, une estimation sensée des moyens de l'adversaire et cette tactique d'attaques à objectifs limités, suggérée par Pétain dans une lettre à Joffre, le 6 mai 1916, en pleine bataille de Verdun.

« Il importait surtout, écrit à ce sujet Pétain dans son livre *La Bataille de Verdun*, d'éviter le retour aux errements de 1915 (1) et de ne pas recommencer ces luttes qui se prolongeaient indéfiniment dans le même secteur, entraînant une usure plus grande que celle qu'on imposait à l'adversaire. Je démasquais en conséquence toute ma pensée et je suggérais au général Joffre de prévoir une articulation des forces alliées telle qu'on pût, successivement et toujours inopinément, assener sur les armées allemandes des coups qui leur infligeassent des pertes sensibles, sans nous exposer nous-mêmes à la dilapidation des effectifs. »

(1) Pétain, qui commandait le 33^e corps en Artois, au printemps de 1915, et la II^e armée en Champagne, à l'automne, avait fait de ces deux offensives une critique lucide qui dépeut au G. Q. G. et l'éloigna du front jusqu'à Verdun.



UN CHAMP DE BATAILLE



PÉTAÏN

Appliquée jusqu'aux grandes offensives allemandes du printemps de 1918, la tactique de Pétain arrêta l'hémorragie qui ruina à demi, avec l'armée, la force vive de la nation. Elle, et elle seule, gagna le temps nécessaire à l'usure de l'armée allemande, au débarquement en force des Américains, à la fabrication des chars, et permit ainsi les contre-attaques stratégiques, dont Foch, revenu de loin, devait recueillir la gloire.

Bien que tout ait été dit là-dessus (sans jamais être consacré par l'histoire officielle), il faut y revenir si l'on veut apprécier justement le drame qui couronna la carrière de Pétain. D'abord, parce que les six ou sept cent mille morts français inutiles de la « Grande Guerre » ne sont pas pour peu dans l'esprit avec lequel la France fit la guerre en 1939 et, de façon plus générale, dans le déclin de ce pays. Ensuite parce que la stratégie bâtarde de Gamelin, alliant l'inertie de la « Ligne Maginot » à la folle présomption de la course en Belgique et en Hollande, procède directement de l'équivoque entretenue sur l'histoire militaire de la guerre de 1914. Enfin et, pensons-nous, surtout, parce que les faits en question, leur souvenir, la puissance émotive dont ils étaient chargés poussèrent le maréchal dans la ligne qu'il suivit au pouvoir, au moins autant que son tempérament.

De même qu'il avait découvert, en 1914, que le feu tuait et s'efforça d'en protéger ses hommes, il entendit parer, en 1940, aux effets meurtriers de la défaite sur un peuple rompu et abandonné.

Dans son livre sur Verdun, il est une page qui en dit long sur l'homme et sur le chef et qui, de Bordeaux à l'île d'Yeu, explique sans doute bien des choses.

« Mon cœur se serrait, écrit-il, quand je voyais aller au feu de Verdun nos jeunes gens de vingt ans, songeant qu'avec la légèreté de leur âge, ils passeraient trop vite de l'enthousiasme du premier engagement à la lassitude provoquée par les souffrances, peut-être même au découragement devant l'énormité de la tâche à accomplir. Du perron de la mairie de Souilly — mon poste de commandement si bien placé au carrefour des chemins conduisant vers le front — je leur réservais ma plus affectueuse attention quand ils montaient en ligne avec leurs unités : cahotés dans les inconfortables camions ou fléchissant sous le poids

de leur appareil de combat quand ils marchaient à pied, ils s'exaltaient à paraître indifférents par des chants et des galéjades et j'aimais le regard confiant qu'ils m'adressaient en guise de salut. Mais quel découragement quand ils revenaient, soit individuellement comme élopés ou blessés, soit dans les rangs de leurs compagnies appauvries par les pertes. Leur regard insaisissable semblait figé par une vision d'épouvante; leur démarche et leurs attitudes trahissaient l'accablement le plus complet; ils fléchissaient sous le poids de souvenirs horribles; ils répondaient à peine quand je les interrogeais et, dans leurs sens troublés, la voix goguenarde des vieux poilus n'éveillait aucun écho. »

Un monde sépare ces accents trop humains de la rhétorique glacée, étrangement cynique du *Fil de l'épée*.

Pour une épitaphe

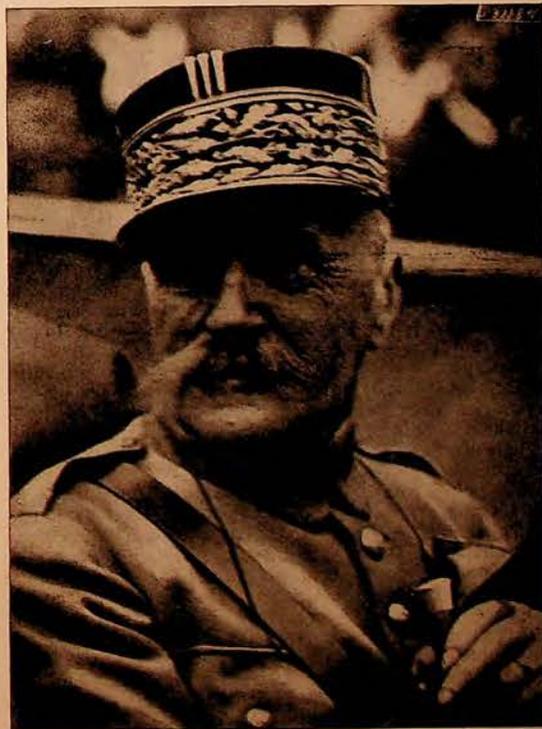
Les peuples ne savent épeler que les principes écrits en caractères de sang.

BALZAC.

MÊME si l'on a peu de goût pour le traditionalisme et la tradition politique française qu'incarna le maréchal Pétain, ce vieux militaire plus paysan que bourgeois, plus conservateur que réactionnaire, plus cléricale que religieux, on défendra sa mémoire pour des raisons simples mais essentielles.

Économe de tempérament et par atavisme, Pétain fut économe de la substance française qu'il sentait menacée. Il le fut d'autant plus qu'il n'oublia jamais les hécatombes de la Grande Guerre. Dans cette guerre, il avait été le premier grand chef pour qui le soldat n'était pas un pion sur l'échiquier, mais un être humain aux prises avec l'angoisse et la souffrance, quelque chose de précieux à ne pas gaspiller, à ne pas sacrifier légèrement aux idoles de l'École de Guerre et de la littérature patriotique.

La France n'était pas pour lui un mot, une formule magique à manier dans les transes. La France, c'était des hommes et des choses, et leurs traces particulières dans l'es-



FOCH

pace et le temps. Ces hommes et ces choses auxquels il était lié par le dedans, il entendit les protéger, en sauvegarder le plus possible pour que leurs traces ne se perdent pas.

Après l'écroulement de 40, pendant toute l'occupation, la vie et les biens des Français furent son souci majeur. A ce souci, compte tenu même de ses illusions, de sa vanité, de sa sénilité, il sacrifia tout.

Il ne se payait pas de mots et, jusqu'au bout, il paya de sa personne.

Il avait le sens de la réalité française, un sens court, un peu obtus, anachronique comme la France même, mais solide. Il ne se leurrerait pas, hystériquement, sur le poids de la France dans le monde, et la grandeur était pour lui tout le contraire de la manie des grandeurs. Il n'avait que mépris pour les gasconnades du chauvinisme et haine pour les chacals qui monnaient les morts. Pour lui, le bluff n'était pas autre chose qu'une forme de l'escroquerie.

Il apprécia d'instinct la menace soviétique et il ne fut pas dupe du patriotisme russe des dirigeants communistes.

Au secret de lui-même, il savait que l'épuisante victoire de 1918 était pour la France une fausse victoire qui, sous les apparences du triomphe, précipitait le déclin de son pays presque saigné à blanc. (C'est cette intuition que les Poincaré et les Clemenceau, obnubilés par la « revanche » dont ils faisaient leur chose, appelèrent son « défaitisme ».) Il n'en comprit que mieux l'ampleur de la débâcle de 40. Elle ne le surprit pas. Il savait que, quel que fût le vainqueur, elle ne s'effacerait pas. Avec des mots, moins que de toute autre manière.

Les peuples n'aiment guère de tels chefs ou ils ne les aiment qu'au fort du malheur. Seule l'Histoire leur rend justice, parfois. Abstraction faite des peuples de marchands — tels les Anglais — les masses (comme on dit maintenant avec les bolcheviks) aiment tuer et souffrir, se saouler de mots et de larmes.

Les sacrifices humains n'ont jamais révolté que des individus.

JEAN BERNIER.



LE DÉPART POUR L'ATTAQUE

LE MARÉCHAL PÉTAIN

vu par son ancien officier d'ordonnance

LE COMMANDANT G. LOUSTAUNAU-LACAU

Mon cher G.-B.

Je ne saurais trop louer le vieil anarchiste qui sommeille en vous et fait du *Crapouillot* l'hôtel de la Fantaisie éclatante lorsque je le vois passer de la Fleur... au Fusil et se mettre à vanter nos gloires militaires. Toujours direct, je vous affirme qu'il n'y a pas lieu d'établir un parallèle entre le Maréchal Pétain et le général de Gaulle, qu'aucun signe ne rapproche si ce n'est l'antithèse : le Maréchal a gagné la bataille de Verdun qu'il avait toutes les chances de perdre et le général a perdu la bataille de 1945 qu'il avait toutes les chances de gagner.

Que puis-je vous dire aujourd'hui? Vous abordez l'Histoire. Or, même moderne, même assise sur des montagnes de mémoires, écrits et confessions, l'Histoire ne m'apparaît pas plus sérieuse qu'un télescope, instrument familier du mensonge puisque chaque lentille nouvelle décèle un monde nouveau. Il nous faut, à chaque instant, reviser les notions acquises sur la royauté ou sur le Moyen Age comme sur la structure de l'univers ou celle de l'atome. Les événements historiques auxquels j'ai assisté sont faussement rapportés. Par exemple, toute la résistance est entachée ici d'un bluff insensé, là d'un silence calculé. (Voilà pour vous un beau sujet de recherches.) Aussi me permettrai-je tout au plus de vous livrer quelques témoignages désuets sur une époque aussi pénible que récente.

× × ×

Le drame du chef militaire, c'est la réalité soudain découverte. Le jour du drame, les cartes deviennent des monts et des forêts, il pleut, les carrés bleus émettent soudain la prétention d'avoir faim, d'avoir soif, d'avoir peur, d'être fatigués, cependant que les carrés rouges s'empressent de volatiliser à coups de canon les idées toutes cuites que l'on se faisait sur leur compte. Il n'y a qu'un métier qui réserve autant de surprises, celui d'évêque arrivant au ciel. La pensée qu'un jugement de travers peut tuer une patrie plus quelques millions d'hommes contient de quoi bouleverser une conscience. Anatole France n'y voit qu'une partie de roulette. En pantoufles, au quai Malaquais, on peut se permettre ces sortes d'erreurs. Le grand chef est d'abord celui qui résiste à la crise de conscience et la surmonte sans se cuirasser d'orgueil ou de sécheresse (Pétain détestait Laval mais il ne l'aurait pas fait fusiller en décomposant). Ensuite, c'est l'APTITUDE A JUGER LE NEUF qui fabrique les caïds de l'histoire, la mémoire ne les servant guère devant la réalité. Le moindre écart à la tête du compas se répercute pour le bout des branches en terribles catastrophes. Pour moi, LES VRAIS CHEFS SONT DES HOMMES AU GRAND CŒUR QUI VOIENT JUSTE TANDIS QUE LA PLUS MAUVAISE EXPRESSION DE LA GLOIRE EST REPRÉSENTÉE PAR DES HOMMES AU CŒUR SEC QUI VOIENT FAUX.

X X X

J'ai eu la chance ou la malchance d'approcher la plupart des « patrons » de ce temps. Les maréchaux Lyautey et Pétain m'ont imposé la notion émouvante de la grandeur, le premier avec plus de génie mais moins d'équilibre que le second. Les autres m'ont paru traîner avec soi trop de servitudes à moins qu'ils ne sentissent l'effort, l'imitation. Mais que suis-je pour en juger?

Commander, c'est toujours innover parce qu'un moment chasse l'autre, parce que le choix, l'intelligence ne sont que spirales en découverte. Le Pétain des grands jours se refusait à tout cliché, le Lyautey du Maroc improvisait sans cesse. La force de l'un résidait dans le jugement implacable, impeccable qui créait du nouveau, le génie de l'autre dans la poésie de la création. Bien entendu, je ne parle ni du Pétain de 40 ni du Lyautey de 25, usés comme les pierres du chemin et qui ont droit à ce que l'on parle d'abord, chronologiquement, de l'époque où leurs facultés jouaient à plein et sans dissonances la symphonie de la clarté. N'ayant pas su disparaître, ils ont vécu trop tard dans un monde trop jeune et la faute de vieillesse, celle qui ne pardonne jamais, devait fatalement assombrir leur destin.

Je n'illumine pas en l'honneur de Vichy en rappelant que le Pétain de 80 ans représentait une cellule de qualité qui a dû rarement être atteinte à cet âge, malgré les somnolences, les trous de la mémoire immédiate, l'égoïsme du vieillard.

Chacun sait à quel point la beauté marquait cette machine humaine. Il était physiquement intact lorsqu'il s'est éteint à 95 ans comme une lampe bien réglée. Villars, très vieux, chargeait à cheval dans les plaines lombardes, mais sans cerveau. Il y avait, à mon sens, dans la mécanique Pétain, un système froidement établi vers 1930 et qui était le suivant : l'émotion use davantage que le vin blanc. Pour durer, il faut lui casser les pattes. Pour lui casser les pattes, il s'agit de se placer au centre d'un cercle et de disposer sur le pourtour, donc à égale distance, les gens, les choses, les faits quels qu'ils soient.

J'étais en fonction chez le Maréchal Pétain lorsqu'il s'est mis à coder amoureuxment ce cercle. Devant sa table vide de papiers, l'œil sceptique et amusé par cette comédie des hommes qui durait depuis si longtemps, il passait son temps à tirer à soi, ceci ou cela, celui-ci ou celle-là et à renvoyer,

comme par le jeu d'un élastique, l'idée, l'homme, le fait dont il ne voulait plus. Qu'il devait rire parfois sous son masque glacé! Aussitôt que quelque importun osait s'installer ailleurs que sur sa circonférence, il devenait odieux au point qu'il ne restait plus à l'adversaire qu'à comprendre ou à s'en aller. Il n'y avait qu'une façon d'accrocher le bouddha impassible, c'était de fabriquer un cercle identique... Les Allemands m'ont volé la lettre où il me donnait, le 3 janvier 1940, les raisons pour lesquelles personne ne l'arracherait au centre de son cercle. Il fallut la défaite pour l'en sortir.

Ce fut alors que lui arriva l'aventure singulière d'être promu au rang de grand homme pour la seconde fois.

Je vous livre, mon cher Galtier, un fait peu connu en vous disant que l'armistice de 1940 n'est autre chose que la répétition dans le crâne du Maréchal de l'armistice de 1918, dans une glace. Il avait toujours protesté contre la décision du 11 novembre ménageant en Allemagne une zone non occupée : « Le 11 novembre est pour moi un jour de deuil. » L'idéomiroir a consisté à imiter Ludendorff. Il dut considérer comme une grande victoire l'acceptation par Hitler d'une zone libre ALORS QUE LES BLINDÉS ALLEMANDS OCCUPAIENT HENDAYE ET MARSEILLE. Il n'en fallut pas davantage pour que le fameux cercle, un instant rompu par les émotions de l'été, se remit en place.

En avant pour l'élastique. Hitler est sur le cercle avec des centaines d'autres. Montoire, l'élastique. Arrestation de Laval qui a voulu sortir du cercle, l'élastique. L'Afrique du Nord, l'élastique. Churchill, Leahy, Staline, l'élastique. Darland, Darnand, l'élastique. Et l'élastique aussi pour Laure, le tout dévoué, pour Lémery, le vieil ami, pour Brécard, pour du Moulin, pour Weygand, pour Bonhomme, pour de la Laurencie, pour Loustaunau en prison. Je me tords les côtes en lisant sur les journaux que de Gaulle se figure que « le Maréchal était gaulliste ». Sur le cercle, mon vieux, comme les autres! Vous ne comptiez pas.

Braves gens qui critiquaient le Pétain de 40, 42, 44, etc..., il vous fallait en prendre un autre, un autre qui ne jouât pas au cerceau.

X X X

Le style traduit l'homme, dit-on.

Depuis Bonaparte, sauf de Vigny qui était poète et Loti qui adorait trop l'adjectif en tenue de gala, nous n'avions



JOFFRE ET FRANCHET D'ESPEREY

pas eu d'écrivain militaire. Le Maréchal Pétain a pris cette suite difficile grâce à un procédé d'une incroyable originalité : ne jamais écrire soi-même.

Écrire, qu'est-ce sinon raboter? C'est un métier d'ébéniste. Il distinguait le gros menuisier, le menuisier redondant plein de bavures inutiles, l'ouvrier d'art au poli parfait, mais pour raboter, il faut d'abord s'assurer de deux éléments : la planche et le rabot. Pourquoi faire la planche alors que les autres sont là pour ça? Contentons-nous de manier le rabot.

La grande joie, c'était de se trouver devant le texte neuf à mettre en pièces. Il commençait par faire sauter tout ce qui était superflu, mais ce n'était là que hors-d'œuvre. Déjà, au crayon, il attribuait un numéro à chaque paragraphe. Si la conclusion passait en tête et l'introduction en queue, il riait aux anges. Tout le reste se voyait inversé. Le meilleur moment venait lorsque, ayant repéré un couple de mots, un membre de phrase dont la combinaison, l'assonance lui plaisaient, il



WEYGAND

l'encadrait d'une ellipse et le ramenait deux pages en avant ou trois pages en arrière dans un coin où le « nègre » certes ne l'avait pas prévu. Inutile d'ajouter que ledit nègre s'acharnait à lui soumettre des textes qui n'offraient aucune prise au rabot. Alors, d'un ton sec, il lâchait : « C'est vide, recommencez. Pour supprimer, il faut du superflu. » J'en ai vu qui pleuraient de rage. Finalement, tous les textes revenant du rabot figuraient SON STYLE. Très fort!

× × ×

Mon cher ami, je ne vois rien d'autre à signaler. Cette lettre vous incitera peut-être à consacrer un numéro du *Crapouillot* à la « vraie résistance »

ou bien au style comparé des maréchaux, des généraux, des truands, des marchands, des ivrognes. Je ne serai pas le seul à m'en réjouir.

Bye, bye.

GEORGES LOUSTAUNAU-LACAU

LES HARANGUES DU MARÉCHAL (1)

Appel du 13 juin 1940

FRANÇAIS!

• A l'appel de M. le Président de la République, j'assume à partir d'aujourd'hui la direction du gouvernement de la France.

• Sûr de l'affection de notre admirable armée, qui lutte avec un héroïsme digne de ses longues traditions militaires contre un ennemi supérieur en nombre et en armes; sûr que par sa magnifique résistance elle a rempli nos devoirs vis-à-vis de nos alliés, sûr de l'appui des Anciens Combattants que j'ai eu la fierté de commander; sûr de la confiance du peuple tout entier, je fais à la France le don de ma personne pour atténuer son malheur...

• ... C'est le cœur serré que je vous dis aujourd'hui qu'il faut cesser le combat (2). Je me suis adressé cette nuit à l'adversaire pour lui demander s'il est prêt à rechercher avec nous, entre soldats, après la lutte et dans l'honneur, le moyen de mettre un terme aux hostilités. »

Appel du 20 juin 1940

FRANÇAIS!

• J'ai demandé à nos adversaires de mettre fin aux hostilités.

• Nous espérons résister sur la ligne de la Somme et de l'Aisne. Le général Weygand

(1) Reproduites d'après : Jean Thouvenin : *Les Premiers actes du maréchal Pétain* (Séguana).

(2) Dans les émissions ultérieures, il fut dit : « ... il faut tenter de cesser le combat. »

avait regroupé nos forces. Son nom seul présageait la victoire...

• L'infériorité de notre matériel a été plus grande encore que celle de nos effectifs. L'aviation française a livré à un contre six ses combats.

• Moins forts qu'il y a vingt-deux ans, nous avions aussi moins d'amis. Trop peu d'enfants, trop peu d'armes, trop peu d'alliés, voilà les causes de notre défaite... Depuis la victoire, l'esprit de jouissance l'a emporté sur l'esprit de sacrifice. On a revendiqué plus qu'on n'a servi. On a voulu épargner l'effort; on rencontre aujourd'hui le malheur.

• J'ai été avec vous dans les jours glorieux. Chef du gouvernement, je suis et resterai avec vous dans les jours sombres. Soyez à mes côtés. Le combat reste le même. Il s'agit de la France, de son sol, de ses fils. »

Appel du 23 juin 1940

(Réponse à Churchill.)

Nous comprenons l'angoisse qui les dicte (les paroles de Churchill). M. Churchill redoute pour son pays les maux qui accablent le nôtre depuis un mois. • Il n'est pourtant pas de circonstances où les Français puissent souffrir, sans protester, les leçons d'un ministre étranger. M. Churchill est juge des intérêts de son pays : il ne l'est pas des intérêts du nôtre. Il l'est encore moins de l'honneur français.

• ... Ils (les Français) regardent bien en face leur présent et leur avenir. • Pour le présent, ils sont certains de montrer plus de grandeur en avouant leur défaite qu'en lui opposant des propos vains et des projets illusoire.

• Pour l'avenir, ils savent que leur destin est dans leur courage et leur persévérance. »



« Sauvez-moi. Gardez votre confiance en la France éternelle. »

M. Pétain

Appel du 25 juin 1940

PAS plus aujourd'hui qu'hier on ne gagne une guerre uniquement avec de l'or et des matières premières. La victoire dépend des effectifs, du matériel et des conditions de leur emploi.

« ... Le gouvernement reste libre, la France ne sera administrée que par des Français.

« ... Je ne serais pas digne de rester à votre tête si j'avais accepté de répandre le sang français pour prolonger le rêve de quelques Français mal instruits des conditions de la lutte. Je n'ai voulu placer hors du sol de France ni ma personne ni mon espoir.

« ... Vous souffrirez encore. Beaucoup d'entre vous ne retrouveront pas leur métier ou leur maison. Votre vie sera dure. Ce n'est plus moi qui vous bernerai par des paroles trompeuses. Je hais les mensonges qui vous ont fait tant de mal. La terre, elle, ne meurt pas. Elle demeure votre recours.

« ... L'esprit de jouissance a détruit ce que l'esprit de sacrifice a édifié. C'est à un redressement intellectuel et moral que d'abord je vous convie, Français, vous l'accomplirez et vous verrez, je le jure, une France neuve surgir de votre ferveur. »

Allocution à la radio le 11 juillet 1940

L E gouvernement doit faire face à une situation...

« Il lui faut négocier et conclure la paix.
« Le travail des Français est la ressource suprême de la Patrie. Il doit être sacré. Le capitalisme international et le socialisme international qui l'ont exploité et dégradé font également partie de l'avant-guerre. Ils ont été d'autant plus funestes que, s'opposant l'un à l'autre, en apparence, ils se ménageaient l'un et l'autre en secret. Nous ne souffrirons plus leur ténébreuse alliance. Nous supprimerons les dissensions dans la cité. Nous ne les admettrons pas à l'intérieur des usines et des fermes.

« Pour notre société dévoyée, l'argent, trop souvent serviteur et instrument de mensonge, était un moyen de domination.

« Nous ne renonçons ni au moteur puissant qu'est le profit, ni aux réserves que l'épargne accumule.

« Mais la faveur ne distribuera plus de prébendes. Le gain restera la récompense du labeur et du risque dans la France refaite, l'argent ne sera que le salaire de l'effort. »

Appel du 1^{er} août 1940

P ARMI les épreuves qui pèsent sur nous, les unes ont un caractère de fatalité, ce sont celles qui proviennent de la guerre et de la défaite; il ne dépend pas de nous d'en atténuer la rigueur.

« D'autres ont leur source dans les mêmes causes qui ont conduit le pays au désastre, dans la démoralisation et la désorganisation qui, comme une gangrène, avaient envahi le corps de l'État en y introduisant la paresse et l'incompétence, parfois même le sabotage systématique aux fins de désordre social ou de révolution internationale.

« Ces causes n'ont pas disparu avec le changement des institutions. Elles ne disparaîtront qu'avec le changement des hommes.

« ... La révolution par en haut, comme on l'a appelée, descendra de proche en proche jusqu'aux assises mêmes de l'État et de la nation.
« La France nouvelle réclame des serviteurs animés d'un esprit nouveau, elle les aura.

« ... Pendant les trois quarts de siècle qui ont précédé la guerre, le régime politique auquel étaient soumis les Français avait pour principal ressort la culture du mécontentement.

« La règle du jeu consistait à aviver tous les motifs d'irritation, légitimes ou illégitimes, jusqu'à faire croire à notre peuple, qui était alors un des plus heureux de la terre, qu'il en était le plus déshérité.

« Chaque parti n'hésitait pas à promettre d'ailleurs qu'il suffisait que la France lui confiât les leviers de commande pour que l'enfer auquel les Français étaient voués fit place au plus merveilleux paradis. »

Allocution du 1^{er} janvier 1941

J E fais appel à l'ingéniosité des Français pour qu'ils improvisent eux-mêmes les moyens de compléter leur alimentation.

Paroles du Maréchal à Saint-Étienne, le 1^{er} mars 1941, radiodiffusées

O UVRIERS mes amis, n'écoutez plus les démagogues, ils nous ont fait trop de mal. Ils vous ont nourri d'illusions, ils vous ont tout promis. Souvenez-vous de leur formule : le pain, la paix, la liberté. Vous avez eu la misère, la guerre et la défaite. Pendant des années, ils ont injurié et affaibli la patrie, exaspéré les haines, mais ils n'ont rien fait d'efficace pour améliorer les conditions des travailleurs, parce que, vivant de leur révolte, ils avaient intérêt à encourager ses causes.

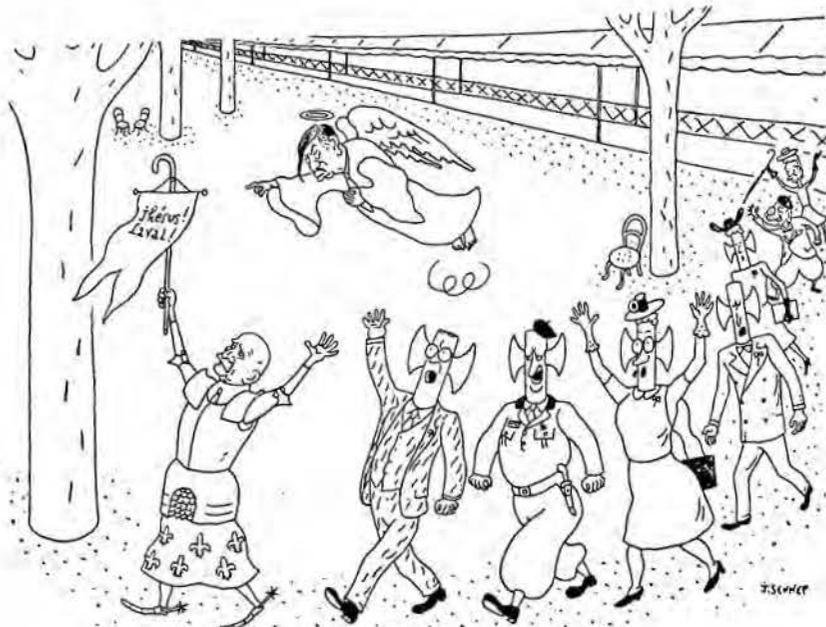
« ... Patrons, parmi vous, beaucoup ont une part de responsabilité dans la lutte des classes. Votre égoïsme et votre incompréhension de la condition prolétarienne ont été trop souvent les meilleurs auxiliaires du communisme. Je ne vous demande pas de renoncer à tirer de vos entreprises le bénéfice légitime de votre activité, mais je vous demande d'être les premiers à comprendre vos devoirs d'hommes et de Français. »

Discours à Grenoble, le 20 mars 1941

L E redressement de la France demandera d'autant plus de temps que nous sommes en opposition d'idées avec un certain nombre de Français qui n'ont pas encore compris la nécessité d'un ordre nouveau et restent attachés à l'espoir d'un retour à la vie facile. »



LE MARÉCHAL ET L'AMIRAL DARLAN SOUS LA VOUTE DES ÉPÉES



PÉTAÏN C'EST JEANNE D'ARC (les Journaux)
— Sus aux Anglais!

Dessin de Sennepe dans son album : « Dans l'Honneur et la Dignité souvenirs de Vichy »

LE RÉGIME DU PETIT ROI PÉTAÏN

PAR LOUIS MARTIN-CHAUFFIER

LE 19^e article de la convention d'armistice entre la France et l'Allemagne, signée le 22 juin 1940, entrée en vigueur le 25, stipule que « le gouvernement français est tenu de liorer sur demande tous les ressortissants allemands désignés par le gouvernement du Reich et qui se trouvent en France, de même que dans les possessions françaises, les colonies, les territoires sous protectorat et sous mandat ».

Ainsi les réfugiés allemands, ennemis du régime nazi ou qui simplement redoutaient ses cruautés et ses discriminations racistes ou autres, voyaient trahie la confiance qu'ils avaient mise dans la France, refuge traditionnel des hommes qui veulent rester libres.

Car ils ont été livrés. Chaque fois que le Reich le demandait, la police nationale de la Révolution nationale faisait sa livraison de chair fraîche, respectueuse des clauses d'un armistice conclu, comme avait dit le futur chef de l'État français, « entre soldats, dans l'honneur et la dignité ».

Première imposture, excellent prélude au règne de l'hypocrisie où la noblesse des paroles couvre la bassesse des actes, et le petit air autoritaire et souverain, et indépendant, que se donne le vieux monarque de Vichy dissimule la soumission à l'occupant, le service servile ou le silence complice.

Le 9 juillet, un Parlement croupion, acroupi, comblé de promesses et rempli de terreur par Laval, vote le principe de la revision des lois constitutionnelles de 1875. Le 10, les deux Chambres réunies, en Assemblée nationale, attribuent tout pouvoir au gouvernement du Maréchal Pétain, à l'effet de promulguer une nouvelle constitution garantissant les droits du travail, de la famille et de la patrie, et soumise à la ratification de la Nation.

Sur 840 parlementaires, il y en avait 667 présents (1), qui s'empressent de s'ajourner. Laval avait promis que l'indemnité parlementaire continuerait d'être versée (il en fut ainsi jusqu'au 1^{er} octobre 1941). Flandin pleure à la tribune; ses larmes sont contagieuses. Le Parlement de la III^e République s'ensevelit sous ses propres regrets.

En principe, la République n'a pourtant pas été supprimée, ni remplacée par un autre régime. Il ne s'agit que de changer la Constitution. La Légalité du gouvernement Pétain se fonde là-dessus. Cependant, le 6 septembre, Laval, dans une interview donnée au journal belge « La Légion », déclare : « La République a cessé d'exister en France. » Et il ajoutera, le 25 mai 1941, au déjeuner fêtant les « noces d'argent journalistiques » de Jean Luchaire : « La démocratie? Si c'est celle que nous avons connue, nous n'en voulons plus et nous ne voulons pas qu'on nous demande de nous battre pour elle. »

Le 4 janvier 1941, on renonce même aux apparences. Le « Journal Officiel de la République Française » devient le « Journal Officiel de l'État Français ».

Il faut pourtant attendre jusqu'au 31 avril 1942 pour que les présidents du Sénat et de la Chambre, MM. Jeaneney et Herriot, découvrent le « caractère inconstitutionnel révéil » du Gouvernement de Vichy. Motif de ce tardif fin à l'activité des bureaux des deux Chambres, et supprimant ainsi tout rappel, tout recours à l'ancien régime, duquel l'État Français prétendait tenir ses pouvoirs, toute justi-

(1) 80 ont voté contre, 18 se sont abstenus.

fication légale, légaleoïde, légaleuse de l'État « autoritaire et hiérarchique (1) » institué par le seul plaisir du Prince.

La punition ne se fait pas attendre : le 30 septembre 1942, Edouard Herriot est envoyé en résidence surveillée à Brotel.

M. Joseph Barthélémy, ministre de la Justice de Vichy, devait ingénieusement assurer la relève. Dans une interview du 23 mars 1943, il déclarait : « Nous, les servants du Maréchal, nous considérons son pouvoir comme légitime parce qu'il a été amené par un déroulement providentiel des circonstances. » Malencontreux juriste officiel, qui ne trouvait d'autre légitimation aux pouvoirs de Pétain que le bienfait d'une défaite envoyée par la Providence, et les savantes entremises de Laval, promu par son garde des Sceaux envoyé spécial des Dieux.

Le 26, trois jours après, M. Joseph Barthélémy était remplacé par M. Gabolde, infiniment moins perdu dans les nuées.

Quant à la Constitution promise, nul n'en entendit jamais parler, et la nation française eût été bien en peine de la ratifier. Le Conseil National, chargé de l'élaborer, n'était qu'un paravent à l'arbitraire du pouvoir. Issu lui-même de l'arbitraire, il n'eut qu'une existence précaire. Le Chef de l'État régnait, et régnait seul, du moins en apparence. Il assenait des lois et des actes constitutionnels qui ne préparaient pas la Constitution mais remplaçaient la promesse frivole qui en avait été faite par des actes d'autorité grâce auxquels le Chef de l'État se confirmait dans un pouvoir qu'il s'était donné à lui-même et que Hitler consentait à lui reconnaître pour prix de sa docilité.

Le prix était élevé mais on ne saurait payer trop cher un divertissement royal, surtout quand c'est le peuple qui en fait les frais. Dans les actes de Pétain, seul respon-

sable officiel de la conduite du régime, il faut distinguer très expressément la part de divertissement personnel et celle de la soumission et de la complicité, exigences qu'il fallait satisfaire pour que le jeu pût continuer.

En 1942, je vis à Lyon Henri Ghéon, qui venait de Vichy où il avait passé quelques jours. Le premier soin de Ghéon avait été d'aller présenter ses hommages au Maréchal. En attendant que le Prince le reçût, il s'informa de sa santé auprès de la maréchale qui, toute guillerette, répondit : « Il va très bien. Pensez donc, depuis deux ans il n'a jamais été plus heureux. » Le brave Ghéon, touché par ces bonnes nouvelles, racontait l'anecdote à qui voulait l'entendre.

Il est vrai que le vieux disciple primaire de Maurras avait tout lieu d'être content. La France vaincue avait mérité sa défaite, grâce à laquelle ses idées (?) et lui-même étaient arrivés au pouvoir. Cela valait bien que, chaque matin, il battît la coulpe de la France sur la poitrine des autres, en se gargarisant d'une catastrophe qui avait libéré le pays réel (lui et les siens) de la facilité, de la corruption, de la démocratie, de tous les maux dont l'avait accablé et perverti le pays légal (tout le monde). « La France nouvelle réclame des serviteurs animés d'un esprit nouveau, elle les aura... (1). »

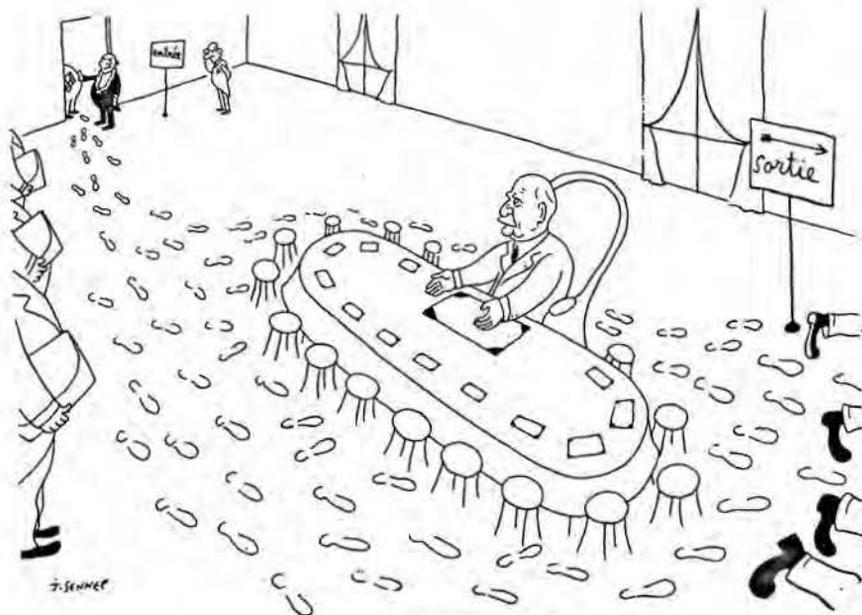
Elle les eut. Ils étaient là aux aguets, pleins de haine et d'envie, avides de toutes les places, des prébendes et des pouvoirs, les croque-morts de la démocratie, tout prêts à devenir les croque-vivants des démocrates. Ce fut vite fait. Dès le 16 juillet, était promulguée la loi sur la déchéance de la qualité de Français; le 17 la loi sur l'épuration des fonctionnaires et des magistrats. Le 19 août, le Grand-Orient et la Grande Loge étaient dissous, remplacés — si j'ose dire — le 29 par la « Légion des Combattants », première esquisse encore assez anodine (2) de cette police sup-

(1) Message radiodiffusé de Pétain (13 août 1940).

(2) Avaient adhéré à la « Légion » beaucoup de braves gens abusés par le prestige du « Maréchal ».

(1) Discours de Pétain devant la commission du Conseil National (8 juillet 1941).

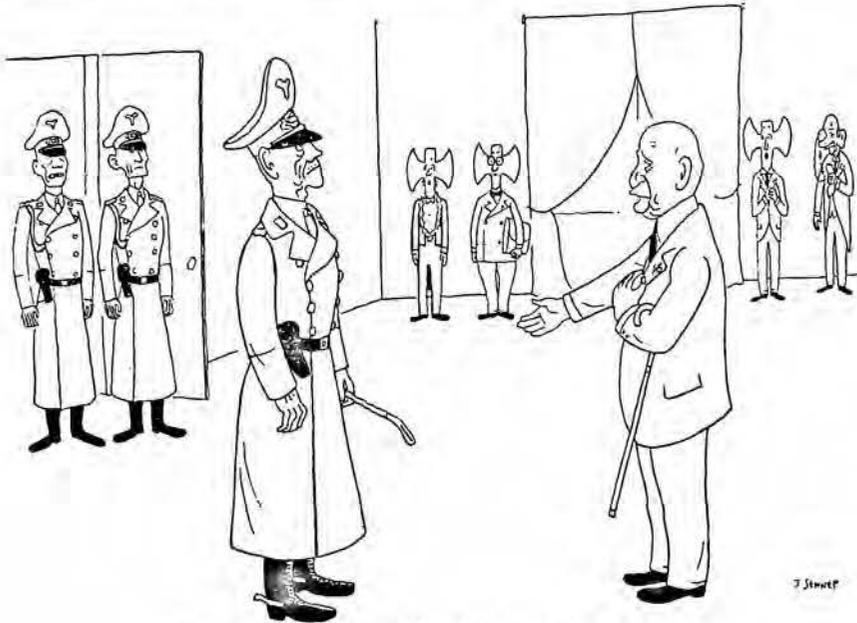
A VICHY



STABILITÉ MINISTÉRIELLE

— Ah! Vous êtes les nouveaux ministres?...
Asseyez-vous donc un instant, messieurs!...

Dessin de Sennep dans son album : « Dans l'Honneur et la Dignité, souvenirs de Vichy »



— Le Général Weygand?... Je fais don de sa personne!

Dessin de Sennep dans son album : « Dans l'Honneur et la Dignité, souvenirs de Vichy »

plétive dont la Milice du Waffen S. S. Darnand devait être la forme accomplie : l'inquisition, l'arrestation, la torture et la mort ou la livraison à l'ennemi.

L'épuration faite, la magistrature asservie, les créateurs de l'ordre nouveau installés aux postes de commande, le régime, fondé sur ces deux solides piliers : la police et la censure, allait pouvoir régner sans rendre de comptes à personne — en France — sur un peuple dont la liberté était constamment menacée, nul n'étant assuré que la délation ne ferait pas de lui sinon un délinquant du moins un accusé, et sur une opinion privée de toute information — les journaux recevant chaque jour une double consigne : ce qu'ils sont obligés de dire, ce qu'ils sont obligés de taire. Régime d'autant plus arbitraire que, né d'une imposture, il durera sans être jamais défini, les trois mots : Travail, Famille, Patrie, qui constituaient sa seule et dérisoire armature, signifiant le Travail obligatoire au service de l'ennemi, la Famille dispersée ou décimée par le S. T. O., les arrestations, les déportations, les fusillades, la Patrie livrée à l'occupant et, ce qui est bien pis, façonnée par ses Dirigeants à l'image du régime de l'envahisseur; tout cela pour que le Petit Roi de Vichy puisse écrire, tout fier de sa couronne de carton ramassée dans la forêt de Compiègne au carrefour de l'armistice : « Nous, Philippe Pétain, Maréchal de France, chef de l'Etat Français. » Et le Petit Roi de s'émerveiller du jeu qu'on lui a offert : « On m'a donné tous les pouvoirs, beaucoup plus que Louis XIV n'en a jamais eu. » Sans songer un instant que cet « on » si généreux était l'ennemi et que celui-ci savait ce qu'il faisait en favorisant ce délire.

Car nul n'était mieux placé que ce vieillard qui traînait un illustre passé pour abuser les Français et les entraîner à sa suite dans la voie de la servilité, de la complicité et du silence, au nom de l'honneur, de la dignité, de l'indépendance française et des intérêts du pays. Quand un homme, paré d'un prestige ancien que l'histoire lui dispute déjà mais qui paraissait alors à beaucoup encore éclatant, quand un vieillard, supposé sage et que l'on croit avoir passé le temps de l'ambition, se sert de ses titres et de ses ans pour tenter de pousser le peuple de son pays dans les mêmes voies

où son infatigable vanité l'a fait descendre, son crime est d'autant plus grand qu'il dégrade plus de valeurs et qu'il entraîne plus de dupes. Je ne sais ce qu'il en est de ce « double jeu » dont on nous rebat les oreilles. Ce que je sais bien, c'est ceci : si les Français avaient entendu les appels, écouté les conseils, suivi les ordres de Pétain, il n'y aurait pas eu de Résistance. Soumis sans protester aux exactions, aux persécutions, à tous les abus des vainqueurs, collaborant sans vergogne à leur propre déshonneur, la victoire des Alliés ne les aurait pas relevés d'une défaite consentie, prolongée, aggravée par la soumission, vaincus une seconde fois.

Mais, malgré la police sans cesse accrue, au point de se confondre, sur de comiques affiches de propagande, avec le régime lui-même (Police Nationale, Révolution Nationale), la presse aux ordres, les tribunaux spéciaux et leurs exécutions, la magistrature assise sur la justice, les révolutions de palais, les prisons devenues le refuge de l'honneur, les serments imposés de fidélité, les grand'messes avec bénédiction du haut clergé, les internements administratifs, malgré tout cet appareil et tout cet attirail, ces abus désordonnés et cet arbitraire inconséquent, les Français ne marchaient pas. Ils ne croyaient pas en la générosité du vainqueur en attendant de ne pas croire à sa victoire, ils écoutaient la radio de Londres et n'écoutaient pas les messages chevrotants du vieux Petit Roi qui, tout de même, s'en aperçut : « De plusieurs régions de France, je sens souffler depuis plusieurs semaines un vent mauvais. L'inquiétude gagne les esprits, le doute s'empare des âmes, l'autorité de mon gouvernement est discutée... » (1).

Et le grand-papa gâteau, vexé qu'on ne le prenne pas au sérieux quand il s'amuse si bien à faire le tyran, hausse la voix et se met à gronder :

« Un long délai sera nécessaire pour vaincre la résistance de tous les adversaires de l'ordre nouveau, mais il nous faut dès à présent briser leurs entreprises en décimant leurs chefs (2). »

(1) (2) Message radiodiffusé de Pétain (12 août 41).

Mais policiers, miliciens, magistrats ont beau faire, « l'inquiétude » s'appelle espérance, « le doute » certitude croissante, et les chefs décimés se multiplient, à la tête de troupes de plus en plus nombreuses, de mieux en mieux organisées. C'est le Petit Roi qui branle du chef.

Les jeux que lui concède Hitler étaient de la camelote. Le divertissement a fait long feu, l'imposture est démasquée. Voyons maintenant la soumission.

Le 5 septembre 1940, M. P. Baudouin, ministre des Affaires étrangères, donne une interview à « La France de Bordeaux » : « Nous avons eu de sérieuses préoccupations du côté de l'Indochine. Je ne veux plus m'en souvenir, maintenant que notre accord avec le Japon est entré en vigueur... Les concessions que nous avons consenties ne portant pas atteinte à l'indépendance de notre belle colonie, mais ouvrant, j'en suis convaincu, entre le peuple japonais et le peuple français une ère de loyale collaboration. »

On ne saurait mieux dire : pour que la collaboration soit vraiment efficace autant que loyale, les troupes japonaises entrent le 22 en Indochine...

Le 24, Pétain rencontre Hitler à Montoire. Date historique : « Cette première rencontre entre le vainqueur et le vaincu marque le premier redressement de notre pays. C'est librement que je me suis rendu à l'invitation du Führer. Je n'ai subi de sa part aucun DIKTAT, aucune pression. Une collaboration a été envisagée entre nos deux pays. J'en ai accepté le principe... Cette politique est la mienne... C'est moi seul que l'Histoire jugera... (1). »

Enfin, en plein cœur de la France, à Clermont-Ferrand, la Gestapo arrête et déporte des professeurs et des étudiants de l'Université de Strasbourg, réfugiés dans le fief de Laval.

Le bilan est simple et tragique. Sur une population de 1 915 000 Alsaciens-Lorrains, 520 000 sont déportés, 140 000 revêtus de l'uniforme allemand.

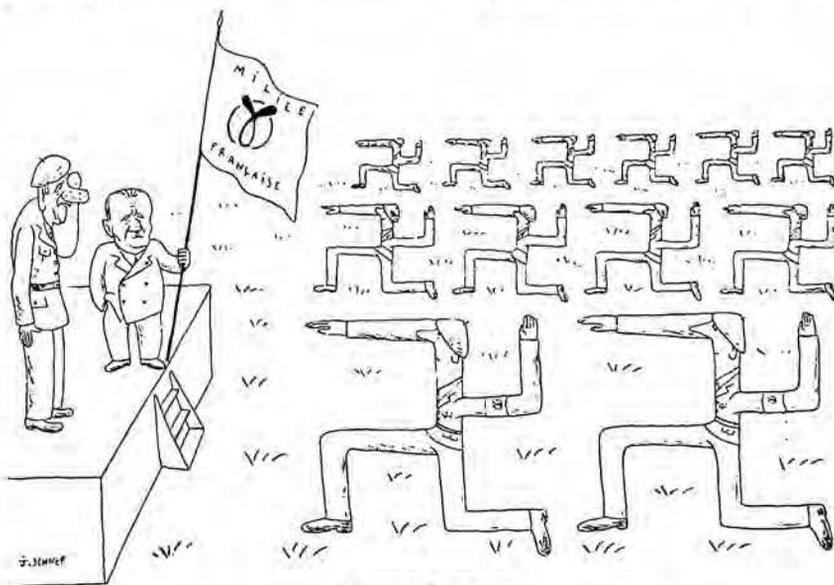
Que dit Laval de cette annexion contraire à toutes les promesses faites? Simplement ceci :

« Le problème de l'Alsace-Lorraine est un problème délicat et grave, qui ne pourra être posé et résolu que dans l'entente et l'amitié des deux grands pays (1). »

Quant au vieillard à principes et sans diklat, il se tait. « Le problème délicat et grave » ne sera pas posé par Vichy, s'il est résolu par Berlin qui ne demande au Petit Roi que de se taire, de laisser faire, et d'aller jouer ailleurs.

Mais Hitler exige de croquer du Juif. On lui a déjà rendu les siens. Et, à Vichy, cet aspect-là du national-socialisme correspond point pour point à l'esprit — si l'on peut dire — de la « Révolution nationale ». On donne donc un statut aux Juifs, avec, comme cadeau supplémentaire, un commissaire, qui est d'abord Vallat, puis Darquier de Pellepoix, antisémites garantis, sinon de vieille souche. Le 14 mai 41, 5 000 Juifs sont arrêtés à Paris, le 15 août 4 000 en zone dite libre. Exclues de toutes les fonctions, chassés de tous les emplois, leurs biens séquestrés, internés, dépouillés, les Juifs, accommodés à la sauce nazie, sont mûrs pour les chambres à gaz d'Hitler.

Le 27 août 1941, le Tribunal spécial de la Seine condamne



LE CHEF DARNAND

— Eh bien! que dites-vous de mon serment milicien

Dessin de Sennep dans son album : « Dans l'Honneur et la Dignité, souvenirs de Vichy »

Voyons donc par quoi se traduit cette « collaboration » « sincère... et confiante ».

L'Alsace est livrée au Reich. Les Alsaciens-Lorrains d'origine française avaient déjà été expulsés et leurs biens saisis (14 juillet 40). Le 7 août, l'Alsace et la Lorraine rattachées l'une au Gau de Bade, l'autre au Gau de Sarre-Palatinat, passaient sous les ordres de deux gauleiters. Le 8 mai 41, les jeunes Alsaciens et Lorrains étaient mobilisés dans les camps de travail. Les P. T. T. deviennent allemands, le droit devient allemand. Le 25 août 1942, le service militaire dans l'armée allemande est imposé aux Alsaciens.

à mort trois communistes, les premiers. Ils sont tués le lendemain. Le 29 septembre, deux autres sont abattus à la Santé. Le frénétique Maurras exige leur exécution en masse, en même temps que celles de Bidault et de Francisque Gay.

Juifs, communistes, gaullistes ne sont pas seuls à subir les rigueurs du « paternalisme » pétano-maurassien. Les hommes de l'ancien régime vont réfléchir en prison ou dans quelque internement administratif sur les fautes de la III^e, quand des hommes de main du régime nouveau ne les abattent pas, comme Marx Dormoy, Georges Mandel, Jean Zay ou Maurice Sarraut.

(1) Message radiodiffusé de Pétain (30 septembre 40).

(1) Communications au banquet Jean Luchaire (25 mai 41).

Le 19 février 1942, devant la Cour suprême de Justice de Riom, s'ouvre le procès de Gamelin, Daladier, Blum, Guy La Chambre et Jacomet, imposé par le Reich. Par un fait unique dans l'histoire de la Justice, le Chef de l'État avait déjà solennellement condamné les inculpés. Les magistrats se trouvaient ainsi amenés à juger des *coupables*. Déclarés tels par le Chef de leur État « autoritaire et hiérarchique » auquel ils avaient prêté serment. Ils se prétaient néanmoins à cette comédie indigne. Ils siégeaient mais n'allèrent pas jusqu'à rendre une sentence dérisoire. En fait, les « coupables » s'étaient mués en accusateurs. On jugea prudent de couper court. Le 11 avril, le procès était suspendu « sine die », pour supplément d'enquête.

Il est bien remarquable que, le jour même, 19 février, où s'ouvraient les débats de Riom, Pétain, dans une allocution aux 21 préfets régionaux de la Métropole, venus prêter serment à Vichy, disait : « *Votre tâche la plus urgente est d'unir tous les Français par le travail et d'abolir tout ce qui peut les diviser.* » On dirait une invitation au suicide : « *Messieurs, abolissons-nous donc.* » Et Pucheu, ministre de l'Intérieur, ajoutait : « *Il faut le dire nettement : une ligne profonde sépare à jamais ce qui est de ce qui a été.* »

Ce qui double le prix de l'humour vichyssois, c'est qu'il est involontaire. Ce qui le réduit, c'est qu'il est meurtrier.

Faute d'être condamnés à Riom, les coupables de Vichy sont livrés aux Allemands. Des centaines de milliers de Français vont mourir en déportation; autant sont envoyés

en Allemagne pour le service obligatoire du travail. Le chef de l'État se tait, comme il s'est tu quand l'Alsace a été incorporée au Reich. Comme il se taira quand, en violation éclatante de l'armistice, les troupes allemandes pénètrent en zone libre après le débarquement allié en Algérie. Chaque fois que l'honneur ou l'intérêt français exigeraient qu'il élève la voix, il se tait. Il ne retrouve de forces que pour bénir la L. V. F., qui sert sous l'uniforme allemand, pour féliciter Hitler d'avoir repoussé l'expérience du débarquement de Dieppe, pour inviter l'Afrique du Nord à lutter contre les Alliés.

Il est vrai que, le 11 novembre 1942, il a voulu protester, il aurait même voulu s'en aller, paraît-il. On l'a fait rasseoir dans son fauteuil, on lui a renforcé son marmonnement dans la bouche. Ce ne fut pas bien difficile. En protestant, en s'en allant, il perdait son trône et son sceptre, son « Nous », son illusion d'être un monarque absolu, jouet aux mains d'Hitler qui tirait de lui le plus en lui concédant le moindre et obtenait sa soumission en flattant sa vanité.

Petit jeu gratuit. Qu'on en dresse le bilan : 75 000 fusillés, 600 000 déportés politiques dont 6 % sont revenus, 750 000 travailleurs forcés en Allemagne. Complice volontaire de leurs malheurs Pétain n'a accordé à ces Français que le silence et le dédain.

En ne rendant à sa mémoire que la pareille, il me semble qu'on le gâte encore.

LOUIS MARTIN-CHAUFFIER



AU COURS DE SON VOYAGE EN LIMOUSIN
LE MARÉCHAL SERRE LA MAIN D'UNE
MÈRE DE FAMILLE NOMBREUSE

PÉTAINIANA

Anagramme de Pétain : INAPTE

o

Du général LAURE, Pétain :

Au début de 1915, avant l'attaque du nord d'Arras, le général d'Urbal convoque ses généraux commandants de corps à son quartier général et demande à chacun d'eux d'indiquer le nombre de grenades qui lui paraissait suffisant. « Cinq mille », dirent-ils timidement, l'un après l'autre.

— Cinquante mille, dit Pétain.

De JOSÉ GERMAIN, Notre chef Pétain :

A Clemenceau qui l'appâtait par des confidences et lui racontait qu'il mangeait, le matin, de la viande, il répondit simplement par cet adjectif : *Crue?*

o o

... Et à la comtesse de Noailles dont l'horripilation la trépidation lyrique incessante et qui, sa voisine de table, n'oubliait pas assez sa littérature, il (Pétain) demandait après un long silence :

— Ah! vraiment, madame, vous faites des vers?

Un jour que Poincaré venait de le féliciter, en pleine mêlée de Verdun, le futur chef de l'État répondit assez vertement au chef d'État d'alors :

— Nos succès sont dus aux hommes et aux chefs qui ont exécuté mes ordres. Ces succès eussent été plus décisifs si la France était mieux gouvernée.

Vexé, Poincaré répondit :

— Vous oubliez, général, que vous parlez au Président de la République.

Et Pétain paisiblement :

— Pas du tout. Je le dis surtout à lui pour qu'il le sache (1).

D'HENRY BORDEAUX, Images du Maréchal Pétain :

La réponse de Pétain au ministre de la Guerre, au temps des fiches, réclamant la liste de ses officiers qui assistaient à la messe :

— J'y suis moi-même, et comme je suis au premier rang, j'ignore ce qui se passe derrière moi.

(1) D'après Henry Bordeaux (Images du Maréchal Pétain), le Maréchal se serait contenté de dire : « Nous ne sommes ni commandés ni gouvernés. »



VERDUN 1915...

En 1919, à Challes-les-Eaux, un médecin examine un client qu'il ne connaît pas : un cœur intact, une tension de jeune homme, un équilibre extraordinaire des forces.

— *Allons, conclut-il, tout cela est parfait... On voit bien que vous n'avez pas fait la guerre.*

Le client ne bronche pas. Mais quand le docteur lui demande son nom : il se contente de répondre :

— *Maréchal Pétain.*

De PALUEL-MARMONT, *Pétain* :

Dans le wagon spécial qui emmenait les délégations des gouvernements étrangers à Belgrade aux obsèques du roi Alexandre 1^{er}, en octobre 1934, Pétain offrit un fauteuil près du sien à Goering. Ils se serrèrent la main et Pétain offrit de la bière — puis la conversation roula sur « les conditions d'une guerre future et du rôle prépondérant que l'aviation y tiendrait »...

De SOUBIRAN, *Pétain, Laval, Abetz* :

A propos du retour des cendres de l'Aiglon aux Invalides.

Quelques jours plus tard, le poète (Paul Valéry) déjeunait avec Pétain, à Vichy. Au dessert, il raconte la scène, le Maréchal écoutait. Entre deux cuillerées de cette confiture spéciale que Ménétreil fabriquait à son usage, il dit :

— *Ce jour-là, j'étais enrhumé.*

Après une nouvelle cuillerée, il ajouta :

— *Pas beaucoup.*

De *Petites Anecdotes sur un grand chef* publié par le gouvernement général de Madagascar :

À l'hôpital Desgenettes, à Lyon. Remise de la médaille militaire à un aveugle de guerre.

— ... Quel métier faisiez-vous ?

— J'étais mécanicien.

— Il faudra changer de métier et continuer à travailler.

• • •

À Vichy, visite à un chantier de jeunesse. Pétain à un jeune chef qui porte deux étoiles à sa barrette :

— *Je n'en avais pas tant à votre âge, dit-il.*

De NOEL D'ORNANS, *Les jeudis du Maréchal* :

Les forgerons, menuisiers, ébénistes sont venus à Vichy. Le Maréchal les interroge un à un :

— *Et vous, que représentez-vous ?*

— *Je suis le président du syndicat des maréchaux...*

Et le chef de l'État de laisser tomber alors, avec le sourire, cette précision :

... - *ferrants.*

De RENÉ BENJAMIN, *Le Grand Homme seul* :

Voyage à Aubusson. Le Maréchal désigne trois tapisseries :

— *Je vous remercie de m'avoir présenté ces chefs-d'œuvre.*

Puis, se tournant vers sa propre photographie en couleurs :

— *Je ne parle pas de celui-là, qui rend tout de même quelques services.*

• • • • •

« La voiture du Maréchal est avancée. Il me fait signe : « Venez vous promener avec moi. » Je le suis. La portière est ouverte. Il me fait un second signe : « Montez. » Je proteste ; je m'efface. Il dit : « Prenez garde. Je vais parler seul. »

Et dans la voiture :

— *Vous n'avez pas lu Saint-Simon. Vous auriez vu la même scène entre Louis XIV devant son carrosse, et un personnage de la Cour. Mais lui, il est parti : Il vous aurait laissé. »*

• • • • •

J'ai entendu un gros fonctionnaire, repris dans les vieilles troupes du Parlement de jadis, dire en enfonçant la tête dans ses épaules de maquignon roublard :

— *Bien sûr que le Maréchal est un grand homme!... Personne n'en doute. Ce qui ne l'empêche pas... d'être vicieux comme nous tous.*

• • • • •

Le maître d'hôtel se penche avec une bouteille :

— *Clos du Maréchal.*

— *Goûtez cela en paix, dit le chef de l'État. Et ne vous inquiétez plus des ministres. Ils passent. Le vin reste.*

... En bout de table, de jeunes attachés discutent sur la tenue du Maréchal dans ses visites aux villes bombardées. Kaki? Civil? Bleu Horizon?

Le Maréchal les regarde sévèrement, fronce les sourcils, puis laisse tomber d'une voix froide :

— *La tenue n'a aucun intérêt.*

Et comme ils restent pétrifiés, il ajoute avec douceur :

— *L'important, c'est le maintien.*

• • • • •

Et les 750 enfants qui, en décembre, partant pour la Suisse, furent arrêtés près de la frontière, et à qui le Maréchal, pour les consoler, a envoyé sept cent cinquante lettres personnelles, avec un billet de cent francs et un kilo de pain, ces enfants ont l'air avec leur courrier de se jeter dans ses jambes, s'écriant l'un : « *Merci pour le pain. La France a besoin d'enfants forts.* » L'autre : « *Merci pour le billet. Je veux le garder et le montrer toute ma vie.* »

De RENÉ BENJAMIN, *Le Maréchal et son peuple* :

Une petite ville française se prépare à accueillir le Maréchal :

J'allais chercher le sous-préfet. Il essayait des gants de peau blanche éclatante. Il me dit :



RENÉ BENJAMIN
HISTORIOGRAPHE DU
MARÉCHAL.

— La mercière n'a jamais voulu que je les lui paye. Elle m'a dit, les larmes aux yeux : « Me payer! pour le Maréchal! »

Puis, elle a ajouté :

— Quelle chance vous avez, avec ces gants-là, de lui serrer la main! Je ne vous demande qu'une chose : pensez à moi!

Le Maréchal est dans le train, qui traverse le dépôt des machines, avant d'entrer en gare. Des cheminots enlèvent leur casquette à la vue du train :

— Ils sont aimables, dit le Maréchal... La France redevient polie... Je me souviens qu'un jour, en traversant en tenue l'Esplanade des Invalides, je vis venir à moi un beau gaillard qui portait des galons de sous-officier. Il ne prit pas la peine de mettre la main à son képi. Je l'abordai et lui dis : « Mon ami... à partir de quel grade avez-vous l'habitude de saluer? » Ma question le jeta dans une confusion extrême. J'en eus la preuve le lendemain, car je ne racontai la chose à personne et je la vis rapportée dans un journal. C'est donc qu'il l'avait dite pour apaiser son inquiétude. Ça m'a donné de l'espoir pour le pays.

Une femme décharnée, qui serrait contre elle trois enfants faméliques, lui cria extasiée :

— Quand on vous voit, on oublie tout! Les enfants oublient même de manger!

Et elle ajouta dans un rire nerveux :

— Quelle chance, bon Dieu!

... Il passe en revue des béquilles, des pilons, des petites voitures. Et il arrive devant une figure informe, torturée et recousue, où est transcrite la barbarie de la guerre, une figure qu'on ne peut pas regarder sans frémir. Il s'arrête, impassible. L'homme tremble dans



PÉTAIN CAPITAINE

sa misère, mais la noblesse du drame qu'il a vécu peut adoucir l'atroce vision qu'il offre, et il murmure, d'une bouche qui n'est qu'une plaie :

— J'étais à Verdun.

Le Maréchal a pris sa main. Il répond simplement :

— Moi aussi.

... Les derniers ne savent plus tendre la main, tant ils sont émus, mais il saisit celle d'un aveugle, et sans rien dire, il la serre longuement.

Quand il est passé, l'infirmière, prenant le bras de son infirme, pleure et s'écrie :

— Ah! qu'il est beau!

L'aveugle, qui l'a vu avec les yeux de l'esprit, répète extasié, en ayant l'air de regarder le ciel :

— Ah! oui... il est beau!

Départ. A la gare, le Maréchal demande à serrer la main du mécanicien :

— Je vous remercie, mon ami, d'avoir conduit ce train si bien...

Et avec un sourire bienveillant :

— ... dans un paysage si agréable!

Aphorisme du Maréchal : « Le peuple, voyez-vous... C'est le peuple! »

* Au milieu de la lande, une pauvre maison, une chaumière de rien, et devant la maison, une pauvre vieille appuyée sur un bâton. Une oie près d'elle, une oie maigre au long cou. Un nuage noir couronnait la maison. Il y avait un seul arbre dans la lande comme une seule bête près de la femme qui faisait un point noir entre ciel et terre dans ce paysage dénué. La vieille attendait le train, c'est dans cet espoir qu'elle était là, mais, Dieu! qu'il allait vite pour ses yeux ralentis! Elle a eu un regard égaré. L'oie aussi. Puis lentement... elle a fait le signe de la Croix.

Le Maréchal, sans rien dire, a baissé les yeux.



LE MARÉCHAL PÉTAIN TRAVERSE LA VILLE DE MONTLUÇON SOUS LES ACCLAMATIONS DE LA FOULE (ON REMARQUE SUR LE MAGASIN DE NOUVEAUTÉS LA GRANDE EFFIGIE PUBLICITAIRE A LA MODE HITLERO-MUSSOLINO-STALINIENNE)



A LYON, DEVANT L'HÔTEL DE VILLE, LE SERMENT DES LÉGIONNAIRES
EN PRÉSENCE DU MARÉCHAL PÉTAINE

DÉFENSE ET ILLUSTRATION DU MARÉCHAL

par LOUIS-DOMINIQUE GIRARD (*)

Sous le commandement du général de Gaulle, la révolution de 1944 n'a pas permis à la *Régence de la République*, instituée par la loi constitutionnelle du 10 juillet 1940, de présenter sa « défense ». En effet, par la volonté conjuguée de la Résistance et des agents de Moscou, qui ne s'étaient pas encore séparés de leur « Mascotte », le *système gaulliste* impliquait la disqualification de la France en la personne du Chef légitime de l'État.

Au lendemain du départ des Allemands, et au risque d'englober une multitude de bons citoyens dans la « poignée » des quelques Français à déférer devant les conseils de guerre, pour que de Gaulle ne soit ni rebelle ni déserteur et réhabiliter Thorez, il fallait d'abord que le vainqueur de Verdun fût un « usurpateur » et un « traître ».

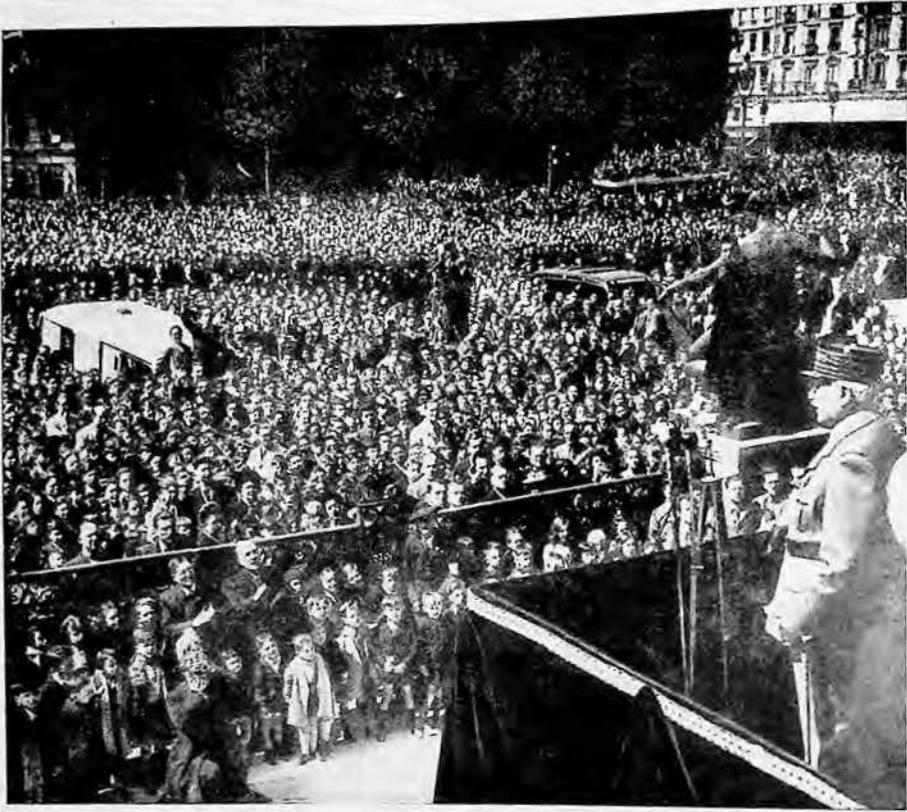
Aussi bien la Haute Cour de 1945 ne fonctionna-t-elle pas pour apprécier de façon objective l'action du gouvernement de salut public qui avait assuré l'intérim de la défaite, mais exclusivement pour le condamner en bloc. Frappant la tête pour atteindre les subordonnés et prendre les places, il s'agissait d'écarter la colère du peuple loin des vrais coupables des malheurs de la nation, de la dériver sur un bouc émissaire et d'asseoir le pouvoir insurrectionnel sur un solennel arrêt de justice.

Quand le préfet Donati se dressa à la barre en champion

de l'accusé, les jurés réclamèrent son arrestation et le président Mongibeaux lui ôta la parole. Dans l'ignorance où ils étaient d'un dossier que l'instruction leur avait interdit d'approfondir, les avocats durent se contenter de discréditer le tribunal et les témoins du procureur Mornet. Surtout, s'appuyant sur les notes ou les déclarations de quelques acteurs du drame vécu par la France, le bâtonnier Payen et ses amis s'efforcèrent de jalonner la route qui conduirait un jour à la révision nécessaire. Depuis la sentence de mort, chaque fois qu'ils découvrent s'être trompés, Jean Lemaire et Jacques Isorni avouent leur erreur : sous leur plume courageuse, on trouve, dans la *Requête* au Garde des Sceaux, ces mots qui ne sortirent jamais de la bouche du général de Gaulle : « *Nous avons eu tort.* »

Au demeurant, ce n'était pas pour se défendre contre la haine que le Maréchal avait résolu de se constituer prisonnier en France, mais pour sauver son honneur et assumer ses responsabilités. Depuis longtemps il avait fait le sacri-

(*) L'auteur de « Montoire, Verdun diplomatique » fut le dernier chef de Cabinet du Maréchal. Fonctionnaire détaché de la Chambre des Députés, il refusa de prêter le serment de fidélité au Maréchal et de recevoir la francisque.



A L'HÔTEL DE VILLE, LE MARÉCHAL, DE PASSAGE A PARIS EN 1944, HARANGUE LA FOULE.

fice de sa vie, dès le lendemain de la défaite de 1871, en entrant dans l'armée pour participer à la revanche. Sa carrière atteste qu'il ne s'était jamais poussé sur le devant de la scène. Les événements et ses mérites s'étaient seuls chargés de l'y porter. Après les grandes heures de Verdun et de 1917, ayant reçu la dignité de Maréchal de France dans Metz libéré, l'ancien colonel du 33^e R. I., pressé en 1940 par tout un peuple et mandaté par ses représentants, avait offert sa gloire, comme une bouée, à sa patrie de nouveau naufragée. A la tête de l'État, comme en toutes circonstances, il a fait son devoir : sa conscience est en paix. Aux termes de la loi qui lui a donné le pouvoir, il ne doit de comptes qu'au peuple français. C'est à lui, par-dessus ses bourreaux, qu'il explique le silence dans lequel il s'enferme et qui est le plus bouleversant de ses messages, celui qui touche le cœur des Français et rouvre leur entendement. La condamnation n'atteint pas le condamné : elle marque d'infamie le régime qui la prononce.

Depuis le 17 juin 1940, le Maréchal avait le pressentiment de son destin. Sans illusion sur la mobilité du caractère français, il savait devoir compter sur le temps pour fixer les traits définitifs de son véritable visage.

Dans son *Essai sur l'accélération de l'Histoire*, M. Daniel Halévy a négligé d'envisager cette forme d'accélération qu'est la rapidité avec laquelle s'écrit parfois l'Histoire. En attaquant les « vichystes » — comme ils les appellent avec mépris — leurs adversaires les ont poussés à faire vite. Quelques années après les événements, on en sait plus long aujourd'hui sur le gouvernement du Maréchal que sur aucun autre. Documents, études et témoignages ne cessent de paraître. N'étaient l'intérêt des bénéficiaires du système bâti sur la « trahison » du Maréchal et le venin qu'ils distillent dans la presse qu'ils se sont appropriée, ce n'est plus de la « défense » du Maréchal qu'il devrait s'agir, mais de l'« illustration » de son rôle.

La politique avait respecté Pétain comme elle fait rarement. Quand elle s'empara de lui, pour ne pas être de reste, elle s'ingénia à le salir. Malgré les efforts déployés pour présenter sa vie et ses actes sous l'aspect le plus néfaste et le plus vil, malgré les anthologies tirées de mémorialistes qui avaient eu recours à lui dans le danger, on n'a pas réussi à entamer ce témoignage de Louis Barthou :

« L'un des plus grands parmi les chefs militaires, et que l'Histoire grandira encore, n'a rien écrit et ne veut rien écrire. C'est le Maréchal Pétain. Il dit pourquoi dans son testament. J'ai quelque idée, et j'y insiste, que son rôle ne perdra rien à cette Sagesse. Le silence n'a pas toujours tort, s'il laisse aux documents le soin de commenter l'action (1) ».

Ces lignes accablent ceux qui les cachent pour voir un « masochiste de la défaite » chez celui dont l'enseignement à l'École de Guerre et la conduite pendant les opérations avaient valu à la France de s'élever au niveau de Verdun et de 1918, Paul Reynaud qui tenta de dépouiller Pétain de ses victoires et Georges Duhamel qui osa prétendre que le soldat gagne des batailles sans que son chef y soit pour rien. Il est vrai que cette dernière thèse a été soutenue à la table de Charles de Gaulle, qui est bien le seul général avoir jamais conduit de troupes à la victoire. Est-elle plus sérieuse pour autant ?

D'autres ont fait grief à Pétain de ne pas croire à la *puissance mécanique* : ils ignoreront toujours qu'il en fut, avec le général Estienne, le principal protagoniste pendant la première guerre et que, s'il prit de Gaulle à son état-major, c'est pour qu'il étudiat la question en vue de la seconde. Il serait plus honnête de dire que les erreurs du Maréchal,

(1) Louis Barthou : *Promenade autour de ma vie* (1933).

qui n'a jamais revendiqué d'être infallible, participèrent de celles des hommes d'État et de leurs électeurs, ne voulant

CRAPOUILLOT

NOUVELLE SÉRIE.

N^{os} 1 à 5 : HISTOIRE DE LA GUERRE : 2.000 fr.; éd. de luxe : épuisée. — N^o 6 : LE MONDE DES RÊVES : 400 fr.; éd. de luxe numérotée sur beau papier couché : 750 fr. — N^o 7 : BOBARDS 39-45 : 400 fr.; luxe : 750 fr. — N^{os} 8 et 9 : DICTIONNAIRE DES CONTEMPORAINS, tome I : épuisé; tome II : épuisé. — N^o 10 : LA SEXUALITÉ A TRAVERS LES AGES : 400 fr.; luxe : 750 fr. — N^o 11 : LES PIEDS DANS LE PLAT (la " Guerre inconnue " 39-45) : 400 fr.; luxe : 750 fr. — N^{os} 12 et 13 : PARIS-GUIDE, tome I : 400 fr.; tome II : 400 fr.; les deux ensemble en édition de luxe : 1.500 fr. — N^o 14 : LA SEXUALITÉ A TRAVERS LE MONDE : 400 fr.; luxe : 750 fr. — N^o 15 : LA FARCE DES SERVICES SECRETS : 400 fr.; luxe : 750 fr. — N^o 16 : LES GROS (les grandes dynasties financières et commerciales : les Rothschild, les Wendel, les Schneider, etc...) : 400 fr.; luxe : 750 fr.

ABONNEMENT 5^e année

4 numéros spéciaux

N^o 17 (paru) : PÉTAÏN - DE GAULLE. — N^o 18 : LES SCIENCES OCCULTES. — N^o 19 : LES BELLES MANIÈRES. — N^o 20 : HISTOIRE DES SOCIÉTÉS SECRÈTES.

Si vous possédez déjà le numéro 17 (Pétain-de Gaulle), vous pouvez souscrire un abonnement aux numéros 18, 19, 20 et 21.

Édition courante; France : 1.600 fr. — Outre-mer (recom.) : 1.700 fr. — Étranger (recom.) : 1.850 fr.

ÉDITION DE LUXE numérotée sur papier couché (tirage limité — envoi à plat et recommandé), France et Outre-mer : 2.850 fr. — Étranger : 3.100 fr.

qui a été affiché en Angleterre les 3 et 4 août 1940, inséré dans le Times du 5, qui détourne la flamme de la résistance à l'ennemi (dont il n'est plus question), pour allumer l'incendie contre le gouvernement de la France. Le texte, la version en anglais figurait sur l'affiche, était destiné à convaincre les peuples britanniques de l'hostilité du peuple français à l'égard de la politique d'armistice de son gouvernement.

histoire retiendra que de Gaulle a voulu construire une légende sur une date falsifiée, afin de reporter au 6 juin « la naissance de son aventure personnelle. Le général Rémy, voyant de Gaulle à cette époque « dans un état où il ne se savait pas nu », a consigné qu'il était « un homme ne au pas lourd, pesant, dont tout laissait penser qu'il atteint les limites du doute et de la lassitude ». L'implacable témoin, qui croyait en de Gaulle, conserva cette image de son héros « aux traits creusés, ravagés par une vieillesse qui se refusait aux confidences ». Pour la gloire du Maréchal, celles de Churchill à Harold Laski épuisent à dire : « Je n'ai jamais dit que la France avait trahi en violant l'armistice. J'ai même formellement reconnu que le général était dans la nécessité de le faire. Ce n'est pas ma faute si le général Reynaud a négligé d'en informer ses ministres... trouvé, à Londres, quelqu'un qui a spontanément soutenu l'hypothèse de la trahison française. C'est un général français. L'en suis sûr ». La postérité fera sien ce commentaire amer travailliste : « De Gaulle est un drôle de patriote français. Il a voulu se dresser une statue sur le cadavre de son pays (1) ».

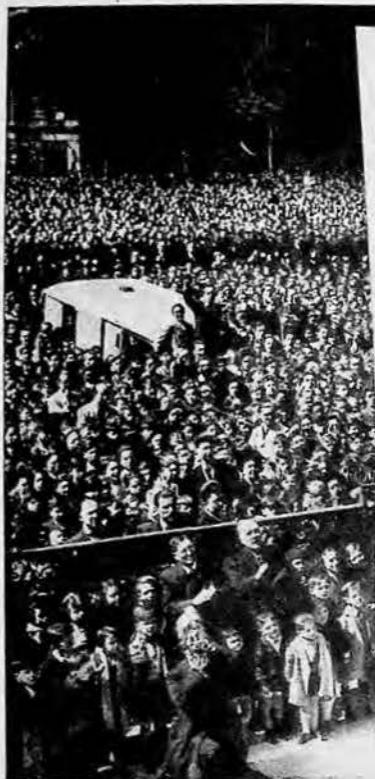
À la fin du même temps, la vigilance du Maréchal s'étendait à toutes les personnes déplacées par l'exode et aux prisonniers de guerre, aux femmes et aux enfants, à la jeunesse et aux vieillards. Ses ministres s'employaient à donner du pain et du travail aux Français. Lui-même portait toute son attention sur les périls extérieurs. Il n'en tirait aucune conclusion : c'était son devoir. Que ne dirait-on pas aujourd'hui s'il avait répondu à Mers-el-Kébir par une déclaration de guerre à l'Angleterre; ou s'il avait cédé, le 16 juillet, l'ultimatum allemand réclamant l'usage par le Reich de ses bases navales, terrestres et aériennes d'Afrique du Nord ? Mais serions-nous là pour le dire ?

Le 15 août, tandis que de Gaulle consacrait ses efforts à empêcher la dissidence de notre empire, dépêche Leclerc

Cité par Julien Clermont : *L'homme qu'il fallait tuer.*



A LIMOGES LE MARÉCHAL ÉCOUTE LES ENFANTS
CHANTER UN HYMNE EN SON HONNEUR



A L'HÔTEL DE VILLE, LE MARÉCHAL

rice de sa vie, dès le lendemain de la défaite de 18 entrant dans l'armée pour participer à la revanché carrière atteste qu'il ne s'était jamais poussé sur le de la scène. Les événements et ses mérites s'étaient chargés de l'y porter. Après les grandes heures de 1914 et de 1917, ayant reçu la dignité de Maréchal de France dans Metz libéré, l'ancien colonel du 33^e R. I., promu en 1940 par tout un peuple et mandaté par ses représentants avait offert sa gloire, comme une bouée, à sa patrie dévastée et veau naufragée. A la tête de l'État, comme en toutes circonstances, il a fait son devoir : sa conscience est restée aux termes de la loi qui lui a donné le pouvoir, il ne compte qu'au peuple français. C'est à lui, par-dessus les bourreaux, qu'il explique le silence dans lequel il se tient et qui est le plus bouleversant de ses messages, ce qui touche le cœur des Français et rouvre leur entendement. La condamnation n'atteint pas le condamné : elle n'infamie le régime qui la prononce.

Depuis le 17 juin 1940, le Maréchal avait le pressentiment de son destin. Sans illusion sur la mobilité du caractère français, il savait devoir compter sur le temps pour les traits définitifs de son véritable visage.

Dans son *Essai sur l'accélération de l'Histoire*, Daniel Halévy a négligé d'envisager cette forme d'accélération qu'est la rapidité avec laquelle s'écrit parfois l'Histoire. En attaquant les « vichystes » — comme ils les appellent avec mépris — leurs adversaires les ont poussés à faire vite. Quelques années après les événements, on en sait plus long aujourd'hui sur le gouvernement du Maréchal que sur aucun autre. Documents, études et témoignages ne cessent de paraître. N'étaient l'intérêt des bénéficiaires du système bâti sur la « trahison » du Maréchal et le venin qu'ils distillent dans la presse qu'ils se sont appropriée, ce n'est plus de la « défense » du Maréchal qu'il devrait s'agir, mais de l'« illustration » de son rôle.

BULLETIN DE SOUSCRIPTION

M

 et
 ADRESSE
 (en capitales)

- 1^o) **DÉSIRE RECEVOIR L'HISTOIRE DE LA GUERRE 1939-1940** en 5 n^{os} spéciaux : 2.000 fr. (Luxe épuisé).
 Les n^{os} en édition courante à 400 fr. : n^{os} 6-7-8-9-10-11-12-13-14-15-16-17 (voir la page d'encart ci-contre).
 Les n^{os} en édition de luxe à 750 fr. : n^{os} 6-7-8-9-10-11-12-13-14-15-16-17 (entourer d'un trait les numéros commandés).
- 2^o) **S'ABONNE à la 5^e année (n^{os} 17-18-19-20).** France : 1.600 fr. — Outre-mer et Colonies (rec.) : 1.700 fr. — Étranger (rec.) : 1.850 fr. — Édition de luxe : 2.850 fr. — Étranger : 3.100 fr.
- 3^o) **SOUSCRIT UN ABONNEMENT 1952 au « PETIT CRAPOUILLOT »,** guide mensuel du lecteur suivi d'un important catalogue (les 12 n^{os} : 350 fr. - Étr. 400 fr.) et commande la collection 50 et la collection 51 (chacune : 350 fr. - Étranger : 400 fr.).
- 4^o) **COMMANDE les ouvrages suivants (port en sus) de :**
GALTIER-BOISSIÈRE : MON JOURNAL DANS LA GRANDE PAGAIE (400 fr.) — MON JOURNAL DEPUIS LA LIBÉRATION (350 fr.) — MON JOURNAL DANS LA DROLE DE PAIX (350 fr.) — TROIS HÉROS (roman) (400 fr.) — LA BONNE VIE, roman (350 fr.) — TRADITION DE LA TRAHISON CHEZ LES MARÉCHAUX (100 fr.) — LA BELLE AMOUR, roman, ill. par Jean Oberlé, sur vélin (750 fr.) — LA VIE DE GARÇON (280 fr.) — LA FLEUR AU FUSIL, bel in-4^o, édition grand luxe, orné d'ill. en couleurs par Pierre Falké, sur vélin : 5.000 fr.
- 5^o) **COMMANDE L'ANTHOLOGIE DE LA POÉSIE ARGENTINE,** édition de luxe num. sur papier couché avec eau-forte originale de DIGNIMONT : 1.800 fr. — éd. sur papier glacé : 975 fr.

Rayer les mentions inutiles.

Ci-joint chèque ou mandat au nom de « CRAPOUILLOT », 3, place de la Sorbonne, PARIS - Tél. ODE. 87-91 - C. P. Paris 4^e

avoir jamais conduit de troupes à la victoire. Est-elle plus sérieuse pour autant ?

D'autres ont fait grief à Pétain de ne pas croire à la *puissance mécanique* : ils ignoreront toujours qu'il en fut, avec le général Estienne, le principal protagoniste pendant la première guerre et que, s'il prit de Gaulle à son état-major, c'est pour qu'il étudiat la question en vue de la seconde. Il serait plus honnête de dire que les erreurs du Maréchal,

(1) Louis Barthou : *Promenade autour de ma vie* (1933).

qui n'a jamais revendiqué d'être infallible, participèrent de celles des hommes d'État et de leurs électeurs, ne voulant voir, comme antidote à la guerre, que le pacifisme qui stimule les audaces des nations belliqueuses. A près de 80 ans, on voit mal ce que le Maréchal aurait dû faire, si ce n'est protester — ce qu'il fit d'ailleurs — à moins de s'insurger contre le pouvoir établi et la majorité des Français. Pétain n'était pas l'homme du coup d'État : son éducation et son tempérament y répugnaient. Plus simplement, le 26 mai 1940, s'adressant à Paul Reynaud, il parle « des fautes que nous avons tous commises pendant vingt-deux ans » et du « mea culpa que nous devons tous faire si nous voulons être sauvés ».

Pour « illustrer » le rôle du Maréchal, à partir de juin 40, j'aurais aimé ne pas parler de Charles de Gaulle. Il se trouve malheureusement que leurs vies, devenues parallèles, sont inséparables et, par leurs contrastes, fournissent les plus grandes précisions sur la part de chacun dans notre histoire.

A l'heure du désastre de nos armes, en pleine négociation d'armistice, quand le Maréchal dit fièrement : « Le combat reste le même » (20 juin), l'allusion de Charles de Gaulle à « la flamme de la résistance qui ne doit pas s'éteindre » n'est pas pour nous heurter. Un combat n'implique pas nécessairement de faire le coup de feu. A cette date, ce qui distingue Pétain de l'émigré de Londres, c'est sa sensibilité française, sa dose d'humanité : « Je voulais arrêter ce massacre absurde, absolument inutile, absolument, dira-t-il à Maurice Martin du Gard (1). Tous les Français fuyaient sur les routes. Je n'eus qu'une pensée aussitôt après : amortir, temporiser, gagner du temps. Il faut toujours penser à cela : gagner du temps. Préserver les Français. Ne pas permettre ensuite qu'on les engage dans une autre guerre contre l'Angleterre. Nous étions si bas. Il fallait renaitre ». Ce qui choque les Français et grandit Pétain, c'est qu'un officier français « emmené à Londres dans l'avion de Spears » s'éloigne de sa patrie pour attribuer au vainqueur de Verdun et au général Weygand la responsabilité d'un échec imputable à Gamelin et dont ils s'emploient à limiter les conséquences ; c'est qu'installé au micro de la B. B. C. il applaudisse l'agression britannique contre notre flotte et dissuade les Canadiens de nous livrer le blé qui nous manque. Ce qui bouleverse les Français et ne permet pas aux générations à venir de consacrer l'imposture, c'est ce « Manifeste », signé « de Gaulle »

qui a été affiché en Angleterre les 3 et 4 août 1940, inséré dans le *Times* du 5, qui détourne la flamme de la résistance à l'ennemi (dont il n'est plus question), pour allumer l'insurrection contre le gouvernement de la France. Le texte, dont la version en anglais figurait sur l'affiche, était destiné à convaincre les peuples britanniques de l'hostilité du peuple français à l'égard de la politique d'armistice de son gouvernement.

L'histoire retiendra que de Gaulle a voulu construire sa renommée sur une date falsifiée, afin de reporter au « 18 juin » la naissance de son aventure personnelle. Le colonel Rémy, voyant de Gaulle à cette époque « dans un escalier où il ne se savait pas vu », a consigné qu'il était « un homme au pas lourd, pesant, dont tout laissait penser qu'il avait atteint les limites du doute et de la lassitude ». L'implacable témoin, qui croyait en de Gaulle, conserva cette impression de son héros « aux traits creusés, ravagés par une angoisse qui se refusait aux confidences ». Pour la gloire du Maréchal, celles de Churchill à Harold Laski épuisent l'affaire : « Je n'ai jamais dit que la France avait trahi en demandant l'armistice. J'ai même formellement reconnu qu'elle était dans la nécessité de le faire. Ce n'est pas ma faute si Paul Reynaud a négligé d'en informer ses ministres... J'ai trouvé, à Londres, quelqu'un qui a spontanément soutenu cette thèse de la trahison française. C'est un général français. Je m'en suis servi. » La postérité fera sien ce commentaire du leader travailliste : « De Gaulle est un drôle de patriote français. Il a voulu se dresser une statue sur le cadavre de son pays (1) ».

Dans le même temps, la vigilance du Maréchal s'étendait aux personnes déplacées par l'exode et aux prisonniers de guerre, aux femmes et aux enfants, à la jeunesse et aux vieillards. Ses ministres s'employaient à donner du pain et du travail aux Français. Lui-même portait toute son attention sur les périls extérieurs. Il n'en tirait aucune vanité : c'était son devoir. Que ne dirait-on pas aujourd'hui s'il avait répondu à Mers-el-Kébir par une déclaration de guerre à l'Angleterre ; ou s'il avait cédé, le 16 juillet, à l'ultimatum allemand réclamant l'usage par le Reich de nos bases navales, terrestres et aériennes d'Afrique du Nord ? Mais serions-nous là pour le dire ?

Au mois d'août, tandis que de Gaulle consacre ses efforts à provoquer la dissidence de notre empire, dépêche Leclerc

(1) Martin du Gard : *La Chronique de Vichy*.

(1) Cité par Julien Clermont : *L'homme qu'il fallait tuer*.



A LIMOGES LE MARÉCHAL ÉCOUTE LES ENFANTS
CHANTER UN HYMNE EN SON HONNEUR

en A. E. F. et prépare l'expédition qui le conduira lui-même devant Dakar, le 23 septembre, en pointe d'avant-garde de la Home Fleet, le Maréchal conserve à la France, sous la protection de l'armistice, les chances de son indépendance et de sa souveraineté. S'il lutte pied à pied contre les exigences de l'occupant, il n'aspire pas moins à réparer les fautes de Reynaud. Assailli à la fois par les coups de l'Angleterre que de Gaulle aggrave, et par les exigences allemandes, il se préoccupe surtout des convoitises des belligérants sur l'Afrique. Pour lutter contre l'asphyxie qui nous guette et le démembrement qui nous menace, il songe à causer avec Churchill et avec Hitler. Soucieux de l'avenir, il regarde la carte, comme autrefois à Souilly, et porte alternativement son doigt de l'Amérique, dont il espère le salut comme en 1917-1918, à la Russie où le monde slave commence à s'agiter. Transposée à l'échelle mondiale, la crise allemande d'hégémonie le ramène au souvenir de Napoléon. Il se souvient de Tilsit qui conduisit l'empereur à

A défaut d'une entrevue qui n'était pas souhaitée par les Allemands, le colonel Fonck avait rapporté au Maréchal, le 30 septembre, deux renseignements capitaux, l'un militaire, l'autre diplomatique. D'une part, il était certain que le Reich avait virtuellement perdu la bataille aérienne d'Angleterre, d'autre part, si l'on en croyait les indiscretions du diplomate japonais Sawada, grand ami de la France, Hitler hésitait sur l'orientation qu'il devait donner à sa guerre. Devait-il s'engager contre la Russie? Ne devait-il pas d'abord s'emparer de la côte méditerranéenne, fermer cette mer à la flotte britannique et mettre la main sur l'Afrique française d'où il tiendrait en respect le monde anglo-saxon avant de rejoindre Suez et de s'attaquer à l'U. R. S. S.?

Le dilemme hitlérien faisait un devoir impérieux au Maréchal de s'accrocher à l'armistice et de s'opposer à sa violation par l'Allemagne. Connaissant le désir du Führer de rencontrer le général Franco pour l'entraîner dans la guerre



A LIMOGES, LE MARÉCHAL S'ENTRETIENT AVEC SES LÉGIONNAIRES
(à gauche, l'amiral DARLAN)

Waterloo et cherche lui-même à y conduire Hitler.

Au début de 1948, j'ai révélé la méditation du Maréchal et le secret de sa diplomatie. N'ayant rien à répondre, ses adversaires ont prétendu que je voulais « trop prouver ». Cette suspicion jetée sur mon livre ne l'empêcha pas de mettre un terme à l'accusation de trahison imaginée à partir de la « poignée de mains de Montoire ». En découvrant que Pétain avait lui-même demandé à voir Hitler, je revendiquai pour lui toute la responsabilité, mais je l'éclairai. En effet, la « collaboration franco-allemande » n'avait été qu'un aspect d'une « collaboration internationale » infiniment plus vaste et féconde.

On ne peut dissocier Montoire de la mission secrète remplie à Londres par M. Louis Rougier afin d'y préparer les accords Pétain-Churchill, définitivement ratifiés le 12 décembre 1940. On sait aujourd'hui que Rougier était dans le bureau de Churchill le jour où Pétain était dans le wagon d'Hitler.

Si je n'ai rien à retrancher de ce que j'ai écrit, j'ai quelques précisions supplémentaires à fournir : elles illustrent le rôle du Maréchal. Quand mon livre a paru, il n'était pas encore possible de faire état du témoignage inédit du colonel Fonck, utilisé par le Maréchal pour appuyer son dessein auprès des Allemands, comme Rougier auprès des Anglais. La déposition de Fonck ayant partiellement paru dans la *Requête en révision des avocats*, il m'est loisible d'ajouter quelques précisions, au lieu et place des suggestions auxquelles j'avais dû me tenir.

d'Afrique, le Chef de l'État n'avait plus qu'à tenter de faire du Caudillo son partenaire contre Hitler. Par M. de Lequérca, ambassadeur d'Espagne en France, et à la lumière des nouvelles militaires de la bataille d'Angleterre, il fit prier Franco de ne pas se compromettre dangereusement et de l'aider au contraire à maintenir le *statu quo* en Méditerranée. Si le chef de l'État espagnol était d'accord, il lui faisait conseiller de prendre les devants et de demander une entrevue au Führer afin de repousser, comme lui-même le ferait, toutes les exigences de ce dernier.

Heureusement convaincu par l'entrée en scène de Philippe Pétain, reprenant l'initiative, Franco opta pour la solidarité latine contre l'impérialisme germanique, contre ainsi que s'organiserent les entrevues d'Hendaye et de Montoire (23 et 24 octobre 1940), précédées d'un entretien Maréchal sans pour autant le modifier.

Ces explications sont confirmées par les *Mémoires* de Churchill, obligé d'admettre que le Chef de l'État français *Führer détournerait peut-être ses pensées et ses armées vers l'Est*. Le Dr. Paul Schmidt, interprète d'Hitler, n'est pas moins formel. Il écrit : « Je suis enclin à conclure que le maréchal Pétain fut le vainqueur diplomatique de Montoire. » Au risque de contrister les ennemis irréductibles du général Franco, mais d'éclairer aussi la position actuelle



LE MARÉCHAL ET LA MARÉCHALE, RETOUR DE SIGMARINGEN, FRANCHISSENT LA FRONTIÈRE SUISSE A S' MARGRETIEN OU LE GÉNÉRAL KENIG REFUSE DE SERRER LA MAIN DU VIEILLARD.

de l'Espagne, qu'on me permette d'ajouter ces paroles de M. Serrano Suñer me recevant, à Madrid, en 1949 : « *L'entrevue d'Hendaye a été la toile de fond d'un triptyque dont les deux entretiens de Montoire forment les volets.* »

Quels meilleurs résumés donner de la diplomatie du Maréchal? Elle était grosse de la victoire de 1945.

A l'heure où l'Allemagne prend ses dispositions pour conduire la Wehrmacht sur les routes de sa perte et renonce à s'emparer de l'Afrique où Pétain vient d'envoyer Weygand pour y reconstituer l'armée française qui se battra en Tunisie et finira sa course au Rhin et sur le Danube; où Churchill revient sur sa mauvaise interprétation de l'armistice franco-allemand; où Roosevelt et Staline nomment des ambassadeurs auprès du Maréchal; où la France, enfin, agit en très grande puissance, que fait de Gaulle? A Brazzaville, où il s'est retiré depuis son échec devant Dakar, il prend le micro et, le 26 octobre 1940, stigmatise « *les malheureux ou les misérables qui prétendent, à Vichy, constituer le Gouvernement français* » et « *sont engagés de force avec l'ennemi dans d'infâmes négociations* ». Il prétend que le Maréchal livre notre flotte et notre empire à l'Allemagne. Il brosse un noir tableau de la France « *montrée au doigt par le monde* », « *déshonorée* », « *désespérée* », « *esclave affolée dans les mains d'Hitler* », « *descendant honteusement dans l'horreur du tombeau...* ». Je défie quiconque de relire aujourd'hui ce discours sans éprouver une impression comique. Naturellement l'orateur terminait sur ce slogan : « *Français libres! à présent, la France, c'est nous, l'honneur de la France est dans nos mains.* » Ceux qui ont reproché au Maréchal d'employer le pluriel de politesse dans la rédaction de ses décrets — comme les maires dans celle de leurs arrêtés municipaux — feront bien d'étudier le singulier pluriel du chef de la France Libre. Dans les mêmes semaines, il est vrai que de Gaulle occupait ses loisirs à rédiger les premières « *ordonnances* » de sa carrière politique...

Après cette confrontation des services rendus par le Maréchal et des exploits rhétoriques de son adversaire, on pourrait arrêter là cette illustration du rôle du Maréchal. En toutes circonstances, il en est de même. Le 13 décembre, le séjour de Flandin au gouvernement, la nomination de Darlan, les protocoles de mai 1941, le rappel de Weygand, le retour de Laval sont autant de prétextes pour calomnier le Maréchal sans connaître ses mobiles ni rien savoir de ce qui se passe réellement. Chaque fait politique a sa raison d'être : de Gaulle l'ignore, la cache ou la falsifie. Le jeu se complique

des manœuvres des « *collaborationnistes* » de Paris. Les Français de Londres en prennent argument pour imputer au Maréchal des textes qu'il n'a jamais vus, tel le télégramme apocryphe dit « *de Dieppe* ». De Gaulle s'abrite derrière les fautes des mauvais Français pour dissimuler les siennes. Il faudra attendre 1945 pour qu'il revendique d'avoir entraîné l'Angleterre en Syrie au mois de juin 1941, mais ce sera au moment où Churchill nous évincera de ce pays où nous avions des intérêts que le Maréchal avait protégés.

Il serait fastidieux d'examiner un à un tous les faits et gestes du Maréchal pour les « *illustrer* ». Seul le résultat compte. Celui auquel il visait fut acquis le 8 novembre 1942, quand le général Eisenhower s'installa en Afrique. Il faut se remémorer l'événement.

Deux choses sont certaines : de Gaulle a été tenu à l'écart par les Alliés et ce sont les hommes du Maréchal qui les accueillirent dans notre empire. Le reste est polémique oiseuse sur les modalités complexes d'une opération très délicate. Dès le 4 août 1940, le Maréchal avait ordonné à l'amiral Darlan de le représenter en Afrique si l'Allemagne venait à dénoncer l'armistice; en 1941, le Maréchal et l'Amiral avaient obtenu la libération du général Juin, prisonnier des Allemands, pour le nommer à Alger d'où Weygand risquait d'être rappelé sur injonction du Reich; en 1942, le Maréchal et Giraud avaient envisagé la rentrée de la France d'Outre-Mer dans la guerre aux côtés des Américains. Qui peut soutenir que tant de faits ne précèdent pas le rôle du Maréchal dans la préparation active des événements de 1944 et la libération de la France? Avec ses télégrammes secrets à Darlan, ils achèvent de situer sa politique.

Si le Maréchal avait été mû par son intérêt personnel, il lui eût été facile de gagner Alger. Le 17 juin 1944, quand Maurice Martin du Gard l'interroge à ce sujet, il répond :

« *Je ne suis pas parti en 1942... C'eût été lâche de ma part... Qu'est-ce que vous seriez devenus tous! A voir ce qu'ils font dans les maquis, les Allemands, c'eût été beau! Et dans les camps de prisonniers en Allemagne? Les représailles auraient été affreuses, à mon départ. En restant, je n'ai pas permis qu'ils fissent certaines choses. J'ai évité les sévices contre les Alsaciens-Lorrains réfugiés, contre les juifs, contre les communistes. Les Juifs! si j'étais parti, les S. S. les auraient tous massacrés, tous, vous m'entendez! comme en Pologne! Voilà! J'avais dit une bonne fois, quand tout tombait sur nos têtes : « *Je ne quitterai pas la métropole.* » Je pensais : « *Je veux**



LES OBSÈQUES DU MARÉCHAL A L'ILE D'YEU

que tout ce que je suis, tout ce que je représente, tout ce que je rappelle à l'ennemi, serve à protéger les pauvres gens. » Je n'ai qu'une parole avec les Français.

Je n'ignore rien des souffrances endurées par les Français en 1943 et 1944. Aussi bien, si ce n'est mieux que quiconque, j'ai connu la tragédie de ma patrie. J'avais et je compte encore des amis dans tous les camps. Mon expérience personnelle du Maréchal et de son rôle me confère le droit d'affirmer que cet homme fut le dernier écran protecteur entre le peuple français et le Reich blessé, mais encore assez fort pour exterminer la proie qui lui avait échappé au jour de l'armistice.

J'en appelle à la bonne foi des jeunes gens qui supportèrent les rigueurs du S. T. O. : le sort de la France a été privilégié, comparé à celui du reste de l'Europe occupée. Je songe aux déportés et j'en appelle à leur honneur : s'ils avaient été livrés à Hitler par la félonie du Maréchal, où serait leur mérite? Je préfère croire qu'ils ont agi en combattants conscients des risques qu'ils prenaient. Nul n'est obligé d'être héroïque, mais les héros ont le devoir d'être purs. PROTÉGER, dans la pensée du Maréchal, c'était abriter contre les rigueurs de l'ennemi, c'était aussi ne pas le provoquer sans raison et se garder des mauvais bergers. Dans notre pays, tout imprégné de christianisme, le Maréchal a voulu être le bon pasteur qui garde ses brebis et donne sa vie pour elles. Sa politique illustrant son dévouement à la patrie, il est simplement scandaleux de lui faire reproche d'une attitude qui illustre la civilisation de l'Occident, a fait ses martyrs et ses saints et suscité bon nombre de ses grands hommes.

Si les résistants authentiques avaient pris la précaution de contrôler le recrutement de la Résistance et si les morts

de la vraie résistance n'étaient pas exploitées à des fins partisans par la propagande de vivants souvent moins courageux, nos divisions ne seraient pas ce qu'elles sont devenues, on n'opposerait pas aux victimes des Allemands celles de la révolution de 1944.

Presque tous les Français réclamèrent l'armistice, presque tous — comme M. Jourdain faisait de la prose dans le savoir — ils firent la politique du Maréchal qui était celle de la présence. Qu'elle ait comporté des inconvénients, qui le nie? Pour éviter le retour de pareils ennuis, il faut être fort et ne pas connaître la défaite. De là à accabler celui qui sauve une situation désespérée, il y a une injustice à ne pas commettre ou à réparer.

Déjà le bon sens français, un moment égaré, comprend qu'il s'est laissé griser par la puissance magique de la radio. La carence des gaullistes au pouvoir a fait douter des mérites de leur chef. Par antithèse, ceux du Maréchal ressortent davantage.

Même si le Maréchal a été empêché de présenter aux Français la constitution qu'il avait reçu mandat de préparer et qu'ils peuvent lire, il n'était pas la peine d'organiser le désordre institutionnel et, le jour de la libération du territoire, de ramener l'État au point le plus bas où il était tombé en 1940. Dans tous les domaines, l'examen objectif des faits oblige à constater que l'« homme du 18 juin » nous lançait des appels à la discipline et s'appropriait des vertus qu'on n'a pas trouvées chez lui quand on l'a vu de près. Au nom d'une grandeur abstraite il a abaissé la France que le Maréchal, jour après jour, s'appliquait à relever.

Le temps remet les choses et les hommes à leur place. Le jugement de l'Histoire ne fait pas de doute : il situera Pétain parmi les Sages de la Cité et le rangera parmi les hommes illustres.



LE DÉFILÉ DE LA VICTOIRE

PÉTAÏN, DE GAULLE ET LES PUISSANCES D'ARGENT

PAR E. BEAU DE LOMÉNIE

DEPUIS les débuts de la Troisième République, la tactique des plus habiles dirigeants des grandes affaires industrielles et financières avait été de garder des contacts et des influences dans les camps opposés, chez les partisans du régime mais aussi chez ses adversaires à tendance plus ou moins ouvertement antiparlementaire pour pouvoir protéger dans tous les cas, avec le maximum de chance au gré des circonstances, leurs principaux intérêts.

Depuis la guerre de 1914, deux groupes distincts d'influence se précisèrent peu à peu dans le monde des grandes affaires : les maîtres proprement dits des entreprises et, d'autre part, les hauts états-majors de techniciens, issus des grands concours administratifs de l'Inspection des Finances, du Conseil d'État, de l'École Polytechnique. Embauchés dans les entreprises privées en raison de leur compétence ou du prestige de leurs titres, ces spécialistes, souvent liés aux maîtres par des attaches familiales, s'élevaient jusqu'aux conseils d'administration des principales sociétés anonymes et arrivaient parfois à se fondre dans le premier groupe. D'autres fois, ces spécialistes faisaient bande à part, oscillant entre le service de l'État et le service du grand capitalisme privé, avec l'arrière-pensée de plus en plus nettement avouée que leur véritable mission serait de former une oligarchie de « technocrates » destinés à diriger l'ensemble de la vie économique française.

Tout cela n'était pas fait pour simplifier le jeu.

La première fois que le maréchal Pétain apparaît dans la vie politique, c'est en 1934, lorsqu'au lendemain des émeutes du 6 février il est appelé à entrer comme ministre de la Guerre dans le cabinet Doumergue.

Qu'attendait-on de lui? Quelle part avaient eu à sa nomination les milieux d'affaires?

Ces derniers passaient à cette époque par une de leurs crises d'antiparlementarisme. Ils en avaient connu une, assez vive, quelque neuf ans plus tôt, quand les élections de 1924, en réaction contre les maladroites des affairistes du Bloc National de 1919, avaient amené au pouvoir le Cartel des Gauches, qui exigeait de faire rendre gorge aux profiteurs de guerre. Les plus menacés avaient eu peur et tandis qu'ils finançaient les manifestations de rues des « Ligues » antiparlementaires, le magnat de l'électricité Ernest Mercier avait créé le « Redressement Français », brain-trust destiné à élaborer les principes d'un régime technocratique.

Sous ces attaques, le Cartel s'était effondré. Ce fut, entre 1926 et 1931, la belle période du grand affairisme international qui se proposait d'assurer la paix et la prospérité générale par le moyen des injections de crédit destinées à rééquiper l'industrie allemande et à

lui permettre de payer les charges des réparations du traité de Versailles sur les bénéfices de ses exportations. En France, par l'intermédiaire des Flandin, des Tardieu, des Paul Reynaud, agents avoués de la grande finance au Parlement, le monde des affaires avait repris le pouvoir et provisoirement oublié ses récentes velléités d'antiparlementarisme.

Mais la prospérité s'était effondrée dans la grande crise économique des années 30. Aux élections de 1932, la Gauche, en principe antiaffairiste, avait triomphé de nouveau. Le monde des affaires, repris d'antiparlementarisme, avait soutenu le réveil des « Ligues » qui aboutissait aux émeutes de la nuit du 6 février, suivies de la contre-émeute ouvrière de la journée du 9.

Dans l'affolement général, le vieux Doumergue avait été appelé sous le couvert d'une réconciliation d'Union Nationale. Il avait formé un cabinet-cocktail mêlé de radicaux et de modérés d'affaires. On était d'accord au nom de l'Union Nationale pour faire place à Pétain, qui, par son prestige de vainqueur de Verdun, rassurait la droite, et qui, pour avoir fait un peu plus tôt figure d'adversaire de Lyautey, ne déplaçait pas à la gauche.

Pétain, silencieux et un peu dédaigneux, s'était laissé faire sans prendre parti. En fait c'était les grands modérés d'affaires qui, rentrant en scène grâce à l'émeute, avaient le plus gagné. Après Doumergue, qui n'avait tenu que quelques mois, ils s'étaient plus ouvertement réinstallés au pouvoir, entre 1935 et 1936, avec Flandin, puis avec Laval. Mais ils savaient leur position toujours instable. On avait commencé à se dire que Pétain, qui avait démissionné à la chute de Doumergue et était rentré discrètement dans l'ombre, pouvait, en cas de nouvelles crises, servir encore. On l'avait mis en rapport avec un curieux personnage, Raphaël Alibert, ancien maître des requêtes au Conseil d'État passé dans divers conseils d'administration et principal animateur du « Redressement Français » d'Ernest Mercier, qui se présentait ouvertement en doctrinaire des thèses les plus systématiquement antiparlementaires de Charles Maurras et s'offrait au Maréchal pour lui faire des cours de politique pour le cas où le pays aurait de nouveau, sous une forme ou une autre, besoin de lui. En attendant, on faisait par intervalles quelque réclame sur son nom. Entre autres « le fol » Gustave Hervé, ancien syndicaliste d'extrême gauche, passé depuis longtemps au camp opposé, publiait au début de 1936 un petit volume, intitulé, sans périphrases : *C'est Pétain qu'il nous faut!* (1)

A l'époque des « LIGUES »

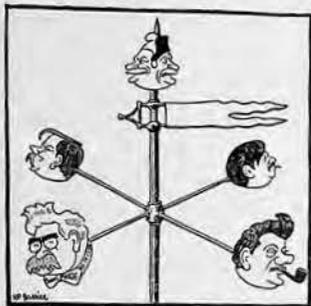


LE COLONEL DE LA ROCQUE
SERRE LA MAIN DU GÉNÉRAL GOURAUD

(1) Voir l'*Histoire de la Guerre 39-45* du « Craupouillot », tome I.

Mais, lors des élections de 1936, les Gauches avaient pris leur revanche de l'échec du 6 février. La vaste coalition du Front Populaire conclue entre les radicaux, les socialistes et les communistes s'était emparée du pouvoir. Du coup l'antiparlementarisme des milieux d'affaires s'était réveillé sous des formes variées, mais plus virulentes que jamais.

Il y avait eu d'abord l'étrange et mystérieux complot de la « Cagoule ». Il s'agissait en principe de rassembler, contre un éventuel *putsch* communiste, des équipes de défense largement munies d'armes. Les dirigeants de quelques grandes entreprises, en particulier les Michelin et Lemaigre-Dubreuil, animateur du puissant trust des « Huiles Lesieur » avec son collaborateur Rigault, avaient fourni des fonds. La Confédération Générale du Patronat aussi. Il semble bien que des invites avaient été faites au maréchal Pétain, par l'inter-



LES GIROUETTES POLITIQUES
(Dessin de H.-P. Gassier.)

médiaire de quelque officier du petit état-major qu'il gardait, sans fonctions actives bien précises, en sa qualité de maréchal. Mais il semble que, prudemment, Pétain avait préféré ne pas comprendre. Et l'on s'était rabattu sur Franchet d'Espérey, maréchal moins ingambe et dont le prestige était beaucoup moindre, mais qui avait accepté de se faire, auprès d'agents militaires ou civils considérés comme sûrs, le distributeur d'une partie des fonds collectés pour la défense anticommuniste.

Par ailleurs, divers technocrates des grands concours — dont plusieurs devaient se retrouver plus tard dans les cadres dirigeants de Vichy — manœuvrant entre le gouvernement et les grands intérêts, travaillaient à mettre au point leurs plans de réforme de l'État. L'un d'entre eux, le polytechnicien Jean Coutrot, qui se jugeait doué pour le rôle d'inspirateur clandestin, multipliait les petites chapelles aux noms savamment énigmatiques — le « Cercle des Problèmes humains », l'« Institut de psychologie appliquée », le « Centre national d'organisation française » (1) — et flirtait à la fois avec le grand patronat et les ministres en place qui faisaient de lui le conseiller secret du socialiste Spinasse, alors ministre de l'Économie nationale. Un autre, Pierre Pucheu, normand devenu pour le compte de la haute métallurgie directeur du « Comptoir sidérurgique », assurait la liaison du capitalisme avec les « Ligues » de la Rocque et de Jacques Doriot. L'ancien inspecteur des Finances Jacques Barnaud, devenu un des principaux associés de la banque d'affaires Worms, s'appliquait à attirer à la technocratie les sympathies des esthètes littéraires en fondant sous le patronage de la *Nouvelle Revue Française* et avec le concours d'Auguste Detœuf, personnage influent dans diverses affaires d'électricité, une revue intitulée *Les Nouveaux Cahiers*.

Pétain continuait à se tenir en dehors. De Gaulle, alors jeune colonel, mais déjà armé de grandes ambitions — qui avait écrit dès 1932, dans son livre *Le fil de l'Épée* : « Il n'y a pas dans les armes de carrière illustre qui n'ait servi une vaste

(1) Voir dans l'*Histoire de la Guerre* du « Crapouillot » le chapitre sur la « Synarchie ».

politique » — déclarait un jour à son camarade Loustaunau-Lacau qu'il se proposait de lier partie avec « un homme politique d'envergure » à qui il servirait de conseiller technique : il s'agissait de Paul Reynaud, momentanément écarté du gouvernement par le Front Populaire.

À partir de 1937, le Front Populaire avait commencé à se dissocier, par l'impossibilité de trouver entre radicaux et communistes une politique économique commune, et aussi devant les menaces grandissantes d'une nouvelle conflagration provoquée par les menées d'Hitler et par les agitations de la révolution espagnole où, sous couvert d'aider les deux camps en présence, Allemands d'un côté, Russes de l'autre, essayaient leurs forces dans des sortes de grandes manœuvres.

Au printemps de 1938 cette dissociation du Front Populaire était complète quand le radical Daladier prenait la Présidence du Conseil à la tête d'un cabinet où figuraient, avec divers radicaux, quelques-uns des hommes les plus marquants des équipes opposées au Front Populaire, en particulier Mandel et Paul Reynaud.

Sur la question de l'attitude à prendre à l'égard des exigences d'Hitler en Europe orientale, l'équipe du cabinet Daladier était profondément divisée. Tandis que plusieurs souhaitaient temporiser pour éviter ou du moins retarder la guerre, Reynaud et Mandel réclamaient — à tous risques — l'intransigeance.

Les milieux des grandes affaires qui représentaient un des principaux soutiens du cabinet n'étaient pas non plus d'accord sur la politique extérieure. Au contraire, pour les cadres intérieurs, et surtout sur le terrain financier leur position était unanime et nette : il s'agissait de revenir sur les réformes sociales et sur toutes les mesures à tendance anticapitaliste prises par le Front Populaire. Au lendemain de l'alerte de Munich (septembre 1938), Reynaud, avec leur appui, s'était emparé du portefeuille des Finances, et avait intronisé comme secrétaire général l'inspecteur des Finances Yves Bouthillier, qui en 1933 déjà avait été un des conseillers de Laval et devait par la suite devenir un des principaux ministres de Vichy. Reynaud avait pris toutes sortes de mesures qui, dans l'intention — expliquait-il — d'encourager l'effort français de réarmement, avaient pour premier résultat d'augmenter les marges bénéficiaires des fournisseurs de l'État, et — avouait-il expressément dans son discours du 12 novembre — « de restaurer le profit des producteurs en cessant d'interdire la hausse des prix de gros ».

Au début de mars 1939, comme la guerre civile espagnole s'achevait par la défaite des communistes, le gouvernement



LES DEUX HITLER



LE MARÉCHAL PÉTAÏN, AMBASSADEUR DE FRANCE EN ESPAGNE, VISITE LES RUINES DE L'ALCAZAR DE TOLEDE

Daladier, pour donner une nouvelle manifestation éclatante de rupture avec le Front Populaire, décidait d'envoyer le maréchal Pétain comme ambassadeur auprès du général Franco vainqueur.

Le maréchal avait d'abord refusé, estimant la tâche trop lourde. A cette époque nul ne pensait à lui préparer les voies du pouvoir; le gouvernement ne cherchait qu'à utiliser l'éclat de sa vieille gloire pour une manifestation toute symbolique. Les hommes du Front Populaire eux-mêmes ne redoutaient pas son ambition; ils se plaignaient seulement de ce qu'ils appelaient « l'excès d'honneur » fait à Franco. Léon Blum écrivait, par exemple, dans *le Populaire* : « C'est aller vraiment trop loin dans l'empressement, dans la flatterie. Le plus noble, le plus humain de nos chefs militaires n'est pas à sa place auprès du général Franco. »

Mais nul n'avait prévu que cette mission, mettant brusquement en vedette le vieux maréchal, allait tourner vers lui les regards de tous les meneurs d'intrigues; et lui-même allait reprendre goût à l'activité et se laisser troubler par l'encens qui montait vers lui de toutes parts.

Quand, quelques mois plus tard — en septembre — devant l'ultimatum adressé par Hitler à la Pologne, nos gouvernants, pressés par l'Angleterre, se décidèrent — non sans hésitations! — à la guerre, ils s'appliquèrent à mettre Pétain dans leur jeu pour renforcer leur autorité et leur prestige.

Le 8 septembre, Daladier fit venir le maréchal à Paris pour prendre langue avec lui et lui proposa un poste de ministre d'État sans portefeuille. Quelques jours plus tôt, Laval, qui, écarté du pouvoir depuis les élections de 1936, rongeaient son frein, avait fait suggérer au maréchal, par l'intermédiaire d'un de ses anciens officiers, d'entrer avec lui dans une combinaison destinée à remplacer Dala-

dié. Le maréchal, toujours prudent, avait évité de s'engager d'aucun côté. Toutefois, il commençait à se laisser tenter. Dans le courant d'octobre il appela en Espagne un des rares parlementaires avec qui il était lié, le sénateur Lémery, lequel arriva flanqué du technocrate Alibert. On échafauda — sans rien décider — diverses combinaisons très manifestement axées du côté des milieux affairistes. Avec Alibert et Laval, une place était faite à un certain Lillaz, ancien sous-secrétaire d'État de Tardieu et propriétaire à Paris du Bazar de l'Hôtel-de-Ville (1).

La complication, c'était que Reynaud rêvait de supplanter Daladier à la Présidence du Conseil, s'estimant plus qualifié que lui pour conduire la guerre avec énergie; il était fortement encouragé dans ses ambitions par le colonel de Gaulle, qui, des armées où il commandait une unité de chars, entretenait avec le ministre des Finances, par l'intermédiaire de son chef de cabinet Gaston Palevski, une correspondance régulière et un peu imprudente (une de ses lettres, ouverte par le contrôle postal militaire, avait été communiquée à Daladier et cette communication avait fortement contribué à envenimer les relations entre les deux personnages).

Par ailleurs, le secrétaire général du ministère des Finances, Bouthillier, profitait de sa position pour appeler auprès de lui quelques-uns de ses anciens camarades technocrates, en particulier Jacques Barnaud, associé de la banque Worms et fondateur des *Nouveaux Cahiers*, lequel avait aussitôt fait envoyer à Londres, avec une importante mission d'ordre économique, son associé Hippolyte Worms; et aussi un cu-

« Nous réunissons toutes les conditions requises pour la victoire. »

Maréchal PÉTAÏN

(Discours prononcé hier à l'ambassade de France à Madrid.)

rieux brasseur d'affaires du nom de Jean Monnet, qui, après avoir débuté comme représentant en cognac, avait occupé un poste à la Société des Nations, puis trafiqué en Chine pour le compte d'une banque américaine.

Divers organes de presse faisaient à l'époque des allusions très louangeuses au Maréchal : l'académicien Louis Gillet, dans *Paris-Soir*, vantait sa réussite d'ambassadeur; le général Duval, dans le *Journal*, évoquait son rôle de commandant en chef en 1917; dans l'*Action Française* enfin, Charles Maurras citait à maintes reprises son nom...

Pétain toutefois semblait toujours peu disposé à se mettre en avant. Au mois de février il écrivait à un de ses anciens collaborateurs, le général Vauthier, dans une lettre qui fut citée au procès de 1945 : « Je me suis longuement interrogé sur la meilleure façon pour moi de rendre service au pays. Et j'ai abouti à la conclusion suivante : mes forces physiques ne me permettraient plus de supporter la charge du gouvernement et j'en abandonne l'idée. »

Au mois de mars, tandis que les opérations militaires traînaient, les manœuvres de Reynaud contre Daladier aboutirent. Mais Reynaud, s'emparant de la Présidence du Conseil, n'avait obtenu à la Chambre qu'une majorité infime et même il avait dû conserver Daladier dans son nouveau cabinet comme ministre de la Guerre. Des agitateurs divers, pour lui faire pièce, travaillaient en sous-main à monter en épingle le nom de Pétain. Pour se défendre, Reynaud cherchait appui du côté des technocrates : il appelait auprès de

(1) Voir sur l'activité des frères Lillaz, qui commandèrent le quotidien « Oui », le livre de la belle-mère de l'un d'eux, Mme Beekers : *Interdite*.



GASTON PALEWSKI
CHEF DE CABINET
DE PAUL REYNAUD

guerre. L'affaire échoua par suite des défiances que la personnalité du colonel géant inspirait aux chefs de l'état-major.

De Gaulle cependant ne se découragea pas et continua à correspondre régulièrement avec Paul Reynaud en le couvrant de compliments; il lui écrivait, par exemple, le 3 mai, dans une lettre que Reynaud a publiée par la suite : « Vous seul, en raison de votre poste, de votre personnalité... vous pouvez mener la tâche à bien... Bien entendu, je n'ambitionne pas d'honneur plus grand que de vous servir. »

Là-dessus survenait l'offensive allemande du 10 mai. Toute notre armature militaire craquait en quelques jours. Le 18 mai, Reynaud, en plein affolement, appelait d'urgence à Paris Pétain qui recevait le titre de ministre d'État vice-président du Conseil, et Weygand qui, abandonnant son commandement de Syrie, était promu généralissime en remplacement de Gamelin.

La presse, unanime, célébrait ces nominations avec enthousiasme; au Sénat les noms de Pétain et de Weygand étaient acclamés; un sénateur réactionnaire de Normandie, le colonel Josse, s'écriait : « C'est un peu tard, mais enfin ils sont là ! »

S'installant dans ses nouvelles fonctions, Pétain prenait — par hasard — en qualité de directeur de son cabinet, le technocrate Alibert qui lui avait été choisi par les habiles du monde des affaires comme professeur de politique.

La débâcle se précipitait. Le 5 juin, les Allemands attaquaient la dernière ligne de résistance que Weygand avait essayé d'établir sur la Somme. Le même jour, Reynaud, de plus en plus débordé, remaniait encore son cabinet : il éliminait Daladier, prenant pour lui-même les portefeuilles de la Guerre et des Affaires étrangères; Baudouin, quittant son poste à la Présidence du Conseil, devenait sous-secrétaire d'État aux Affaires étrangères; de Gaulle, qui venait d'être nommé général de brigade à titre temporaire, était fait sous-secrétaire d'État à la Guerre avec, comme chef de cabinet, un des adjoints de Baudouin à la banque de l'Indochine, Jean Laurent; le ministère de l'Information était attribué à Jean Prouvost, puissant industriel du sucre et du papier, propriétaire du journal *Paris-Soir*, qui depuis longtemps était un des intimes de Reynaud et de sa maîtresse officielle, Hélène de Portes, fille du grand brasseur d'affaires marseillais Rebuffel; Bouthillier, enfin, passait du secrétariat général du ministère des Finances au poste de ministre.

Le premier résultat de la débâcle française était de permettre aux technocrates liés aux grands intérêts d'affaires de s'installer au gouvernement sous le couvert du Maréchal Pétain d'une part et du Général de Gaulle de l'autre, par l'intermédiaire de Paul Reynaud. (Il semble bien, d'ailleurs, que Reynaud n'avait été dans l'opération qu'un instrument et il deviendra rapidement victime de sa légèreté.)

Tandis que les nouveaux ministres s'installaient, la défaite militaire se précipitait. Le 9 juin, la bataille de la Somme était perdue et la route de Paris ouverte. Le gouvernement s'enfuyait vers Tours puis vers Bordeaux, entraînant sur les routes, dans la lamentable équipée de l'exode, les populations affolées.

Fallait-il se résigner à traiter avec le vainqueur? Était-il possible de continuer la lutte hors de France, en Afrique du Nord? Pendant plusieurs jours le débat se poursuivait entre

les ministres. Finalement, Reynaud, qui n'osait prendre lui-même l'initiative de demander la cessation du combat, même l'initiative de conseiller au président Lebrun de confier la Présidence du Conseil à Pétain, lequel depuis plusieurs jours ne dissimulait pas qu'il ne voyait d'autre solution que la demande d'un armistice.

Le 16 juin au soir, le président Lebrun fit donc appel à Pétain et le pria de constituer son équipe gouvernementale le plus rapidement possible.

Pétain ne connaissait guère le personnel politique; les lamentables tergiversations auxquelles il avait assisté les jours précédents avaient encore diminué ce qu'il pouvait garder d'estime pour les parlementaires; il recourut donc aux hommes qu'il avait sous la main et spécialement aux non-parlementaires du cabinet sortant qui voulurent bien lui accorder leur concours.

La plupart des ministres, lâchant Reynaud dont ils s'étaient servis pour s'ouvrir les voies, acceptèrent. Baudouin reçut les Affaires étrangères, Bouthillier reprit les Finances; sous-secrétaire d'État à la Présidence du Conseil, Alibert devenait le conseiller direct du Maréchal. Les hommes de la technocratie, représentant des grands intérêts d'affaires, avaient bien joué. Le plus curieux est qu'ils gardaient en même temps des atouts dans l'autre camp...

Tandis que le cabinet du maréchal se constituait, et selon ses intentions annoncées à l'avance, adressait à l'Allemagne la demande d'armistice, si Reynaud, pour sa part, s'effaçait et même acceptait en principe de représenter le gouvernement Pétain aux États-Unis en qualité d'ambassadeur, le général de Gaulle, lui, à peu près seul, résistait.

Le 15 et le 16 juin, pendant les derniers débats, il s'était trouvé à Londres, envoyé par Reynaud pour demander avec le gouvernement britannique la mise à notre disposition de navires pour un éventuel transport des troupes françaises en Afrique.

Rentré par avion à Bordeaux, dans la nuit du 16 au 17, il avait appris coup sur coup la démission de Reynaud, la demande d'armistice et la formation du cabinet Pétain. Aucun portefeuille ne lui avait été réservé parce que, les jours précédents, il s'était à plusieurs reprises trouvé en conflit avec Pétain et Weygand sur les méthodes et la conduite à suivre. Il avait eu un entretien avec un étrange personnage anglais, le général Spears (1), qui, depuis le début de la guerre, assurait la liaison entre le gouvernement britannique et son ambassade en France. Spears lui avait proposé de l'emmener à Londres dans son avion personnel. De Gaulle avait revu Reynaud, puis son chef de cabinet Jean Laurent, lequel, pour les séjours qu'il faisait avant la guerre en Angleterre pour le compte de la Banque de l'Indochine, possédait un appartement à Londres. Sur les fonds secrets des Affaires étrangères — disent certains — sur les fonds de la banque de l'Indochine — disent d'autres mémorialistes, 100 000 francs avaient été remis à de Gaulle; et Laurent lui avait en outre confié les clefs de son appartement londonien. Le lendemain, Spears, selon le programme convenu, l'avait enlevé clandestinement. A peine arrivé, après s'être installé dans le logement de Laurent, de Gaulle avait pris contact avec le bras armé d'affaires Jean Monnet, lequel avait été chargé les mois précédents, sur la recommandation de Bouthillier, d'achats de matériel de guerre, et qui, déjà, se sentait disposé à poursuivre la même mission pour le compte britannique. Monnet politiques et ancien candidat à l'inspection des Sciences René Pléven, qui, après un séjour de quelques années dans les bureaux de la Société des Nations, avait trouvé une place phare et, lors de la déclaration de guerre, s'était fait mobiliser avion mis à sa disposition par le gouvernement britannique pour essayer de recruter des partisans de la résistance, mais était reparti le lendemain donc son œuvre de résistance, mais

De Gaulle commençait donc son œuvre de résistant très isolé et sans autre arme que le micro à lui accordé par le gouvernement britannique.

(1) Voir l'*Histoire de la Guerre* du « Crapouillot ».

C'est un fait que les principaux personnages du monde technocratique, qui s'étaient servis de Reynaud pour s'imposer, confusions de l'exode, était une révolte contre les parlementaires, contre le régime responsable d'un si lamentable écroulement. Sitôt l'armistice signé, quand il s'agit de fixer les conditions dans lesquelles la France vaincue allait vivre, les thèses antiparlementaires s'étaient épanouies.

Les circonstances jouaient pour eux : en effet le réflexe instinctif des foules de réfugiés sans abri, semés sur les routes par les confusions de l'exode, était une révolte contre les parlementaires, contre le régime responsable d'un si lamentable écroulement. Sitôt l'armistice signé, quand il s'agit de fixer les conditions dans lesquelles la France vaincue allait vivre, les thèses antiparlementaires s'étaient épanouies.

Avec le concours de Laval, tout heureux de retrouver après une longue éclipse un rôle de premier plan et qu'ils avaient mis dans leur jeu, Alibert, Baudouin et Bouthillier préparaient à Vichy la réunion de l'Assemblée nationale qui confierait au maréchal une sorte de dictature provisoire avec le soin d'élaborer une Constitution nouvelle. Puis, dès le 11 juillet, aussitôt arraché à l'esbrouffe aux parlementaires ahuris le vote qui les dessaisissait de leurs pouvoirs, les technocrates s'étaient mis à élaborer tout un système de réformes. Il serait sommaire et injuste de soutenir que ces équipes, dont l'influence allait grandir de jour en jour après l'éviction du Parlement, se proposaient de mettre la défaite au service du grand capitalisme, pour une simple revanche contre la démocratie. Leurs déclarations publiques dès l'exposé des motifs du projet de loi présenté à l'Assemblée nationale étaient animées d'un tout autre esprit. Ils affirmaient — et plusieurs d'entre eux étaient certainement sincères — qu'il s'agissait, pour préparer le relèvement du pays, d'assurer « une plus juste répartition du profit en écartant d'une part la dictature de l'argent et la ploutocratie, d'autre part la misère et le chômage », par le moyen d'un régime où « une seule aristocratie serait reconnue, celle de l'intelligence, un seul mérite, le travail ».

Mais, en fait, ces technocrates, aux intentions si pures, allaient être prisonniers de leurs alliances : l'affaire de la création des Comités d'organisation nous servira d'exemple à ce sujet.

A très juste titre, un des premiers soucis des hommes nouveaux au pouvoir fut d'assurer après la débâcle une reprise du travail et de la production; cette reprise allait être d'autant plus difficile que beaucoup de marchés, dans le monde en guerre, nous étaient fermés et qu'il fallait compter en outre avec les exigences de l'occupant. Un régime d'organisation et de contrôle devenait donc absolument nécessaire.

Or cette organisation et ce contrôle se trouvèrent confiés à des hommes qui, sans peut-être s'en rendre bien compte eux-mêmes, étaient liés aux plus puissants intérêts d'industrie et de finance : le ministre des Finances Bouthillier était tenu, à la suite de ses camaraderies de l'inspection des Finances, par les agents des plus grosses puissances d'argent. Pour le ministère de la Production le choix s'était fixé sur un ancien militant syndicaliste, René Belin, qui avait naguère joué un rôle actif à la C. G. T., mais qui, depuis le temps du Front Populaire, était entré dans l'équipe des *Nouveaux Cahiers* de l'associé de la banque Worms, Jacques Barnaud.

Bouthillier et Belin élaborèrent en quelques jours la loi du 16 août 1940, qui décidait que toutes les entreprises industrielles et commerciales seraient à l'avenir enrégimentées, par branches professionnelles, sous le contrôle d'une série de « Comités d'organisation », lesquels régiraient souverainement « le recensement des moyens de production, l'organisation de la répartition des matières premières, la réglementation des échanges et le contrôle des prix ». La direction de ces Comités était confiée, sans consultation ni des dirigeants ni du personnel des entreprises intéressées, à des hommes choisis par le gouvernement... Et, bien entendu, pour les branches les plus importantes, les hommes ainsi désignés furent ceux qui représentaient les intérêts les plus puissants : le contrôle de la construction électrique fut confié à Detœuf, le contrôle de la soie artificielle et de la teinturerie à deux membres de la famille Gillet de Lyon (1), le contrôle de l'au-

tomobile au genre de Renault Lehideux, et ainsi de suite...

Ces comités, réglementant souverainement les prix, les salaires et la répartition des matières premières sous la surveillance de l'occupant porteraient, dans une grande mesure, la responsabilité de ce que l'histoire appellera le régime du « marché noir » et de toutes les révoltes provoquées par ce régime, qui devaient se retourner, sans que ce fût sa faute, contre le maréchal Pétain.

La résistance londonienne profiterait pour une grande part de ces révoltes confuses qui orienteraient vers le général de Gaulle de nombreux éléments politiques de gauche et d'extrême gauche.

Les puissances d'affaires, prévoyant les chances incertaines de l'avenir, gardaient toutefois des contacts du côté du général « rebelle ». Nous avons vu qu'aux premiers jours à Londres c'était l'agent d'affaires et de banque Jean Monnet, qui l'avait accueilli. Par la suite, parmi les opposants dont le nombre grandissait à mesure que les chances de victoire allemande diminuaient, figuraient de nombreuses vedettes ou de militants des organisations de gauche, des socialistes comme Philip ou Brossolette, des communistes aussi à partir de la rupture entre l'Allemagne et la Russie soviétique, sans compter tous les israélites menacés par les lois raciales hitlériennes.

Dès le débarquement américain en Afrique du Nord (novembre 1942), parmi les hommes qui, à Alger, préparent l'organisation d'un gouvernement provisoire français à opposer aux cadres de Vichy compromis par la collaboration, en face du général Giraud appuyé par les Américains et qui passe pour être de tendances réactionnaires, de Gaulle trouve immédiatement pour l'appuyer certains des plus marquants représentants des grosses affaires. Bien avant le débarquement, l'animateur du trust des huiles Lesieur, l'ancien financier de la « Cagoule », Lemaigre-Dubreuil, était sur place, flanqué de son agent Rigault, et dans les premières palabres il avait pris parti pour de Gaulle contre Giraud!

Les mois suivants on avait dû s'en tenir au compromis d'une sorte de *duumvirat*, Giraud-de Gaulle; mais dans le premier Conseil de Gouvernement provisoire établi pour servir de ministère aux deux chefs, à côté de militants antivichyssois de gauche, tels Philip ou Soustelle, s'insinuaient certains des agents les plus marqués des grandes affaires : près de Monnet et de son adjoint Pléven se profilait un nouveau venu, René Mayer, particulièrement représentatif, puisque cousin par alliance des Rothschild et qui, après avoir débuté au Conseil d'État, avait occupé des postes influents dans la banque et dans les sociétés industrielles où ses puissants parents avaient de gros intérêts (1). D'abord resté en France après la débâcle pour surveiller et défendre les biens de la famille, dont les membres s'étaient mis à l'abri en Amérique, il avait été ménagé par Vichy. Mais, dès le lendemain du débarquement, il arrivait à Alger. Bientôt il entra dans le Conseil ministériel du *duumvirat* Giraud-de Gaulle. Appuyant Monnet et Pléven, il fut de ceux qui, lorsque les deux généraux commencèrent à se disputer, prirent ouvertement le parti de de Gaulle et qui, en novembre 1943, amenèrent l'éviction définitive de Giraud et l'installation du général de Londres comme seul Président du Gouvernement provisoire d'Alger.



LE GÉNÉRAL-MICRO

(1) Voir à ce sujet le n° spécial récent du « Crapouillot » : *Les Gros*.

(1) Voir dans le récent n° spécial du « Crapouillot » : *Les Gros*, le chapitre sur la maison de Rothschild.

Certes, quand de Gaulle rentra en France en août 1944 à la suite des armées anglo-américaines, il mit à la place des cadres vichyssois emportés par la débâcle allemande de nombreux représentants de la gauche et de l'extrême gauche les plus doctrinairement anticapitalistes, dans les premiers gouvernements qui procédèrent à l'épuration et au changement de régime; et le général ne manqua pas d'annoncer une série de « réformes de structure » étatisantes, dont les nationalisations des mines et des banques devaient être les plus voyantes.

Mais les Mayer, les Pléven, les Monnet étaient là, eux aussi, et des mieux placés pour amortir les coups: René Mayer prenait le portefeuille des Travaux publics; Pléven, trois mois plus tard (décembre 1944), devenait ministre des Finances; et Monnet, quelques mois après, recevait la direction du fameux plan d'équipement qui devait présider à une réorganisation générale de notre économie et répartir les commandes de grands travaux; cependant que, dès la fin de 1944, la direction du cabinet du ministre des Finances était confiée à l'inspecteur des Finances Bloch-Lainé, fils d'un des associés de la banque américaine Lazard.

Les grands intérêts d'affaires avaient ainsi, dès le départ, dans la naissante Quatrième République du général de Gaulle, appuis influents et efficaces dont ils sauraient se servir. Avant même la Libération, ils avaient pris en outre, sous le

couvert de la résistance, d'autres garanties dans la métropole.

Le cas de M. Georges Villiers est particulièrement caractéristique à cet égard. Industriel lyonnais, administrateur délégué de la Société de constructions métallurgiques *Darobert*, marié à la petite-fille du banquier et ancien député réactionnaire Aynard, Georges Villiers avait été nommé par Vichy maire de Lyon en 1941. Il est vrai qu'il s'était trouvé un peu plus tard — au bon moment — déporté en Allemagne. Et à la Libération il devenait l'animateur d'un Conseil réorganisé du Patronat français, qui allait jouer un rôle actif dans la distribution des commandes de travaux du plan Monnet et présider d'autre part à la distribution d'une caisse de fonds électoraux, nommée par les initiés « la caisse de la rue de Penthièvre », dont, lors de chaque campagne électorale, les candidats des partis les plus divers purent apprécier l'activité.

Certes, il n'y a jamais eu dans les périodes récentes de politique cohérente des grandes affaires. Les convictions des uns, les calculs des autres, agissaient dans des sens divers. Mais le réflexe commun a été de posséder toujours des hommes dans tous les camps. C'est sans doute la raison pour laquelle notre politique, si l'on suit son déroulement historique, apparaît si cahotique!

EMMANUEL BEAU DE LOMÉNIE.

LA DOCTRINE MILITAIRE DU COMMANDANT DE GAULLE

par le Commandant MINART

« **L**e Fil de l'épée » et « Vers l'Armée de métier... » œuvres maîtresses du commandant de Gaulle, définissent sa doctrine. Le premier livre, d'inspiration morale, tend à vivifier les âmes, atteintes de « mélancolie », de ce que les cadres de carrière comptent de meilleur; le second oriente les intelligences sur la manière de résoudre les problèmes militaires du temps en ne négligeant ni les vertus fondamentales de la tradition ni les promesses quasi illimitées de la technique.

« Vers l'Armée de métier » partait des postulats suivants:

a) La France, de par sa position géographique, est plus que tout autre vulnérable. Sa frontière du Nord-Est n'offre ni mur ni fossé pour accrocher la résistance. Son tracé en saillant favorise les coups concentriques. Paris, véritable cœur du pays, est à moins de deux cents kilomètres de l'étranger et cet étranger est l'Allemagne dont l'unité a pour condition « l'expansion au dehors et les grands desseins ». Pour nous frapper au cœur la voie la plus courte et la plus facile est la vallée de l'Oise.

b) Seule une armée veillant en permanence peut nous mettre à l'abri des coups encore qu'une fraction de nos troupes doive rester en éveil, « capable de déployer toute sa force au premier choc », car l'Allemagne dispose de moyens lui permettant une irruption rapide. Ainsi c'est en manœuvrant que l'on couvre la France.

c) Édifier notre couverture uniquement sur la résistance d'ouvrages tenus par des « novices » serait une absurdité.

En conclusion, écrivait le commandant de Gaulle, « le moment est venu d'ajouter à notre masse de réserves et de recrues un instrument de manœuvre capable d'agir sans délai, c'est-à-dire permanent dans sa force, cohérent, rompu aux armes. Point de couverture sans Armée de métier ».



DE GAULLE PENDANT
LA GUERRE DE 1914

Le commandant de Gaulle voyait cette armée de manœuvre, composée de gens de métier, mettre en œuvre une force essentiellement mécanique. Le matériel, c'est le char,engin doté de puissance et de mobilité, dû à la combinaison du moteur, de la chenille, du blindage et du canon. Ainsi pourvue, l'armée professionnelle — forte de six Divisions — sera prête à marcher sur l'heure dans n'importe quelle direction. A ces grandes unités roulant toutes sur chenilles, « blindées en partie », viendront s'adjoindre une Division légère, dotée d'engins plus rapides pour l'exploitation et la sûreté à distance — et des éléments de réserve générale parmi lesquels figurera une brigade de chars très lourds capables de s'attaquer aux fortifications permanentes. En tout une centaine de mille hommes, trois mille chars environ. Puissance de feu considérable.

En France, le terme « Armée de métier » rappelle des souvenirs auxquels l'on ne voulait en aucun cas se référer. Il apparut chez certains comme l'outrage d'un réactionnaire à l'égard de l'épopée napoléonienne sinon du Soldat Inconnu. D'autre part, malgré tous les efforts tentés par le commandant de Gaulle pour démontrer la possibilité de faire entrer ses conceptions dans le domaine des réalités démographiques et financières, le Haut-Commandement se déclarait incapable de trouver les militaires de carrière nécessaires à moins de leur consentir des avantages et une situation matérielle dont le coût représenterait une dépense supplémentaire de l'ordre d'un milliard. Au demeurant, certains grands chefs doutaient de la qualité de soldats qui, pendant 4, 5 ou 7 ans répèteraient les mêmes gestes, et se demandaient si l'élite de la population briguerait cette activité sans ambition. Enfin la conception du commandant de Gaulle s'adaptait beaucoup plus à une époque où les guerres étaient affaires en quelque sorte personnelles entre soi-veins qu'aux temps actuels marqués par l'éclatement des nationalismes et des conflits en résultant.

Peut-être l'auteur de « Vers l'Armée de métier » avait-il senti l'objection. Pour la prévenir et créer une ambiance favorable à sa thèse il n'avait pas hésité à affirmer que l'ère des grandes conquêtes était close et que la phobie de destructions dont les nations furent hantées longtemps avait perdu de sa virulence. Rien n'était moins sûr pourtant que les antagonismes sauraient en cas de conflit limiter leurs prétentions et borner leurs ambitions (1) et qu'un jour peut-être verrions-nous « la substitution plus ou moins complète des combats réglés aux heurts furieux des masses en armes ». Clausewitz avait dit le contraire. L'opinion, instruite par la progressive éclosion et l'ampleur du premier conflit mondial, ne pouvait se défaire de penser que la guerre n'était plus un fait militaire mais politique, et que de nos jours elle n'était plus restreinte mais absolue. A la lueur de ces réflexions l'Armée professionnelle semblait bien archaïque. Civils et militaires demeuraient d'accord sur ce point. Il était surprenant que le commandant de Gaulle, en vue de s'assurer le personnel spécialisé dont avait besoin son corps de manœuvre, se soit décidé à mettre l'accent sur des considérations aussi démodées. Peut-être, désirant éviter de paraître marcher sur les brisées du général von Seeckt qui, vers 1930, opposait déjà à l'armée de masse l'idéal d'une armée moins nombreuse mais de première valeur, voulait-il traiter la question sous un éclairage bien à lui. Le recrutement de 60 000 militaires de carrière n'exigeait pas que l'on remontât si loin. On devait constater les inconvénients d'une telle évocation du passé. Pour combattre le corps de manœuvre les adversaires du commandant de Gaulle se servaient trop souvent des flèches destinées à la seule Armée de métier.

L'idée d'une grande unité mécanique capable d'agir sans délai fut l'objet d'un accueil moins réservé, encore se révéla-t-elle plus favorable dans les milieux politiques que dans les milieux professionnels. La conception du corps spécialisé cadrait en effet à la fois avec les exigences de l'assistance mutuelle, ce corollaire indispensable du désarmement — alors au premier plan de l'actualité — et les nécessités de notre Défense Nationale quand, devant les provocations d'Hitler, apparurent les inconvénients de notre système militaire, tout entier voué à l'immobilité. Tout le monde pouvait en tirer parti : les adeptes de la mystique genevoise d'abord, ensuite, un peu plus tard, ceux qui, comme Louis Barthou, ministre des Affaires étrangères du cabinet Doumergue, jugeant « vaines » les négociations poursuivies depuis deux ans, voulurent renverser la vapeur. Ces exploitations possibles, encore que contradictoires, servaient en tout cas le dessein du commandant de Gaulle : voir la France disposer enfin du corps de manœuvre spécialisé.

Dès l'automne 1933 l'idée d'un corps de manœuvre aux fins exclusivement françaises l'emporta dans les esprits. En déposant le 31 mars 1935 un projet de loi tendant à la création d'un corps spécialisé, Paul Reynaud consacrait cette évolution. Il n'était pas question, certes, de rayer d'un trait de plume le vieux thème de nos genevois pour ne pas heurter une idéologie bien enracinée mais la préoccupation dominante était tout autre : doter la France d'une force destinée à appuyer par les armes la sauvegarde de ses propres intérêts. A ce titre la conception du commandant de Gaulle s'offrit à l'attention de certains hommes politiques ou publicistes clairvoyants. Des faits d'une gravité croissante motivaient cette prise de position. A Genève, les suggestions françaises avaient été rejetées en bloc. Le président Hoover avait déposé des propositions qui comportaient pour notre pays un désarmement massif sans nouvelles garanties de sécurité. La délégation allemande s'était retirée de la conférence après un ultimatum réclamant l'égalité des droits. En France une nouvelle majorité arrivait au pouvoir et, faisant table rase des avis du Conseil Supérieur de la Défense Nationale, adhérait à la proposition Hoover qui supprimait en particulier les chars de combat fortement protégés, donc de fort tonnage, auxquels à peu près seul l'État-Major français commençait à s'intéresser, réduisant de 10 % nos dépenses de Défense Nationale, prenait enfin le 11 novembre 1932 l'initiative de propositions qui modifiaient notre organisation militaire en posant la question de la milice. La Reichswehr se voyait supprimée et remplacée par une armée régulière formée par la conscription. En fait, nous accordions à l'Allemagne, d'une part une armée de service à court terme, d'autre part une armée de métier puisée, durant des années, l'Allemagne conserverait le bénéfice des hommes instruits par leur passage dans l'ancienne Reichswehr. En outre, l'Allemagne était invitée à avoir des formations spéciales destinées à être mises à la disposition de la S. D. N., ce qui revenait en pratique à prolonger officiellement l'existence de l'armée créée par le traité que l'on voulait précisément supprimer sous prétexte qu'elle était plus apte à l'offensive qu'à la défensive.

Devant de tels dangers il fallait donner à la France la possibilité de sortir de ses fortifications si la nécessité s'imposait d'aller mettre la main au collet de l'Allemagne en défaut. Or, la ligne Maginot, cette fille impotente de notre psychose antiquarienne, matérialise notre

intention de demeurer uniquement sur la défensive. Cette pensée dominante portera ses fruits. On le verra bien le 7 mars 1936 lors de la réoccupation de la zone démilitarisée rhénane. Faute de corps spécialisés la France ne pourra aller à Trèves, Sarrebrück ou Kehl. En mars 1937 et en septembre 1938 il nous sera impossible de porter aide à la Tchécoslovaquie. Quand la guerre éclate la France ne possède pas « l'instrument militaire capable d'une action immédiate et puissante » bien que nous alignions trois Divisions cuirassées et deux Divisions légères mécaniques. La Pologne est écrasée. Dès 1933 un nombre grandissant d'esprits avaient prévu ces terribles conséquences, d'où la faveur pour l'idée d'un corps de manœuvre à déclenchement instantané.

Si le Haut-Commandement fit à la conception du commandant de Gaulle un accueil beaucoup plus réticent, hostile même au fur et à mesure que les milieux civils paraissaient l'adopter, la masse de nos cadres ne sembla pas, sauf exceptions, y prendre l'intérêt que l'on pouvait escompter. Dans les hautes sphères de l'Armée on avait été choqué de ce que l'auteur du fameux livre eût saisi le public sans avoir sollicité l'autorisation de ses chefs. Aux échelons plus inférieurs l'ouvrage parut beaucoup plus comme un recueil d'idées générales, attachantes certes mais sans portée pratique, du fait qu'il n'indiquait pas de procédés tactiques répondant aux besoins immédiats et journaliers de l'instruction courante des cadres et de la troupe. Si le commandant de Gaulle voyait l'armée de choc qu'il avait conçue tout aussi capable de « conquérir des gages dès les premiers jours d'un conflit », d'intervenir dans la lutte avant que les armées de masses soient mobilisées et concentrées, « de jeter le désordre chez l'ennemi en formation ou d'intervenir dans des opérations d'ensemble » ; rupture d'un front organisé, par exemple, encore qu'il soit visible que sa faveur aille pour ce premier genre d'interventions ; s'il mettait bien l'accent sur les possibilités nouvelles des chars ; souplesse d'évolution, surprise, rupture, manœuvre, exploration ; s'il reconnaissait bien la nécessité de disposer de toute une gamme de matériels blindés : chars très lourds, chars lourds, chars moyens, chars légers ou « réduits », il ne prenait point parti sur la question de savoir s'il fallait donner la prédominance à la vitesse, à l'armement ou à la protection. Il n'entrait pas dans les détails des règles d'emploi soit dans le cas d'entreprises autonomes ou dans le cas d'opérations d'ensemble montées avec les concours de l'armée de masse. Il laissait dans la vague la question primordiale de la combinaison des actions et des efforts avec les autres armes, en particulier avec l'infanterie et surtout avec l'aviation. Le livre n'apportait guère de lumières sur ces problèmes que les militaires de tous les pays étudiaient avec passion depuis 1916, date de l'apparition du char sur le champ de bataille.

Si, durant la guerre de 1914-18, on avait vite renoncé à la conception première du général Estienne visant à créer un véhicule blindé capable de « transporter » à travers tous terrains de l'infanterie, avec armes, bagages et canon ; si tout le monde avait reconnu que le but à atteindre était de faire progresser des armes protégées par le blindage



UN TANK DE 1918, DÉMOLI

(1) « Qui donc se figure aujourd'hui qu'une guerre, quelle qu'en soit l'issue, puisse anéantir « la vieille Angleterre », rayer de la carte « la toujours jeune Italie », tuer « la France éternelle » ? (Vers l'Armée de métier, 1934, page 79.)

en vue de favoriser la progression de l'infanterie et de réaliser par surcroît la surprise, la question demeurait de savoir quelle place accorder aux chars non seulement pour qu'ils puissent remplir leur mission aux moindres frais mais encore pour que l'infanterie soit en mesure d'accomplir la sienne. D'une part, les chars ne pouvaient, comme on l'avait pensé au début, remplacer la préparation d'artillerie — ils la complètent seulement, disait-on — d'autre part, à une époque où n'existaient pourtant ni mine anti-char ni projectile à charges creuses, partout où les chars avaient tenté de s'enfoncer profondément dans le dispositif adverse sans attendre l'infanterie, l'action s'était traduite par une hécatombe de blindés. A la fin de la première guerre mondiale le « pas d'action des chars sans exploitation immédiate par l'infanterie », l'association chars-infanterie et même chars-artillerie, ont la valeur d'un dogme. On reconnaît toutefois aux chars la possibilité de jouer un rôle décisif mais seulement une fois traversée la zone fortifiée ennemie. Ces idées régnaient encore en maître dans la doctrine militaire française officielle au moment où paraît « Vers l'Armée de métier ». Le moins que l'on puisse dire c'est qu'elles ne cadreraient pas avec les conceptions plus hardies du commandant de Gaulle. Celui-ci en particulier ne cessera de dénoncer l'erreur de subordonner les chars à l'infanterie, se rencontrant sur ce point capital avec les Allemands, lesquels, tirant des combats de 1917, devant Cambrai notamment, des conclusions toutes différentes des nôtres, affirmaient que les chars ne devaient jamais demeurer liés à l'infanterie et que le combat des autres armes demeurait fonction de leur.

Les indications relatives aux divers modèles de chars dont devait être doté le corps de manœuvre n'apportaient pas d'autre part à l'Armée les précisions attendues et par conséquent perdaient pour elle beaucoup de leur intérêt pratique. Fallait-il donner la prééminence aux chars lourds destinés, comme les chars Schneider et Saint-Chamond ou les chars Marck anglais d'autrefois, à venir à bout des redoutables obstacles de la fabrication de campagne, autrement dit aux actions de rupture, ou fallait-il au contraire donner la priorité à l'accompagnement rapide, bref sacrifier la puissance à la vitesse et au rayon d'action? Le commandant de Gaulle soulignait la nécessité d'une gamme variée d'appareils, il ne partageait pas les écoles en présence.

Enfin, fait capital, « Vers l'Armée de métier » n'apportait pas aux professionnels des vues nouvelles sur un problème décisif que, dès cette époque et à notre insu, étudiaient les Allemands : la conjugaison de l'aviation et de l'arme blindée. Sans doute, le commandant de Gaulle indiquait-il que, dans la phase de rupture, le rôle de l'aviation de reconnaissance, protégée par la chasse, demeurait essentiel pour la signalisation des objectifs, le guidage des chars, les observations personnelles du commandement, le camouflage. Dans les « actions indépendantes » le corps de manœuvre devait bénéficier des soutiens de l'aviation de bombardement, mais les effets de cette intervention, malgré l'affirmation que les coups verticaux sont « les plus impressionnants de tous » n'étaient pas jugés décisifs (1). Si le commandant de Gaulle semblait souhaiter qu'une union plus intime puisse exister un jour entre les forces terrestres et les forces aériennes afin de tirer parti de toutes les possibilités du bombardement aérien, il ne s'étendait pas sur les conditions d'établissement de cette union — ce que réalisèrent les Allemands. On sait aujourd'hui que dès 1922 ou 23 nos adversaires, jugeant oiseuses les discussions sans fin sur la qualité dominante à donner au char, avaient décidé d'attribuer la vitesse à l'engin blindé et la puissance au bombardement en piqué au lieu et place de l'artillerie. L'union de ces deux facteurs conçue outre-Rhin apportait la solution du problème dans toutes les éventualités : rupture ou exploitation. Elle s'est trouvée obtenue en accordant en propre aux unités blindées allemandes une aviation habituée à travailler en liaison avec elle, alors que le commandant de Gaulle ne prévoyait dans ses « réserves générales » qu'un régiment d'aviation de reconnaissance et qu'un régiment de chasse. Il n'était pas question d'une formation aérienne capable de réaliser les effets de puissance obtenus par les Stukas ni de parachutage et de troupes aéro-portées. Les lecteurs militaires se fussent passionnés pour son ouvrage s'il avait montré comment conjuguer l'atout aérien (puissance) et l'atout blindé (vitesse).

Dans le mémorandum qu'il adressera au Haut-Commandement le 26 janvier 1940, le colonel de Gaulle semble avoir entrevu l'instrument de guerre nouveau utilisé par l'ennemi (2). Il faudra attendre Sedan pour avoir confirmation de son existence. Quoiqu'il en soit, dès la fin des hostilités une phrase que l'on ne trouvait pas dans l'édition pre-

(1) « Car les effets produits par l'avion de bombardement, si terribles qu'ils puissent être, ont quelque chose de virtuel. L'engin volant ne peut lui-même tirer parti de sa puissance. Certes, les ruines qu'il accumule, la terreur qu'il rend chronique agissent à la longue sur l'ennemi, toutefois, c'est par contre-coup. Comme l'artillerie, dont elle est en somme le prolongement indéfini, l'aviation sait détruire, mais ne contraint, ne conquiert, n'occupe pas. » (*Vers l'Armée de métier*, 1934, page 177).

(2) Les Allemands, écrivait-il, entamèrent le conflit actuel avec « une assez imposante aviation d'attaque et plusieurs Divisions cuirassées dont l'action combinée leur permit de foudroyer en deux

semaines un grand Etat militaire de 35 millions ». A mentionner qu'à cette époque le colonel de Gaulle pensait que « les avions en nombre insuffisant, les chars trop légers » que le Reich était actuellement capable de mettre en ligne ne suffiraient pas à briser la résistance française appuyée aux ouvrages et obstacles de la ligne Maginot.

mière de « Vers l'Armée de métier » consacrait — trop tard hélas! — le rôle éclatant de l'aviation (3). Ainsi « Le fil de l'épée » et « Vers l'Armée de métier » formaient un tout et se complétaient. Toutefois « Vers l'Armée de métier », malgré ses intentions, n'en apparaissait pas moins, de par son inspiration, beaucoup plus comme une véritable chanson de geste qu'un ouvrage de tactique militaire comme le maréchal de Puységur ou le chevalier de Folard en avaient écrit à la fin du XVIII^e siècle. Le mérite de son auteur n'en demeurait pas moins considérable car en ces temps troublés c'était les esprits qu'il fallait frapper.

Le malheur a voulu cependant que le Commandement suprême demeurât sourd aux suggestions qui lui avaient été adressées. La réserve mobile prévue par le général Weygand dès 1935 ne fut jamais constituée. Les grandes unités mécaniques formées à et à mesure des sorties d'usines furent réparties un peu partout dans les Armées. Cette dilution empêchait tout emploi en masse. Quant à celui qui tout prédestinait à prendre en main l'arme blindée il fut relégué dans un secteur passif où il n'y avait point de chars modernes. L'expérience pratique qu'il avait voulu aller quérir depuis 1931 au contact même de ses chars cuirassés fut bel et bien perdue. Le reptil apporté par la « drôle de guerre » ne fut pas utilisé. Le colonel de Gaulle sera tenu à l'écart de la manœuvre Belgique-Hollande qui pouvait revêtir le caractère d'une opération mécanique indépendante. Ainsi y avait-il au-delà des préoccupations stratégiques ou des oppositions d'écoles, dans certaines hautes sphères de l'Armée, un désir bien arrêté de ne pas avoir à manier un engin de guerre aussi délicat et dangereux. Les vues du colonel de Gaulle, exprimées en temps de paix, avaient sans aucun doute mal disposé le Haut-Commandement à recourir à ses lumières. En temps de guerre cet ostracisme demeurait impardonnable quand il s'applique à un homme qui possédait la vertu suprême pour vaincre : la foi.

semaines un grand Etat militaire de 35 millions ». A mentionner qu'à cette époque le colonel de Gaulle pensait que « les avions en nombre insuffisant, les chars trop légers » que le Reich était actuellement capable de mettre en ligne ne suffiraient pas à briser la résistance française appuyée aux ouvrages et obstacles de la ligne Maginot.

(3) Texte de l'édition de 1934 :

« Par ailleurs, les troupes à terre spécialement cuirassées recevront de l'aviation une aide précieuse quant à leur camouflage. Les jumelles épandues du haut des airs... »

Texte nouveau :

« Mais surtout en frappant elle-même à visée directe et profondément, l'aviation devient, par excellence, l'arme dont les effets foudroyants se combinent le mieux avec les vertus de la rupture et de l'exploitation des grandes unités mécaniques. »



DE GAULLE AU MUSÉE GRÉVIN A PARIS

LES APPELS DU GÉNÉRAL DE GAULLE

PREMIER APPEL

Londres, le 18 Juin 1940.

Les chefs qui, depuis de nombreuses années, sont à la tête des armées françaises, ont formé un gouvernement.

Ce gouvernement, alléguant la défaite de nos armées, s'est mis en rapport avec l'ennemi pour cesser le combat.

Certes, nous avons été, nous sommes, submergés par la force mécanique, terrestre et aérienne de l'ennemi.

Infiniment plus que leur nombre, ce sont les chars, les avions, la tactique des Allemands qui nous font reculer. Ce sont les chars, les avions, la tactique des Allemands qui ont surpris nos chefs au point de les amener là où ils sont aujourd'hui.

Mais le dernier mot est-il dit? L'espérance doit-elle disparaître? La défaite est-elle définitive? Non!

Groyez-moi, moi qui vous parle en connaissance de cause et qui vous dis que rien n'est perdu pour la France. Les mêmes moyens que nous ont vaincus peuvent faire venir un jour la victoire.

Car la France n'est pas seule. Elle a un vaste Empire derrière elle. Elle peut faire bloc avec l'Empire britannique qui tient la mer et continue la lutte. Elle peut, comme l'Angleterre, utiliser sans limites l'immense industrie des États-Unis.

Cette guerre n'est pas limitée au territoire malheureux de notre pays. Cette guerre n'est pas tranchée par la bataille de France. Cette guerre est une guerre mondiale. Toutes les fautes, tous les retards, toutes les souffrances, n'empêchent pas qu'il y a dans l'univers tous les moyens nécessaires pour écraser un jour nos ennemis. Foudroyés un jour par la force mécanique, nous pourrions vaincre dans l'avenir par une force mécanique supérieure. Le destin du monde est là.

Moi, Général de Gaulle, actuellement à Londres, j'invite les officiers et les soldats français qui se trouvent en territoire britannique, ou qui viendraient à s'y trouver, avec leurs armes, ou sans leurs armes, j'invite les ingénieurs et les ouvriers spécialistes des industries d'armement qui se trouvent en territoire britannique ou qui viendraient à s'y trouver, à se mettre en rapport avec moi.

Quoi qu'il arrive, la flamme de la résistance ne doit pas s'éteindre et ne s'éteindra pas.

Demain, comme aujourd'hui, je parlerai à la radio de Londres.

L'INTÉRÊT SUPÉRIEUR DE LA PATRIE

Londres, le 22 juin 1940.

Le gouvernement français, après avoir demandé l'Armistice, connaît maintenant les conditions dictées par l'ennemi.

Il résulte de ces conditions que les forces françaises de terre, de mer et de l'air seraient entièrement démobilisées, que nos armées seraient livrées, que le territoire français serait totalement occupé et que le Gouvernement français tomberait sous la dépendance de l'Allemagne et de l'Italie.

On peut donc dire que cet Armistice serait non seulement une capitulation, mais encore un asservissement.

Or beaucoup de Français n'acceptent pas la capitulation ni la servitude, pour des raisons qui s'appellent : l'honneur, le bon sens, l'intérêt supérieur de la Patrie.

Je dis honneur, car la France s'est engagée à ne déposer les armes que d'accord avec ses Alliés. Tant que ses Alliés continuent la guerre, son gouvernement n'a pas le droit de se rendre à l'ennemi. Le gouvernement polonais, le gouvernement norvégien, le gouvernement belge, le gouvernement hollandais, le gouvernement luxembourgeois, quoique chassés de leur territoire, ont compris ainsi leur devoir.

Je dis le bon sens, car il est absurde de considérer la lutte comme perdue. Oui, nous avons subi une grande défaite. Un système militaire mauvais, les fautes commises dans la conduite des opérations, l'esprit d'abandon du gouvernement pendant ces derniers combats, nous ont fait perdre la bataille de France. Mais il nous reste un vaste empire, une flotte intacte, beaucoup d'or. Il nous reste des Alliés dont les ressources sont immenses et qui dominent les mers. Il nous reste les gigantesques possibilités de l'industrie américaine. Les mêmes conditions de la guerre qui nous ont fait battre par 5 000 avions et 6 000 chars peuvent donner demain la victoire par 20 000 chars et 20 000 avions.

Je dis l'intérêt supérieur de la patrie, car cette guerre n'est pas une guerre franco-allemande qu'une bataille puisse décider. Cette guerre est une guerre mondiale. Nul ne peut prévoir si les peuples qui sont neutres aujourd'hui le resteront demain, et si les Alliés de l'Allemagne resteront toujours ses alliés. Si les forces de la liberté triomphaient finalement de celles de la servitude, quel serait le destin d'une France qui se serait soumise à l'ennemi?

L'honneur, le bon sens, l'intérêt de la Patrie commandent à tous les Français libres de continuer le combat, là où ils seront et comme ils pourront.

Il est, par conséquent, nécessaire de grouper partout où cela se peut une force française aussi grande que possible. Tout ce qui peut être réuni, en fait d'éléments militaires français et de capacités françaises de production d'armement, doit être organisé partout où il y en a.

Moi, général de Gaulle, j'entreprends ici, en Angleterre, cette tâche nationale.

J'invite tous les militaires français des armées de terre, de mer et de l'air, j'invite les ingénieurs et les ouvriers français spécialistes de l'armement qui se trouvent en territoire britannique ou qui pourraient y parvenir, à se réunir à moi.

J'invite les chefs et les soldats, les marins, les aviateurs des forces françaises, de terre, de mer, de l'air où ils se trouvent actuellement, à se mettre en rapport avec moi.

J'invite tous les Français qui veulent rester libres à m'écouter et à me suivre.

Vive la France Libre dans l'honneur et dans l'indépendance!

RÉPONSE AU MARÉCHAL PÉTAIN

Londres, le 26 juin 1940.

Monsieur le Maréchal, par les ondes, au-dessus de la mer, c'est un soldat français qui va vous parler.

Hier, j'ai entendu votre voix que je connais bien, et non sans émotion, j'ai écouté ce que vous disiez aux Français pour justifier ce que vous avez fait.

Vous avez d'abord dépeint l'infériorité militaire qui a causé notre défaite. Puis, vous avez dit qu'en présence d'une situation jugée désespérée, vous avez pris le pouvoir pour obtenir des ennemis un armistice honorable.

Vous avez ensuite déclaré que, devant les conditions posées par l'ennemi, il n'y avait pas eu d'autre alternative que de les accepter en restant à Bordeaux ou de les refuser et passer dans l'Empire pour y poursuivre la guerre et que vous avez cru devoir rester à Bordeaux.

Enfin, vous avez reconnu que le sort du peuple français allait être très cruel, mais vous avez convié ce peuple à se relever malgré tout par le travail et la discipline.

Monsieur le Maréchal, dans ces heures de honte et de colère pour la Patrie, il faut qu'une voix vous réponde. Ce soir, cette voix sera la mienne.

En effet, notre infériorité militaire s'est révélée terrible. Mais cette infériorité, à quoi tenait-elle?

Elle tenait à un système militaire mauvais. La France a été foudroyée, non point du tout par le nombre des effectifs allemands, non point du tout par leur courage supérieur, mais uniquement par la force mécanique offensive et manœuvrière de l'ennemi. Cela, tous les combattants le savent. Si la France n'avait pas cette force mécanique, si elle s'était donné une armée purement défensive, une armée de position, à qui la faute, Monsieur le Maréchal?

Vous qui avez présidé à notre organisation militaire après la guerre 1914-1918, vous qui fûtes Généralissime jusqu'en 1932, vous qui fûtes Ministre de la Guerre en 1935, vous qui étiez la plus haute personnalité militaire de notre pays, avez-vous jamais soutenu, demandé, exigé la réforme indispensable à ce système?

Cependant, vous appuyant sur les glorieux services que vous avez rendus pendant l'autre guerre, vous avez revendiqué la responsabilité de demander l'Armistice à l'ennemi.

On vous a fait croire, Monsieur le Maréchal, que cet armistice, demandé à des soldats par le grand soldat que vous êtes, serait honorable pour la France. Je pense que maintenant vous êtes fixé. Cet armistice est déshonorant. Les deux tiers du territoire livrés à l'occupation de l'ennemi, et de quel ennemi! Notre armée tout entière démobilisée. Nos officiers et nos soldats prisonniers maintenus en captivité. Notre flotte, nos avions, nos chars, nos armes, à livrer intacts, pour que l'adversaire puisse s'en servir contre nos propres Alliés. La Patrie, le Gouvernement, vous-même, réduits à la servitude. Ah! pour obtenir et pour accepter un pareil acte d'asservissement, on n'avait pas besoin de vous, monsieur le Maréchal, on n'avait pas besoin du Vainqueur de Verdun.

N'importe qui aurait suffi.

Mais vous avez jugé, dites-vous, que vous pouviez, que vous deviez y souscrire. Vous avez tenu pour absurde toute prolongation de la résistance dans l'Empire. Vous avez considéré comme dérisoire l'effort que fournit et celui que fournira notre Allié, l'Empire bri-

tannique. Vous avez renoncé d'avance aux ressources offertes par l'immense Amérique. Vous avez joué perdu, jeté vos cartes, fait vider vos poches, comme s'il ne nous restait aucun atout. Il y a là l'effet d'une sorte de découragement profond, de scepticisme morose qui aurait été pour beaucoup dans la liquidation des suprêmes résistances de nos forces métropolitaines.

Et c'est du même ton, Monsieur le Maréchal, que vous conviez la France livrée, la France pillée, la France asservie, à reprendre son labeur, à se refaire, à se relever. Mais dans quelle atmosphère, par quels moyens, au nom de quoi, voulez-vous qu'elle se relève sous la botte allemande et l'escarpin italien?

Oui, la France se relèvera. Elle se relèvera dans la liberté. Elle se relèvera dans la victoire. Dans l'Empire, dans le monde, ici même, des forces françaises se forment et s'organisent. *Un jour viendra où nos armes, reforgées au loin, mais bien aiguës, se rejoignant à celles que se feront nos Alliés, et peut-être à d'autres encore, reviendront triomphantes sur le sol national.*

Alors, oui, nous referons la France.

APRÈS MERS-EL-KÉBIR

Londres, le 8 juillet 1940.

DANS la liquidation momentanée de la force française, qui fait suite à la capitulation, un épisode particulièrement cruel a eu lieu le 3 juillet. Je veux parler, on le comprend, de l'affreuse canonade d'Oran.

J'en parlerai nettement, sans détour, car, dans un drame où chaque peuple joue sa vie, il faut que les hommes de cœur aient le courage de voir les choses en face et de les dire avec franchise. Je dirai d'abord ceci : il n'est pas un Français qui n'ait appris avec douleur et avec colère que des navires de la flotte française avaient été coulés par nos Alliés. Cette douleur, cette colère, viennent du plus profond de nous-mêmes.

Il n'y a aucune raison de composer avec elles : quant à moi, je les exprime ouvertement. Aussi, m'adressant aux Anglais, je les invite à nous épargner et à s'épargner eux-mêmes toute représentation de cette odieuse tragédie comme un succès naval direct. Ce serait injuste et déplacé.

Les navires d'Oran étaient, en réalité, hors d'état de se battre. Ils se trouvaient au mouillage, sans aucune possibilité de manœuvre ou de dispersion, avec des chefs et des équipages rongés depuis quinze jours par les pires épreuves morales. Ils ont laissé aux navires anglais les premières salves qui, chacun le sait, sont décisives sur mer à de telles distances. Leur destruction n'est pas le résultat d'un combat glorieux. Voilà ce qu'un soldat français déclare aux Alliés anglais, avec d'autant plus de netteté qu'il éprouve à leur égard plus d'estime en matière navale. Ensuite, m'adressant aux Français, je leur demande de considérer le fond des choses du seul point de vue qui doit finalement compter, c'est-à-dire du point de vue de la victoire et de la délivrance. En vertu d'un engagement déshonorant, le gouvernement qui fut à Bordeaux avait consenti à livrer nos navires à la discrétion de l'ennemi. *Il n'y a pas le moindre doute que, par principe et par nécessité, l'ennemi les aurait employés, soit contre l'Angleterre, soit contre notre propre Empire. Eh bien ! je dis sans ambages qu'il vaud mieux qu'ils aient été détruits.*

J'aime mieux savoir le « Dunkerque », notre beau, notre cher, notre puissant « Dunkerque », échoué devant Mers-el-Kébir, que de le voir un jour, monté par des Allemands, bombarder les ports anglais, ou bien Alger, Casablanca, Dakar.

En amenant cette canonade fratricide, puis en cherchant à détourner sur des Alliés trahis l'irritation de Français, le gouvernement qui fut à Bordeaux est dans son rôle, dans son rôle de servitude.

En exploitant l'événement pour exciter l'un contre l'autre le peuple

anglais et le peuple français, l'ennemi est dans son rôle, dans son rôle de conquérant.

En tenant le drame pour ce qu'il est, je veux dire pour déplorable et détestable, mais en empêchant qu'il ait pour conséquence l'opposition morale des Anglais et des Français, tous les hommes clairvoyants des deux peuples sont dans leur rôle, dans leur rôle de patriotes.

Les Anglais qui réfléchissent ne peuvent ignorer qu'il n'y aurait pour eux aucune victoire possible, si jamais l'âme de la France passait à l'ennemi.

Les Français dignes de ce nom ne peuvent méconnaître que la défaite anglaise scellerait pour toujours leur asservissement.

Quoi qu'il arrive, même si l'un des deux est pour un temps tombé sous le joug de l'ennemi commun, nos deux peuples, nos deux grands peuples, demeurent liés l'un à l'autre. Ils succomberont tous les deux ou bien ils gagneront ensemble.

Quant à ceux des Français qui demeurent encore libres d'agir suivant l'honneur et l'intérêt de la France, je déclare en leur nom qu'ils ont, une fois pour toutes, pris leur dure résolution.

Ils ont pris, une fois pour toutes, la résolution de combattre.

CE SOIR, VEILLE du 14 Juillet

Londres, le 13 juillet 1940.

POUR l'instant, il s'agit de faire tout le possible, activement ou passivement, pour que l'ennemi soit battu. Qu'il le soit et nous renaîtrons, qu'il ne le soit pas et chaque jour il nous brisera, croire que puisse être et demeurer la France sous la botte d'Hitler et le sabot de Mussolini, c'est de la sénilité ou bien de la trahison.

Et c'est encore de la sénilité ou bien de la trahison que de prétendre que la guerre est une entreprise désespérée. Ceux qui le disent à la France, à supposer qu'ils le disent de bonne foi, prouvent qu'ils n'ont rien compris au monde tel qu'il est.

Eh bien ! Puisque ceux qui avaient le devoir de manier l'épée de la France l'ont laissé tomber brisée, moi, j'ai ramassé le tronçon du glaive. Je suis en mesure d'annoncer qu'il existe déjà sous mes ordres une force militaire appréciable, capable de combattre à tout instant sur terre, dans les airs et sur mer. J'ajoute que cette force augmente tous les jours et je veux que l'on sache de quelle magnifique qualité est la jeunesse française qui accourt s'y engager. Il n'y a pas à douter une seconde que cette force ira en croissant au fur et à mesure de la guerre. Français, sachez-le, vous avez encore une armée de combat.

Si donc le 14 juillet 1940 est un jour de deuil pour la Patrie, ce doit être en même temps une journée de sourde espérance. *Oui, la victoire sera remportée. Et elle le sera, j'en réponds, avec le concours des armes de la France.*

Le Maréchal PÉTAIN à PARIS

Londres, le 16 août 1940.

LE Maréchal Pétain porte la terrible responsabilité d'avoir sollicité et accepté les abominables armistices. Il a donné des excuses à cette capitulation. Le Maréchal Pétain et sa suite ont argué d'abord d'une soi-disant culpabilité de la France. D'après eux, les malheurs qui accablent le peuple français, il les aurait mérités.

Tant pis pour lui s'il doit à présent supporter le châtiement. Le Maréchal Pétain et sa suite ont également prétendu que, tout étant perdu, la reddition pure et simple était une nécessité. Enfin, le Maréchal Pétain et sa suite ont répandu l'illusion que, grâce à eux, la France allait renaître.

A présent, les excuses invoquées par le Maréchal Pétain apparaissent pour ce qu'elles valent, c'est-à-dire pour rien.



PREMIÈRE PRISE D'ARMES A LONDRES



LE GÉNÉRAL, A LONDRES, ÉCOUTANT MADAME DE GAULLE JOUER DU PIANO

A LONDRES ENTRE CHURCHILL ET DE GAULLE

PAR JACQUES DUCHESNE

En septembre 1939, j'étais mobilisé dans l'Infanterie coloniale; je rejoignais à Dreux le régiment que j'avais quitté en 1919, celui avec lequel j'avais occupé Sofia, après avoir été envoyé en renfort urgent contre les « rouges », en Bessarabie. Auparavant j'avais fait campagne en France, dans les chasseurs alpins; j'étais monté au front pour la première fois au Chemin des Dames au printemps de 1917.

A la fin de mai 1940, officier de liaison auprès de l'Armée britannique, je faisais la traversée de Dunkerque-Douvres, par le dernier bateau qui partit du port de Dunkerque en flammes. J'avais participé à la « drôle de guerre », dans des cantonnements du Nord et du Pas-de-Calais, où j'avais pu constater, au cours de multiples conversations, combien mes compatriotes, soldats et civils, étaient travaillés par deux propagandes démoralisatrices : la communisme pacifiste et le fascisme post-munichois dont la formule de guerre était : « *Mieux vaut Hitler que Staline.* »

Ces faits, trop brièvement rapportés, sont essentiels à la compréhension de ce qui va suivre.

J'ajoute que, pendant la retraite en mai 1940, alors que nous tournions en rond pour nous trouver finalement enfermés dans le camp retranché de Dunkerque, je m'étais, comme tout le monde, trouvé exposé sans défense à d'implacables bombardements. J'avais été le témoin de la surprise, du désarroi et des souffrances des troupes et des civils français sous la mitraille des nazis triomphants. J'avais recueilli des preuves nombreuses d'une trahison organisée qui révélait à l'ennemi, avec une régularité et une efficacité désespérantes, tous les mouvements de nos troupes et de nos états-majors. Pas de doute, nous étions « vendus ».

Le lundi 17 juin 1940 j'attendais à Tidworth, au nord de Southampton, le moment de me rembarquer pour la France : c'est là, dans un mess franco-britannique, que j'entendis Pétain demander la conclusion d'un armistice « *entre soldats*

dans l'honneur ». En face de moi, dans un fauteuil, un capitaine de vaisseau français sanglotait. Un jeune capitaine de tirailleurs, qui s'était échappé de France sur un bateau de pêche, me racontait d'un air forcené comment devant ses hommes il avait accusé de lâcheté un général français qui lui donnait pour la dixième fois un ordre de retraite. A la fin du discours de Pétain, je sentais monter en moi une révolte et une incrédulité : cette voix brisée, conseillant l'abandon, traduisait certes la fatigue et le désarroi des Français, surpris par la catastrophe; mais elle leur faisait en même temps tomber les armes des mains, les incitant à croire à la possibilité d'un accord « dans l'honneur » avec l'envahisseur nazi : elle me semblait exploiter une faiblesse pour accréditer un mensonge.

Huit jours plus tard, ce refus de l'armistice « dans l'honneur » me poussait, sitôt après ma démobilisation par les autorités françaises, à m'engager... dans l'armée britannique.

Pourquoi pas dans l'embryon d'armée française qui se constituait à l'appel du 18 juin ?

J'avais écouté de Gaulle parler à la radio, non pas le 18 juin, mais le 22 juin. J'étais alors à Weymouth, j'y commandais un petit détachement français, chargé de contrôler l'entrée en Angleterre des nombreux réfugiés qui arrivaient de Bretagne et de Normandie : là aussi il fallait se défendre contre l'infiltration des espions. C'est à l'hôtel Oxford au bout de la jetée, dans le modeste salon du lieu, que pour la première fois j'entendis parler celui qui allait devenir le Chef des Français libres : pas un mot à reprendre à un discours qui opposait l'esprit de résistance à celui d'abandon, qui justifiait l'espoir et condamnait l'humiliante résignation, bien plus, qui faisait appel à la fierté de la nation et rejetait les délectations bien pensantes de la défaite. Mais derrière les paroles, la voix, l'intonation, le rythme, jetaient l'alarme sur le caractère de l'homme; certes il y avait là une person-

nalité, mais comme elle tenait à s'affirmer : au souvenir de la voix brisée du vieillard, venait se substituer la présence reconfortante d'un sauveur, au maréchal qui faisait à la France le don de sa personne affaiblie, le général commandant de chars, avec son énergie et hélas ! pour autant qu'on pouvait le deviner, son orgueil et peut-être son arrogance. C'est après une courte visite au quartier général des F. F. L. que je me décidai pour l'armée britannique : avec les Anglais que je connaissais déjà, je me battrais pour la libération de la France, sans croix de Lorraine et sans francisque.

Le sort me mobilisa à la B. B. C. où je devins le chef d'une équipe de Français, tous plus jeunes que moi, artistes, journalistes, écrivains, acteurs. Jusqu'au milieu de 41, avec mes camarades, qui ne pensaient qu'au service de la France, où nous avions laissé les nôtres, nous pûmes travailler dans l'unité. Mais dès octobre 1940 cependant, les germes de nos divisions à venir commençaient à agir.

D'abord à cause de notre position : composée de Français, notre équipe était sous l'autorité anglaise ; les directives de notre action à la radio étaient discutées dans des conseils où les Anglais se trouvaient naturellement en majorité. Tous résistants, décidés à soutenir de Gaulle — drapeau de la Résistance — certains d'entre nous étaient inscrits à la France libre ; d'autres ne l'étaient pas ; immanquablement le patriotisme exaspéré des émigrés que nous étions allait se heurter à la calme résolution des Anglais, prêts à employer toutes sortes de moyens pour vaincre ; et d'autre part la France libre elle-même, créée à l'origine pour la lutte contre l'invasisseur, allait devoir employer des armes politiques dans une guerre politique au premier chef : sur le choix des armes, Anglais et Français différaient et les Français différaient entre eux — au sein de la France libre comme au dehors.

Le Général de Gaulle, au cours des cinq minutes qui, chaque soir, lui appartenaient en propre sur les ondes de la B. B. C., s'engagea dès l'abord dans une série d'émissions violentes dirigées contre Pétain « le Père la Défaite » — sur le thème nous étions tous d'accord — sur l'opportunité ou l'habileté de telles émissions, nous avions des vues divergentes : les nouvelles de France nous montraient la France, après le coup de massue de la défaite et de l'armistice, comme ayant, dans sa grande majorité, placé sa confiance en Pétain. J'étais donc d'avis que nous devions avant tout comprendre l'état d'esprit des Français de France et agir à leur égard avec la plus grande sympathie, jusqu'au moment où Pétain, par ses propos ou sa politique, nous donnerait lui-même l'occasion d'attaques nettes et naturellement violentes : la poignée de main de Montoire, par exemple, et les déclarations qui l'accompagnèrent devaient, à mon avis, être pour nous le signal d'un premier appel à la révolte du sentiment national.

Représentez-vous l'atmosphère où, sous les bombardements, vivaient les Français de Londres. Constamment tendus vers la patrie, dont ils essayaient de déchiffrer la vraie figure, maintenant lointaine et masquée ; vivant sur leurs nerfs et se croyant sans cesse manœuvrés par les Anglais, par leurs autres alliés ou par ceux des Français qui ne partageaient pas complètement leurs idées. Il était dans l'essence du « Gaullisme » naissant de provoquer le fanatisme le plus extrême.

A ce fanatisme, qui brimait la liberté de pensée, si explicable qu'il fût à un moment où les volontés devaient se tremper en vue de l'action, je m'opposais aussi naturellement que je m'étais opposé au mensonge de « l'armistice dans l'honneur » ou à celui de la collaboration. Je pensais qu'il nous appartenait, à nous, qui, partageant le sort des Anglais, bénéficiions d'une enviable tranquillité d'esprit, de ne pas tenir un seul propos susceptible d'envenimer les divisions entre Français au-delà de ce que la lutte exigeait. Je voulais m'adresser à la raison des Français plus qu'à leurs passions. Par-dessus tout, nous devions progressivement détruire les mensonges obligatoires ou volontaires de Vichy enchaînés, en convainquant les Français de la pureté et de la simplicité de nos intentions : nous devions toujours dire la vérité, démentir cette vérité de l'écheveau des propagandes militaires ou politiques. La liberté dont nous jouissions devait nous donner les moyens de cette vérité.

Le but premier était simple, c'était la libération des corps par les armes. Le but second et combien plus complexe, c'était l'assainissement des esprits : nous devions, pour le moment, combattre le fascisme et le nazisme, défendre une politique républicaine et démocratique contre le paternalisme pétainiste qui s'affublait du nom de « révolution nationale ».

De Gaulle était certainement l'homme à poursuivre le but premier ; était-il l'homme du but second ?

La confiance que nous plaçons dans le soldat, sans aucune arrière-pensée, pouvions-nous l'éprouver à l'égard du politique ?

À la suite des émissions de de Gaulle contre Pétain « Père la Défaite », les directives anglaises nous interdirent toute attaque personnelle à l'égard du maréchal. Cette directive, justifiée à mon avis, mais difficile à interpréter, fut maintenue jusqu'en 1942. Elle souleva dans mon équipe des réactions d'autant plus violentes qu'elle s'accompagna de divers incidents propres à faire douter mes camarades de la sincérité anglaise.

Avant la fin de 1940, je reçus un coup de téléphone de M. Pierre Dupuy, qui, en sa qualité de ministre canadien auprès du gouvernement de Vichy, était autorisé à se rendre en France, bien qu'il séjournât la plupart du temps à Londres où le retenaient d'autres fonctions officielles. Je ne connaissais pas M. Pierre Dupuy : il eut l'extrême gentillesse de me proposer d'obtenir en France des nouvelles de ma famille réfugiée dans l'Indre et d'emporter à son adresse des lettres de moi. Je crois me rappeler que Pierre Dupuy put accomplir deux fois le voyage de Vichy — à ses risques et périls — et les périls allaient en grandissant. Ces voyages furent dénoncés par la France libre : Winston Churchill fut accusé de double jeu ; il se serait servi de Pierre Dupuy comme d'un émissaire pour établir avec Pétain des relations secrètes, à l'insu de la France libre. Je tâchai de représenter à mes camarades que, s'il en était ainsi, il pouvait y avoir un grand intérêt à ce que Churchill agit sur Vichy, dans le temps même où il aidait si puissamment à dresser les forces de la France Libre à l'extérieur.

Lorsque, le soir du 23 octobre 1940, Churchill adressa, dans les français qui lui est propre, son fameux discours à la France, j'avais eu l'honneur de traduire son discours ; j'avais donc passé avec lui la majeure partie de l'après-midi et le début de la soirée. Au cours du déjeuner, dans le sous-sol de Downing Street, alors que nous travaillions sous un des rares bombardements de jour que Londres ait subi à ce moment-là, Churchill me dit tout à coup à mi-voix : « Je n'ai pas mentionné de Gaulle dans mon discours. Je veux que ma voix soit celle de l'Angleterre qui s'adresse à la nation française dans sa totalité. Croyez-vous que j'aie raison ? » Je réfléchis, et pensant à l'état de la France à ce moment-là, je murmurai : « Je crois que vous avez raison. »

Cette réaction, dont je ne fis pas mystère à mes intimes, me fut vivement reprochée par quelques-uns. La moindre



LA CHAMBRE DU MÉNAGE DE GAULLE
AU « RUBENS-HOTEL »

tiédeur à l'égard de de Gaulle, le moindre doute exprimé sur son caractère, sur ses tendances, sur sa conduite à l'intérieur de son état-major, étaient alors considérés comme une trahison. Or, renseigné comme je l'étais par les uns et par les autres, j'avais des doutes, des doutes auxquels il me paraissait légitime — je devais dire obligatoire — de donner sinon la plus grande publicité (je ne parlais à personne, en dehors de mon groupe français) — du moins la plus grande importance au-dedans de moi-même.

Ces doutes, nés de ma première impression à Weymouth, dressaient déjà devant moi le dilemme où j'allais me trouver jusqu'en 1943 : allions-nous, en représentant aux yeux des Français le Général de Gaulle comme le nécessaire libérateur de la France, porter notre pays, et en particulier les résistants actifs, à transformer ce qui allait bientôt s'appeler le « gaullisme » en un mythe quasi religieux ? De Gaulle allait-il devenir le « Sauveur » de la France au lendemain de sa libération ? Quel avenir préparions-nous à notre pays ? Quelles déceptions aux résistants authentiques ?

La nécessité où j'étais, que j'invitais des amis de confiance à ressentir, la nécessité de porter sur de Gaulle un jugement de valeur, m'incitait à la justice à l'égard de Pétain.

Je n'acceptais pas facilement à ce moment-là, en 1940 — je me forçai ensuite en 1941 et jusqu'à l'automne de 1942 à m'empêcher d'admettre — ce qu'on appelait communément « la trahison » de Pétain. Du moins, je voulais, avec chacun de mes interlocuteurs, définir le mot *trahison*. Qu'entendez-vous par là, disais-je ? Que le maréchal ait profité des divisions du pays — de ses préjugés réactionnaires — de son hostilité au front populaire — de sa crainte du communisme — pour favoriser l'entrée des Allemands en France et se faire l'allié volontaire du nazisme avec la secrète pensée de s'allier ensuite au nazisme victorieux contre le communisme menaçant ?

Un diplomate français, retour d'Espagne où, à l'Ambassade de Madrid, il avait vu Pétain à l'œuvre, m'affirma qu'il avait les preuves d'une trahison de cette nature. Mais jamais il ne m'en donna communication.

Pour moi, Pétain avait les responsabilités les plus graves dans l'impréparation de la France à la guerre. Devant la défaite, il avait suivi l'impulsion de sa faiblesse, de ses préjugés, en particulier de ses préjugés anti-anglais. Il avait eu le tort de ne pas croire que la guerre put continuer hors de France et se baser sur la force anglo-saxonne. Il cherchait donc à s'entendre avec l'occupant, pour protéger les Français du dedans. Il suivait la pente de son « humanité » ; celle-là même dont j'avais été témoin au Chemin des Dames, lorsque, devant mon bataillon de chasseurs — rassemblé en carré — Pétain avait prononcé la sentence qui condamnait trois de mes compagnons d'armes à mort et une cinquantaine d'autres à des peines variées ; puis, le Général Pétain s'était adressé à nous, qui allions monter en ligne, pour nous promettre qu'après l'attaque, nous partirions au repos et que le ravitaillement serait amélioré. Les condamnés avaient défilé devant le front du bataillon. C'était au lendemain des fameuses révoltes de 1917. J'avais alors vingt ans. Mon père s'était battu l'année précédente pendant trois mois à Verdun, d'où Pétain revenait : Pétain m'avait fait grande impression. Ces souvenirs-là luttaient en moi avec ceux de la récente invasion de la France. Le maréchal, devenu collaborateur des Allemands, c'était un fait contre lequel il fallait maintenant se dresser. Mais accuser Pétain de trahison volontaire et calculée ? Les Français n'y croyaient pas. Et pourquoi alors de Gaulle avait-il dédié un de ses livres à son ancien chef, pourquoi son fils s'appelait-il Philippe ? Avait-il si mal placé sa confiance, lui qui connaissait le milieu militaire ? Autant je me sentais en communion avec les Français de France lorsque nous attaquions Laval ou Darlan, autant je croyais que nous devions limiter la violence de nos commentaires aux propos ou aux actes de Pétain qui défiguraient la France, portaient atteinte à son intégrité ou compromettaient ses chances en vue du règlement final.

En vérité, de Gaulle était pour moi l'homme qui avait voulu, avant la guerre, doter la France des armes capables de faire obstacle à l'offensive allemande ; qui, dans le combat, avait su employer ces armes pour tenir en échec la force



CHURCHILL ENTRE LE GÉNÉRAL SIKORSKI COMMANDANT LES FORCES POLONAISES ET LE GÉNÉRAL DE GAULLE

ennemie et qui — battu comme nous tous — s'était trouvé, légitimement, en mesure de brandir à nouveau le drapeau humilié. Sa force était d'origine militaire. Quel autre grand Français allait venir le rejoindre qui, lui, représenterait l'autorité politique ?

En 1941, après que ses services eurent vainement tenté de faire supprimer l'équipe française de la B. B. C., de Gaulle me fit l'honneur de m'inviter à dîner. Il me reçut fort simplement, hors la présence d'un officier d'ordonnance, dans l'hôtel — le Connaught Hotel — où il vivait avec sa famille. Avant le dîner, alors que nous buvions un verre de sherry « à l'anglaise », il me dit : « *Les Anglais et tous les gouvernements alliés me disent que la radio française est la meilleure de toutes. Duchesne, nous pouvez être fier.* » Je fus touché par ce compliment — et aussi par l'attitude de Mme de Gaulle qui, tous les jeudis, écoutait les programmes que nous adressions aux enfants de France. Après le dîner, le Général me donna une autre preuve de confiance : il me raconta par le menu, comme il fit à Jean Oberlé, son odyssée à travers la France, toutes les péripéties de la défaite qu'il avait connues avant de rejoindre l'Angleterre. Mme de Gaulle nous avait quittés de bonne heure. J'étais resté seul jusqu'à onze heures du soir avec celui que j'admirais et que je respectais parce qu'il était le symbole d'une résistance française qui aurait certainement existé sans lui mais qui, sans lui, ne pouvait pas avoir sa pleine efficacité. Ce contact personnel avec de Gaulle apaisa mes inquiétudes, momentanément.

En 1941, un peu plus tard, au moment de l'entrée en guerre de la Russie attaquée par Hitler, je reçus, vers cinq heures du soir, le texte du discours que de Gaulle devait adresser aux Français le soir même. J'y lus, entre autres lignes qui m'étonnèrent, le texte suivant : « *La France nouvelle lèvera son sort à celui de la Russie nouvelle.* » Je ne pouvais pas en croire

mes yeux. Je réunis aussitôt mes amis. Malgré la diversité des réactions premières, l'opinion du groupe se formula bientôt : si j'objectais à tel ou tel passage du discours, il était de mon devoir d'aller le dire au Général. Une demi-heure plus tard, j'arrivai à Carlton Gardens où se trouvait l'état-major. Je fus aussitôt introduit dans le bureau du Général qui me dit d'un ton goguenard : « Duchesne, il paraît que vous objectez à certaines phrases de mon discours. Lesquelles ? » Je dus faire effort pour rassembler mes esprits et mon courage, car en semblable circonstance, je suis timide jusqu'au balbutiement. J'obtins trois changements au texte original. J'aurais voulu en obtenir davantage. La phrase : « La France nouvelle liera son sort à celui de la Russie nouvelle » fut modifiée de telle sorte qu'elle est méconnaissable dans le texte officiel des discours de de Gaulle qui est aujourd'hui en circulation. Je sortis de chez de Gaulle heureux et consterné : j'avais, à mon avis, contribué à l'unité française, en évitant une division de l'opinion, au moment où la guerre s'engageait entre les deux puissances qui jusque-là avaient maintenu une entente scandaleuse. Mais pourquoi avais-je pu si facilement convaincre le Général ? Comment avait-il pu laisser passer le texte original ? Était-ce à moi de lui dire que la France ne pouvait « lier son sort » à celui d'aucune autre puissance ? Et je jure bien que je ne cherchais nullement à mettre en garde le Général contre une entente possible avec la Russie soviétique, dont je me rendais compte, dès ce moment, que la faculté de résistance, sinon la victoire, était inséparable du succès de nos armées.

En 1942, vers le mois de septembre, je sollicitai une entrevue du Général de Gaulle. Je voulais me plaindre de l'organisation des services d'information de la France Libre, qui, à mon gré, nous négligeaient. C'était au moment où les Anglais voulaient organiser des élections en Syrie et tardaient à nous rendre notre liberté d'action à Madagascar. « Ces Anglais, me dit de Gaulle, sont les êtres les plus extraordinaires que j'aie jamais vus. Au moment où on a toutes les raisons de leur prêter les plus noirs desseins, ils se conduisent avec une parfaite correction : il paraît, je l'ai appris aujourd'hui, que tout va rentrer dans l'ordre à Madagascar. » Je restai muet : ce que je voulais, c'était obtenir des documents pour mon service. « Ils préparent, poursuit de Gaulle, une opération en Afrique du Nord et ils veulent nous tenir à l'écart. Ils seront reçus à coups de fusil et rejetés à la mer. » Il est parfaitement vrai que les Anglo-Américains préparaient alors la libération de l'Afrique du Nord, sans consulter les services gaullistes, tout en utilisant sur place les résistants de toutes nuances. On comprend, dans une grande mesure, le ressentiment de de Gaulle. Mais je repris la conversation, en rappelant au général le but de ma visite : il prit quelques notes au crayon rouge, puis tout à coup se porta en arrière dans son fauteuil, en rejetant son crayon sur le papier en face de lui : « Duchesne, je vais vous dire une chose importante. Ce n'est plus de Gaulle qui vous parle. Duchesne, toute la France est gaulliste ; c'est un phénomène qui me dépasse infiniment. Léon Blum est gaulliste, Edouard Herriot est gaulliste, et je pourrais vous citer bien d'autres noms. Duchesne, je vous le dis : pour parler à la France, il n'est plus besoin de documents. Rien de valable ne peut plus être dit à ce pays qui est le nôtre, si ce n'est par un gaulliste. » Je pris congé le plus rapidement possible. Je savais, sans aller plus loin, que Léon Blum et Edouard Herriot étaient aussi gaullistes que moi, sans plus ni moins : de Gaulle était pour eux le libérateur de la France et le chef de la résistance. C'est ce qu'il était pour moi.

En novembre 1942, le mythe Pétain était définitivement abandonné et toutes consignes de modération à son égard levées. Le Maréchal n'était pas sorti de France : prisonnier des Allemands, il devait s'enfuir dans les fourgons de l'envahisseur en fuite. Le mythe de Gaulle grandissait — sur le plan militaire tout naturellement — mais sur le plan politique la France Libre en Afrique du Nord, allait se constituer en gouvernement de Libération.

Le jour de l'occupation de la France entière par les Allemands, dans l'après-midi, le Général de Gaulle tenait une grande réunion au Albert Hall, à Londres — devant quelques milliers d'auditeurs, dont la plupart étaient anglais. Le Général Giraud avait lancé son appel à la résistance, du rocher de

Gibraltar. Le Général de Gaulle commença son discours et le poursuivit sans mentionner le nom de Giraud ni l'occupation de la France entière jusqu'au moment où en face de moi, dans une loge, un général français très âgé, en grand uniforme, se leva pour dire : « Mon Général, aujourd'hui le Général Giraud... » Il n'eut guère le temps d'en dire plus. Devant les Anglais stupéfaits, deux jeunes hommes, que je reconnus pour des membres de mon équipe, ceinturèrent le vieux général, en le prenant par derrière, et le sortirent de sa loge. Le Général de Gaulle reprit alors le fil de son discours qui se termina en un vibrant hommage aux groupes de résistants affiliés à la France Libre.

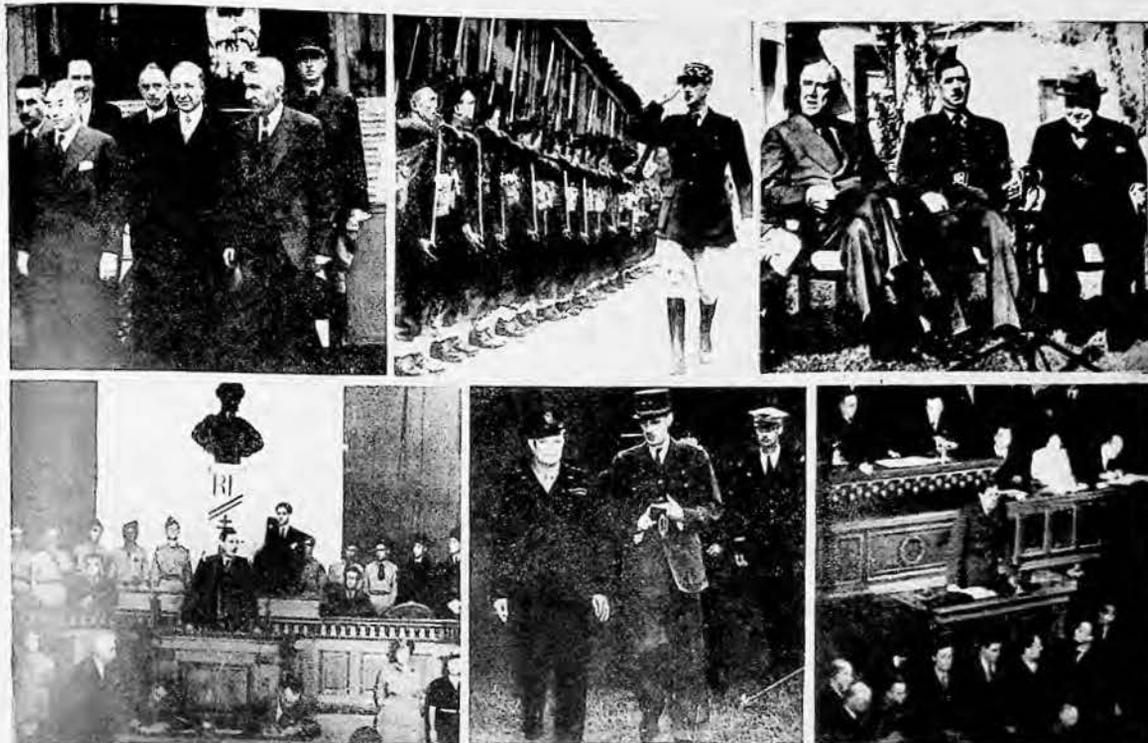
Je devais le lendemain déjeuner à la table du général qui, devant M. Félix Gouin et M. Gaston Palewski, s'occupait d'organiser le gouvernement de la France en Afrique et me reprochait vivement d'avoir la veille au soir, après la séance du Albert Hall, lancé un appel à l'union entre giraudistes et gaullistes qui travaillaient ensemble à la libération. La connaissance du Général Giraud, que je fis quelques mois plus tard et qui me permit de porter un jugement sur ce brave soldat, égaré dans la politique, n'aurait rien changé à mon appel.

C'est dans le même esprit que j'ai écrit cet article. J'ai cherché à éviter d'accentuer nos divisions — j'ai dit ce que j'ai vu et senti — la France, soumise un temps au pouvoir d'un maréchal de France, à la trahison duquel je ne crois aujourd'hui ni plus ni moins qu'hier, a su, jusqu'à présent, échapper au pouvoir d'un général qui s'est acquis un titre de gloire impérissable : celui de libérateur de la Patrie.

JACQUES DUCHESNE.



CHEZ MADAME TUSSAUD, LE FAMEUX MUSÉE LONDONNIEN DE FIGURES DE CIRE, LE GÉNÉRAL DE GAULLE, FACE AU PRÉSIDENT AURIOL (À GAUCHE LE NÉGUS, À DROITE UN GÉNÉRAL JAPONAIS).



DE GAULLE : I. EN JUIN 1940 SOUS-SECRÉTAIRE D'ÉTAT A LA GUERRE. — II. A LONDRES, PASSE EN REVUE LES FORCES FRANÇAISES LIBRES. — III. A CASABLANCA, LORS DE L'ENTREVUE CHURCHILL-ROOSEVELT. — IV. A L'ASSEMBLÉE CONSULTATIVE D'ALGER. — V. AVEC EISENHOWER APRÈS LE DEBARQUEMENT. — VI. A LA CONSTITUANTE, A PARIS.

L'ASCENSION AU POUVOIR DU GÉNÉRAL DE GAULLE

PAR LOUIS ROUGIER

A LA Commission d'enquête sur les événements de 1933 à 1945, qui lui demandait d'apporter « une clarté décisive » sur certains points « historiques », le général de Gaulle répondit : « L'Histoire se compose de jugements établis sur les faits... mais les jugements que la Commission pourrait porter à ce sujet, tout comme ceux que je porte moi-même, ne sauraient être ceux de l'Histoire. Nul ne peut être à la fois juge et partie. Je suis évidemment partie. La Commission l'est également, puisqu'elle se compose d'hommes qui y sont délégués par les partis politiques. Dans ces conditions, les travaux de la commission aboutissent forcément à un débat, non point historique, mais politique... En ce qui me concerne, je tiens pour nécessaire de ne pas y prendre part. »

Le déclinatoire du général est parfaitement motivé. De Gaulle n'entend pas s'associer à une œuvre de partisanerie. Il laisse à l'histoire le soin de le juger, avec le recul du temps qui permet de confronter les documents et de peser les conséquences. Une esquisse de son évolution politique peut, néanmoins, être tentée, en se référant à ses propres discours, interprétés à la lumière des témoins directs de son action. Grâce à eux, on est amené à distinguer, au cours de son ascension au pouvoir, plusieurs étapes qui le font passer du rôle d'un simple général français qui rassemble autour de lui les troupes du glaive à celui de leader d'une révolution insurrec-

tionnelle faite au bénéfice de ceux dont, pour arriver, il est devenu l'otage.

Le passage du Rubicon

RENTRÉ d'Angleterre le 16 juin au soir à Bordeaux, après s'être entendu confirmé par le colonel B..., envoyé en informateur, qu'il ne fait pas partie de la nouvelle combinaison ministérielle, de Gaulle entre en conversation avec l'ambassadeur Campbell et le général Spears, délégué de l'Intelligence Service en France. S'étant assuré qu'il aurait la solde de général anglais, que sa famille serait transférée en Grande-Bretagne et que, en cas de victoire allemande, il obtiendrait la citoyenneté britannique, il se laisse enlever le 17 en avion à Londres, où il voit Churchill dans la même journée et entend Pétain annoncer à la radio qu'il va solliciter un armistice « entre soldats ».

Le 18, il rédige un appel aux Français, qu'il lance à la B. B. C. à 18 heures. Ce n'est pas la proclamation à tous les Français, affichée en août sur les murs de Londres et antidatée pour raison de propagande au 18 juin : c'est l'invitation adressée « à tous les officiers ou soldats français qui se trouvent en territoire britannique, ou qui viendraient à s'y trouver », ainsi qu'aux ingénieurs et aux ouvriers spécialistes de se mettre en rapport avec lui pour maintenir la flamme de la résistance française. Ce n'est pas encore un appel à la dissidence. Le lendemain, il hausse le ton. Un leitmotiv apparaît,



A TOUS LES FRANÇAIS

*La France a perdu une bataille!
Mais la France n'a pas perdu la guerre!*

Des gouvernants de rencontre ont pu capituler, cedant a la panique, oubliant l'honneur, livrant le pays a la servitude. Cependant, rien n'est perdu!

Rien n'est perdu, parce que cette guerre est une guerre mondiale. Dans l'univers libre, des forces immenses n'ont pas encore donne. Un jour, ces forces ecraseront l'ennemi. Il faut que la France, ce jour-la, soit presente a la victoire. Alors, elle retrouvera sa liberte et sa grandeur. Tel est mon but, mon seul but!

Voila pourquoi je convie tous les Francais, ou qu'ils se trouvent, a s'unir a moi dans l'action, dans le sacrifice et dans l'esperance.

Notre patrie est en peril de mort.
Luttons tous pour la sauver!

VIVE LA FRANCE !



GÉNÉRAL DE GAULLE

QUARTIER GÉNÉRAL
(CARLTON GARDENS,
LONDON, I.W.I.



A TOUS LES FRANÇAIS

*La France a perdu une bataille!
Mais la France n'a pas perdu la guerre!*

Des gouvernants de rencontre ont pu capituler, cedant a la panique, oubliant l'honneur, livrant le pays a la servitude. Cependant, rien n'est perdu!

Rien n'est perdu, parce que cette guerre est une guerre mondiale. Dans l'univers libre, des forces immenses n'ont pas encore donne. Un jour, ces forces ecraseront l'ennemi. Il faut que la France, ce jour-la, soit presente a la victoire. Alors, elle retrouvera sa liberte et sa grandeur. Tel est mon but, mon seul but!

Voila pourquoi je convie tous les Francais, ou qu'ils se trouvent, a s'unir a moi dans l'action, dans le sacrifice et dans l'esperance.

Notre patrie est en peril de mort.
Luttons tous pour la sauver!

VIVE LA FRANCE !

GÉNÉRAL DE GAULLE

18 Juin 1940

QUARTIER GÉNÉRAL
(CARLTON GARDENS,
LONDON, I.W.I.

LE MANIFESTE « DU 18 JUIN »

Tel qu'il vit le jour sur les murs d'Angleterre au mois d'août 1940.

Tel qu'on le présente dans les manuels scolaires en France depuis la "libération".

(Reproduit d'après le livre de L. D. Girard : *L'Appel de l'île d'Yeu*).

qui sera souvent repris dans les discours du Premier britannique à savoir qu'après la chute du ministère Reynaud, « les formes ordinaires du pouvoir » ont disparu en France. C'est l'amorce de la thèse de l'inconstitutionnalité de « l'autorité de fait dite gouvernement de l'État français » qui n'est encore que le gouvernement du maréchal Pétain, appelé par le Président Lebrun, suivant la procédure la plus régulière, à constituer un ministère, sur la recommandation de Paul Reynaud.

Du 19 au 22, le général se tait. Il traverse une pénible crise de conscience : le nouveau ministre de la Guerre, Colson, lui a signifié, par l'entremise de notre attaché militaire à Londres, l'ordre « de rentrer sans délai ». L'attaché télégraphié le 20 juin à 6 h. 30 que l'ordre a touché le général, et le même jour, à 20 h. 6, que « le général de Gaulle est prêt à exécuter l'ordre de rentrer transmis par télégramme », mais que la mission ne disposant d'aucun avion, « le général de Gaulle va demander un avion anglais à titre personnel ». Cet avion, Winston Churchill, qui tient son homme, n'est guère disposé à le lui fournir. Mais, demeurer à Londres contre l'ordre reçu, alors que la bataille de France se poursuit, c'est faire acte de désertion. Ne le voyant pas rentrer, le ministre de la Guerre, par décision du 22 juin 1940, annule sa nomination au grade temporaire de général et se contente de le mettre « par mesure de discipline » à la retraite.

De Gaulle franchira-t-il le Rubicon? Il s'y décide seulement le 22 juin, lorsqu'il apprend les conditions de l'armistice franco-allemand. Cet armistice, « l'honneur, le bon sens, l'intérêt de la Patrie » commandent à tous les Français de ne pas l'accepter. Ce n'est plus seulement aux militaires et aux spécialistes en territoire britannique qu'il s'adresse, c'est désormais à tous les chefs et soldats « où qu'ils se trouvent ».

C'est tous les Français qu'il invite à l'écouter et à le suivre. Et le 24, à la radio de Londres, sa colère éclate : « Ce soir, je dirai simplement, parce qu'il faut que quelqu'un le dise, quelle honte, quelle révolte se livrent dans le cœur de tous les bons Français. » Le 26 juin, répondant au discours du 25 du maréchal Pétain, il s'en prend à son ancien protecteur et lui fait une querelle d'école : « Notre infériorité militaire s'est révélée terrible; mais cette infériorité, à quoi tenait-elle? Elle tenait à un système militaire mauvais » dont, lui, Pétain est responsable.

De sa colère et de sa honte, Mme Spears nous a donné une évocation saisissante : « Je crois que l'orgueil est la base de son caractère. Je pense qu'il ressentait le déshonneur de la France avec une intensité dont peu d'hommes sont capables et qu'il s'était littéralement chargé du déshonneur national, comme le Christ, selon la foi chrétienne, s'est chargé des péchés du monde. Je crois qu'en ces jours de 1940, il était comme un écorché vivant... Le malaise que je ressentais en sa présence était dû, j'en suis certaine, à cette souffrance brûlante et à cette haine qui était en lui. Son unique soulagement, en fait son unique satisfaction, était de haïr. »

La fausse interprétation des armistices

CETTE ire, cette fureur sont amplement justifiées, si les armistices ont la signification qu'il s'accorde avec Churchill à leur conférer. Des clauses de l'armistice franco-allemand, le Premier Ministre donne, le 22 juin, l'interprétation suivante : elles mettent « toutes les ressources de l'Empire fran-

çais et de la Marine française entre les mains de l'adversaire pour lui permettre d'atteindre ses buts ». Il développe ce thème dans son grand récit du 25 juin aux Communes : « J'ai lu l'article 8 des conditions de l'armistice... De ce texte, il ressort clairement qu'en vertu de l'armistice, les navires de guerre français passent tout armés au pouvoir des Allemands et des Italiens. » Même interprétation chez de Gaulle. Le 26 juin, à la radio : « Cet armistice est déshonorant... notre flotte, nos avions, nos chars, nos armes à livrer intactes, pour que l'adversaire puisse s'en servir contre nos propres alliés. » Le 2 juillet, s'adressant aux vrais Français : « Duquesne, Tourville, Suffren, Courbet, Guépratte, auraient-ils consenti à mettre à la discrétion de l'ennemi une flotte française intacte? Dupleix, Montcalm, Bugeaud, le maréchal Lyautey auraient-ils consenti à évacuer sans combattre les points stratégiques de l'Empire; auraient-ils jamais supporté, sans même avoir livré combat, le contrôle de l'ennemi sur l'Empire? »

Des clauses des armistices, le gouvernement français donne au même moment une explication diamétralement inverse. S'il a dû consentir à des conditions draconiennes en ce qui concerne la métropole, c'est avec l'unique préoccupation de sauver la flotte et l'Empire. La flotte est envoyée dans les ports africains. Les unités qui ne peuvent rallier à temps reçoivent l'ordre de se réfugier dans les ports britanniques, à Plymouth et à Portsmouth, où des équipages anglais les occuperont par surprise dans la nuit du 3 au 4 juillet.

Si l'interprétation française est la bonne, l'armistice, loin d'être une trahison, a été le plus grand service que le gouvernement français pouvait rendre aux Anglais dans les terribles conjonctures où il se trouvait : il a ménagé l'avenir, en permettant à l'Afrique du Nord de rentrer indemne dans la guerre au moment opportun. Si l'interprétation anglaise et gaulliste est fondée, le gouvernement du maréchal Pétain a trahi ignominieusement son allié. Il n'est d'autre solution alors pour le Gouvernement de Sa Majesté britannique que de capturer, de neutraliser ou de détruire la flotte française avant qu'elle tombe aux mains des adversaires : et c'est Mers-el-Kébir. Il n'est d'autre solution que de se rendre maître par la force des points stratégiques de l'Empire : et c'est l'attaque de Dakar. Mers-el-Kébir amènera la rupture des relations diplomatiques entre les deux pays. Dakar provoquera la création des cours martiales contre les gaullistes et mettra la France et la Grande-Bretagne à deux doigts de la guerre, qu'un acte impulsif de la part de Winston Churchill eût infailliblement provoquée au lendemain de Montoire, sans la présence d'un envoyé du maréchal Pétain en mission dans le cabinet du Premier Ministre britannique. Si, à ce moment, le pire fut évité entre les deux alliés, Dakar creusa un fossé entre les deux Français, la France officielle de Vichy, la France dissidente de de Gaulle, la France qui aura choisi l'attente pour mieux maintenir le patrimoine français et la France qui aura choisi la révolte, quitte à ébranler l'Empire et à risquer la guerre civile.

L'événement a prouvé que l'interprétation du gouvernement français était la bonne. « Beau joueur », selon le mot d'Emmanuel d'Astier de la Vigerie, Churchill « n'ergote pas sur les torts qu'il reconnaît ». En cela, « plus distrayant que de Gaulle dont les vérités sont toutes révélées », il déclare en son langage pittoresque au général George puis — d'Astier « que le ralliement de l'Afrique du Nord, en 1940, eût été moins profitable qu'en 1942... Il tire son chapeau, en somme, à ceux qui, dit-il, « en gelant l'Afrique alors, l'ont gardée en état comestible pour 1942 ». De Gaulle n'avouera jamais son erreur. La trahison de l'armistice et l'illégitimité du gouvernement de Vichy seront les deux vérités « révélées » fondamentales de la dogmatique gaulliste qui, devenue religion d'État, instaurera la censure, confisquera la presse et fulminera l'anathème contre tous ceux qui tenteront de rétablir la vérité historique.

Le malentendu sur les clauses de l'armistice est le point de départ de l'aventure gaulliste. Il pose une des plus grandes énigmes de la Seconde Guerre mondiale : d'où vient la divergence d'interprétation entre Français et Anglais? De de Gaulle ou de Churchill, qui a influencé l'autre et porte la responsabilité d'une des plus bouleversantes méprises de

l'histoire? Winston Churchill pourra toujours alléguer pour sa décharge qu'il était fondé à s'en remettre à l'interprétation d'un général français, membre du ministère Reynaud, qui, à ce titre, devait savoir ce qui se passait dans la tête de ses collègues, avec lesquels il avait partagé les mêmes soucis et vécu les mêmes angoisses.

De Bello Gallico

ANCRÉ dans son erreur comme un *inconcussum quid*, de Gaulle, laissant à la Grande-Bretagne le soin de poursuivre la guerre contre Hitler, se réserve de la faire à Vichy. Le 7 août, il a passé avec le Premier britannique un *gentlemen's agreement* pour constituer une force française composée de volontaires. Il est stipulé que cette force « ne pourra jamais porter les armes contre la France ». Cet engagement est réaffirmé dans la lettre d'envoi : « Je vous confirme que la force française en voie de constitution est destinée à participer aux opérations contre les ennemis communs. » En violation de l'engagement qu'il vient de contracter, jusqu'au jour où ses forces seront placées directement sous le Commandement allié, de Gaulle ne fait la guerre qu'aux Français : à Dakar, à Port-Gentil, à Libreville, à Brazzaville, à Djibouti, en Syrie, à Saint-Pierre - et - Miquelon, en Nouvelle-Calédonie, à la Guyane et, finalement, en Indochine. Il le reconnaît sans ambages. Le 27 août 1941, à Brazzaville, il en fait l'aveu au représentant de *The Chicago Daily News* : « Aujourd'hui, je m'attends à devoir combattre des Français tout au long de la route, d'ici aux portes de Paris. » Au général Odic, venu se mettre à sa disposition le 12 décembre 1941, il déclare : bien loin d'empêcher Darlan d'entraîner la France dans une coopération militaire avec l'Allemagne, « il faut, au contraire, que la France soit en guerre aux côtés de l'Allemagne, afin de prouver la culpabilité des hommes de Vichy ». Comme Odic proteste, il ajoute :



LE BUSTE DU GÉNÉRAL, PAR M^{me} BINGGUELEY-LEJEUNE EXPOSÉ A L'ACADEMIE ROYALE DE LONDRES

« Puisque vous pensez ainsi, vous n'avez qu'à retourner en Afrique du Nord et je vous ferai la guerre. » Le témoignage du vice-amiral Muselier confirme celui d'Odic. A côté d'« une agissante minorité d'aventuriers et d'intrigants pour qui le mouvement de la France libre représentait souvent une chance de se faire oublier en France et d'exercer leurs talents sur un terrain vierge », il y avait la grande majorité « des volontaires de carrière qui avaient fait, pour nous rejoindre, un immense sacrifice : celui de leur pays, de leur métier, de leur famille, que peu espéraient revoir ». Ayant installé les premiers « dans les postes où l'on avait le plus besoin d'hommes parfaitement intègres », de Gaulle, quand il se décida à envoyer les seconds, « ces hommes admirables », au combat, « ce fut pour les engager dans une lutte fratricide contre des Français au mépris des engagements solennels qui constituaient le principe même de notre mouvement. » Quand Lemaigre-Dubreuil, à la veille d'être arrêté comme Boisson, Peyrouton et Flandin, s'échappa en mai 1944 de l'Afrique du Nord, il précisa les raisons de sa fuite dans une lettre à de Gaulle : « Si je quitte l'Afrique du Nord, c'est non par souci politique, mais pour continuer la lutte. Si nous avons eu un souci politique, c'est seulement que les Français continuent à considérer comme adversaires les Allemands par préférence aux Français, c'est que la libération marque la fin et non le début du combat. »

Le mainteneur de la légalité républicaine

DANS les premiers jours à Londres, prostré, « tête baissée... épaules affaissées, comme ployées sous le faix d'un fardeau invisible... homme au pas lourd et pesant, dont tout laissait à penser qu'il avait atteint les limites du doute et de la lassitude », ainsi que le dépeint Rémy, de Gaulle se donne pour un général français, sans ambition politique, qui appelle à lui des volontaires afin que la France, présente au combat, puisse faire entendre sa voix au jour de la victoire. Il attend son patron, Paul Reynaud, ou, à tout le moins, les parlementaires qui se sont embarqués sur le *Massilia* avec Mandel — Mandel, l'homme secrètement désiré par Churchill — pour aller fonder en Afrique du Nord un embryon de gouvernement. Le refus du commandant du *Massilia* de mettre le cap sur l'Angleterre, l'arrestation à Madrid des deux chefs de cabinet de Paul Reynaud, la lettre de ce dernier, le 23 juin, à Winston Churchill l'objurguant de croire en la parole du maréchal en ce qui concerne la flotte, font tomber ses derniers espoirs. « J'espérais, expliquera-t-il à Jean Oberlé, au mois de mai 1943, pouvoir constituer, à Londres, un Comité national, avec des personnalités importantes. » Cet espoir est déçu. Ni Reynaud, ni Mandel, ni Herriot, ni Jeanneney, ni Delbos, ni Marin ne l'ont rejoint. « Entre le 18 et le 23, j'essayai de faire embarquer des troupes, de France pour l'Angleterre. » Peine perdue. Il ne parvient pas même à retenir les alpins de Béthouard évacués de Norvège, et la plupart des officiers et des équipages des bâtiments de guerre français, pris par surprise dans les ports anglais, demandent leur rapatriement. Les autorités diplomatiques et consulaires se détournent de lui. Son irritation croît avec sa déception.

Ces carences, la logique des événements, les conseils de René Cassin vont le muer de chef militaire en chef politique. Seul membre à l'étranger du dernier gouvernement français « qui n'ait pas trahi », il se considère comme le détenteur intérimaire de la légalité républicaine, le représentant seul authentique de la III^e République. Formé sous la contrainte de l'occupation étrangère et sous la menace de baïonnettes françaises qui entourent Vichy (et qui sont, par ironie, celles des troupes commandées par de Lattre), le gouvernement du maréchal est tenu pour un gouvernement d'usurpateurs qui, à la suite d'un ténébreux complot dont Elie Bois imagine la trame, s'est donné pour tâche, à la faveur d'une défaite volontairement provoquée, d'« étrangler la gueuse », la République. Le procès de Riom va donner au chef des Français Libres l'occasion de formuler le système politique qu'on lui souffle, secrètement accordé à ses rancœurs personnelles. Les

vrais coupables, ce ne sont pas ces politiciens de gauche contre lesquels une instruction vient d'être ouverte. Les vrais coupables d'avoir voulu la guerre s'appellent Hitler et Mussolini; les vrais coupables de l'avoir perdue sont ceux qui n'ont lini; les vrais coupables de l'avoir perdue sont ceux qui n'ont pas su la préparer et dont au moins « deux se trouvent à présent à la tête du soi-disant Gouvernement de Vichy », Pétain et Weygand. C'est la thèse de l'illégitimité du Gouvernement de Vichy, imaginée par René Cassin, dont M. Quilicci devait déclarer, à la tribune de l'Assemblée Nationale le 4 décembre 1950 : « Cette thèse de l'illégalité, qui fut élaborée par le professeur Cassin, pourquoi l'avons-nous soutenue, dès le premier jour, dès juillet 1940? Parce qu'il était nécessaire de donner à la France Libre, qui n'était composée que de quelques centaines d'hommes, une base juridique. Il était nécessaire, tenant compte du traditionalisme anglo-saxon, de faire apparaître aux yeux des Alliés cette France Libre, comme la représentation réelle, légale de la France. Mais c'était là, je dirai, une nécessité de guerre. Je ne crois pas qu'au point de vue juridique la thèse soit soutenable. »

C'est sous l'angle de cet expédient juridique qu'il faut considérer la constitution du « Comité national » en septembre 1940, dont de Gaulle demande la reconnaissance au Foreign Office qui ne répond pas. Après l'échec de Dakar, qui lui rend le retour à Londres malaisé, de Gaulle se réfugie en terre française, à Brazzaville; d'où il lance le 17 octobre son fameux manifeste :

« Il n'existe plus de gouvernement français. L'organisme sis à Vichy et qui prétend porter ce nom est inconstitutionnel et soumis à l'envahisseur... Il faut donc qu'un pouvoir nouveau assume la charge de diriger l'effort français dans la guerre... J'exercerai mes pouvoirs au nom de la France et uniquement pour sa défense. »

En vertu de quoi, de Gaulle prétend ne correspondre avec Winston Churchill, qui le paye, que par le truchement d'ambassadeurs mutuellement accrédités. Cela lui vaut une réponse mortifiante du ministre des Affaires étrangères britannique : « Bien que le Gouvernement de Sa Majesté désire continuer à être représenté auprès des Français Libres, il lui est impossible d'accréditer un représentant diplomatique auprès de vous ou de recevoir un représentant diplomatique accrédité par vous, étant donné que cela impliquerait votre reconnaissance comme État souverain. »

Devant ce nouvel échec, de Gaulle se le tient pour dit. Il rentre sa morgue et il revient à son rôle plus modeste de dépositaire intérimaire de la légalité républicaine. Le 9 janvier 1941, parlant au *Literary Foyle Luncheon*, il proclame : « Les Français Libres se gardent de vouloir rien usurper. Ce n'est pas eux qui déchirent les droits et les libertés sous prétexte d'accomplir une révolution nationale. » Le 2 avril 1941, une conférence de presse au Caire lui donne l'occasion de définir clairement sa position : « Nous ne voulons pas modifier nous-mêmes les institutions françaises : aussi nous ne jugeons pas qu'il nous soit nécessaire de prendre le titre de gouvernement pour exercer l'autorité dont nous avons besoin. Nous sommes les gérants provisoires et résolu du patrimoine français. » Le 25 septembre 1941, dans son discours à la radio de Londres, il dit aux Français : « La Constitution et les lois de la République ont été violées et sont violées tous les jours par l'envahisseur et ses complices. Nous ne reconnaissons aucune de ces violations. »

Le Leader de la Révolution insurrectionnelle

LE 1^{er} MAI 1942 marque un changement complet dans l'attitude du Chef des Français Libres. Ce jour-là, de Gaulle lance son fameux mot d'ordre : « La libération nationale est inséparable de l'insurrection nationale », ce qu'il s'empresse de commenter dans sa conférence de presse de Londres du 27 mai : « Franchement, je ne crois pas que l'ancien Parlement, qui, d'ailleurs, a abdicqué en votant la constitution de Vichy, puisse être considéré après la guerre comme représentant réellement le peuple français. Je crois que le peuple français souhaitera unanimement qu'une nouvelle Assemblée, une Convention Nationale, soit réunie pour exprimer sa volonté. » Dans la déclaration publiée en France

dans les journaux clandestins des deux zones, la III^e République est condamnée au même titre que Vichy : « Un régime moral, social, politique, économique a abdiqué dans la défaite, après s'être lui-même paralysé dans la licence. Un autre, sorti d'une criminelle capitulation, s'exalte en pouvoir personnel. Le peuple français les condamne tous deux. *Tandis qu'il s'unif pour la victoire, il s'assemble pour la révolution.* » De Gaulle n'est plus le titulaire intérimaire de la légalité républicaine. Il aspire à devenir le leader de la Révolution qui s'annonce.

Que s'est-il passé entre le discours du 23 septembre 1941 et celui du 27 mai 1942? L'attitude, essentiellement opportuniste, du général a été « informée » par les révélations des émissaires des mouvements métropolitains de résistance qui, au cours de l'hiver et du printemps 1942, établissent les premiers contacts avec Londres. Tour à tour arrivent à Londres des représentants d'organisations socialistes, syndicalistes, cégétistes : Christian Pineau, Pierre Brossolette, Emmanuel d'Astier de la Vigerie, suivis, fin juillet, de Pierre Vallon et d'André Philip. Tous, anciens militants du Front Populaire, ayant applaudi, comme André Philip, à la réoccupation de la Rhénanie et à l'*Anschluss* comme à autant de suppressions de clauses iniques des traités de 1919, ils se sont jetés dans la résistance pour couvrir d'un manteau de Noé leur culpabilité dans la défaite, en vertu de cette loi de compensation qui veut que les pacifistes les plus impénitents en théorie deviennent les bellicistes les plus enragés dans la pratique, dès que l'événement leur inflige un démenti brutal. La défaite leur permettra de reprendre le programme économique et social du Front Populaire, en dénonçant le mur d'argent, les trusts, les congrégations économiques, les capitalistes, les bourgeois sous la double accusation de compromission avec Vichy et de collaboration avec les Allemands. Ils sont prêts à reconnaître Charles de Gaulle comme Chef de la Résistance intérieure, mais sous condition, sous la condition expresse qu'il applique, au moment de la Libération, leur programme révolutionnaire. C'est ce qu'écrivit de Londres, le 30 mai 1942, Pierre Brossolette à André Philip : « Notre thèse est évidemment que par son geste de 1940 de Gaulle est devenu le chef moral, le chef total de la France et qu'il est habilité par là même à diriger la remise du pays sur pied. Du moment que nous estimons, vous et moi, qu'il n'y a pas de salut possible pour la France en dehors de de Gaulle, en dehors du mythe de de Gaulle, cela implique nécessairement que nous reconnaissons de Gaulle comme chef politique à l'heure actuelle. »

L'ancien élève des Jésuites de la rue de Vaugirard, l'aide de camp du maréchal Pétain auquel il doit la promotion rapide de sa carrière, le catholique, le monarchiste, le traditionaliste révélé par l'*Action Française* avant d'être adopté par Paul Reynaud, ne résiste pas à la tentation d'être mué en héros de légende, d'« entrer en constellation », comme Castor et Pollux, dans le ciel mythologique de l'épopée. Il accepte de jouer, après le rôle prudent soufflé par Cassin de mainteneur de la légalité républicaine, celui plus attrayant de fourrier de la révolution politique, économique et sociale qui se prépare dans les conseils clandestins de la Résistance. Il accepte de rédiger, à la demande de Christian Pineau, l'appel à la résistance du 22 juin qui marque le début de la *politisation de la résistance* et de la métamorphose de son chef en leader révolutionnaire.

À la suite d'un échange de lettres entre Léon Blum et de Gaulle, le parti socialiste se rallie officiellement à lui. André Philip, dès son arrivée, fin juillet, à Londres, devient le premier ministre de l'intérieur des Français Libres. D'autres socialistes, Pierre Bloch, Louis Vallon, Pierre Brossolette, occupent des postes importants au B. C. R. A.

Les démocrates chrétiens viendront à lui peu après : MM. Bidault, Francisque Gay soucieux de faire oublier leur passé munichois, puis Tristan-Teitgen, François de Menthon. Avec moins de précipitation que les socialistes, ils se manifesteront surtout en Alger, où de Menthon sera chargé d'élaborer « l'énorme machine judiciaire que l'on peut dire sans précédent dans notre histoire » de l'épuration, cependant, qu'en France, Francisque Gay prépare l'entreprise de spoliation de la presse « unique dans l'histoire » et devant laquelle « les régimes totalitaires eux-mêmes ont reculé ».

Le mariage de raison du gaullisme et du communisme

Ceux qui éprouvent le plus grand besoin de se dédouaner, en invoquant la caution bourgeoise du gaullisme, sont les communistes. Il s'agit pour eux de faire oublier leur passé de saboteurs acharnés pendant la « drôle de guerre », puis de collaborateurs résolus dénonçant comme traîtres « de Gaulle et Larminat, représentants zélés des ploutocrates londoniens », qui voulaient « faire battre les Français pour la City ». L'attaque de l'U. R. S. S. par l'Allemagne a déterminé leur tournant idéologique à quatre-vingt-dix degrés. En août 1941, les communistes annoncent la création d'un « Front National de Lutte pour l'Indépendance de la France » et les attentats terroristes se succèdent. En septembre, les équipes spéciales, dites « groupes de choc », sont créées; puis les groupes Drumont composés de combattants des Brigades Internationales qui s'intègrent en novembre dans l'organisation terroriste, dite O. S. En mars 1942, est lancé un appel pour constituer partout des groupes de Francs-Tireurs-Partisans.

Pour couvrir leur activité terroriste, pour lever l'hésitation d'éléments bourgeois et catholiques à rentrer dans leurs formations, il leur faut la caution gaulliste.

Le mariage de raison du gaullisme et du communisme se fit en plusieurs étapes. En février 1942, Rémy, qui venait d'établir une liaison avec le Front National dominé par les communistes par l'intermédiaire de François Faure, dit *Pasco*, rentre à Londres. Fin mars, c'est au tour de François Faure, qui vient d'avoir une longue conversation avec un représentant du Comité Central du Parti Communiste auquel l'avait présenté le Professeur Marcel Prenant : « Le représentant communiste lui avait demandé d'informer le Général de Gaulle que son parti lui offrirait sa collaboration totale jusqu'à la victoire finale. » Si de Gaulle a des raisons de se montrer d'abord réticent, le débarquement des Alliés en Afrique du Nord, le 8 novembre 1942, lève ses derniers scrupules. Il se voit soudain dépossédé de l'hypothèque prise sur l'avenir par les Anglo-Américains qui traitent avec Darlan et avec Giraud. Non seulement, il n'a pas été prévenu, ce qui révèle en quelle suspicion le tiennent les Alliés; mais, dans la crainte que ses intrigues politiques en Afrique du Nord ne troublent les arrières des troupes alliées qui ont la Tunisie à conquérir, il se voit assigné à Londres comme un officier aux arrêts. Une seule issue lui reste pour reconquérir sa position : c'est de se faire plébisciter comme le Chef de la Résistance intérieure, identifiée à la volonté nationale.

Le 11 novembre 1942, dans son discours à l'Albert Hall, il déclare : « *La Nation ne connaît plus de cadres que ceux de sa Révolution...* La France sait aussi ce que lui coûte un régime social et moral sclérosé dans lequel la patrie se vit successivement négligée par des masses exploitées, puis trahie par des coalitions de trusts et de gens en place. » Winston Churchill lui retire la B. B. C. Pour se faire entendre, il lui faut, le 21 novembre et le 7 décembre, recourir aux relais des postes de Beyrouth et de Brazzaville. « La Nation, déclare-t-il le 7 décembre, n'admet pas qu'un quartier d'hommes qui symbolisent la capitulation, la collaboration, l'usurpation... dirigent l'honneur et le devoir... Hitler voulait, a-t-il dit, « pourrir notre guerre »; la Nation ne veut pas, elle, qu'on pourrisse notre libération. » Dans l'immense effort qui se poursuit, « *notre Comité national a tiré son autorité du consentement spontané des Français et du mandat que lui ont confié les groupements qui, sur le territoire, rassemblent les masses françaises dans la résistance.* »

Or, la résistance est surtout menée, à cette époque, par les Francs-Tireurs-Partisans. Il ne peut passer pour Chef de la Résistance intérieure que s'il est reconnu officiellement par le parti communiste. Des négociations se poursuivent. Elles aboutissent en janvier 1943 à un accord avec le député communiste Grenier amené tout exprès à Londres par Rémy. De Gaulle est reconnu comme Chef de la Résistance métropolitaine par le parti communiste, à charge de passer par ses fourches caudines.

Le 21 octobre 1941, de Gaulle avait donné pour consigne : « Ne pas tuer ouvertement d'Allemands. » Cette sage consigne, fait extrêmement grave, il la retire le 21 mai 1943. Dans l'instruction personnelle qu'il adresse au général Vidal (Delestraint), nommé le 9 octobre 1942 chef de l'Armée Secrète, il admet « le principe de la nécessité des actions immédiates » laissées à « l'initiative des mouvements et des organisations locales ». C'est encourager les actes de terrorisme qu'il va légaliser, en assurant leur impunité, par l'Ordonnance d'Alger du 7 juillet 1943.

Sous l'impulsion des communistes se prépare, se minute l'insurrection révolutionnaire qui doit transformer « la guerre impérialiste en guerre civile du prolétariat contre la bourgeoisie ». C'est elle qui fait l'objet de la circulaire intitulée *Insurrection* du 15 octobre 1943, rédigée par le Secrétaire général du M. U. R., Emmanuel d'Astier de la Vigerie, et adressée au nom du Comité central des Mouvements de la Résistance, zone nord et sud, à tous les Chefs de Région et à tous les Chefs de Service. C'est un véritable *vade-mecum* de la prise du pouvoir et de l'épuration révolutionnaire. Elle prévoit des exécutions sommaires qui ont pour but de faire subir à la France le sort de la Pologne, de la Tchécoslovaquie, de la Hongrie et de la Roumanie. Débarqué le 19 octobre en Alger, Emmanuel d'Astier de la Vigerie se voit confier par de Gaulle le commissariat à l'Intérieur, consécration officielle des consignes sanglantes de la circulaire du 15 octobre.

De Gaulle et la résistance intérieure

« **A** LONDRES, écrit Henri Frenay, le créateur de *Combat*, on a cru ou, du moins, on a fait mine de croire que c'est à l'appel du général de Gaulle, le 18 juin 1940, que s'étaient levés les hommes qui assumèrent en premier la responsabilité et la direction de la Résistance. Dans l'esprit des Français de Londres, il en résultait que le général de Gaulle était nécessairement le chef de ceux qui à son appel s'étaient levés et qui de ce fait devaient le reconnaître comme tel... En fait, les choses se sont passées autrement. » Ce n'est pas à la voix du général de Gaulle que les résistants se sont levés. De ce malentendu initial, va résulter « le drame de la Résistance, son échec et les profondes désillusions qu'elle a engendrées ».

Puisque la Résistance, selon la thèse de Londres, appartenait de droit à de Gaulle, il fallait l'unifier et la faire passer sous son obédience. C'est à Jean Moulin, ancien chef de cabinet de Pierre Cot, « communiste déguisé en radical, prototype accompli des actuels fellow-travellers », que de Gaulle, en octobre 1942, confie cette tâche périlleuse, en qualité de délégué en France du Comité de Londres, puis de Président du C. N. R. en mai 1943. Jean Moulin eut pour tâche « de fonctionnariser » la Résistance, de capter le travail fait par elle au profit des agents et des services de Londres, enfin de la politiser en ressuscitant les anciens partis politiques. « La création du C. N. R., écrit Frenay, était justifiée, nous disait-on, par le besoin impérieux de la France Libre d'avoir en France, mais à l'usage intérieur, l'appui des formations politiques organisées d'avant guerre. Ces partis et leurs chefs étaient reconnus des Alliés, leur ralliement officiel serait la preuve à leurs yeux que de Gaulle représentait véritablement l'opinion française. Dès lors, sa force en serait sensiblement accrue notamment dans les négociations internationales. » En vertu de quoi, étant pratiquement devenu le maître de la politique intérieure française, Jean Moulin se fixa deux objectifs complémentaires dans son esprit : « d'une part la diminution du rôle de la Résistance française proprement dite, d'autre part la résurrection des partis politiques ou augmentation de leur rôle, notamment celui du parti communiste ». C'est Jean Moulin qui, « instruit et soutenu par de Gaulle », comme l'écrit le colonel Passy, « a mis en place une structure pernicieuse dominée par un parti qui était loin d'être au service exclusif de la France, structure qui devait paralyser les efforts du gouvernement provisoire au lendemain de la Libération ».

Désormais, grâce au pacte infernal passé par de Gaulle avec les communistes, ceux-ci vont dominer la Résistance. Au C. N. R., après la mort de Jean Moulin, ils écartent la candidature de M. Bollaert, représentant du Comité National de Londres, ils invalident la nomination de M. Parodi, pour faire nommer un homme à eux, qui leur servira de chaperon, M. Georges Bidault. « A dater de ce jour, écrit le colonel Passy, les communistes furent maîtres du C. N. R., grâce à cette alliance avec le représentant du parti démocrate-populaire (le futur M. R. P.), alliance qui, prolongée à l'échelon départemental, leur permit de prendre aussi le contrôle des comités départementaux de libération. » Les communistes dominent le Bureau permanent du C. N. R. à raison de trois représentants sur cinq. Les communistes dominent la plus importante commission du C. N. R., le C. O. M. A. C., à raison de deux membres sur trois. En août 1943, le C. N. R. condamne Pucheu à mort. Entre les communistes et de Gaulle s'institue une épreuve de force. De Gaulle doit passer par leurs sommations qu'il baptise « raison d'État. » Il refuse de gracier Pucheu tout en l'assurant de son estime. Comme dans les sociétés primitives, le pacte de janvier est scellé dans le sang. « Nous avons du sang sur les mains », avoue de Gaulle à Emmanuel d'Astier de la Vigerie. Le 7 mai 1944, à Tunis, à l'occasion du premier anniversaire de la Libération de la ville, il célèbre « la chère et puissante Russie ».

La quête du pouvoir

« **U**N seul but, la victoire », disait le brave et ingénu Giraud. « Un seul but, la conquête du pouvoir », riposte la voix sombre de de Gaulle. Le débarquement des Alliés en Afrique du Nord, l'intervention de Darlan, la



Soustelle

promotion de Giraud, le Conseil d'Empire composé de gouverneurs généraux et de hauts commissaires qui, interprétant la pensée profonde du maréchal, ont passé aux Alliés, la suspicion profonde à son égard du Président Roosevelt et de Winston Churchill toujours à la veille de se défaire de lui, tout conspire contre « l'homme du destin. » Mais, les jeux sont faits. A n'importe quel prix, il lui faut éliminer par des promesses fallacieuses, par le chantage, par l'intimidation, par la séduction, par la violence tous ceux qui seront susceptibles de lui barrer la route. Darlan est assassiné; puis, dès que les Alliés l'autorisent à débarquer en Afrique du Nord, le combat y ayant pris fin, Peyrouton, Boisson, Flandin sont emprisonnés; Lemaigre-Dubreuil et Rigault ne doivent qu'à leur fuite le privilège de ne pas l'être pour l'instant; Giraud, après avoir échappé à divers attentats, est ridiculisé, puis évincé.

Prendre le pouvoir, ce n'est pas pour lui être le Président-soliveau d'une République parlementaire. C'est être le Président d'une République consulaire et, pour cela, il faut répudier la Constitution de 1875. De Gaulle s'est engagé à rétablir « la légalité républicaine » par le mécanisme de « la loi Tréveneuc » qui répond aux circonstances où l'on se trouve. Il fera litière de ses belles promesses. Le 9 novembre 1943, il coopte une Assemblée consultative provisoire, qui, docile à ses injonctions, demande, le 15 mai 1944, que le Comité Français de Libération Nationale d'Alger prenne le nom de gouvernement provisoire de la République Française, ce qui fut fait le 2 juin 1944. Le 5, de Gaulle arrive à Londres où il refuse de donner ses officiers de liaison et de parler à la radio, si Churchill ne le reconnaît pas incontinent comme Chef du gouvernement français de jure. Les deux hommes s'affrontent comme Agamemnon et Achille. Churchill, au comble de l'exaspération, lui écrit, le 6 juin au petit jour, pour le sommer d'évacuer le territoire britannique. C'est sous la menace de le

renvoyer en avion en Algérie et d'aller dire aux Communes que le général de Gaulle a refusé de parler au peuple de France le jour où des soldats anglais, américains, canadiens, polonais vont mourir pour libérer le sol de sa patrie que, la rage au cœur, de Gaulle se résigne à parler à la radio, mais c'est pour prendre le contre-pied des recommandations d'Eisenhower. Celui-ci a dit en substance : « Français, je suis le Commandant en Chef, obéissez-moi. Pas de soulèvement prématuré pour éviter de verser un sang inutile. » De Gaulle réclame : « Vous devez n'obéir qu'à moi. Le devoir de tout Français est de combattre sans attendre. »

Le 25 août au soir, de Gaulle descend à pied les Champs-Élysées, dans Paris sauvé de la destruction allemande, puis de la Commune rouge insurrectionnelle par le sang-froid de Taittinger, de Nordling, du général von Choltitz, de Parodi. Le 27 août, dans l'appartement du général Lacaille, le chef d'État-Major de l'armée française rencontre l'amiral Auphan porteur d'un mémoire pour le général de Gaulle sur la nécessité d'une transmission légitime du pouvoir.

Le fidéi-commis du maréchal Pétain avait, en vertu d'un ordre écrit, daté du 11 août, tous pouvoirs pour rechercher une solution de nature à éviter la guerre civile. Mais de Gaulle ne veut tenir le pouvoir que de lui-même. « Je suis un phénomène, déclarera-t-il à Nice le 11 mars 1952; on ne m'a jamais donné le pouvoir, je l'ai toujours pris. »

Il l'a pris, et, de guerre lasse après maintes répugnances, les États-Unis, la Grande-Bretagne, le Canada reconnaîtront *de jure*, le 24 octobre 1944, le gouvernement du général de Gaulle. Il l'a pris, mais au prix, non pas d'une guerre civile, mais de la plus grande Saint-Barthélemy de notre histoire. « Une nouvelle oppression, écrit Rémy, venait de faire ses débuts, plus ignominieuse encore que la précédente puisque ses couleurs étaient françaises... Pour ces Français « libérés », une autre occupation succédait à l'autre. Cette victoire, dont nous nous gargarisions assez ridiculement, puisque la place que nous y avions prise était modique au regard des gigantesques efforts déployés par nos alliés, leur apparaissait comme le triomphe d'un clan, au demeurant assez interlope, qui avait besoin de la fiction d'une nation réputée coupable en bloc pour mieux faire valoir ses titres vrais ou faux, et se ruer plus librement à la curée des places et des profits. » De Gaulle n'était pas le libérateur du pays, mais le metteur en place du *Système*. Il n'était pas le rassembleur des Français, mais leur plus grand commun diviseur. Il installait Thorez au pouvoir et mettait Weygand en prison. Commencée en malentendu, l'aventure personnelle du général de Gaulle se terminait logiquement en imposture.

LOUIS ROUGIER.



LA DESCENTE DES CHAMPS-ÉLYSÉES

PAGES DE JOURNAL

PAR GEORGES ALLARY

Quand Georges Allary a commencé à écrire son « Journal intime » en 1939, il avait vingt ans; il a continué depuis à noter au jour le jour aussi bien ses réflexions sur les événements que des « choses vues » et ses rêves. Le Crapouillot est heureux de donner à ses lecteurs la primeur de quelques pages de ce très original « journal » inédit d'un jeune écrivain.

Paris, fin août 1944.

RUE Saint-Guillaume, devant l'École des Sciences politiques, un enfant s'est campé au bord du trottoir et, tourné vers la chaussée, il soulage sa vessie.

Un autre petit garçon surgit :

— C'est vilain de faire pipi au milieu de la rue, je vais le dire à ta maman.

Deux appariteurs plaisaient avec la concierge de l'école. Leurs voix résonnent dans le grand hôte :

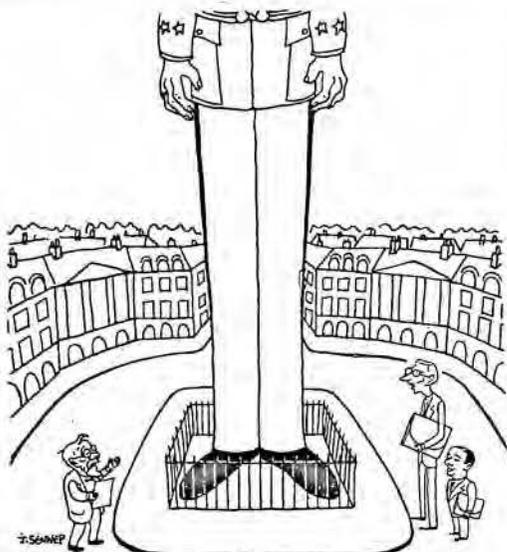
— Ils ont de bonnes têtes. Ça nous change de la sale bobine des Boches.

Il s'agit des Américains, qui viennent de défilier aux Champs-Élysées. Maintenant, il en passe boulevard Saint-Germain. Du haut de leurs camions, de leurs chars, ils saluent le pouce en l'air, envoient des baisers. Sûrs d'eux, bombant le torse, profanateurs de harems ou noceurs en balade dans un quartier réservé. Les femmes se pâment, se pendent à leurs cous. Les hommes ont l'air de trouver ça très normal. Bien abandonnés, pourtant.

— Quel chienlit ! dit un ami que je rencontre.

Des soldats noirs américains au rez-de-chaussée du ministère de la Guerre.

Derrière les grilles ils font songer — qu'on le veuille ou



L'ODE A LA COLONNE : « Oh! quand il bâtissait,
de sa main colossale... »

Dessin de Sennepe dans *Départ à Zéro*.

non — à des chimpanzés (1). D'autres nègres sur leurs camions jettent des cigarettes par poignées. Les gens se baissent pour les ramasser ou les attrapent au vol. Cette fois, ce sont les blancs qui sont les pensionnaires du zoo.

Aux vitrines, des photos des journées de la Libération : un jeune soldat allemand blessé, tout seul au milieu de ces étrangers civils français qui ont tiré sur lui et qui le soignent. Une femme tondeuse, sa tête comme un œuf; l'escortant, des gens rient avec une incroyablement expression de méchanceté.

ICI ABITE PETIN

WELCOME TO THE ALLIED ARMIES

Boulevard Raspail, une vieille dame en noir voit passer deux chars, elle ouvre son sac, en tire un mouchoir, qu'elle agite.

Un attroupement près de la Bastille autour d'une femme : « C'est une collaboratrice. » Longue discussion. Finalement, on la laisse.

Un peu partout s'ouvrent des permanences du parti communiste. De gentils jeunes gens les garnissent. Genre bons jeunes gens de patronage.

A l'endroit où des Parisiens sont tombés, des mains pieuses ont déposé des brocs garnis de fleurs.

Avenue Charles-Floquet, un polytechnicien déclare :

— Il n'y aura pas de bataille à l'est. Les Allemands reculeront jusqu'à la reddition. C'est l'affaire d'un mois.

FFI. ARRETEZ VOITURE 5824 RC9 MARQUER POLICE FFI. 4 MILICIENS.

— Quand je pense, dit un porteur, qu'on était obligé de porter les colis des Boches.

— Ça fait plaisir de voir des Français dans les rues.

— Dimanche, raconte une jeune femme, l'auto-radio passe avec l'auto-feld et annonce la suspension d'armes : la foule applaudit. A ce moment, un conseiller à la Cour de Cassation qui habite en face de chez nous, rue de Varenne, sort un drapeau français; la foule le traite d'idiot et l'oblige à rentrer son drapeau.

Un peu plus tard, deux autos passent avec des Allemands et des Français mélangés. La foule les acclame.

Les tanks alliés se sont arrêtés pas loin de la maison. Un vieux monsieur, très VII^e arrondissement, descendait de chez lui avec du thé et des petits gâteaux et il allait de tank

en tank, offrant son thé et ses gâteaux, comme on va dans un salon d'invité en invité.

— C'est malheureux, dit une marchande de journaux dans sa boutique du boulevard Saint-Michel, c'est honteux, on recommence à vendre des journaux à la criée.

— Mon vieux, nous avons vécu des journées inoubliables. Ce qui était beau, c'était la spontanéité du mouvement, sa pureté. Ces barricades, souvent inutiles, qui s'élevaient dans l'enthousiasme.

On ne se montre plus les éraflures des murs ni les fenêtres sans vitres. On est habitué.

Près du Sénat, un « tigre » abandonné.

Un bourgeois montre à sa femme la trace des balles sur les barreaux de la grille du Luxembourg.

Sur un kiosque : N'OUBLIEZ PAS QUE LES PIL-LARDS SERONT PUNIS DE MORT.

— Ce ne sont tout de même pas des Juifs comme celui-là qui vont nous faire la loi...

Dans un café de Montmartre : LA DIRECTION DÉCLINE TOUTE RESPONSABILITÉ POUR LES ACTES POUVANT SURVENIR DANS LES W. C. ET TÉLÉPHONE PAR SUITE DU MANQUE DE COURANT ÉLECTRIQUE.

Pas de métros. Un monde fou dans les rues : atmosphère d'émeute ou de fête. Les gens vont à pied, à bicyclette, ou dans des camions. De temps en temps, une vieille voiture à cheval. Tellement de bicyclettes qu'il est difficile de traverser. Et puis, à toute allure, des jeeps et des camions américains.

Rue des Francs-Bourgeois, grand immeuble moderne carbonisé par le bombardement allemand.

— Je te jure que cette fois on allait dans les caves. Les gens savaient que c'étaient les Allemands!

LES AGENTS DE POLICE DANS LE COMBAT POUR LA LIBERTÉ...

Tout en haut de la fontaine Saint-Michel, dans la main de l'archange, un écriteau de bois : F. F. I.

Restes déchiquetés de l'affiche sur Philippe Henriot : IL DISAIT LA VÉRITÉ. ILS L'ONT TUÉ.

Le soir, au carrefour de l'Odéon, un vieux propose un petit jouet articulé : Staline encule Hitler.

— Regarde les marques des tanks sur l'asphalte.

A la terrasse des cafés, on quête pour les résistants du quartier; tout le monde donne.

NIE WIDER KRIEG.

Sur certains ponts, des postes de D. C. A.

Les Américains groupés dans un camion découvert, avec leurs casques hémisphériques : un panier de prunes.

DEMANDEZ PARTOUT « JE SUIS PARTOUT » DU 4 AOUT INTERDIT PAR LAVAL.

Devant le Gaumont, une queue interminable pour le film de la Libération. Commentaire absurde lu avec le ton haineux qui convient, par Pierre Blanchard. On applaudit très fort tous les chefs alliés. Surtout Staline. Avant que l'obscurité se fasse, on a joué les hymnes alliés. Tout le monde s'est levé. Le public conspu un vieux bonhomme qui apparaît sur l'écran, un collaborateur, Stéphane Lauzanne, je crois.

Sur les murs du lycée Montaigne; HANDE OB BOYS HANDS UP BOY. Autre inscription à la craie : BAGNE MONTAIGNE.

Des accordéonistes et des chanteurs vendent *Valse d'amour* ou quelque chose de ce genre, au profit de « Ceux de la Résistance ». Chanson « composée clandestinement », précise la couverture.

CONGRATULATIONS ON A JOB WEL DONE.

Beaucoup d'enfants portent des calots.

Affiches « imprimées clandestinement » : La France, libérée de ses chaînes, s'offre palpitante. (A qui?)

La librairie franco-allemande Rive-Gauche qui était fort agréable mais où entraient peu d'étudiants a été pillée et occupée par l'Union des Étudiants patriotes. Le local est aussi vide mais plus nu.

Autos badigeonnées : FFI, MLN.

— Il a été arrêté parce qu'il réparait plus vite les montres des Allemands.

Près du Petit Pont, un café incendié.

(1) Ceci n'a rien d'injurieux. Nous ressemblons bien, nous, à des chiens, à des cochons, à des hiboux, etc.

23 septembre.

Les journaux veulent à tout prix que ces quatre années d'occupation aient été quatre années pour rien, quatre mesures pour rien. Pour ceux de mon âge, pour ceux qui comme moi avaient vingt ans en 40, il est dur de voir décréter tout à coup que n'ont pas existé les années les plus belles, les plus fécondes de leur vie : celle où ils ont découvert l'amour, la réflexion personnelle, la poésie; où il leur a été donné de voir *Les Visiteurs du soir* et *Les Anges du péché*, *Eurydice*, *Le Boul de la route*, *Huis-Clos*, *Antigone*...; où ils ont pu lire les articles les plus audacieux que jamais journaux leur aient présentés, je veux parler des vastes panoramas enfin à l'échelle mondiale de Drieu la Rochelle; années où ils ont découvert, dans *Les Beaux Draps*, un Céline tendre et dansant que jusqu'alors on n'avait pu qu'entrevoir; années où Montherlant s'est révélé homme de théâtre; années où se sont ouvertes des perspectives nouvelles; années capables de bouleverser tous les préjugés, toutes les routines (je songe à 1940, chargé de possibilités révolutionnaires); où des amitiés sont nées, provoquées et alimentées par les enthousiasmes et les espoirs communs, les amertumes partagées... où dans un Paris étrange, noir, comme replié sur lui-même, des minutes uniques, inclassables, nous ont émerveillés ou ulcérés. Ces minutes-là, on peut bien noircir des tonnes de papier, on ne parviendra pas à les annuler, on ne nous les enlèvera pas.

Novembre.

Même parmi ceux que la haine des Allemands ne tourmentait pas (et j'étais de ceux-là), les années d'occupation furent lourdes de tristesse. Dans notre souvenir, elles apparaîtront en noir.

Et, chose curieuse, ce n'est pas l'année 1940 qui fut la plus sombre. L'année de la défaite fut aussi, il serait stupide de le nier, l'année de l'espoir. Ceux qui ont vécu en zone libre cette année-là savent qu'il y a eu alors une grande vague d'enthousiasme chez de nombreux jeunes Français. La défaite n'avait fait que démolir ce qui déjà était pourri. Ce qui était bon était intact. On allait pouvoir reconstruire. Dans certains domaines repartir de zéro. Les mots de Révolution nationale n'avaient pas encore perdu leur pouvoir.

Très rapidement, les déceptions sont venues. La prétendue Révolution nationale était une duperie. Ces mots couvraient un retour à la réaction la plus encroûtée.

Nous avons été bien naïfs de croire que les vieillards pourraient faire une France moderne.

Certaines paroles très audacieuses n'étaient hélas! qu'une façade.

D'autre part, la collaboration, qui est une idée française et qui, en elle-même, n'aurait été choquante que pour les esprits timorés si elle avait significé un effacement total de la défaite : plus de vainqueur, plus de vaincu, deux associés à égalité, la collaboration, qui aurait été une grande chose si les nationalismes s'étaient mués en européenisme sincère, devint bientôt synonyme d'asservissement pour certains politiques, et, pour d'autres, de vaste entourloupette. Ni les Français ni les Allemands n'y croyaient et ils s'en servaient pour des buts sordidement égoïstes.

En réalité, les deux parties devaient perdre à cette comédie. La mesquinerie ne paye pas.

C'est tout cela que nous sentions obscurément durant ces années. Les occasions perdues, l'une après l'autre, ce ratage perpétuel, cette faillite d'une idée, cette course vers l'abîme donnaient à chaque minute qui passait quelque chose de tragique.

Tout cela était tellement bas, tellement bête. Pour ma part, je ne souffrais pas de voir les Allemands à Paris : je serais un menteur si je le disais. Je les sentais tellement à la surface de la France; leur présence était si fragile, si provisoire (...) Non, ce que je trouvais pénible, c'était le spectacle de ces Allemands, physiquement très sains, souvent sympathiques, mais qu'on sentait mécanisés, réduits, en politique, à l'état d'automates. Tellement idiots, pour tout dire, que c'en était décourageant.

Entre nous, on dit ceci et cela des Fritz, qu'ils sont cruels, tout ce qu'on voudra. On n'insiste pas assez sur leur sottise. Songez à ce qu'était leur situation en 40, 41. Aux atouts qu'ils avaient dans leurs mains. A tout ce qu'ils auraient pu faire s'ils avaient eu un tant soit peu d'imagination et d'audace intellectuelle.

Lancés par leurs gouvernants dans une politique de mensonge, nos deux peuples ne pouvaient que voir leurs relations empirer. C'est ce qui arriva. Chaque jour apportait une nouvelle vexation, une nouvelle humiliation. Et puis ce fut le temps des crimes. Aux attentats les Allemands répondaient par des exécutions d'otages.

Dire comme l'ont imprimé certains journaux après la Libération que l'on vivait sous la terreur, qu'un coup de sonnette à la porte nous faisait sursauter parce que nous ne savions jamais si ce n'était pas la Gestapo est une absurde exagération. C'était une impression plus subtile. Il y avait dans l'air comme quelque chose de vicieux. Un grand *malaise*.

Les W. C. des Sciences Po, l'école la plus collet-monté, sont le refuge des pires obscénités. Le cochon peut s'en donner à cœur joie : « Thorez à poil », « De Gaulle aux chiottes », « Vous êtes de sales cons », « Toi aussi », etc. Les murs, la chasse d'eau, la boîte à papier en sont couverts. Quelqu'un a mis cette inscription : « Écrivez lisiblement. Il est inutile d'exprimer vos opinions si on ne peut pas les lire. »

20 janvier 1945.

CONDAMNATION de Brasillach — une honte et un malheur.

L'intelligence et le cœur (dans le sens noble du terme) militaient pour un acquittement, tout au moins pour les circonstances atténuantes. C'était trop demander à ce magistrat-pantlin ou à ces jurés dont l'un portait sur le visage les marques de toutes les déchéances (on l'imaginait mieux devant ses soucoupes d'apéritifs que siégeant dans ce prétoire) et un autre, le visage glacé et totalement incompréhensif du bureaucrate. Tous ces médiocres qui se permettaient de disposer de la vie d'un des esprits les plus personnels de notre temps!

LE PARTI DES 75.000 FUSILLÉS



— MÊME QUE MOI, CAMARADES, J'AURAIS PU L'ÊTRE POUR DÉSERTION

Dessin de Ben dans le *Cirque Amer*.

7 février.

Mot admirable de Céline : *France, capitale : Le Vésinet.*

Mais mon pays est devenu non seulement un pays petit-bourgeois, mais aussi un pays sanguinaire.

De Gaulle, chef de Bourreaux.

La tête des jurés qui ont condamné Brasillach : un jeu de massacre. L'un glacé, derrière ses lorgnons, l'autre rouge, gêné, un troisième abruti d'alcool... Sincèrement, on les aurait choisis qu'ils n'auraient pas été pires!

Et ce président qui parlait politique comme ma concierge!

Brasillach, on aurait dit qu'il ne cherchait pas à se disculper. Mais à montrer que les choses n'étaient pas si simples que ces imbéciles le croyaient, et à leur laisser entendre qu'ils étaient de pauvres types. Dès lors il était cuit.

Quant à l'avocat, il a fait appel à des sentiments nobles.

J'ai lu hier que Maurras avait sauvé sa tête grâce à son avocat, jusqu'alors très falot, sans talent d'orateur; les grands avocats avaient, paraît-il, refusé de défendre Maurras. Après les longues tirades de Maurras auxquelles personne n'a rien dû comprendre, ce petit avocat a su dire les choses qu'il fallait, des choses très simples, directes.

La plaidoirie de M^e Isorni était très émouvante, d'une hauteur et d'une noblesse admirables. Il a parlé comme il aurait parlé devant un tribunal de dieux, ou plus simplement devant un tribunal composé par des hommes. Inutile de dire que ses paroles ont passé par-dessus la tête des juges.

Depuis des mois, dans la cervelle de ces médiocres une idée était ancrée : les collaborateurs sont des traîtres. Ce n'était pas en un après-midi qu'on pouvait espérer la déloger. Réflexion, critique, examen sincère de ses propres opinions sont des activités inconnues chez les mannequins de cire.

Peut-être eût-il fallu tenir compte de cette insuffisance, dire rapidement que la politique est un art complexe et qu'il y avait plusieurs façons de servir son pays mais ne pas insister trop longtemps. Tout en affirmant que la politique de collaboration n'avait aucun rapport avec la trahison, qu'elle était sur un tout autre plan, reconnaître que Brasillach s'était trompé. Par conséquent, puisqu'en politique il est normal que l'on soit jugé sur les résultats, Brasillach devait être jugé. Mais que, après tout, Brasillach n'était pas un politicien, qu'il n'avait pris aucune responsabilité dans la direction des affaires du pays, qu'il n'avait fait que publier ce qu'il pensait et que, dans une République, ce n'était pas là chose punissable.

Que si l'on voulait à toute force lui faire expier ses erreurs, il ne fallait pas oublier qu'il était de bonne foi. Les débats ont prouvé que ses appointements de journaliste étaient très normaux. Ce n'était donc pas par intérêt qu'il militait. Le Commissaire du Gouvernement l'a reconnu mais il a soutenu que Brasillach avait agi par orgueil, pour avoir plus d'influence sur le public. Si c'était là ce qui avait animé Brasillach, il aurait tout aussi bien pu faire de l'action clandestine, devenir le porte-parole de la résistance (son grand talent d'écrivain politique le lui permettait) et il serait aujourd'hui à la place d'Aragon.

La meilleure preuve que Brasillach était de bonne foi, c'est son départ de *Je suis Parlot* en 1943 et ses articles de *Révolution Nationale*. A partir du moment où l'Allemagne court à la défaite, il comprend que l'intérêt de la France n'est pas de se solidariser avec elle dans le malheur quand elle n'a pas su le faire au temps des succès. Et il refuse de bourrer le crâne de ses lecteurs avec de prétendues perspectives de victoire. Et il proteste quand on le fait. A partir du moment où il est avéré que l'Allemagne agit avec les Français avec la pire brutalité, il refuse de soutenir les départs pour l'Allemagne, il refuse de soutenir la Milice et même il publie dans *Révolution Nationale* des articles dirigés contre celle-ci (à propos de l'assassinat de Maurice Sarraut, par exemple), il met en garde les jeunes gens contre la tentation d'adhérer à cette formation :

« Je crois avoir eu raison de conseiller aux enthousiastes de garder toujours leur liberté et de ne point l'aliéner à jamais, pour le cas où, à tort ou à raison, ils seraient déçus de voir que rien de ce qu'on leur promettait ne serait même organisé. »

« Quelques irresponsables veulent nous jeter, en cas de

débarquement, armés de fourches ou de quelque pétiole, contre les troupes anglo-américaines... Les conseillers n'ont jamais réfléchi, sans doute, qu'un civil qui se bat sera traité comme un franc-tireur, que la France n'a pas d'armée, et que seules les troupes régulières peuvent recevoir légitimement des ordres de combat. »

« Je crains fort que, comme le disait rudement et justement Drieu, de prétendus nationalismes ne se dénationalisent chaque jour, et nous en voyons constamment des nouveaux exemples. » (*Révolution Nationale*, 19 février 1943.)

Et dès janvier 1943, il osait, dans la presse parisienne, préconiser un rapprochement avec les éléments les plus purs de la Résistance.

Donc, de bonne foi. J'y tiens. De bonne foi. Or qu'a dit de Gaulle? « Il y a des Français de bonne foi qui se sont trompés, etc... La France a besoin de tous ses fils. » Le Général pensait alors à de tels cas. Et qui peut se vanter d'être plus exigeant que de Gaulle quand il s'agit des devoirs envers la patrie?

Le seul crime de Brasillach étant d'avoir exprimé des idées auxquelles il croyait, il doit être acquitté. Car nous mettons la liberté de pensée au-dessus de toutes les autres.

Si toutefois vous jugez qu'il doit être puni, n'oubliez pas qu'il est de bonne foi. La bonne foi est prévue par le code : elle est une circonstance atténuante. La bonne foi est pour Brasillach une suffisante excuse à ses erreurs. Vous devez accorder les circonstances atténuantes.

1^{er} mars.

QUAND le président a lu le verdict, il m'est apparu soudain, tellement cette condamnation à mort était éloignée de la conclusion logique de tout le procès, que nous venions d'assister à un odieux simulacre. Cette lecture avait été en violent contraste avec l'atmosphère générale. C'était une fausse note plus encore qu'un scandale. La salle fit un *Oh!* étonné, involontaire. La désapprobation et la colère ne vinrent qu'ensuite. Lorsque les jurés avaient quitté la salle d'audience pour délibérer, il y avait eu un instant recueilli, presque religieux, comme chargé d'amour pour cet homme qui avait risqué sa vie pour rester fidèle à ses idées.

Il me semblait incroyablement que les juges fussent restés étrangers à cette atmosphère. Pourtant ils ne l'avaient pas sentie, ou, s'ils l'avaient sentie, elle avait dû leur apparaître comme une intolérable provocation (voir la réaction de certains journaux, *France-soir*, par exemple).

Leur maintien glacé, leur visage figé ne m'avaient donc pas trompé. C'était bien là des hommes à qui on avait donné une consigne et que tout le reste laissait indifférents.

Comment ai-je pu écrire qu'il aurait peut-être suffi d'un rien pour que l'atmosphère fût changée? L'atmosphère de la salle n'avait pas à être changée : elle était pour Brasillach. Mais les jurés étaient visiblement ailleurs. Cette impassibilité n'était pas un masque. Aucun argument ne pouvait les toucher. Il aurait suffi d'un rien, oui, sans doute : les mitrailleries, l'idée que l'opposition était armée, prête à la vengeance. Mais ils étaient bien tranquilles.

(Cette journée ne m'a pourtant pas désespéré. Même pas brouillé avec l'homme. Il y a des hommes qui ne méritent pas ce nom, voilà tout. La grosse majorité sans doute. Mais la notion d'homme est ailleurs. Elle est sauvée par quelques-uns. Ce jour-là, on sait bien de quel côté elle était.

Je lis dans le *Journal de Gide* :

« L'homme est plus intéressant que les hommes; c'est lui et non pas eux que Dieu a fait à son image. Chacun est plus précieux que tous. »

On m'a affirmé depuis que le président a supplié les jurés de modérer leur verdict. Ils ont été inflexibles. Cela concorde avec ce qu'on pouvait déduire du comportement de chacun pendant les débats : le président, stupide quand il parlait politique, avait fait son métier avec beaucoup d'honnêteté. Ces clins d'œil au public étaient très déplacés quand il répondait, d'une boutade, souvent malencontreuse, aux arguments de Brasillach; du moins n'avait-il jamais empêché celui-ci de se défendre. Il l'avait même encouragé à le faire.

En revanche, le commissaire du gouvernement avait été

ignoble. Ce talent théâtral, ces attitudes, ces succès faciles qu'il se taillait en citant des textes tronqués, ces courbettes aux puissances du jour, la lecture, accompagnée de trémolos indignés, d'un article de Brasillach contre la République, lecture qui n'avait rien à faire en ce débat, le choix d'arguments démagogiques, tout dénonçait l'arriviste, l'intrigant. Lui aussi devait connaître les dessous de l'affaire et combien on tenait à ne pas rater ce gibier...

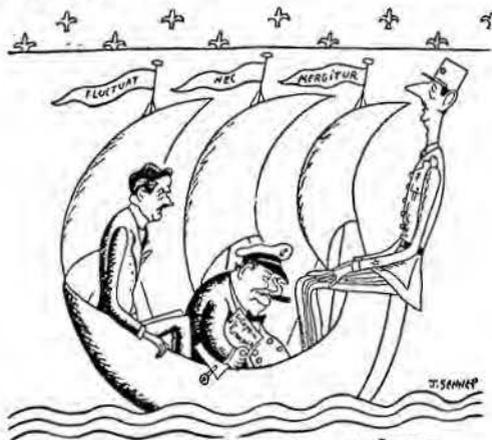
Il faut croire que les motifs de la condamnation étaient bien puissants puisque de Gaulle lui-même n'a pu user de son droit de grâce. Le bruit court en effet que Mauriac avait, par l'intermédiaire de son fils Claude, secrétaire du chef du gouvernement, obtenu de de Gaulle la promesse que Brasillach serait gracié. Il avait même, dit-on, annoncé la bonne nouvelle à la famille du condamné; le lendemain, la famille apprenait que Robert Brasillach avait été fusillé. C'est une visite faite au dernier moment par un ministre communiste qui aurait déterminé le changement de décision du Général. D'autres prétendent, mais cela semble plus improbable, qu'on aurait glissé un faux dans le dossier apporté par l'avocat : une photo apocryphe représentant Brasillach en uniforme allemand.

Novembre 46.

Et M. Dacier lui-même relate des faits du même genre. « En 1941, écrit-il, le maire d'un petit bourg exhale en public son horreur pour le gouvernement de Vichy. Un témoin le dénonce. Le maire est arrêté (...) La poursuite est soutenue par un substitut qui prononce un réquisitoire particulièrement impitoyable. Le maire est sévèrement condamné. Les Allemands s'en vont. Vichy s'effondre. Le maire, à son tour, dénonce son dénonciateur de 1941 qui est incarcéré et renvoyé devant la Cour de Justice du département. Le commissaire du gouvernement se dresse et prononce un réquisitoire d'une très grande dureté, ne laissant aucune place à l'indulgence. Malicieux et candide, le défenseur demande à la Cour la permission de lui faire observer que le substitut qui a requis la condamnation du prévenu de 1941 est précisément le même homme qui, aujourd'hui commissaire du gouvernement, requiert la condamnation de l'accusé de 1941. La seule différence c'est qu'au cours de ces cinq années, il a eu de l'avancement! »

C'est du Courteline. Mais Courteline ne nous amuse plus. Et s'il y a parmi les iniquités de la prétendue épuration des jugements qui ont pu nous faire plaisir, ce sont ceux qui ont envoyé des magistrats passer quelque temps en prison; la chose a été rare mais elle s'est produite. Les magistrats restés en fonction ont pu aller voir leurs amis incarcérés dans la salle où deux grillages et un géolier séparent les visiteurs des prisonniers. Ainsi ont-ils pu réaliser ce qu'étaient ces prisons où, souvent si légèrement, ils envoient d'autres hommes.

Ne jugez pas... même les juges.



Trois hommes dans un bateau, par Sennep.



— Cela reviendra exactement au même...

DESSIN DE MAURICE HENRY

LES COULISSES DU PROCÈS PÉTAÏN

Les défenseurs du Maréchal, M^{rs} Payen, Isorni et Lemaitre, avaient, comme la loi le permettait, récusé certains jurés. Est-ce par intention qu'ils ne récuseraient pas le juré Prot, à l'époque député communiste de la Somme?

On sait que le Maréchal a été condamné à mort par 14 voix contre 13. Que se serait-il passé si Prot avait été récusé?

Et si Pétain n'avait pas été condamné à mort par la Haute Cour, les Cours de Justice n'auraient certainement pas osé prononcer certaines condamnations implacables.

••

Pendant une suspension d'audience, Geo London obtint l'autorisation de s'entretenir un moment avec Pierre Laval qui était gardé dans une petite pièce attenante à la grande salle de la Première de la Cour, en attendant de déposer comme témoin. Le journaliste se jeta dans les bras de l'ancien Président, en murmurant très ému : « Pierrot! »

Mais le lendemain, dans une des feuilles où il déposait sa chronique judiciaire, le même Geo London traînait dans la boue son ami Pierrot (1).

••

Le commissaire du Gouvernement Mornet, qui vient de prononcer son réquisitoire, rencontre pendant la suspension un député au prénom latin : « J'ai demandé la mort, lui dit Mornet, mais je ne vous conseille pas de la voter. »

Un mot pour Marcel Aymé.

••

Dès le début de la délibération du Jury, les trois magistrats : Mongibeaux (décédé), Donat-Guigue (décédé) et Picard — actuellement premier Président de la Cour de Cassation — proposèrent de rendre la sentence suivante : CINQ ANS DE BANNISSEMENT. Les jurés se regardèrent stupéfaits, car ils pensaient que le Maréchal était entré à la première audience au titre de condamné à mort.

••

Au juré Germinal, partisan de la condamnation à mort, Mongibeaux déclara : « Rédigez vous-même les « attendus » de l'arrêt. » Germinal répliqua : « Nous n'avons pas à motiver notre décision; nous sommes des conventionnels. »

D'autres jurés pensèrent que, pour l'Histoire, il convenait de « motiver » et ils se mirent à l'œuvre.

••

Détail piquant : Si 14 jurés votèrent la mort, DIX-SEPT demandèrent la grâce...

(1) Ce London, quelque juif, collaborait régulièrement à l'antisémitisme Gringoire. Un de ses amis disait de lui : « Bah! Si les Allemands occupent Paris, il en sera quitte pour signer Geo Berlino. »

comme étant le « régime des partis », et que le signataire de ces lignes préfère nommer le *Système*. Ce n'était pas, certes, par admiration pour la III^e République qu'il fallait s'accrocher à la légalité. C'était le seul moyen de ne pas faire le jeu du communisme.

Second exemple. En lançant le mot d'ordre fameux : « La libération nationale est inséparable de l'insurrection nationale », le théoricien de l'arme blindée ne devait pas se faire illusion sur l'incidence purement militaire de sa formule. Il savait pertinemment qu'un soulèvement de guerilleros ne pouvait mettre en échec la machine de guerre allemande. Ce mot d'ordre était donc d'essence politique. L'insurrection est l'aboutissement logique de la formule précédente (pouvoir nouveau). L'illégalité doit être cherchée sur toute la ligne, car elle seule fonde le droit du général de Gaulle à occuper le pouvoir. N'est-ce pas cependant une aberration que de déclencher un mouvement insurrectionnel dont on n'est pas sûr de conserver le contrôle ?

Nous sommes ici au cœur du drame gaulliste. Le gaullisme ne saurait renier son illégalité originelle sans se renier lui-même. Mais en même temps il se déclare soucieux de fonder un ordre national réel, il vitupère contre l'anarchie, il cherche la grandeur. Hier son chef avait écrit : « Ceux qui accomplissent quelque chose de grand doivent passer outre aux apparences d'une fausse discipline. » Comment les alliés stalinien du gaullisme ne se seraient-ils pas emparés d'une telle formule, comment ne l'auraient-ils pas commenté en ces termes : « C'est en passant outre aux apparences d'une fausse discipline que l'officier mécanicien A. Marty, en mer Noire, refusa, au péril de sa vie, de participer à une guerre que le gouvernement français n'avait pas déclarée et où l'ennemi était cette jeune république russe que le général de Gaulle devait un jour appeler « notre alliée naturelle. » André Marty sauva ainsi l'honneur de notre marine et l'avenir de l'amitié franco-russe. » (1)

Ce commentaire est très postérieur à la Libération. Mais, dès 1944, Charles de Gaulle pouvait facilement comprendre que la voie choisie n'était pas la bonne en entendant les compliments que lui décernait, devant l'Assemblée d'Alger, le même Marty : « Fort heureusement, il est trop tard pour ceux qui voudraient essayer encore une fois d'endormir la France au ronron des formules d'autrefois. Monsieur le général de Gaulle m'excusera de le citer cette fois encore : on trouve dans ses remarquables discours les éléments d'une excellente politique de libération de la France. » (2)

Troisième exemple. En contresignant les ordonnances relatives à l'épuration, ordonnances qui, en dépit des protestations de leurs auteurs, affirmaient la rétroactivité de la loi et permettaient la nomination de jurys partisans, de Gaulle a contribué à désorganiser et à démorceler l'appareil judiciaire. Mais surtout, ces ordonnances qui faisaient monter dans la même charrette la fameuse « poignée de traîtres » avec une foule d'excellents Français, fonctionnaires, officiers, syndicalistes, notables de province, éliminaient du même coup des cadres indispensables à la reconstruction. Entre deux rôles possibles, Charles de Gaulle a préféré celui de Saint-Just à celui de Henri IV. Il s'est ici, encore une fois, trompé lourdement, et si cette attitude l'a servi dans l'immédiat, elle l'a empêché ultérieurement de réaliser autour de lui un véritable rassemblement.

Nous croyons le général de Gaulle trop intelligent pour ne pas avoir rapidement, dès le lendemain de la Libération, discerné les conséquences de ses actes. Mais encore une fois, il était trop tard. Au reste, chacun sait que la reconnaissance d'une erreur est la chose la moins commune en politique, et que l'on y rencontre plus de papes qui se veulent infallibles que de pénitents qui battent leur coulpe.

Dès les premières heures de son installation à Paris, de Gaulle se rend compte que dans un grand nombre de régions, principalement dans le Centre et le Midi, les instructions qu'il mande à ses commissaires de la République demeurent lettre morte. Un peu partout, les comités locaux de Libé-

ration veulent ignorer l'existence des autorités régulières. Au moins 300 000 arrestations sont opérées, la plupart dans des conditions d'arbitraire flagrantes. Des cours martiales improvisées fonctionnent. Dans la capitale même, la poussée communiste apparaît si inquiétante au Président du gouvernement provisoire qu'il retardera le départ vers le front de plusieurs corps blindés. Dans ses Mémoires, Eisenhower révèle que de Gaulle lui avait demandé « le prêt de deux divisions américaines afin de les employer en témoignage de force et d'établir fermement sa position ».

En septembre 1944, il n'y a pas un pouvoir en France. Il y a plusieurs pouvoirs qui se jaloussent et qui se combattent, parfois ouvertement. De Gaulle a refusé un palais national et même un bâtiment officiel au C. N. R. Ainsi le général veut-il marquer le caractère extra-gouvernemental de cet organisme. Celui-ci s'installe à l'Hôtel de Ville, berceau des insurrections parisiennes, ce qui lui donne en même temps des possibilités de surenchère et d'indépendance. Succédant à Georges Bidault devenu ministre, Louis Saillant préside le C. N. R. C'est un homme solidement tenu en main par les communistes, qui, sur les 18 membres du Comité, en contrôlent directement ou en inspirent sept autres (Gillot, d'Astier de la Vigerie, Ginsburger-Villon, Dumont, Degliane, Copeau, Debû-Bridel). Le C. N. R. prétend superviser et orienter l'action des comités locaux de Libération. Encore que, dans bien des localités, ceux-ci ne veulent dépendre de personne.

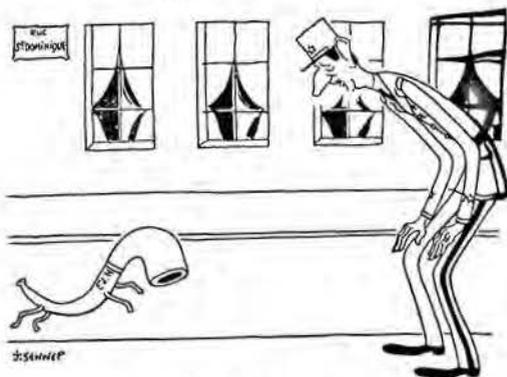
Le 22 septembre, réunis en congrès à Valence, onze comités de la zone sud adoptent un ordre du jour dans lequel nous lisons notamment « que les comités tiennent leur existence, comme le gouvernement lui-même, de l'action victorieuse des mouvements de Résistance », et que lesdits comités « étant l'expression de la Résistance et de la volonté révolutionnaire du peuple, le gouvernement doit obéir à cette volonté, et ne peut porter atteinte à leurs attributions » (1). On imagine assez bien avec quelle irritation le Président de Gaulle devait prendre connaissance de tels communiqués, lui dont, nous affirme un de ses apologistes, Paul Bodin, « l'obsession, dépourvue des oripeaux de l'actualité, c'est la France du Grand Siècle, moins la guerre et l'injustice... »

Bien des années après ces événements, le général, frappé tout à coup d'amnésie, n'hésitera pas à déclarer qu'en 1944, la légitimité de son pouvoir était si forte, « qu'à mesure de la Libération, il n'y eut nulle part, et à aucun moment, une opposition quelconque au gouvernement qui la personnifiait » (2). Il suffira de répondre à cette énormité que les adversaires éventuels du « pouvoir nouveau » étaient alors

(1) *Libertés*, 19 octobre 1944.

(2) Discours à Bagatelle, 1^{er} mai 1952.

HERRIOT ET LE GÉNÉRAL



— VENEZ! VENEZ! VENEZ!
Dessin de Senep dans *Départ à zéro*.

(1) *Ce soir*, 20 mai 1947.

(2) *J. O.*, 24 juillet 1944, p. 243.

pourchassés à travers la France, embastillés ou abattus sans procès. Quant aux communistes, s'ils ne s'opposaient pas directement à de Gaulle, ils s'efforçaient, en application d'un des plus vieux principes du Léninisme, de saper l'autorité du gouvernement en créant, grâce au C. N. R., la dualité des pouvoirs.

Donnant-donnant

NON! En septembre, en octobre 1944, l'État, ce n'est pas de Gaulle. Et cet homme, pétri d'orgueil, souffre avec peine cette humiliation. Au reste, il sent, il sait que son silence, son acceptation d'un tel sort le contraindraient rapidement au départ. Et plus que jamais il désire ce pouvoir dont il n'a, au prix de tant de peine, conquis que l'ombre. Il cherche avec les communistes, au travers du C. N. R., le meilleur terrain de combat. Vers le milieu d'octobre, il le trouvera avec l'affaire des milices patriotiques.

Sorte de garde territoriale, les milices patriotiques présentaient alors un effectif de l'ordre de quatre cent mille membres sur l'ensemble du territoire. De valeur militaire négligeable, les M. P. constituaient un instrument insurrectionnel, sorte d'embryon d'armée rouge dont les communistes ne voulaient perdre le contrôle à aucun prix. C'étaient eux qui s'exprimaient par la bouche de leur frénétique compagnon de route Debû-Bridel (depuis sénateur R. P. F.), lorsque celui-ci, lors d'une réunion du Front National à la Mutualité où il figurait aux côtés du R. P. Philippe, du Procureur Boissarie, de Cachin et de François Mauriac, s'écriait sur le mode pathétique : « Contester l'utilité des Milices populaires, c'est se refuser à faire confiance au peuple et s'engager sur la voie de la trahison. »

Le 14 octobre, de Gaulle, dans un discours radiodiffusé, s'élève contre « les improvisations et les empiètements d'autorité », il réclame pour le seul gouvernement « la charge de gouverner ». La situation ne faisant qu'empirer, le 28 octobre, le Conseil des Ministres (les deux représentants communistes s'abstenant) décide la dissolution « des groupements armés qui subsistent dans un certain nombre de départements et qui n'appartiennent ni à l'armée, ni à la police d'État ». Le conflit avec le C. N. R. devient aigu. Dans la soirée du 29, M. Palewski introduit dans le bureau du général, rue St-Dominique, une délégation du C. N. R. venue transmettre la résolution « unanime » du Conseil de s'opposer à la dissolu-

tion des Milices. Cette unanimité signifie qu'au sein du C. N. R., les représentants socialistes, M. R. P. et modérés entérinent les décisions du Parti Communiste. Si l'on veut bien noter que modérés, M. R. P. et socialistes participent également au gouvernement de Gaulle — qui vient de décider en conseil la dissolution des Milices — on mesure le degré d'anarchie dans lequel se débattait la France au lendemain de la Libération.

Le mérite de Charles de Gaulle est de ne pas avoir cédé sur cette question capitale. Mais il fut contraint de lâcher du lest. Contre la suppression des Milices, il dut accepter le retour en France de Maurice Thorez. Il dut, lui, « premier résistant de France », qui se voulait l'incarnation de l'Honneur et de la Patrie, serrer la main d'un homme condamné pour désertion en temps de guerre, et en faire son Vice-Président du Conseil. En avalant cette couleuvre de taille, de Gaulle avait sans doute le sentiment d'avoir choisi le moindre mal. Dans l'iconographie un peu simple des foules, cette poignée de main historique ne pouvait manquer de faire impression.

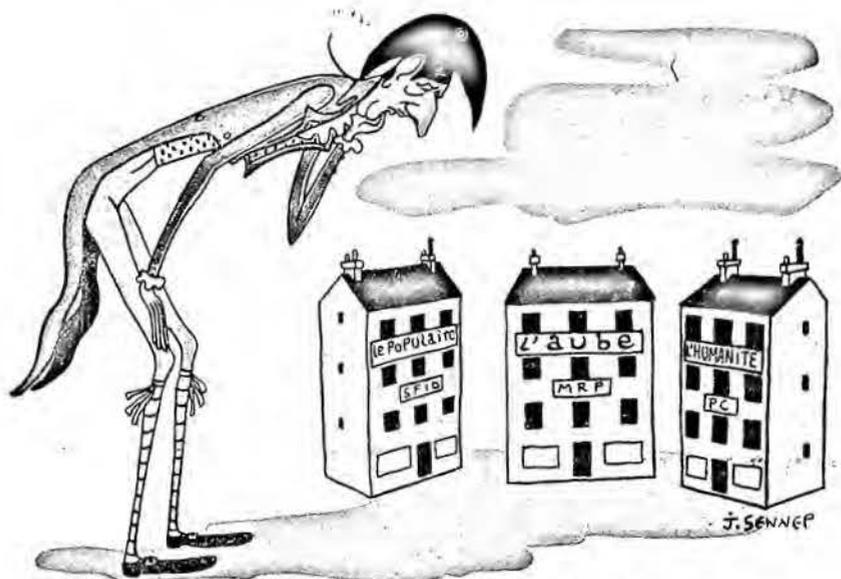
Le Président du gouvernement provisoire se rend à Moscou fin novembre. Il y signera « la belle et bonne alliance », sur la même table où cinq ans plus tôt Staline et Ribbentrop ont paraphé le pacte fameux « scellé dans le sang ». De toute évidence, la lettre du traité d'alliance franco-russe apparaissait de peu de signification à l'heure même où l'Allemagne, écrasée sous les bombes, manifestait ses derniers soubresauts. Mais il semble certain que le traité était accompagné d'engagements oraux d'une autre importance.

Tout se passe comme si de Gaulle avait acheté une relative tranquillité intérieure française au prix de sa caution donnée au patriotisme de Maurice Thorez, au prix également d'une plus large participation communiste à son gouvernement. Le voyage à Moscou avait également dans l'esprit de l'ex-pensionnaire de Carlton Gardens une autre signification : il marquait aux yeux du monde la volonté bien arrêtée de Charles de Gaulle de mener sa barque sans ou contre l'accord des Anglo-Saxons. Contre ces derniers, se servir des Russes, tel était depuis de longs mois son idée-force, idée dictée surtout, il faut le dire, par le dépit de se voir relégué au bout de la table par Roosevelt et Churchill.

En se rendant en U. R. S. S. de son propre chef, de Gaulle se sent pour la première fois un vrai chef d'État, mais son calcul avec Staline se révèle faux. Ce dernier ne lui consent pas un grand cadeau en lui promettant les bonnes manières du



**Novembre 1944 : MOLOTOV REÇOIT DE GAULLE À MOSCOU
COMME IL A REÇU RIBBENTROP CINQ ANS AVANT...**



« CADET ROUSSELLE A TROIS MAISONS... »

Dessin de Sennep dans son album : *Départ à Zéro.*

Parti Communiste français, puisqu'il a déjà fixé les limites de son glacié à l'Est, qu'il donne aux Occidentaux la comédie de la démocratie dans les pays tombés sous sa coupe, que par ailleurs les Américains ne toléreraient pas une prise de pouvoir communiste en France et que, de ce fait, ce pays ne semble pas promis à l'honneur de devenir pour l'instant une « démocratie populaire ». Staline, deux mois plus tard, devait se montrer à Yalta l'adversaire le plus acharné de la France. Lorsque, à l'issue de cette conférence, Roosevelt invita le général à venir le voir lors de son passage à Alger, de Gaulle déclina le rendez-vous. Les termes de la réponse — on se félicite « que le Président Roosevelt projette de visiter un port français » — sont ceux de l'amour-propre blessé.

Dans le cul-de-sac

EN février 1945, de Gaulle, après six mois de pouvoir dans la métropole, se rend compte pour la première fois qu'il existe un abîme entre ses rêves de grandeur et les possibilités d'un pays dont les ressorts traditionnels ont été brisés. A l'extérieur, dans un monde qui ne connaît que la force, on donne un coup de chapeau poli aux sacrifices de la France, mais on se garde de l'inviter à la table des grands. A l'intérieur, la situation n'est pas telle qu'on se la représentait de Londres ou d'Alger : le pays est moins malade dans son corps que dans son esprit. Il voudrait un pouvoir fort mais paternel, qui panse les plaies, qui châtie durement les coupables, mais qui ne confonde pas arrivistes et héros, agents de l'ennemi et Français fidèles. De Gaulle, prisonnier de son personnage, traînant le boulet de ses alliances, ne pourra faire peau neuve. Il ne prononcera pas les paroles d'apaisement, il couvrira de sa grande taille l'aveugle machine épuratrice, il avouera son impuissance à construire un État à la mesure de ses promesses. Évitant le pire, il refusera les conditions du mieux.

Toute l'année 1945, on le verra s'user quotidiennement devant un travail de Pénélope, les rats affamés du tripartisme grignotant à belles dents l'étoffe et la laine. C'est un homme fatigué, désabusé, conscient de son échec, qui aborde la crise de novembre. Les élections du 21 octobre, fabriquées dans les officines des trois grands partis, n'apportaient à

l'Assemblée qu'un nombre restreint d'amis éprouvés du général. Les communistes, forts de leur succès, réclamaient la première place au sein du gouvernement, et en tout cas l'attribution d'un des trois ministères-clés : Intérieur, Affaires étrangères, Guerre.

Charles de Gaulle se trouvait au fond du cul-de-sac, dans une situation inextricable, prévisible depuis de longs mois. Parlant à la radio, le 17 novembre, il affirme qu'il ne croit pas pouvoir confier à des représentants du Parti Communiste « aucun des trois leviers qui commandent la politique étrangère, savoir : la Diplomatie qui l'exprime, l'Armée qui la soutient, la Police qui la couvre ». Pour la première fois, de Gaulle reconnaît que le Parti Communiste n'est pas « un parti comme les autres ». Ce n'était pas la peine de s'être donné tant de mal pour convaincre jusqu'alors les Français qu'il était le plus patriote de tous. Un compromis finit par intervenir *in extremis*. En présentant son gouvernement devant l'Assemblée, de Gaulle ne manque pas d'affirmer que celui-ci « marque une victoire de la solidarité française ». Il sait pertinemment que les faits démentent ses paroles. Il n'ignore pas, par ailleurs, que la commission de la Constitution, à peine réunie, élabore, sous la houlette d'un Sénégalais et d'un Letton, un texte aberrant qui ne vise qu'à créer le plus tyrannique pouvoir d'Assemblée. Sans doute a-t-il déjà pris, dans le secret de son cœur, la décision de se retirer.

Quand, après une méditation morose devant la Méditerranée, il envoie le 20 janvier sa lettre de démission au Président de l'Assemblée Constituante, il ne fait que régulariser une situation devenue intenable pour lui. Les lecteurs des journaux du 22 janvier 1946 se souviennent des termes étranges de cette lettre rendue publique. En substance, de Gaulle affirme que la situation s'est améliorée à tel point en France qu'il peut se retirer, l'essentiel de son œuvre étant accompli. Il a, dit-il, remis « le train sur les rails ». Plus tard, beaucoup plus tard, il donnera de sa démission une explication différente. Intimement persuadé du mauvais chemin sur lequel se trouvait engagée la France, il voulait laisser les partis « faire leur expérience ». Selon lui, cette expérience ne pouvait être que désastreuse. Retiré sous sa tente, il attendrait l'heure où, pour la seconde fois, à l'issue d'une inévitable crise de régime, il apparaîtrait comme un recours providentiel. Ainsi s'explique, de la façon la plus simple, ce départ à la Cin-cinnatus.



ANDRÉ MALRAUX

pourchassés à travers la France, embastillés ou abattus sans procès. Quant aux communistes, s'ils ne s'opposaient pas directement à de Gaulle, ils s'efforçaient, en application d'un des plus vieux principes du Léninisme, de saper l'autorité du gouvernement en créant, grâce au C. N. R., la dualité des pouvoirs.

Donnant-donnant

NON! En septembre, en octobre 1944, l'État, ce n'est pas de Gaulle. Et cet homme, pétri d'orgueil, souffre avec peine cette humiliation. Au reste, il sent, il sait que son silence, son acceptation d'un tel sort le contraindraient rapidement au départ. Et plus que jamais il désire ce pouvoir dont il n'a, au prix de tant de peine, conquis que l'ombre. Il cherche avec les communistes, au travers du C. N. R., le meilleur terrain de combat. Vers le milieu d'octobre, il le trouvera avec l'affaire des milices patriotiques.

Sorte de garde territoriale, les milices patriotiques présentaient alors un effectif de l'ordre de quatre cent mille membres sur l'ensemble du territoire. De valeur militaire négligeable, les M. P. constituaient un instrument insurrectionnel, sorte d'embryon d'armée rouge dont les communistes ne voulaient perdre le contrôle à aucun prix. C'étaient eux qui s'exprimaient par la bouche de leur frénétique compagnon de route Debû-Bridel (depuis sénateur R. P. F.), lorsque celui-ci, lors d'une réunion du Front National à la Mutualité où il figurait aux côtés du R. P. Philippe, du Procureur Boissarie, de Cachin et de François Mauriac, s'écriait sur le mode pathétique : « Contester l'utilité des Milices populaires, c'est se refuser à faire confiance au peuple et s'engager sur la voie de la trahison. »

Le 14 octobre, de Gaulle, dans un discours radiodiffusé, s'élève contre « les improvisations et les empiètements d'autorité », il réclame pour le seul gouvernement « la charge de gouverner ». La situation ne faisant qu'empirer, le 28 octobre, le Conseil des Ministres (les deux représentants communistes s'abstenant) décide la dissolution « des groupements armés qui subsistent dans un certain nombre de départements et qui n'appartiennent ni à l'armée, ni à la police d'État ». Le conflit avec le C. N. R. devient aigu. Dans la soirée du 29, M. Palewski introduit dans le bureau du général, rue St-Dominique, une délégation du C. N. R. venue transmettre la résolution « unanime » du Conseil de s'opposer à la dissolu-

tion des Milices. Cette unanimité signifie qu'au sein du C. N. R., les représentants socialistes, M. R. P. et modérés entérinent les décisions du Parti Communiste. Si l'on veut bien noter que modérés, M. R. P. et socialistes participent également au gouvernement de Gaulle — qui vient de décider en conseil la dissolution des Milices — on mesure le degré d'anarchie dans lequel se débattait la France au lendemain de la Libération.

Le mérite de Charles de Gaulle est de ne pas avoir cédé sur cette question capitale. Mais il fut contraint de lâcher du lest. Contre la suppression des Milices, il dut accepter le retour en France de Maurice Thorez. Il dut, lui, « premier résistant de France », qui se voulait l'incarnation de l'Honneur et de la Patrie, serrer la main d'un homme condamné pour désertion en temps de guerre, et en faire son Vice-Président du Conseil. En avalant cette couleuvre de taille, de Gaulle avait sans doute le sentiment d'avoir choisi le moindre mal. Dans l'iconographie un peu simple des foules, cette poignée de main historique ne pouvait manquer de faire impression.

Le Président du gouvernement provisoire se rend à Moscou fin novembre. Il y signera « la belle et bonne alliance », sur la même table où cinq ans plus tôt Staline et Ribbentrop ont paraphé le pacte fameux « scellé dans le sang ». De toute évidence, la lettre du traité d'alliance franco-russe apparaissait de peu de signification à l'heure même où l'Allemagne, écrasée sous les bombes, manifestait ses derniers soubresauts. Mais il semble certain que le traité était accompagné d'engagements oraux d'une autre importance.

Tout se passe comme si de Gaulle avait acheté une relative tranquillité intérieure française au prix de sa confiance donnée au patriotisme de Maurice Thorez, au prix également d'une plus large participation communiste à son gouvernement. Le voyage à Moscou avait également dans l'esprit de l'expansionnaire de Carlton Gardens une autre signification : il marquait aux yeux du monde la volonté bien arrêtée de Charles de Gaulle de mener sa barque sans ou contre l'accord des Anglo-Saxons. Contre ces derniers, se servir des Russes, tel était depuis de longs mois son idée-force, idée dictée surtout, il faut le dire, par le dépit de se voir relégué au bout de la table par Roosevelt et Churchill.

En se rendant en U. R. S. S. de son propre chef, de Gaulle se sent pour la première fois un vrai chef d'État, mais son calcul avec Staline se révèle faux. Ce dernier ne lui consent pas un grand cadeau en lui promettant les bonnes manières du



**Novembre 1944 : MOLOTOV REÇOIT DE GAULLE A MOSCOU
COMME IL A REÇU RIBBENTROP CINQ ANS AVANT...**



« CADET ROUSSELLE A TROIS MAISONS... »
Dessin de Sennep dans son album : *Départ à Zéro.*

Parti Communiste français, puisqu'il a déjà fixé les limites de son glacié à l'Est, qu'il donne aux Occidentaux la comédie de la démocratie dans les pays tombés sous sa coupe, que par ailleurs les Américains ne toléreraient pas une prise de pouvoir communiste en France et que, de ce fait, ce pays ne semble pas promis à l'honneur de devenir pour l'instant une « démocratie populaire ». Staline, deux mois plus tard, devait se montrer à Yalta l'adversaire le plus acharné de la France. Lorsque, à l'issue de cette conférence, Roosevelt invita le général à venir le voir lors de son passage à Alger, de Gaulle déclina le rendez-vous. Les termes de la réponse — on se félicite « que le Président Roosevelt projette de visiter un port français » — sont ceux de l'amour-propre blessé.

Dans le cul-de-sac

EN février 1945, de Gaulle, après six mois de pouvoir dans la métropole, se rend compte pour la première fois qu'il existe un abîme entre ses rêves de grandeur et les possibilités d'un pays dont les ressorts traditionnels ont été brisés. A l'extérieur, dans un monde qui ne connaît que la force, on donne un coup de chapeau poli aux sacrifices de la France, mais on se garde de l'inviter à la table des grands. A l'intérieur, la situation n'est pas telle qu'on se la représentait de Londres ou d'Alger : le pays est moins malade dans son corps que dans son esprit. Il voudrait un pouvoir fort mais paternel, qui panse les plaies, qui châtie durement les coupables, mais qui ne confonde pas arrivistes et héros, agents de l'ennemi et Français fidèles. De Gaulle, prisonnier de son personnage, traînant le boulet de ses alliances, ne pourra faire peu neuve. Il ne prononcera pas les paroles d'apaisement, il couvrira de sa grande taille l'aveugle machine épuratrice, il avouera son impuissance à construire un État à la mesure de ses promesses. Évitant le pire, il refusera les conditions du mieux.

Toute l'année 1945, on le verra s'user quotidiennement devant un travail de Pénélope, les rats affamés du tripartisme grignotant à belles dents l'étoffe et la laine. C'est un homme fatigué, désabusé, conscient de son échec, qui aborde la crise de novembre. Les élections du 21 octobre, fabriquées dans les officines des trois grands partis, n'apportaient à

l'Assemblée qu'un nombre restreint d'amis éprouvés du général. Les communistes, forts de leur succès, réclamaient la première place au sein du gouvernement, et en tout cas l'attribution d'un des trois ministères-clés : Intérieur, Affaires étrangères, Guerre.

Charles de Gaulle se trouvait au fond du cul-de-sac, dans une situation inextricable, prévisible depuis de longs mois. Parlant à la radio, le 17 novembre, il affirme qu'il ne croit pas pouvoir confier à des représentants du Parti Communiste « aucun des trois leviers qui commandent la politique étrangère, savoir : la Diplomatie qui l'exprime, l'Armée qui la soutient, la Police qui la couvre ». Pour la première fois, de Gaulle reconnaît que le Parti Communiste n'est pas « un parti comme les autres ». Ce n'était pas la peine de s'être donné tant de mal pour convaincre jusqu'alors les Français qu'il était le plus patriote de tous. Un compromis finit par intervenir *in extremis*. En présentant son gouvernement devant l'Assemblée, de Gaulle ne manque pas d'affirmer que celui-ci « marque une victoire de la solidarité française ». Il sait pertinemment que les faits démentent ses paroles. Il n'ignore pas, par ailleurs, que la commission de la Constitution, à peine réunie, élabore, sous la houlette d'un Sénégalais et d'un Letton, un texte aberrant qui ne vise qu'à créer le plus tyrannique pouvoir d'Assemblée. Sans doute a-t-il déjà pris, dans le secret de son cœur, la décision de se retirer.

Quand, après une méditation morose devant la Méditerranée, il envoie le 20 janvier sa lettre de démission au Président de l'Assemblée Constituante, il ne fait que régulariser une situation devenue intenable pour lui. Les lecteurs des journaux du 22 janvier 1946 se souviennent des termes étranges de cette lettre rendue publique. En substance, de Gaulle affirme que la situation s'est améliorée à tel point en France qu'il peut se retirer, l'essentiel de son œuvre étant accompli. Il a, dit-il, remis « le train sur les rails ». Plus tard, beaucoup plus tard, il donnera de sa démission une explication différente. Intimement persuadé du mauvais chemin sur lequel se trouvait engagée la France, il voulait laisser les partis « faire leur expérience ». Selon lui, cette expérience ne pouvait être que désastreuse. Retiré sous sa tente, il attendrait l'heure où, pour la seconde fois, à l'issue d'une inévitable crise de régime, il apparaîtrait comme un recours providentiel. Ainsi s'explique, de la façon la plus simple, ce départ à la Cincinnatus.



ANDRÉ MALRAUX

LA SCÈNE... HISTORIQUE



« MAINTENANT JE VAIS VOUS QUITTER POUR ME RETIRER
DANS MES TERRES ET PUIS JE RESSUCITERAI »

Dessin de Ben dans le *Cirque Amer.*

Rassembler les Français

Celui que l'on commence à appeler « l'ermite de Colombey » garde le silence pendant plusieurs mois. A la surprise générale, il le gardera même à la veille du referendum du 2 juin. C'est seulement au lendemain de cette consultation, à l'occasion de laquelle le peuple français devait manifester avec éclat son refus d'accepter le carcan d'un gouvernement d'Assemblée, que le général de Gaulle reprend pour la première fois la parole à Bayeux. Il y trace les grandes lignes d'une constitution idéale de type présidentiel, prenant nettement position en faveur d'un « État fort », contre la rivalité des partis « qui met toujours tout en question », contre le projet d'Assemblée unique. Pendant tout le courant de l'année 1946, il développera ces thèmes à différentes reprises, réclamant en même temps, sur le plan extérieur, le morcellement des Allemands. Fin septembre, à Épinal, il accueille « avec un mépris de fer les dérisoires imputations d'ambitions dictatoriales, que certains, aujourd'hui, produisent à notre égard ».

Il faudra cependant attendre le printemps 1947 pour voir le général préciser ses intentions.

Sur la salaise de Bruneval, devant 40 000 personnes, au premier rang desquelles figurent l'amiral d'Argenlieu, le général de Larminat, le colonel Passy, Rémy, Maurice Schumann, l'orateur, levant les bras dans un geste familier, lance son appel : « Le jour va venir où, rejetant les jeux stériles et réformant le cadre mal bâti où s'égare la nation et se disqualifie l'État, la masse immense des Français se rassemblera sur la France. » Une semaine plus tard, à Strasbourg, le 8 avril, le Général annoncera officiellement la naissance du Rassemblement du Peuple Français.

Le moment semblait bien choisi. Il n'y avait pas six mois que M. Teitgen avait solennellement tourné la presse qui imprimait le sceau de la IV^e République sur une Constitution adoptée de justesse. Et ce régime qui se voulait « pur et dur », dès ses premiers pas, révélait sa faiblesse organique et alignait une collection de scandales auprès desquels ceux de la défunte Troisième paraissaient jeux d'enfants : scandale du vin, affaire Hardy, scandale *Cité-Soir*, début de la monstrueuse affaire Joinovici. De graves événements internatio-

naux : prologue sanglant du drame indochinois, discours du Président Truman marquant le début de la guerre froide, allaient avoir leur répercussion sur le plan intérieur français. La mort dans l'âme, les crédules associés républicains-populaires et sociaux-démocrates du Communisme devaient rompre le pacte tripartite. L'abstention des députés communistes, le 22 mars, dans le vote des crédits militaires pour l'Indochine annonçait l'inévitable rupture.

C'est dans cette atmosphère particulièrement trouble, chargée de menaces, que Charles de Gaulle, pour la seconde fois, appelle les Français à se rassembler autour de lui. Ses paroles ne peuvent avoir qu'un immense retentissement à l'heure où les grands espoirs suscités par la Libération semblent déjà morts, à l'heure où, à peine née, la IV^e République provoque déjà tant de désillusions.

A qui de Gaulle va-t-il s'adresser? Aux anciens Résistants, sans doute. A tous ceux qui disent : « La IV^e République? Elle était belle sous Vichy. » Mais aussi à ce « national » moyen, hier pétainiste, avant-hier P. S. F. En France, il n'y a pas de troupes politiques de rechange. Or, la France, quasi unanime, avait suivi Pétain en 1940. Puisque de Gaulle en 1947 s'adressait non plus à quelques volontaires, mais à tous les Français, puisqu'il ne célébrait pas sa volonté de réaliser un mouvement de masse, il eût dû tenir compte de cette situation. Pour la seconde fois, l'histoire le conviait à jouer un rôle magnifique de Pacificateur. Chance unique, ce rôle coïncidait étroitement à la fois avec ses intérêts de chef politique soucieux d'opérer le rassemblement le plus large, et avec le désir profond du pays las de la haine et de la guerre civile. Sans rien renier de son passé, de Gaulle pouvait, à partir de 1947, rassembler, en effet, l'immense majorité des Français.

Il pouvait, mieux que quiconque, servir de pont entre la Résistance honnête, désintéressée, celle des réseaux, celle des F. F. L., et les Français de la « maintenance » qui étaient restés groupés autour du vainqueur de Verdun. A diverses reprises, on eut le sentiment que Charles de Gaulle allait s'orienter dans ce sens. Certains de ses familiers affirment que tel était bien le fond de sa pensée. La vérité oblige à reconnaître qu'au moment de faire le geste, de prononcer les mots qui s'imposent, le chef du Rassemblement, s'enfermant dans son orgueil, demeure immobile et silencieux. Comme si ce geste et ce mot — au reste politiquement rentables — allaient détruire le dogme d'un de Gaulle infailible depuis le 18 juin 1940. Rien ne vérifie davantage cette appréciation d'un de ses fidèles désabusés : « Le plus grand adversaire de Charles de Gaulle, c'est de Gaulle! »

Le Rassemblement prit néanmoins très vite une place importante dans la vie politique française. Fait significatif, gaullisme et Rassemblement restèrent deux entités différentes. Certains éléments, liés à l'homme, le suivant les yeux fermés, ne prirent jamais au sérieux un mouvement encombré selon eux d'apports trop disparates. D'autres, au contraire, formulant sans fard leurs réticences à l'égard du chef, n'apportaient leur adhésion au Rassemblement que parce que c'était là pour eux la seule façon possible d'affirmer leur opposition au régime. Le R. P. F. eut une montée foudroyante en 1948 et 1949, les diverses consultations électorales — conseils municipaux, conseils généraux, Conseil de la République — montrant une progression régulière de ses suffrages. Détenant la majorité absolue au Conseil municipal tant de haute lutte les mairies de la banlieue, emporvilles de France, faisant entrer de la plupart des grandes seconde assemblée, la victoire totale du R. P. F. pouvait sembler assurée. Malheureusement pour lui, les élections générales n'eurent lieu que les dernières, soit près de quatre ans après l'appel initial de Strasbourg. Le mouvement était pas retourner contre ses adversaires de la 3^e Force le piège qui lui étaient nécessaires. Au lieu de faire élire les 180 députés de l'Assemblée, le Rassemblement obtenait seulement 120 sièges. Ce chiffre lui interdisait les grandes manœuvres immédiates. Il y avait plus grave : le groupe parlementaire R. P. F. était composé seulement pour un tiers d'hommes liés personnellement à de Gaulle. Les autres étaient des notables, des

« modérés » qui, d'évidence, n'avaient accepté l'étiquette R. P. F. que par convenance électorale. Le jour où un quelconque Pinay allait monter à la tribune pour défendre une politique manquant peut-être de panache, mais qui, marquée au coin du bon sens, correspondait à leurs secrets désirs, ce n'étaient pas les froissements de sourcils du général qui pouvaient empêcher les bulletins, favorables à « l'expérience », d'un nombre grandissant de rebelles de tomber dans l'urne.



LA FOURMILIÈRE

Dessin de Senepe dans *Départ à Zéro*.

Les contradictions internes du Gaullisme

EN réalité, l'événement du 6 mars 1952, qui vit la dis-sidence des « vingt-sept », n'est que l'aboutissement normal des contradictions internes du gaullisme. Le gaullisme première manière, celui de 1940, refusant la défaite des armes, finit par faire le plein de tous les hommes et de tous les partis qui avaient les plus lourdes responsabilités dans cette défaite. Il fut un pavillon glorieux pour marchandise avariée. Le gaullisme seconde manière, celui de 1947, partant en guerre contre ces mêmes hommes et ces mêmes partis, dut faire appel à la bourgeoisie ex-pétainiste et aux notables qu'il avait traînés plus bas que terre, frappés, déshonorés, dépouillés en 1944. C'était là gageure excessive. Ces deux gaullismes étaient d'essence trop contraire. Tôt ou tard, dans des cas semblables, la vérité se venge.

Le Rassemblement se veut « de gauche ». Bien que le contenu de la formule « capital-travail » demeure assez nuageux, la volonté affirmée du R. P. F. de ne pas faire le jeu des nantis au détriment des classes les plus déshéritées apparaît comme une recherche somme toute saine et honorable. Il serait malséant de s'en gausser. Mais l'emploi abusif d'un jargon gauchiste par les leaders du Rassemblement peut prêter à sourire. La plus grande humiliation infligée au groupe parlementaire R. P. F. fut de l'obliger à siéger sur les travées de la droite. Comme si ce pouvait être pour lui un honneur insigne de s'asseoir à côté des « séparatistes » ! Le chef du Rassemblement donne par ailleurs souvent à ses troupes « modérées » l'impression de garder en réserve dans sa manche une carte « de gauche ». Ses prévenances à l'égard de certains « hommes valables », représentants éminents des partis les mieux intégrés au *Système*, peuvent inquiéter tous ceux qui ne se sont précisément ralliés à de Gaulle qu'à partir du moment où ce dernier a rompu de façon spectaculaire avec ledit *Système*. La carte de visite à Tristan-Teitgen pour le remercier d'avoir, à la tribune de l'Assemblée, « défendu notre Résistance » lors de l'interpellation sur la fameuse lettre de Charles Maurras demandant la tête de M. de Menthon, s'inscrit dans cette ligne. Ici, l'épisode apparaît particulièrement savoureux à ceux qui savent que le général avait juré, il n'y a pas si longtemps, de ne plus jamais adresser la parole à M. Teitgen. Enfin, si l'attitude de Charles de Gaulle à l'égard des communistes ne semble guère pouvoir

être modifiée sur le plan intérieur français, certains observateurs de politique étrangère, relevant la persistance de son anti-américanisme, avancent parfois qu'il pourrait, devant l'U. R. S. S. et Staline, reprendre, contre un nouveau donnant-donnant plus ou moins hypothétique, le langage du négociateur du pacte de novembre 1944.

En définitive, quelle que soit la solution qu'adopte jamais le méditatif de Colombey, on peut être sûr qu'elle lui sera dictée par son orgueil, par le désir de rester fidèle à ce personnage de grandeur crispée qu'il s'était appliqué à camper dès l'époque où il écrivait, il y a vingt ans, *Le Fil de l'épée*. Tel il se voulut, « ambitieux de premier rang », tel le décrit Churchill comme « un homme préoccupé avant tout de sa propre aventure ». De Gaulle, nouvelle Jeanne d'Arc, s'identifie à tel point à la France, qu'il lui apparaît que tout ce qui le sert sert la France. C'est ainsi que les maux apportés au pays par les exécrables décisions d'Alger lui semblèrent largement compensés par sa seule occupation du pouvoir. Sa grande désillusion de 1945 fut précisément de s'apercevoir avec une stupeur indignée que sa présence à la tête de l'État ne suffisait pas à empêcher l'investissement de cet État par les conjurés du *Système*. Charles de Gaulle, en 1952, n'a rien appris, et tout oublié. S'il pratique la même opposition de principe contre tous les gouvernements quels qu'ils soient, s'il appelle de tous ses vœux le pire — comme à Londres il faisait part au général Odic de son ardent désir de voir Vichy déclarer la guerre à l'Angleterre — c'est encore une fois qu'il ne reconnaît qu'à lui-même la qualité de sauveur. Il y aurait, à travers Charles de Gaulle, aux frontières de la psychologie et de la pathologie, une thèse capitale à soutenir sur l'hyper-trophie du moi. Lorsque le chef du Rassemblement déclare en toute tranquillité : « Chaque Français fut, est, ou sera gaulliste » (1), on pourrait lui faire remarquer qu'il importe moins que tous les citoyens, à tour de rôle, se rangent sous ses bannières pour une durée de six mois, qu'il n'importe à celui qui ambitionne le beau titre de Rassembleur du peuple, de chercher passionnément, et sans tenir compte de ses humeurs personnelles, les conditions d'une union réelle avec tous les Français, même avec ceux qui ne furent pas, ne sont pas, et ne seront jamais gaullistes.

Raison d'État et Raison de Gaulle

BEAUCOUP d'adversaires du général de Gaulle, anciens résistants ou ex-pétainistes, eussent volontiers à son endroit fait taire leurs vieilles rancunes, ils eussent peut-être même accepté de tirer un trait sur le passé, s'ils avaient trouvé un interlocuteur qui, lui aussi, mit un peu du sien. Ils ne trouvèrent jamais en face d'eux qu'un homme en bois, indifférent à tout ce qui n'était pas lui-même. Ils ne demandaient pas à de Gaulle d'adopter la faconde et le bon-garçonisme des tribuns radicaux de la belle époque, mais seulement d'abandonner parfois l'attirail « d'orgueil, de dureté, de ruse » dont il se réclame avec emphase, pour parler aux Français le langage de la simplicité, de la vérité.

Il est significatif de constater que les adversaires les plus irréductibles du général de Gaulle songent moins à lui reprocher ses actes politiques que certains gestes qui, sur un plan purement humain, révèlent plus d'un aspect inquiétant. Au lendemain de la sortie en librairie des Mémoires du général Giraud, le *Monde* dessinait ainsi le visage de l'adversaire de l'évadé de Koenigstein, « lecteur de Nietzsche et de Clausewitz, plaçant assez haut la raison d'État pour lui sacrifier les scrupules de sa conscience chrétienne » (2).

Nous serions assez disposés à admettre cette conception de l'action pour un chef politique, à la réserve près que ce facile recours à la raison d'État ne se confonde pas automatiquement avec l'intérêt pur et simple de celui qui l'invoque. En l'occurrence, la raison d'État n'est pas forcément la raison de Gaulle. Au-delà de la raison d'État, sur un terrain où elle

(1) Conférence de presse, 11-3-52.

(2) *Le Monde*, 2-6-49.



— UN PETIT BRIN DE TOILETTE

Dessin de Sennepe dans *Départ à Zéro*.

n'a que faire, Charles de Gaulle a pris souvent, en toute liberté, des décisions qui heurtent le cœur et l'esprit d'hommes normaux, qui ont sans doute mal lu Nietzsche et Clausewitz.

Pour s'en tenir à la période qui nous occupe, celle qui est postérieure à la Libération, et sans vouloir multiplier les exemples, une décision comme celle qui visait à priver de leurs pensions les veuves et orphelins des marins tués à Mers-el-Kébir apparaît évidemment sans excuse possible. Tout commentaire serait trop faible ou risquerait au contraire d'entraîner à trop de passion (1).

De même, l'attitude du Président du gouvernement provisoire en présence de certaines condamnations prononcées par les jurys « orientés » de 1945 ne laisse pas de provoquer un lourd malaise. En refusant la grâce de Robert Brasillach, grâce sollicitée par un grand nombre d'écrivains dont beaucoup étaient eux-mêmes résistants, en envoyant à la mort un poète qui n'avait jamais dénoncé personne et qui n'avait

(1) Un décret rétablissant dans leurs droits les femmes et enfants des marins morts pour la France à Mers-el-Kébir fut pris par le ministre Edgar Faure (février 1952).

pas une goutte de sang sur les mains, le général de Gaulle a pris ce jour-là une responsabilité qu'on lui laisse volontiers. Il faut lire le récit poignant de Jacques Isorni, avocat de Brasillach, venu demander la grâce du condamné au chef de l'État... « Le général fumait un cigare et en tirait de grosses bouffées. Nous étions séparés par un mètre à peine. Je le regardais et jamais mon regard ne put croiser le sien. Ses yeux rapprochés, bleus et immobiles, fixaient une ligne au loin, derrière moi... » (1).

Un épisode moins connu ne manque pas de provoquer une surprise attristée. Au nombre des engagements pris à Moscou, lors de la signature du pacte de décembre 1944, figurait notamment le rapatriement par la France en U. R. S. S. de tous les sujets soviétiques résidant sur le sol français. Il y avait parmi eux des soldats de l'armée Vlassov, dont certains pouvaient en effet être considérés comme criminels de guerre. La généralisation d'une telle mesure était déjà dangereuse et abusive, lorsque l'on sait quel sort l'U. R. S. S. réserve, quand elle peut remettre la main sur eux, à ses nationaux qui « choisissent la liberté ». Il y eut pire. Le gouvernement de Gaulle accepta qu'une mission d'officiers soviétiques pénétrât dans les camps et les casernes de la Légion Étrangère, en Afrique du Nord, pour y « récupérer », au besoin contre leur gré, les légionnaires d'origine soviétique qui avaient renoncé à leur nationalité. Un grand nombre de ceux-ci arrivèrent heureusement à se cacher ou à dissimuler leur véritable identité. Il n'en reste pas moins que le gouvernement de la Libération renouvelait, à quatre ans de distance, le geste que de Gaulle et ses compagnons de Londres avaient, à juste titre, reproché au gouvernement de Bordeaux : la livraison à Hitler des réfugiés politiques allemands. Circonstance aggravante, les légionnaires russes livrés à Staline s'étaient battus pour la France, sous les plis de son drapeau (2).

C'est sur de tels terrains affectifs, sur un plan qui dépasse toute politique, que Charles de Gaulle a créé de l'irréparable. Tel qui acceptera les justifications de la poignée de main à Thorez se refusera à toute explication concernant le retrait des pensions aux proches des tués de Mers-el-Kébir. Comme quoi, ce qui divise le plus les hommes ce n'est pas tant la politique qu'une certaine conception de l'honneur.

Nous savons que Charles de Gaulle a répondu à l'avance à ce reproche. « La perfection évangélique, dit-il, ne conduit pas à l'empire » (3). Et il ajoute que l'on « passe tout » à l'homme d'action qui réalise de grandes choses. D'accord. Mais on ne passe rien à celui qui échoue. Pour se payer le luxe de l'injustice, de Gaulle se condamne ainsi au succès, toujours, et sur toute la ligne.

Homme sans sourire et sans amis, plus prisonnier que jamais de son personnage, ne souhaitant à la France que la catastrophe qui nécessite les sauveurs, poursuivant son monologue glacé, Charles de Gaulle a pris ce lourd pari.

Qu'il prenne garde seulement aux retours de flamme de l'histoire...

JEAN MAZE.

(1) Jacques Isorni, *Je suis avocat*, Ed. du Conquistador, 1951.
 (2) Sur les missions soviétiques de rapatriement, voir « Bulletin d'information des groupes de liaison internationale », No 4, avril 1950.
 (3) *Le Fil de l'épée*.





— UN PETIT BRIN DE TOILETTE
Dessin de Sennep dans *Départ à Zéro*.

n'a que faire, Charles de Gaulle a pris souvent, en toute liberté, des décisions qui heurtent le cœur et l'esprit d'hommes normaux, qui ont sans doute mal lu Nietzsche et Clausewitz.

Pour s'en tenir à la période qui nous occupe, celle qui est postérieure à la Libération, et sans vouloir multiplier les exemples, une décision comme celle qui visait à priver de leurs pensions les veuves et orphelins des marins tués à Mers-el-Kébir apparaît évidemment sans excuse possible. Tout commentaire serait trop faible ou risquerait au contraire d'entraîner à trop de passion (1).

De même, l'attitude du Président du gouvernement provisoire en présence de certaines condamnations prononcées par les jurys « orientés » de 1945 ne laisse pas de provoquer un lourd malaise. En refusant la grâce de Robert Brasillach, grâce sollicitée par un grand nombre d'écrivains dont beaucoup étaient eux-mêmes résistants, en envoyant à la mort un poète qui n'avait jamais dénoncé personne et qui n'avait

(1) Un décret rétablissant dans leurs droits les femmes et enfants des marins morts pour la France à Mers-el-Kébir fut pris par le ministre Edgar Faure (février 1952).

pas une goutte de sang sur les mains, le général de Gaulle a pris ce jour-là une responsabilité qu'on lui laisse volontiers. Il faut lire le récit poignant de Jacques Isnori, avocat de Brasillach, venu demander la grâce du condamné au chef de l'État... « Le général fumait un cigare et en tirait de grosses bouffées. Nous étions séparés par un mètre à peine. Je le regardais et jamais mon regard ne put croiser le sien. Ses yeux rapprochés, bleus et immobiles, fixaient une ligne au loin, derrière moi... » (1).

Un épisode moins connu ne manque pas de provoquer une surprise attristée. Au nombre des engagements pris à Moscou, lors de la signature du pacte de décembre 1944, figurait notamment le rapatriement par la France en U. R. S. S. de tous les sujets soviétiques résidant sur le sol français. Il y avait parmi eux des soldats de l'armée Vlassov, dont certains pouvaient en effet être considérés comme criminels de guerre. La généralisation d'une telle mesure était déjà dangereuse et abusive, lorsque l'on sait quel sort l'U. R. S. S. réserve, quand elle peut remettre la main sur eux, à ses nationaux qui « choisissent la liberté ». Il y eut pire. Le gouvernement de Gaulle accepta qu'une mission d'officiers soviétiques pénétrât dans les camps et les casernes de la Légion Étrangère, en Afrique du Nord, pour y « récupérer », au besoin contre leur gré, les légionnaires d'origine soviétique qui avaient renoncé à leur nationalité. Un grand nombre de ceux-ci arrivèrent heureusement à se cacher ou à dissimuler leur véritable identité. Il n'en reste pas moins que le gouvernement de la Libération renouvelait, à quatre ans de distance, le geste que de Gaulle et ses compagnons de Londres avaient, à juste titre, reproché au gouvernement de Bordeaux : la livraison à Hitler des réfugiés politiques allemands. Circonstance aggravante, les légionnaires russes livrés à Staline s'étaient battus pour la France, sous les plis de son drapeau (2).

C'est sur de tels terrains affectifs, sur un plan qui dépasse toute politique, que Charles de Gaulle a créé de l'irréparable. Tel qui acceptera les justifications de la poignée de main à Thorez se refusera à toute explication concernant le retrait des pensions aux proches des tués de Mers-el-Kébir. Comme quoi, ce qui divise le plus les hommes ce n'est pas tant la politique qu'une certaine conception de l'honneur.

Nous savons que Charles de Gaulle a répondu à l'avance à ce reproche. « La perfection évangélique, dit-il, ne conduit pas à l'empire » (3). Et il ajoute que l'on « passe tout » à l'homme d'action qui réalise de grandes choses. D'accord. Mais on ne passe rien à celui qui échoue. Pour se payer le luxe de l'injustice, de Gaulle se condamne ainsi au succès, toujours, et sur toute la ligne.

Homme sans sourire et sans amis, plus prisonnier que jamais de son personnage, ne souhaitant à la France que la catastrophe qui nécessite les sauveurs, poursuivant son monologue glacé, Charles de Gaulle a pris ce lourd pari.

Qu'il prenne garde seulement aux retours de flamme de l'histoire...

JEAN MAZE.

(1) Jacques Isnori, *Je suis avocat*, Ed. du Conquistador, 1951.
(2) Sur les missions soviétiques de rapatriement, voir « Bulletin d'information des groupes de liaison internationale », N° 4, avril 1950.
(3) *Le Fil de l'épée*.



de Charles de Gaulle), est exactement exprimée en une phrase du discours prononcé à Lille, le 4 juillet 1939, par le Général Weygand : « Notre matériel est de première qualité. Si l'on nous oblige à gagner une nouvelle victoire, nous la gagnerons ! »

Charles de Gaulle, lui, n'a pas une seconde cessé de signaler le péril mortel de telles théories et de telles illusions. Dès 1933 il a professé la doctrine de l'avenir. En dépit de toutes les contradictions, contre ses propres chefs, il a continué à proclamer ce qu'il tenait pour irréfutable. Pas un instant, donc, il n'a cessé de mener le dur combat dont ont la charge ceux qui vivent les nations et qui ont pour mission de tenir celles-ci éveillées, alors que toutes les facilités les poussent à sombrer dans le sommeil. Jamais il ne s'est lassé de montrer et de démontrer quels lendemains le régime impuissant et le manque d'imagination de l'État-Major préparaient à la France. Pas un instant sa voix ne s'est tue. Elle n'a jamais cessé de dire les mêmes vérités. Mais voici que, dans l'immense silence du malheur, devant les ruines en un instant accumulées, justifié d'une manière tragique par l'événement, son accent, bien qu'il ne fut en rien changé, prenait pour les hommes sa pleine et durable portée et, dans le même instant, s'inscrivait dans l'Histoire.

Immense voix que celle du destin ! La France accablée hésite sur le chemin à prendre. Mais parce que, à cette heure décisive, du sein de la tempête, cet homme seul ne cesse de l'appeler par son nom, voici que déjà elle se relève et s'avance sur la route de la victoire.

Et de quel autre nom, je vous le demande, appeler cette route — qui fut d'abord celle du Général de Gaulle ? La victoire n'était-elle pas au bout ? La France, peu à peu rassemblée par lui, n'allait-elle pas contribuer à ce que celle-ci fût retrouvée ? Enfin cet homme n'a-t-il pas eu raison de se lancer dans son combat puisqu'en maintenant, seul, nos alliances (qu'on l'accuse aujourd'hui avec tant d'impudence de vouloir répudier, alors qu'il demande seulement que les conditions réciproques en soient définies), il fit que, contre tous ceux qui par nature se détournent de l'événement, différent d'y répondre et finalement cèdent au courant des choses et s'abandonnent à toute pente, la France fut fidèle à elle-même. Au jour de la liberté, en dépit de ceux qui avaient affirmé qu'une victoire anglo-saxonne entraînerait la perte de notre Empire et le démembrement de la France, celle-ci se retrouva intégralement, n'ayant perdu aucune de ses possessions, ne se voyant privée d'aucun de ses droits, d'aucun de ses territoires, ni de l'un quelconque des éléments de sa souveraineté.

S'il se fût tu, que serait-il advenu de nous, Français ? Certes, des hommes et des femmes, sur le territoire national, auraient combattu pour la liberté. Il y aurait eu une résistance intérieure : mais aucun État n'aurait représenté celle-ci dans le monde et auprès des Alliés. La France eût été absente en tant que Nation, en tant qu'État de l'univers libre, et les éléments épars qui, sur le sol national, se seraient levés contre les Allemands eussent été considérés par les Anglo-Saxons comme des agents isolés qu'ils auraient utilisés au mieux de leurs besoins locaux. La force vive de la France eût été privée de ce qui fait que tous les efforts fragmentaires bénéficient toujours à la Patrie à laquelle ils reviennent comme d'eux-mêmes dès lors que l'État exprime la volonté vivante de la nation. Sans cette France-là il n'y aurait donc pas eu cette implacable revendication nationale qui, se réclamant sans cesse d'un seul et même chef, donnait à celui-ci plus de force et de poids, à elle-même plus de chances pour demander et exiger et obtenir que partout où flottaient les drapeaux alliés nos droits fussent intégralement reconnus.

Sans lui, peut-être aurait-on vu des soldats français servir dans les rangs des alliés de la veille et, dans la meilleure des hypothèses, une légion française se constituer aux côtés des troupes anglo-saxonnes. Mais les Alliés de la veille n'auraient alors plus été les Alliés d'une France absente — puisque ces soldats auraient servi non sous leurs drapeaux, non sous leurs propres chefs, non sous leurs uniformes, mais dans les rangs étrangers. Il y a eu chez les Alliés des volontaires italiens, espagnols, autrichiens et même allemands. Qui ne voit, qui veut ignorer qu'en personnifiant la France et son État, le

Général de Gaulle sauvait notre Patrie de l'isolement, de l'abandon et de l'effritement, c'est-à-dire de la mort ?

Les Alliés eussent-ils pu, dans la bataille, se dispenser d'utiliser ceux de nos territoires d'outre-mer par lesquels ils passèrent ? Qu'il soit permis ici à un de leurs frères d'armes de dire qu'étant donné ce que sont leurs préjugés, qu'étant donné aussi les appels dont ils pouvaient être et furent l'objet, on voit mal pourquoi, en définitive, au terme des combats, ils n'auraient pas donné raison à ceux qui, à l'intérieur de notre Empire, se dressaient contre celui-ci au nom de prétendus nationalismes. Faut-il rappeler ce qui se passa en Indochine où la situation fut plus confuse qu'en Afrique ? Faut-il redire que les Alliés décidèrent à Moscou de faire occuper nos territoires asiatiques par les Américains et par les Chinois ? Que ces derniers ensuite refusèrent de partir et qu'on dut les chasser à coups de canon ? Que beaucoup de nos amis anglo-saxons, abusés, écoutèrent non sans complaisance Ho-Chi-Minh et sa bande ? Que longtemps ils n'accorderent pas le droit au Corps Français d'Extrême-Orient préparé dès Alger, de débarquer en Indochine et que tel des agents de la France libre put voir de derrière les barreaux de sa prison — je pense à Sainteny, Compagnon de la Libération — les Viet-Minh et les Alliés, sur une même estrade, célébrer une victoire au sein de laquelle souvent, en dépit de tous nos sacrifices, on ne nous supportait que peu aisément et d'où, ce jour-là, on voulait nous exclure ?

Mais partout où cette tentative d'exclusion s'est esquiscée elle s'est révélée impuissante contre le fait : la France n'avait pas des délégués dans le camp de la victoire, elle y était elle-même intégralement présente.

Certes, elle n'y fut pas d'un seul coup et tout entière dans ce camp-là ! Mais au jour de la victoire, s'éleva-t-il une seule voix pour contester la légitimité de celui qui, en l'y représentant, força le destin ? « Devant la confusion des âmes françaises, devant la liquéfaction d'un gouvernement tombé sous la servitude ennemie, devant l'impossibilité de faire jouer nos institutions, moi, Général de Gaulle, soldat et chef français, j'ai conscience de parler au nom de la France », avait déclaré, dès juin 1940, le chef de la France libre.



LE GÉNÉRAL AU MARIAGE DE SA FILLE

Ln accuse souvent le Général de Gaulle d'avoir été dur pour ses anciens chefs. Mais, en ne se trompant jamais contre eux qui s'étaient trompés toujours, n'avait-il pas acquis le droit de parler son langage qui était celui de l'avenir?

Lorsqu'il se déclare contre l'armistice, il parle directement à son ancien chef, le vieux Maréchal, et lui dit : « Vous qui avez présidé à notre organisation militaire après la guerre 1914-1918, vous qui fûtes Ministre de la Guerre en 1935, vous qui étiez la plus haute personnalité militaire de notre pays, avez-vous jamais soutenu, demandé, exigé la réforme indispensable du système mauvais? »

C'est là un rappel nécessaire de vérités sévères, irréfutables. Et comment n'y pas recourir puisqu'il fallait rassembler la France?

On sait que le Général de Gaulle n'a pas cessé ensuite de demander la justice de notre pays ne soit pas impitoyable pour ce vieux soldat qui, pendant tant d'années, avait si bien servi. Certes nous pensons, qu'à raison de ses services éclatants, il ne fallait pas le laisser mourir en prison. Mais de là à proclamer qu'il ne se trompait pas, de là à ne pas établir, si triste que ce soit, les responsabilités d'un désastre que nous n'avons pas fini de payer, il y a loin. Qui oserait contester au Général de Gaulle le droit d'avoir tenu et de tenir le langage qui fut le sien et dont il continue d'user?

Le destin fut forcé par lui, ai-je dit. Il va de soi que l'on ne confond pas ici les partisans du Maréchal et les collaborateurs de l'ennemi. Mais je ne m'abuse pas lorsque j'affirme que les Vichystes pensaient, disaient, écrivaient que la France telle qu'ils la voyaient, en n'entrant pas dans le camp des Alliés, pourrait, à la fin des hostilités, devenir l'arbitre entre l'Allemand et les Anglo-Saxons. La politique de l'Armistice les conduisait à ne plus envisager que des armistices comme conclusion, conséquence et couronnement de toute action. Beaucoup d'entre eux — qui détestaient l'Allemand, j'en suis sûr, mais qui ignoraient la volonté et les ressources des Alliés — prévoient au terme de la bataille une discussion où l'Allemagne, en face des Alliés, aurait encore eu les moyens de la parole! Ils ne croyaient pas un instant que l'Allemagne pût être écrasée. Voulant être « réalistes » les meilleurs d'entre eux faisaient partir tous leurs exposés et tous leurs raisonnements de ce postulat. Bien des textes sur ce point disent tout ce qu'il faut penser. hélas! des sentiments de Vichy pour les Alliés. On connaît, par exemple, le télégramme qui fut envoyé au Général Dentz en juin 1941 : « En cas de survol du Levant par des avions allemands ou italiens, abstenez-vous de toute riposte. Si certains de ces avions atterrirent sur vos aérodromes, recevez-les et demandez des instructions. Les avions anglais doivent, par contre, être attaqués par tous les moyens. »

Personne n'a pu oublier non plus le message que, le 6 novembre 1941, le Maréchal lui-même adressait à un bataillon de la L. V. F. qui combattait sous l'uniforme allemand, je dis allemand, contre les armées russes qui, pour lors, luttaient cependant contre l'ennemi commun, notre envahisseur : « Vous détenez une part de notre honneur militaire. »

Les Apologistes du Maréchal prétendent aujourd'hui qu'au cours de son procès il fut établi que le texte de son message à Hitler après l'affaire de Dieppe, le 19 août 1942, était un faux. Ce qui fut établi, en fait, c'est que ce document avait été remis au télécopieur de Vichy par M. Rochat, Secrétaire Général des Affaires Étrangères, pour être transmis aux services de Benoit-Méchin à Paris qui le fit parvenir au Führer. Ce texte fut à l'époque publié par la Presse française et ne fit l'objet d'aucun démenti. Et quel texte!

« Monsieur le Chancelier,

« Après un entretien que je viens d'avoir avec le Président Laval et en raison de la dernière agression britannique qui s'est déroulée cette fois-ci sur notre sol, je vous propose d'en-



LE GÉNÉRAL GUILLAUME DE BÉNOUVILLE

« visager la participation de la France à sa propre défense.

« Je suis prêt à examiner les modalités de cette intervention si vous en acceptez le principe. Je vous prie, Monsieur le Chancelier, de considérer cette intervention comme l'expression sincère de la volonté de faire contribuer la France à la sauvegarde de l'Europe.

« Veuillez agréer, etc... »

signé : PH. PÉTAÏN.

Le 8 novembre 1942, au moment du débarquement Allié en Afrique, le Maréchal télégraphia aux troupes :

« J'avais donné l'ordre de se défendre contre l'agresseur, je maintiens cet ordre. »

Et le 14 novembre il télégraphiait encore :

« Je donne l'ordre à l'Armée d'Afrique de n'exercer aucune action, en aucune circonstance, contre les troupes de l'Axe. »

Que l'on m'entende bien : je cite ces textes sans aucune rancœur et seulement pour mettre de la clarté dans le drame douloureux qui n'a pas fini de séparer des Français, seulement aussi parce qu'il n'est pas possible de laisser diffamer la Résistance sans donner nos raisons. Avec les collaborateurs de l'ennemi il n'est même pas question de parler. Mais avec les honnêtes Français qui furent abusés, je veux m'entendre. Ils ne nieront pas que ce furent là les thèses de Vichy qu'on prétendait inspirées par la perspicacité politique. Faut-il dire que Vichy, en professant ces thèses, avait raison? Dès lors, lorsque se pose le problème Pétain-de Gaulle, ils ne peuvent tout de même pas nous demander d'avoir tort!

Et d'ailleurs il s'agit bien de perspicacité politique!

Les patries comme les individus ont une âme. Et le plus grave des péchés, le péché mortel, c'est pour celles-là comme pour ceux-ci le péché contre l'espérance. Je ne dis pas que les souhaits des maréchalistes n'allaient pas contre l'Allemagne. Mais des souhaits mélancoliques et platoniques à la radieuse, à l'invincible espérance que la distance est longue!

Définissant un jour devant moi Vichy et la troisième force qui ne sont pas sans parenté foudrière, le Général de Gaulle évoquait cette partie de l'âme française qui toujours, obstinément, cherche le sommeil.

C'est contre ces géants que se dresse toute la vie de Charles de Gaulle. Son appel de Londres a d'abord cette signification-là. Il est par là, cet appel, une nécessité de la France qui ne veut pas cesser de vivre. Qu'on reprenne l'Histoire : les Nations qui acceptent les conditions, donc la loi de l'ennemi, sont condamnées. Il n'y a que les sots qui, hier, purent rire du titre du roi de Bourges : il portait le nom du seul territoire qui lui restât. Et pas un instant il ne cessa d'être le roi de France puisque la qualification qu'on lui donnait par dérision impliquait qu'il n'avait renoncé à rien et continuait la lutte.

Jamais, dans toute son Histoire, la France n'avait accepté d'attendre. En 1940 elle n'accepta pas non plus. Par la bouche et par le fait de qui, je vous le demande?

× × ×

On voudrait aujourd'hui discréditer la Résistance qui, en vérité, n'est pas autre chose que la Défense Nationale. La victoire et sa confirmation ne changent rien pour certains entêtés qui savent bien qu'ils ont tort et ne veulent pas le reconnaître. Ceux-là même qui, dans ma jeunesse et à l'occasion d'un douloureux drame de conscience, m'apprirent qu'une loi cesse d'obliger dès lors qu'elle devient mauvaise, affectent de dire et de croire que le Général de Gaulle fut un rebelle. D'autres voudraient démontrer qu'il se mit à la merci des Anglo-Saxons, oubliant que pas un instant il n'a cessé, même dans les conditions les plus difficiles, d'exiger que

soient intégralement et partout reconnus les droits de notre Nation.

A cet égard, le 1^{er} avril 1942, il déclarait : « La France combattante entend marcher avec ses Alliés sous la réserve formelle que ses Alliés marchent avec elle. »

Cette phrase, on le sait aujourd'hui, cachait comme bien d'autres du même genre, des discussions sans nombre où il eût été impossible d'avoir toujours raison si le Général n'avait pas fait preuve de l'intransigeance dont on prétend souvent lui faire grief. Dans le camp même des Alliés, mainteneur et gardien de l'intérêt national, il fut vigilant au sein de toutes les intrigues. Jamais il n'accepta que la France fût mise dans une position subordonnée.

Dès le mois d'août 1940 il avait réglé avec M. Winston Churchill les rapports de la France Libre et des Anglais. Cet accord stipulait que la France serait restaurée dans tous ses droits dès qu'elle serait libérée. Il disait encore que les dépenses des Forces Françaises Libres avancées par le gouvernement britannique feraient l'objet d'une comptabilité séparée et seraient considérées comme des avances consenties à la France par l'Angleterre.

En un mot, pendant qu'à Vichy on liquidait l'Armée française, le Général de Gaulle lui, la reconstituait à l'extérieur comme à l'intérieur, à Paris comme à Londres où il aurait pu dire les vers de Corneille :

« Et comme autour de moi j'ai tous ses vrais appuis

« Rome n'est plus dans Rome, elle est toute où je suis. »

Les détracteurs du Général de Gaulle, comme ils ne peuvent tout de même pas lui reprocher la victoire, tout en rendant hommage aux chefs qui servirent sous ses ordres, à Leclerc, à Kœnig, à de Lattre, à Juin, font le procès de la Libération.

« Vous avez ramené les communistes », disent-ils encore. Eux qui ne s'offrirent pas pour porter les armes, ils viennent reprocher au chef de la France en guerre d'avoir armé toutes les mains qui se tendaient pour la libérer. Ils veulent lui reprocher aussi d'avoir espéré et essayé le regroupement de toutes les forces nationales, d'avoir tenté d'arracher à l'étranger une large part de la classe laborieuse dont la France ne saurait se passer.

Aujourd'hui, ainsi, toutes les armes servent contre la Résistance. On a prétendu qu'au lendemain de la Libération, la Résistance disent les uns, des Résistants disent les autres, exécutèrent sans jugement plus de cent mille victimes. A plusieurs reprises le Ministère de l'Intérieur qui a fait mener par les Préfets des enquêtes dans chaque canton français, a

proclamé des chiffres qui n'ont pas varié. Qu'importe aux calomnieux, ils persistent.

Au cours d'une récente séance de l'Assemblée Nationale, le Garde des Sceaux, en réponse à Jacques Isorni (1) qui l'interrogeait pour savoir si le chiffre de cent cinq mille exécutions sommaires avancé par certains était exact, déclara : « La vérité, la voici : 8 348 exécutions sans aucune garantie de justice, dont 5 234 avant la Libération et 3 114 après la Libération. En outre, 1 325 exécutions ont eu lieu après décision de juridiction de fait illégalement constituée. Les condamnations à mort régulièrement prononcées n'ont été suivies d'exécution que dans sept cent soixante cas pour les condamnations prononcées par les cours de justice et dans soixante-dix-neuf cas pour les condamnations prononcées par les Tribunaux militaires sur un total de cent soixante-dix condamnations que ces Tribunaux militaires ont prononcé.

« Le total de ceux qui ont reçu le châtimeut de la mort illégalement, irrégulièrement ou légalement et régulièrement s'élève à 10 522. Les condamnations en Cours de Justice depuis 1944? 38 266 condamnations allant de la prison simple aux travaux forcés à perpétuité. 2 400 sont encore en prison, dont 30 % sont des repris de justice dont les casiers judiciaires étaient déjà fort chargés avant la guerre. »

Il est d'ailleurs à remarquer que ceux qui affirment qu'il y eut une centaine de mille d'exécutions se révèlent incapables de citer les noms de ces prétendues victimes. Ils ont pu cependant organiser toutes les associations qu'ils ont voulu avec les familles de ces « victimes ». Qu'ils nous disent donc les noms de ceux de leurs adhérents qui pleurent un proche et qu'ils n'oublient pas non plus d'établir l'innocence de ces victimes dont ils nous parleront.

Et puis, qu'ils comptent les victimes du camp de la Résistance! Qu'un instant ils pensent à ceux qui furent fusillés, à ceux qui moururent déportés et dont beaucoup avaient été leurs amis jusqu'à la guerre, à ces vichystes impénitents, comme ils furent les nôtres jusqu'à la fin. Je pense en particulier à la haute et pure figure de Jacques Renouvin, avocat à la Cour, que tout devait conduire dans les équipes du Maréchal — ses convictions politiques, son passé, ses affections

(1) M. Isorni savait pourtant depuis longtemps à quoi s'en tenir puisque, sous le ministère précédent, il avait posé la même question par écrit au ministre de l'Intérieur et qu'il lui fut répondu en détail.



LE GÉNÉRAL ET MADAME DE GAULLE VOTENT
A COLOMBY-LES-DEUX-ÉGLISES

— et qui fut le créateur des Corps Francs de la Résistance Française qu'il conduisit lui-même jusqu'en 1943 dans ces batailles corps à corps dont on voudrait aujourd'hui faire un grief à nos mouvements. Arrêté, il est mort en Allemagne, dans un de ces camps atroces où il connut la pire des agonies. Qui oserait dire de ce garçon plein de foi et d'espérance qu'il fut un bandit et qui pourrait contester les attentats qu'il conduisit lui-même? Le résultat de ces attentats comme de tous ceux du même genre, fut d'abord de créer, pour l'Allemagne, des conditions d'insécurité et des dangers permanents qui permirent qu'à l'heure du débarquement la Résistance Française rendit les services dont ont témoigné des hommes comme le Général Eisenhower qui a dit : « Sans eux — les Résistants — la Libération de la France et la défaite de l'ennemi en Europe occidentale auraient été bien plus longues, bien plus pénibles, et nous aurait coûté davantage de pertes. » De son côté le Général Marshall, alors chef d'État-Major Général, rendant justice à la Résistance Française, a déclaré : « Les opérations en France et en Europe ont été facilitées grandement par l'action de la Résistance Française. »

Le Général Rommel, de son côté, dans le rapport à Hitler où il tentait d'expliquer sa déroute, disait en particulier : « L'envoi de renforts, par la destruction du réseau ferroviaire, l'insécurité des routes et chemins, jusqu'à 150 km, derrière le front, était rendu tellement précaire qu'on ne put appeler au front que les éléments de toute première nécessité. »

Je ne veux pas ici rappeler les combats de la France

Libre sur les territoires extérieurs, nos victoires en Italie et en Afrique. Je veux seulement ajouter que si, sur 48 000 km de voies que compte le réseau ferroviaire français il n'en resta pas plus de 8 000 qui purent être utilisés par l'ennemi, ce fut grâce à l'action de ces hommes qui avaient répondu à l'appel du Général de Gaulle et dont l'action devait équivaloir à celle de vingt divisions, suivant les appréciations des chefs alliés.

✕ ✕ ✕

LE Général de Gaulle n'a pas fait autre chose, dans toute cette guerre, que de surmonter ce que l'on disait définitivement infranchissable. Grâce à lui la France fut et demeure dans le camp de la victoire. Contester la légitimité de cette voix et de cet appel, c'est prétendre annuler tout ce qui, au cours des siècles, nous a fait Français, c'est-à-dire serviteurs d'une civilisation pleine d'amour et de Foi. La France Libre, la France Combattante, la France Résistante, la France debout enfin, veut la réconciliation nationale. Et son vœu, elle le formule comme de Gaulle hier en Afrique :

« A la France, à Notre-Dame la France nous n'avons rien à lui demander, excepté au jour de la Libération qu'elle veuille bien nous ouvrir fraternellement ses bras pour que nous y pleurons de joie et qu'au jour où la mort viendra nous saisir, elle nous ensevelisse dans sa bonne et sainte terre. »

GUILLAIN DE BENOUILLE.

Degaulliana

GÉNÉALOGIE : Julien-Philippe de Gaulle, chartiste, et Joséphine Marie-Anne Maillot eurent deux fils : Charles de Gaulle, philosophe et historien de la Bretagne, et Henri de Gaulle, admissible à Polytechnique, lieutenant aux mobiles de la Seine en 1870, commandant de réserve en 1914; professeur de philosophie, de littérature française et de mathématiques; préfet des études au collège des Jésuites de l'Immaculée-Conception. Henri de Gaulle fut père de cinq enfants : Xavier, Marie-Agnès, Charles (le général), Jacques et Pierre (qui fut président du Conseil Municipal). Charles de Gaulle eut trois enfants : Philippe, Elisabeth et Anne.

Opinion sur de Gaulle de Wickham Steed, ancien rédacteur en chef du « Times » : « A toutes les qualités de Foch, de Clemenceau et de Poincaré réunies ».

Surnommé « le Coq » et « le grand Charles » à Saint-Cyr (admis en 1909).

De RÉMY : De Gaulle, est inconnu.
« Sa frugalité spartiate n'était pas du goût de ses hôtes. A Londres durant les bombardements nocturnes, l'un de ses officiers, au fond d'un abri, vidait consciencieusement bouteilles de gin et de whisky. Un certain matin, chez le général, son haleine fleurait l'alcool à vingt pas.
— Vous avez bu! s'exclame de Gaulle sévère.
— Pas chez vous, mon général! »

Ironie : De Gaulle à Rémy : « Mettez-vous bien dans la tête qu'un militaire de carrière n'est jamais intelligent! »

Et un autre jour : « Quand j'ai pris mes fonctions rue Saint-Dominique comme sous-secrétaire d'État, en pleine bataille, cette anti-

chambre que vous connaissez bien était pleine de généraux. Savez-vous ce qu'ils venaient y faire? (...) Ils sont tous venus, vous entendez, tous, me demander une promotion ou une décoration. »

De Pierre SANDHAL : De Gaulle sans képi.
A Alger. Un colonel resté fidèle au « Maréchal » en son for intérieur (les jeunes officiers des F. F. L. surnommaient ces militaires attardés « les moustachis ») dit à de Gaulle, pour excuser l'affaire de Syrie :

— Mon général, nous étions mal informés.
— Eh bien! reprend le général, je vais vous donner une information absolument sûre! Les Allemands sont à Paris.

« Un officier des Forces Navales libres s'étant présenté à un amiral pour prendre des consignes, s'entendit répondre :

— Je vous recevrai quand vous aurez enlevé ce perchoir.

Et il désignait la croix de Lorraine sur la vareuse de l'officier. »

De Pierre BLOCH : Charles de Gaulle premier ouvrier de France.

Il reprochait assez à son entourage (à Alger) ce penchant à l'oubli. Une fois qu'on insistait trop, il répliqua : « Bon! si M. Darquier de Pellepoix se fait circoncir, il faudra que je l'accepte parmi nous... »

A la libération : « A la Chambre des Députés, la résistance des hitlériens est vaincue. Une délégation se présente. Un des deux officiers porte l'uniforme français, l'autre est en salopet américain. Le commandant allemand veut bien se rendre. Mais il a un dernier sursaut de dépit et il croasse :

— Nous allons nous rendre, MAIS à l'officier américain que voici.

Ce jeune officier ne souffle mot. L'Allemand



LE GÉNÉRAL AU BUFFET

signe. L'officier français signe. L'officier américain signe. L'Allemand blêmit; il vient de lire la signature de ce jeune officier qu'il a cru américain : c'est Philippe de Gaulle, le propre fils du général.



Du « Crapouillot » : *Histoire de la Guerre* (1).

A Londres : « Lorsque Odie, général d'armée, se présenta à de Gaulle, brigadier à titre temporaire, il l'appela suivant la tradition : « *Mon cher camarade...* — Ici, coupa de Gaulle, on m'appelle MON GÉNÉRAL. »



André Philip se fit remarquer constamment par son mépris pour certaines convenances. A Alger, ne se présenta-t-il pas un jour au Conseil en short? — Vous n'avez pas apporté votre cerceau? lui demanda de Gaulle, ironique.

De Jacques de la ROCHESTERRE et Pierre LANAUD : *Leurs écritures : Portrait graphologique du général de Gaulle.*

* Mystique agissant... Tout en lui est fougue, flamme, action.
* Frémil longtemps d'avance et vise aussi bien des buts immédiats que des buts lointains. Il est poussé dans son action par une force instinctive. Il lui semble être l'instrument et la force réalisatrice d'une puissance universelle créatrice; il lui paraît avoir une mission du destin.

* ... Rigide... Intransigeant, sévère... A le goût de l'aventure et même de l'insubordination (qu'il n'admet pas cependant)... Il a le sens du don de soi... conflit très net entre le spontané et le désir de voir clair, de réussir, d'écarter les rivalités... Il s'oblige à la prudence... Aucun sens de l'économie... Indifférence aux dépenses matérielles... Il a au fond de lui-même une sorte de peur de réaliser ses désirs. »

(1) 5 tomes à la Librairie du Crapouillot.

DE LA SUITE DANS PAS D'IDÉES

par HENRI JEANSON

Ah! les dégueulasses! Ah! les pourris! Ah! les fumeurs!
Ah! les fientes! Ah! les vomis! Ils se sont foutus de nous! Mais on les aura!

— Oui on les aura! le premier que je rencontre je le butte!

— Dix jours ou dix ans, je mettrai le temps qu'il faudra, mais je saignerai le mien!

— Des salopards! des va de la gueule! des tantes! On les collera au mur! On les fusillera!

— Douze balles dans leur face de rat! On les aura!

— Oui, on les aura ces enfoirés-là!

C'est ainsi qu'en juin 1940, sur les belles routes nationales qui mènent soit à la Côte d'Azur soit à la Côte basque, des millions de piétons français parlaient de leurs députés et de leurs ministres.

Ils tenaient enfin un langage raisonnable.

Pour une fois ils étaient tous d'accord...

L'Union sacrée de la débâcle...

Ils avaient enfin découvert leur ennemi naturel.

Ils ne savaient plus très bien où ils en étaient, les Français de ce temps-là, ils savaient seulement qu'on les avait fichés dans un drôle de pétrin.

Et pour la dernière fois — croyaient-ils — ils marchaient.

Dans les champs, le bétail abandonné crevait le ventre en l'air sous l'ancien soleil d'Austerlitz et dans les cours des fermes silencieuses les volailles tombaient comme mouches qui pissent (1)...

Fermés les bureaux de poste, désertes les préfectures et les mairies, escamoté le Reynaud, interrompus les téléphones, muets les speakers de la radio, immobilisés les trains, vides les églises. Dieu lui-même avait mis les bouts.

Et il fallait que le Christ eût été cloué sur sa croix par de bons artisans pour qu'il n'ait pas pris, lui aussi, ses jambes à son cou.

C'était la fin des haricots et le commencement du rutabaga.

1. Si j'ose dire!

Est-il nécessaire de préciser que ces imprécations rou-tières furent sans conséquence, que les tonitrants « On les aura! » restèrent sagement dans leur futur indéfini, que les dégueulasses, les pourris, les fumeurs, les fientes » pour appeler MM. Herriot, Daladier, Jeanneney et Reynaud par leur nom, se portent aujourd'hui comme des charmes et qu'ils pérorèrent de nouveau avec l'autorité que leur confèrent vingt ans de fausse république et de fidélité dans la trahison?

En un mot, comme on dit, ils sont passés à travers.

A travers les douze balles qui n'ont jamais été tirées (ou manquaient de munitions).

Tandis que les électeurs mitraillés par l'aviation fasciste fulminaient en cheminant, et inversement, ces messieurs étaient déjà loin...

Ils avaient réquisitionné les derniers litres d'essence pour fuir confortablement, les Allemands d'abord, les Français ensuite et leurs responsabilités enfin. Maintenant ils goûtaient à Bordeaux la douceur d'une sécurité qu'ils savaient éphémère.

La rumeur revendicatrice grandissait à mesure que les plaignants se rapprochaient...

Ce six février qui tombait en plein mois de juin se révélait sérieux...

— A mort! Au poteau! hurlait la meute des citoyens désabusés.

Et plus de police pour matraquer cette vile multitude!

La garde mobile avait disparu dans la nature.

Quant aux flics, ils avaient pris le voile.

— A mort! au poteau!

Par un juste retour des choses, si les électeurs longtemps avaient cru aux promesses des parlementaires, les parlementaires à présent croyaient aux promesses des électeurs... Bien qu'ils manquaient d'imagination, ils se voyaient déjà vidés comme

TOUT S'EXPLIQUE!



— MAIS SI! JE JOUAIS DOUBLE JEU QUAND
JE FAISAIS CROIRE QUE JE JOUAIS DOUBLE JEU

Dessin de Sennep.

volaille, jetés à l'égout, réduits en marmelade.

— Si ça continue je vais me réveiller la tête au bout d'une pique, soupirait le vaillant Paul Boncour...

On vit d'expédients, on n'en meurt pas.

— J'ai une idée, fit Paul Reynaud.

— De qui?

— De moi!

— Dis toujours.

— Il ne nous reste qu'une planche de salut... C'est le Maréchal Pétain... le vieux plaît à l'homme de la route... Comme l'écrivait Pierre Cot après l'autre 6 février « l'un des traits dominants de son caractère, c'est le loyalisme. Il n'est pas un ancien combattant qui ne lui garde une reconnaissance émue parce qu'il fut le plus grand chef de la guerre et le plus humain. Avec lui, aucun trouble à craindre. Un mot aux anciens combattants, un geste d'énergie et l'ordre est rétabli » Croyez-moi, c'est lui l'homme providentiel... Nous lui refilons la nation, il se débrouille pour payer l'addition et nous avons tout le temps de voir venir...

Herriot, pétant de frousse et craignant pour sa peau, approuvait.

— Oui, oui, tous autour de Monsieur le Maréchal, « dans la vénération que son nom inspire à tous »...

On connaît la suite...

Jeanneney lui faisait écho.

— « J'atteste à M. le Maréchal Pétain notre vénération et la pleine reconnaissance qui lui est due pour un don nouveau de sa personne à la France. »

Et ils se planquèrent tous derrière l'octogénaire...

L'octogénaire s'empara du micro. La canaille, calmée, se laissa une fois de plus berner, envelopper et microcufier.

— Ouf!

On avait eu chaud.

Tel est le vrai crime de Pétain...

On ne peut pas lui pardonner d'avoir prolongé la carrière de ces gens-là, d'avoir permis à ces gens-là de lui survivre et de danser sur son cadavre...

Voilà pourquoi Pétain a trahi la République...

Tous ces dauphins ingrats qu'il nous a laissés...

C'est impardonnable!...

Lorsque le plus grand des écrivains capitalistes, M. Paul Claudel, dédia en 1940, au Maréchal Pétain, le brouillon d'une ode qu'il devait en 1944 offrir définitivement jusqu'à nouvel ordre au général de Gaulle, il ne faisait certes pas œuvre de poète mais il se révélait psychologue extra-lucide.

De Gaulle et Pétain c'est feuille de chêne et chêne de feuilles...

Du pareil au même.

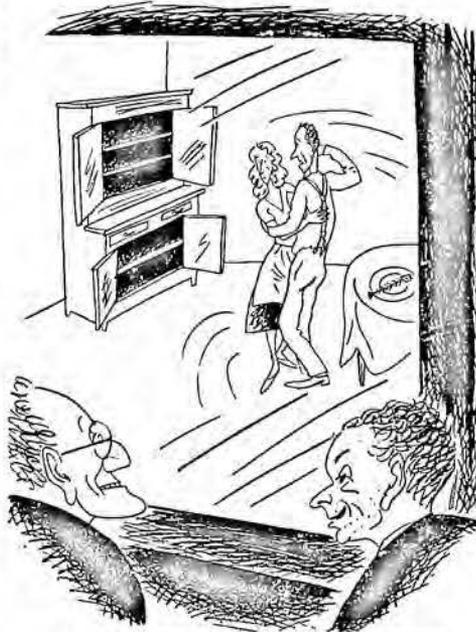
Portant le même uniforme, ils peuvent s'accommoder du même encensoir...

Ils avaient pour patron le même pape...

Pétain nous a légué Reynaud, Jeanneney, Ramadier, Grumbach, Gouin, Boncour, Daladier et toute la vieille bande...

Nous devons à de Gaulle, P.-H. Teitgen, Buron, de Menthon, Bidault, Schuman, et toute la séquelle des nouveaux faillis...

LA DANSE DEVANT LE BUFFET



— ILS N'ONT PAS ENCORE FINI DE DANSER DEVANT LE BUFFET

Dessin de Ben dans *Le Cirque Amer.*

M. Edouard Herriot a eu la vie sauve deux fois.

Une fois en 40, par Pétain,

Une fois en 44, par Laval.

Ce qui lui a permis de se conduire deux fois comme un salaud. Sans compter les autres.

Quand M. Herriot, après soixante ans de longs et déloyaux services, mourra définitivement, ce sera une grande perte pour le pays légal.

Autant dire pour personne...

Teitgen, dit Bidault *Bis*, craignait si fort Laval qu'il le fit exécuter en quatrième vitesse — et ce fut long — par le Mornet de service.

Entre Laval et l'atristant Teitgen mon cœur ne balance pas. Vive Laval!

Laval au moins était un être humain.

Ce qui le distingue de Teitgen. C'était aussi un homme d'État...

Ce qui le distingue de M. Bidault...

L'exécution de Laval a été quelque chose de si répugnant, de si déshonorant, M. Teitgen a mis dans l'exercice précipité de sa justice tant de lâche cruauté qu'on se prend tout à coup d'amour pour Vychinski.

On sait que M. Teitgen est un chrétien.

Un chrétien de combat...

Il n'est que de voir sa bobine pour être fixé.

Il croit au diable.

Quant à Dieu, s'il est à l'image de Teitgen tout s'explique: les guerres, le choléra, la peste, le Bayet, le cancer, le Franco, l'expérience Pinay, leur seigneur Feltin et la radiodiffusion française.

Nous sommes dans le Teitgen jusqu'au Menthon.

Entre ceux qui prennent leurs mots d'ordre à Moscou et ceux qui les reçoivent du Vatican ma préférence va aux premiers.

Au moins Staline existe

Tandis que Dieu...

Il n'existe pas.

C'est ce qui fait sa force.

Dieu? Un vilain prétexte.

... La monnaie du pape...

... Donogo...

Trois fois rien.

Union sacrée :

Le premier. — J'ai été jeté en prison sous Daladier en 1939.

Le second. — Moi sous Pétain en 1942.

Le troisième. — Moi sous de Gaulle en 1945.

Ensemble. — Quelle bande de vaches!

Un an de prison ferme à Bardèche pour avoir exprimé sa pensée. M. Vailland interdit à l'Ambigu pour avoir exprimé la pensée de Staline.

Sous le régime de l'indépendance paysanne on ne peut

penser ni par soi-même, ni par les autres.

On peut tout au plus — et encore — ne penser à rien.

Au gouvernement par exemple.

C'est sous le régime Pétain qu'on se mit — avec la bénédiction du cardinal Gerlier et du cardinal Suhard — à guillotiner les femmes.

Plus précisément des avorteuses.

Les maréchaux, octogénaires ou non, aiment qu'on laisse venir à eux les petits enfants.

Ils ne tolèrent pas qu'on les tue dans l'œuf.

Les enfants, selon les militaires, doivent être tués à point.

A vingt ans.

Pas avant.

Les maréchaux aiment les enfants au champ d'honneur et au sang.

Comme les canards.

On sait que la cuisine française est la première du monde.

De Récy :

Le député qui s'est fait prendre.

Les juges l'ont condamné à dix ans de travaux forcés.

Mais, pris de remords, ils l'ont aussitôt réhabilité en le rayant de l'ordre de la Légion d'honneur.

Ce qui a sauvé M. Herriot pendant l'occupation c'est son inactivité.



STÉPHANE LAUZANNE :
« SALUT! Ô MON DERNIER MATIN! »

Dessin de Sempé.

Ils veulent aussi mettre en croix la liberté.
Pour en faire une sainte.

La raison d'État sert toujours à des fins personnelles.

On a beaucoup reproché à Pétain le procès de Riom...
Et il est vrai que ce procès était un peu prématuré.
C'était un procès juste mais inopportun.

Maintenant que nous sommes de nouveau entre Français,
on pourrait peut-être le reprendre, en l'élargissant...

Riom...

Rira bien qui rira le dernier.

La justice n'est pas de ce monde
Ni de l'autre.

HENRI JEANSON

J'ai deux amours...

PAR PAUL CLAUDEL

« Paroles au Maréchal », 1940 (1).

* Monsieur le Maréchal, il est question dans cette pièce de quelqu'un qui ressuscite.

* Et certes, ce n'est pas une petite affaire que de ressusciter!

* ... Monsieur le Maréchal, voici cette France entre vos bras lentement, qui n'a que vous et qui ressuscite à voix basse.

* ... C'est vrai que j'ai été humiliée! dit-elle, c'est vrai que j'ai été vaincue!

* ... Et sans doute c'était un rêve baroque, cette baraque où j'ai vécu soixante-dix ans.

* ... France, écoute ce vieil homme sur toi qui se penche et qui te parle comme un père.

* Fille de Saint-Louis, écoute-le, et dis, en as-tu assez maintenant de la politique? *

(1) Dans l'édition Gallimard 1945 : *Poèmes et paroles durant la guerre de Trente ans* (1945), on lit page 162 : * Note. — Ce poème (*Paroles au Maréchal*) a été composé à l'occasion d'une représentation

« Au général de Gaulle », 1945 (2).

* ... Tout de même (dit la France), ce que vous me dites depuis quatre ans, mon général, je ne suis pas sourde! vous voyez que je ne suis pas sourde et que j'ai compris!

* ... Et vous, monsieur le général, qui êtes mon fils, et vous qui êtes mon sang, et vous, monsieur le soldat! et vous, Monsieur mon fils à la fin qui êtes arrivé!

* Regardez-moi dans les yeux, Monsieur mon fils, et dites-moi si vous me reconnaissez!

* Ah! c'est vrai, qu'on a bien réussi à me tuer, il y a quatre ans! et tout le soin possible, il est vrai qu'on a mis tout le soin possible à me piétiner sur le cœur! *

à Vichy de *L'Annonce faite à Marie*. Je l'ai conservé comme un monument élevé à la fois à la Naïveté et à l'Imposture. La date lui sert d'excuse : la radio nous avait annoncé que le 13 décembre Pierre Laval avait été renvoyé et arrêté. P. Cl. *

(2) Extrait de *Poèmes et paroles durant la guerre de Trente ans*.



PREMIER GOUVERNEMENT DE GAULLE
(A GAUCHE : MAURICE THOREZ QUI N'ÉTAIT PAS ENCORE UN « SÉPARATISTE »)

UNE VICTOIRE PERDUE

PAR RÉMY

QUAND Paris apprit que Philippe et Charles venaient de mettre un terme à leur vieille querelle, l'inquiétude fut grande dans tous les esprits. C'était en l'an du Seigneur 1435 : par le traité d'Arras, Philippe dit *le Bon*, duc de Bourgogne de son état, avait rejoint le camp de son ennemi de la veille, Charles dit *le Bien servi*, roi de France encore *in partibus*, ou peu s'en fallait. De quel prix ce Charles qui, laissant juger et condamner la Pucelle sans lever le petit doigt, avait montré que son âme demeurait fermée aux vaines sensibleries, allait-il faire payer aux Parisiens le traité de Troyes conclu quinze ans plus tôt entre le même Philippe et les Godons qui avaient brûlé Jeanne comme relapse et sorcière? Le renversement des alliances coûte toujours très cher au pauvre peuple, et que vaudrait l'excuse de n'avoir souscrit que contraint et forcé à ce traité du diable qui déshéritait le dauphin de France? Qu'importerait à Charles que les hommes, les chevaux, les vivres, et les deniers sonnants et trébuchants eussent été fournis aux Anglais de bon ou de mauvais gré? Celui qu'on commençait d'appeler *le Victorieux* en avait sûrement fait le compte, ainsi que des sarcasmes forgés à son adresse alors que, dérisoire roi de Bourges, il avait dû confier le sort de ses armes à une ribaude de dix-sept ans, *invocateresse des démons*. On pouvait se tenir pour assuré qu'il saurait se venger, de la bonne manière, de tous les affronts qu'il avait digérés en silence, comme de la fin ignominieuse de celle qui, droite dans son armure, tenant ferme son étendard, était demeurée debout à ses côtés pendant que Monseigneur de Reims l'oignait de l'huile sainte. Oui, si Paris devait être pris un jour, c'est par centaines que les têtes rouleraient sur les échafauds rougis de sang, que les corps grilleraient à tous les bûchers des carrefours, et que pourraient, par soixante à la fois, les brochettes de suppliciés pendus aux gibets de Mont-faucon. Pour ce qui adviendrait des femmes, mieux valait ne point en parler à cette gent qui a l'imagination prompte.

Aussi bien l'épouvante saisit la population tout entière quand, un an plus tard, le détestable Bedford ayant laissé place nette, Philippe fit ouvrir à Charles les portes de Paris. Pour qui a vu le portrait que Jean Fouquet nous a donné du personnage — un long nez qui, écarquillant deux pru-

nelles inexpressives, plonge jusqu'à une lippe morose et désabusée — cet effroi se justifiait même en un temps où les mœurs n'étaient pas tendres : un furieux éprouve vite sa colère, tandis que l'indolence est plus redoutable, ne se lassant ni ne se satisfaisant de rien, y compris le massacre. Mais, heureusement pour nos ancêtres parisiens, Charles était roi de France, et c'est ce qui explique l'étonnante anecdote que voici :

Au lieu de pénétrer tout de go à la tête de son armée dans un Paris où chacun courbait déjà la nuque sous l'invisible hache du bourreau, *le Victorieux* s'y fit précéder par le connétable de Richemont qui, obéissant aux ordres de son maître, se présenta tout seul devant les notables, gardant la tête froide et l'épée au fourreau. Levant les deux bras, il proclama : « *Le Roi ne sait rien, il ne saura rien* ». Alors seulement Charles VII fit son entrée dans sa bonne ville, et son premier mot fut d'accorder le pardon des offenses, petites ou grandes, commises envers sa personne. Après quoi il se mit à refaire la France, avec le concours de tous.

Les Français de la « Libération », qui n'avaient pourtant pas trahi leur prince, ont été moins heureux. Voici quelques mois, je dînais avec un vieux monsieur à qui tout prêtre aurait eu raison de donner le Bon Dieu sans confession sur le simple vu de son honnête visage. « Quand j'étais en prison... », commença-t-il de la façon la plus simple du monde, mais dont je fus si surpris que je ne pus m'empêcher, la fourchette en l'air, de lui couper la parole : « Comment... vous? vous avez été en prison? — *Mais oui*, me répondit-il tout bonnement, à *la Libération!* » Il fallut que je lui rie au nez pour qu'il découvrit le comique qui gîtait sous cette antithèse. Doué d'un heureux naturel, comme tous les cœurs purs, il n'avait mis aucune malice, et encore moins d'amer-tume dans son insolite et naïf aveu. Mais j'en connais beaucoup entre les dents de qui les fruits de cette très particulière « libération » ont pris une âpre saveur. Il est vrai que l'époque où nous vivons a travesti jusqu'au vocabulaire : pour y voir plus clair, il n'est rien tel que de vérifier l'exacte signification des mots qu'on voit utiliser communément dans le jargon officiel. Voyons ce que Littré nous dit de « Libération » :

penser ni par soi-même, ni par les autres.

On peut tout au plus — et encore — ne penser à rien.

Au gouvernement par exemple.

C'est sous le régime Pétain qu'on se mit — avec la bénédiction du cardinal Gerlier et du cardinal Suhard — à guillotiner les femmes.

Plus précisément des avorteuses.

Les maréchaux, octogénaires ou non, aiment qu'on laisse venir à eux les petits enfants.

Ils ne tolèrent pas qu'on les tue dans l'œuf.

Les enfants, selon les militaires, doivent être tués à point.

A vingt ans.

Pas avant.

Les maréchaux aiment les enfants au champ d'honneur et au sang.

Comme les canards.

On sait que la cuisine française est la première du monde.

De Récy :

Le député qui s'est fait prendre.

Les juges l'ont condamné à dix ans de travaux forcés.

Mais, pris de remords, ils l'ont aussitôt réhabilité en le rayant de l'ordre de la Légion d'honneur.

Ce qui a sauvé M. Herriot pendant l'occupation c'est son inactivité.



STÉPHANE LAUZANNE :
« SALUT! Ô MON DERNIER MATIN! »

Dessin de Sennepe.

Ils veulent aussi mettre en croix la liberté.
Pour en faire une sainte.

La raison d'État sert toujours à des fins personnelles.

On a beaucoup reproché à Pétain le procès de Riom...
Et il est vrai que ce procès était un peu prématuré.
C'était un procès juste mais inopportun.
Maintenant que nous sommes de nouveau entre Français,
on pourrait peut-être le reprendre, en l'élargissant...
Riom...

Rira bien qui rira le dernier.

La justice n'est pas de ce monde
Ni de l'autre.

HENRI JEANSON

J'ai deux amours...

PAR PAUL CLAUDEL

« Paroles au Maréchal », 1940 (1).

« Monsieur le Maréchal, il est question dans cette pièce de quelqu'un qui ressuscite.

« Et certes, ce n'est pas une petite affaire que de ressusciter!

« ... Monsieur le Maréchal, voici cette France entre vos bras lentement, qui n'a que vous et qui ressuscite à voix basse.

« ... C'est vrai que j'ai été humiliée! dit-elle, c'est vrai que j'ai été vaincue!

« ... Et sans doute c'était un rêve baroque, cette baraque où j'ai vécu soixante-dix ans.

« ... France, écoute ce vieil homme sur toi qui se penche et qui te parle comme un père.

« Fille de Saint-Louis, écoute-le, et dis, en as-tu assez maintenant de la politique? »

(1) Dans l'édition Gallimard 1945 : *Poèmes et paroles durant la guerre de Trente ans* (1945), on lit page 162 : « Note. — Ce poème (*Paroles au Maréchal*) a été composé à l'occasion d'une représentation

« Au général de Gaulle », 1945 (2).

« ... Tout de même (dit la France), ce que vous me dites depuis quatre ans, mon général, je ne suis pas sourde! vous voyez que je ne suis pas sourde et que j'ai compris!

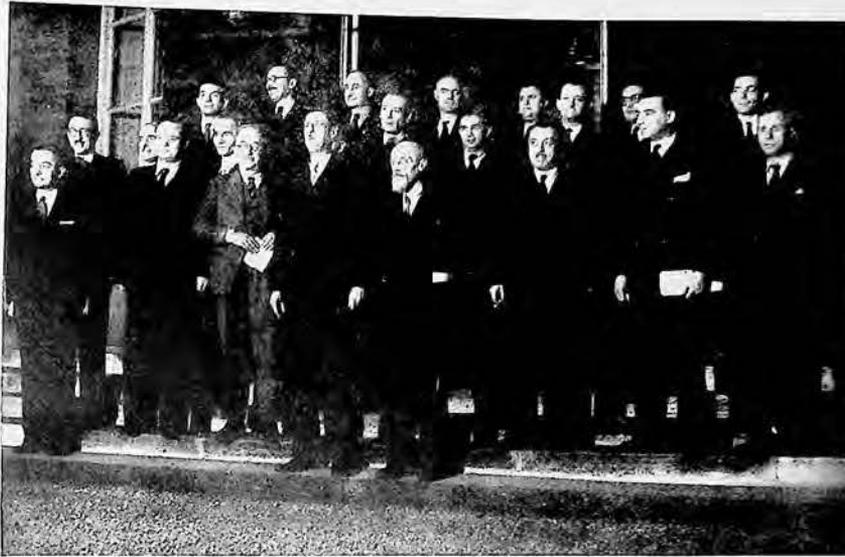
« ... Et vous, monsieur le général, qui êtes mon fils, et vous qui êtes mon sang, et vous, monsieur le soldat! et vous, Monsieur mon fils à la fin qui êtes arrivé!

« Regardez-moi dans les yeux, Monsieur mon fils, et dites-moi si vous me reconnaissez!

« Ah! c'est vrai, qu'on a bien réussi à me tuer, il y a quatre ans! et tout le soin possible, il est vrai qu'on a mis tout le soin possible à me piétiner sur le cœur! »

à Vichy de *L'Annonce faite à Marie*. Je l'ai conservé comme un monument élevé à la fois à la Naïveté et à l'Imposture. La date lui sert d'excuse : la radio nous avait annoncé que le 13 décembre Pierre Laval avait été renvoyé et arrêté. P. Cl. »

(2) Extrait de *Poèmes et paroles durant la guerre de Trente ans*.



PREMIER GOUVERNEMENT DE GAULLE
(A GAUCHE : MAURICE THOREZ QUI N'ÉTAIT PAS ENCORE UN « SÉPARATISTE »)

UNE VICTOIRE PERDUE

PAR RÉMY

QUAND Paris apprit que Philippe et Charles venaient de mettre un terme à leur vieille querelle, l'inquiétude fut grande dans tous les esprits. C'était en l'an du Seigneur 1435 : par le traité d'Arras, Philippe dit *le Bon*, duc de Bourgogne de son état, avait rejoint le camp de son ennemi de la veille, Charles dit *le Bien servi*, roi de France encore *in partibus*, ou peu s'en fallait. De quel prix ce Charles qui, laissant juger et condamner la Pucelle sans lever le petit doigt, avait montré que son âme demeurait fermée aux vaines sensibleries, allait-il faire payer aux Parisiens le traité de Troyes conclu quinze ans plus tôt entre le même Philippe et les Godons qui avaient brûlé Jeanne comme relapse et sorcière? Le renversement des alliances coûte toujours très cher au pauvre peuple, et que vaudrait l'excuse de n'avoir souscrit que contraint et forcé à ce traité du diable qui déshéritait le dauphin de France? Qu'importerait à Charles que les hommes, les chevaux, les vivres, et les deniers sonnants et trébuchants eussent été fournis aux Anglais de bon ou de mauvais gré? Celui qu'on commençait d'appeler *le Victorieux* en avait sûrement fait le compte, ainsi que des sarcasmes forgés à son adresse alors que, dérisoire roi de Bourges, il avait dû confier le sort de ses armes à une ribaude de dix-sept ans, *invocateresse des démons*. On pouvait se tenir pour assuré qu'il saurait se venger, de la bonne manière, de tous les affronts qu'il avait digérés en silence, comme de la fin ignominieuse de celle qui, droite dans son armure, tenant ferme son étendard, était demeurée debout à ses côtés pendant que Monseigneur de Reims l'oignait de l'huile sainte. Oui, si Paris devait être pris un jour, c'est par centaines que les têtes rouleraient sur les échafauds rougis de sang, que les corps grilleraient à tous les bûchers des carrefours, et que pourraient, par soixante à la fois, les brochettes de suppliciés pendus aux gibets de Montfaucon. Pour ce qui adviendrait des femmes, mieux valait ne point en parler à cette gent qui a l'imagination prompte.

Aussi bien l'épouvante saisit la population tout entière quand, un an plus tard, le détestable Bedford ayant laissé place nette, Philippe fit ouvrir à Charles les portes de Paris. Pour qui a vu le portrait que Jean Fouquet nous a donné du personnage — un long nez qui, écarquillant deux pru-

nelles inexpressives, plonge jusqu'à une lippe morose et désabusée — cet effroi se justifiait même en un temps où les mœurs n'étaient pas tendres : un furieux éprouve vite sa colère, tandis que l'indolence est plus redoutable, ne se lassant ni ne se satisfaisant de rien, y compris le massacre. Mais, heureusement pour nos ancêtres parisiens, Charles était roi de France, et c'est ce qui explique l'étonnante anecdote que voici :

Au lieu de pénétrer tout de go à la tête de son armée dans un Paris où chacun courbait déjà la nuque sous l'invisible hache du bourreau, *le Victorieux* s'y fit précéder par le connétable de Richemont qui, obéissant aux ordres de son maître, se présenta tout seul devant les notables, gardant la tête froide et l'épée au fourreau. Levant les deux bras, il proclama : « *Le Roi ne sait rien, il ne saura rien* ». Alors seulement Charles VII fit son entrée dans sa bonne ville, et son premier mot fut d'accorder le pardon des offenses, petites ou grandes, commises envers sa personne. Après quoi il se mit à refaire la France, avec le concours de tous.

Les Français de la « Libération », qui n'avaient pourtant pas trahi leur prince, ont été moins heureux. Voici quelques mois, je dînais avec un vieux monsieur à qui tout prêtre aurait eu raison de donner le Bon Dieu sans confession sur le simple vu de son honnête visage. « Quand j'étais en prison... », commença-t-il de la façon la plus simple du monde, mais dont je fus si surpris que je ne pus m'empêcher, la fourchette en l'air, de lui couper la parole : « Comment... vous? vous avez été en prison? — *Mais oui*, me répondit-il tout bonnement, *à la Libération!* » Il fallut que je lui rie au nez pour qu'il découvrit le comique qui gîtait sous cette antithèse. Doué d'un heureux naturel, comme tous les cœurs purs, il n'avait mis aucune malice, et encore moins d'amertume dans son insolite et naïf aveu. Mais j'en connais beaucoup entre les dents de qui les fruits de cette très particulière « libération » ont pris une âpre saveur. Il est vrai que l'époque où nous vivons a travesti jusqu'au vocabulaire : pour y voir plus clair, il n'est rien tel que de vérifier l'exacte signification des mots qu'on voit utiliser communément dans le jargon officiel. Voyons ce que Littré nous dit de « Libération » :



LE MARÉCHAL PÉTAÏN DESCEND DE LA VOITURE CELLULAIRE DANS LA COUR DU PALAIS DU JUSTICE

1° Terme de jurisprudence. Décharge d'une dette ou d'une servitude. La libération de l'Etat, l'acquiescement, l'amortissement de la dette publique.

N'insistons pas et allons à la définition suivante :

2° Terme d'administration militaire. Affranchissement du service militaire pour une cause quelconque. Renvoi, chez eux, des hommes qui ont fini leur temps de service.

A ce compte, c'est l'été de 1940, où tous ceux qui n'étaient pas prisonniers de guerre furent renvoyés dans leurs foyers, qui mérite de se voir appliquer ce terme de « Libération ». Par une extension dont ses victimes apprécieront la délicatesse, on a voulu, en l'été 1944, faire bénéficier de cette mesure tous ceux qui détenaient un emploi civil, voire une simple place bonne à prendre, à cette différence près qu'ils ont été envoyés en taule pour permettre à leurs libérateurs de s'installer dans leurs foyers ainsi rendus vacants.

A sa rubrique « Libérateur », le dictionnaire des synonymes nous propose : « Celui qui délivre de toutes sortes de maux, même de ceux qui ne sont que gênants ou embarrassants. » Un purgatif, par exemple, est libérateur. Notre « épuration » (Epurations politiques, exclusions dictées par des motifs politiques, énonce Littré qui ne me l'envoie pas dire) a eu d'autres soucis.

Le « Petit Larousse illustré » est plus accommodant. Il assimile à la notion de « Libération » celle de « Délivrance ». Mais comment concilier « délivrance », qui suppose « liberté », avec ce mot de « prison » qui n'a jamais été davantage à l'ordre du jour que depuis huit ans? Espérons que nous comprendrons mieux en cherchant ce que notre vieux maître dit du terme « Résistance » dont nos oreilles ont été rebattues par tant de discours (le général de Gaulle, qui sait sa langue, avait choisi pour sa part de nous placer sous l'égide de la France Combattante, et je n'ai appris qu'après coup que

j'avais été « résistant »). Comme il fallait s'y attendre, la définition qu'en donne Littré est fort complexe :

RÉSISTANCE :

1° Qualité par laquelle un corps résiste à l'action d'un autre corps : chose de résistance, pièce de résistance.

2° Terme de physique : résistance des solides.

3° Terme de mécanique.

4° Obstacle, difficulté : je voulais pousser la porte, mais je sentis quelque résistance.

5° Défense de l'homme et des animaux contre ceux qui les attaquent : opposer une longue résistance.

6° Défense contre tout ce qui est comparé à un assaillant.

7° Opposition aux desseins, aux volontés d'un autre.

8° Rébellion contre les agents de l'autorité.

9° Terme de manège.

10° Partl de la résistance, se dit des hommes d'Etat qui craignent de s'engager dans des voies nouvelles, et qui opposent une force d'inertie aux tentatives de réforme. On dit aussi absolument : la résistance.

11° Force avec laquelle on se défend contre la fatigue, la jaim.

On a toujours intérêt à remonter aux sources. Eliminons les définitions 1, 2, 3, 9, 11, qui n'ont point de place en notre propos (bien que le n° 9, qui évoque les chevaux de bois, s'apparente assez bien aux jeux dont la « Résistance », mise au pouvoir, nous a donné le spectacle). Le n° 4 s'applique à l'envahisseur : à plusieurs reprises, et dès le lendemain de l'armistice, l'Allemand voulut imposer son *diktat* au gouvernement de Vichy qu'il croyait tenir à sa merci, mais il éprouva maintes difficultés à « pousser la porte » jusqu'au jour où, le 20 août 1944, à 6 h. 40 du matin, il fit enfoncer par sa Gestapo celle de l'hôtel du Parc. La veille au soir, le maréchal Pétain avait rédigé la protestation dont le texte suit :

A M. LE CHEF DE L'ÉTAT GRAND ALLEMAND.

« En concluant l'armistice de 1940 avec l'Allemagne, j'avais manifesté ma décision irrévocable de lier mon sort à celui de ma patrie et de n'en jamais quitter le territoire. J'ai dû ainsi, dans le respect loyal des conventions, défendre les intérêts de la France.

« Le 19 juillet dernier, devant les rumeurs persistantes concernant certaines intentions allemandes à l'égard du Gouvernement français et de moi-même, j'ai été amené à confirmer ma position au Corps diplomatique, en la personne de son doyen, le Nonce apostolique, précisant que je m'opposerais par tous les moyens en mon pouvoir à un départ forcé vers l'Est.

« Vos représentants ont fourni des arguments contraires à la vérité pour me décider à quitter Vichy. Aujourd'hui, ils veulent me contraindre par la violence, et au mépris de tous les engagements, à partir pour une destination inconnue. J'éleve une protestation solennelle contre cet acte de force qui me place dans l'impossibilité d'exercer mes prérogatives de chef de l'Etat français. »

Le 8 novembre 1942, l'opportunité avait été offerte au vieux Maréchal de quitter le territoire métropolitain pour rejoindre l'Afrique du Nord où les Américains (que les Anglais n'auraient pas manqué de suivre) l'auraient reçu avec empressement, sans qu'il soit besoin de s'étendre sur l'enthousiasme certain des populations française et indigènes. Et il eût, le 26 août 1944, connu à Paris un triomphe plus éclatant que l'inoubliable défilé de 1919 (ce n'est pas le général de Gaulle, dont la petite « France Libre » n'aurait pas pesé bien lourd en l'occurrence, qui me contredira). En refusant, pour tenir ses engagements envers la France et les Français, de se laisser séduire par d'aussi brillantes perspectives, sans ignorer que son attitude serait sévèrement commentée par beaucoup de ceux dont l'opinion comptait le plus à ses yeux, le maréchal Pétain s'est d'ores et déjà assuré dans l'histoire de notre pays une place qui dépassera celle que lui avait acquise sa victoire de Verdun. « Les Français ont souri au mois de juin 1940, quand j'ai annoncé que je faisais don de ma personne à la France », a-t-il confié à un témoin aux environs du 15 novembre 1942, « et ils avaient raison, car je ne suis qu'une

vieille carcasse. Mais aujourd'hui, mon cher ami, je viens de leur faire don de ma gloire ». Le Maréchal était donc parfaitement conscient de l'étendue du sacrifice qu'il accomplissait, comme sans illusions sur le sort qui l'attendait. Si mon salut vaut quelque chose, je lui tire mon chapeau pour avoir su faire un geste comme celui-là.

Tout, dans sa protestation adressée à Hitler, répond à la définition n° 5 donnée par Littré du terme « Résistance ». Celle qu'il opposa à l'ennemi fut longue et obstinée. Si d'aucuns de nos « Résistants » viennent insinuer qu'elle ne fut

L. (1) et, plus tard, de la 1^{re} Armée, ont porté les coups les plus durs à ce même ennemi sur tous les fronts de terre, de l'air et de mer. En uniforme ou sans uniforme, nous nous sommes peu souciés de la définition n° 8 : « Rébellion contre les agents de l'autorité », retrouvant ainsi la foule immense des Français qui, chacun demeurant à son poste, aidèrent le Maréchal à maintenir, et sans lesquels toute action clandestine eût été impossible. Littré avait tout prévu; en son n° 10, il qualifie de « Parti de la résistance » ceux qui opposèrent une force d'inertie aux tentatives de réforme ébauchées par le

GLOIRE ET SACRIFICE DE PHILIPPE PÉTAIN MARÉCHAL DE FRANCE

1916

Le général Pétain fut le héros principal du groupe d'Armées du Centre, Maréchal de France. Courageux, en les années 1916 à son Pétain. Et ses troupes obtinrent de nombreux succès. Après la Victoire, il fut élu Maréchal de France.

1940

Le Maréchal Pétain fut arrêté au pouvoir par les Allemands le 18 Juin 1940, après avoir signé l'armistice avec l'Allemagne. Il fut relâché, mais ses Allemands de la collaboration en firent un ennemi et le Français. Il fut arrêté par les Français, et le Général Weygand prit le commandement de la résistance.

1945

Revenu volontairement d'Allemagne en France, l'ancien combattant comme d'habitude, le Maréchal Pétain fut condamné à mort par une Haute Cour soumise aux ordres communistes. Il fut exécuté à 77 ans, dans une dernière humiliation, le 24 Juin 1951.

1951

À l'annonce de la mort de Maréchal, le peuple français se leva dans sa douleur. Ses anciens soldats lui rendirent les derniers honneurs et prièrent, pour obéir à la volonté de leur chef, de le ramener à Verdun.

JE FAIS À LA FRANCE
LE DON DE MA PERSONNE

Dessiné, Philippe Pétain, Maréchal de France, repoussé ses poches à DOUAIROUET. PRIX : 50 Fcs

IMAGE DE PROPAGANDE PRO-PÉTAINISTE 1951

pas sans défaillances, il sera facile de leur demander ce qu'ils eussent fait à sa place. A en juger par leur comportement depuis qu'ils sont à la tête de nos affaires, dans des circonstances autrement moins difficiles, la réponse est toute trouvée.

Le vainqueur de Verdun rejoint les soldats de la France Combattante par son « opposition aux desseins, aux volontés d'un autre ». Les moyens dont il disposait différaient nécessairement de ceux que nous avons pu mettre en œuvre. Mais le combat restait le même dans sa destination finale : la délivrance de la patrie.

Nous autres, Français Libres, puis Français Combattants, puis Forces Françaises de l'Intérieur, avons opposé notre défense à l'assaillant dans le cadre de nos réseaux d'action ou de renseignement et, plus tard, des maquis; nos camarades en uniforme des F. F. L., des F. A. F. L., des F. N. F.

Maréchal pour empêcher le retour du désastre de 1940. Il note par ailleurs : « On dit aussi absolument : la résistance. » Les adhérents de ce parti n'ont innové qu'en mettant une « R » majuscule à ce mot qu'ils nous ont appris à déguster à toutes les sauces.

J'ai eu récemment entre les mains le texte authentique de la « décision » d'un « jury d'honneur » qui, présidé par M. René Cassin, vice-président du Conseil d'Etat, et « Résistant » notoire, avait, en 1945, frappé d'inéligibilité un sénateur de la Marne, M. Jacquy, ancien combattant de Verdun par surcroît. Le rapport d'enquête établi par les Renseignements généraux à la diligence de M. Cassin était (en 1945!) si élogieux qu'en toute justice la plaque de grand-officier

(1) Forces Françaises Libres terrestres, aériennes, navales.

de la Légion d'honneur aurait dû remplacer la cravate de commandeur dont s'enorgueillissait fort légitimement l'intéressé. Mais M. Jacquy était un ami personnel du maréchal Pétain qui l'avait nommé membre du Conseil national de Vichy...

« Etant donné, disait la décision, que les actes de résistance isolés, allégués ou accomplis par l'intéressé, et son attitude anti-allemande, ne sauraient compenser l'appui sans réserve qu'il a apporté à l'usurpateur... »

A ma question, posée par voie de presse : « Voulez-vous avoir l'amabilité de me définir une fois pour toutes ce que vous entendez par « résistance ? » M. Cassin n'a pas répondu. Si j'avais pris la peine d'ouvrir mon dictionnaire, j'eusse épargné celle de lui écrire. M. Cassin doit se considérer comme homme d'État, puisqu'il préside le Conseil du même nom : la « Résistance » a consisté pour lui, comme pour ses émules, à opposer sa force (d'inertie) à l'action réformatrice du maréchal Pétain. Pour acquiescer une vue plus nette du problème, il a eu constamment soin de mettre entre lui et Vichy l'espace de la Manche ou de la Méditerranée, laissant à la piétaille le soin de se rebeller contre les agents d'une autorité qu'il vilipendait à distance. Mais les Allemands, dans cette affaire ? Les Allemands ? En quoi auraient-ils pu faire l'objet des préoccupations de M. Cassin ? N'avez-vous pas lu le texte de la « décision » de son « jury d'honneur » ? Pour ce jury, constitué à des fins électorales, il n'est qu'une résistance qui compte : celle qu'on opposait à « l'usurpateur », ainsi qualifié par une autorité dont nul n'est en droit de douter puisqu'elle contrôle l'État lui-même. Et si vous insistez, M. Cassin vous répondra, citant Racine et déchirant sa robe :

L'arche sainte est muette et ne rend plus d'oracles.

Nous aurons la consolation, vous et moi, de nous dire que c'est toujours ça de gagné.

Soyons sérieux. Je n'ai pas un instant l'impression de commettre un parjure contre moi-même en reconnaissant que l'armistice de 1940 était inévitable, et même en proclamant qu'il a été bienfait pour les destinées de notre pays. Un Allemand bien placé pour en apprécier la portée, M. Renthe-Finck, devait déclarer au procès de Nuremberg que son maître le Führer avait commis « une faute inconcevable » en acceptant qu'il fût signé. Cet armistice qui, au mois de juillet 1940, nous a été faussement présenté à Londres comme une capitulation, a constitué avec l'appel du 18 juin le tremplin de la revanche.

Je n'éprouve bien entendu aucune gêne à affirmer que cet appel était tout aussi indispensable : sans lui, le général de Lattre de Tassigny n'aurait pu siéger, au nom de la France, à la table des Alliés qui, le 9 mai 1945, reçurent à Berlin la capitulation sans conditions de l'Allemagne. Le Feldmarschall Keitel n'aurait pas eu à grommeler, à la vue du drapeau français dont de Lattre avait fait en sorte qu'il se trouvât mis à la place d'honneur : « La France est là... c'est un comble ! » Ce comble n'eût été accepté par personne (1) si la France était sortie de la guerre au moment le plus critique, quand l'Angleterre s'attendait, d'un jour à l'autre, à être envahie. Et c'est à de Gaulle que nous devons que la présence de la France à l'humiliation allemande ait été imposée à tous.

Son appel du 18 juin contenait des gros mots à l'adresse des « gouvernants de rencontre » ? Eh bien ! Vichy ne nous a pas ménagé les siens, et nous sommes quittes. Au surplus, en présence de l'ennemi qui occupait notre sol, cet échange de correspondance radiophonique était de bonne guerre.

Il eût fallu, le 26 août 1944, tout en réservant à « la poignée de misérables et d'indignes » le sort que commandait une prompt et saine justice, oublier les injures reçues et ne pas se considérer comme lié par celles qu'on avait proférées ; il fallait abolir tout ce qui pouvait séparer d'un peuple écrasé depuis quatre ans sous la botte nazie les exilés volontaires qui n'avaient cessé de travailler de leur mieux à hâter l'heure de sa délivrance. Un mot aurait suffi, mais ce mot n'a pas été

prononcé, tandis que trop de « libérateurs » cédaient à la volupté gratuite de se poser en vainqueurs. A la différence du comte de Richemont, le général de Gaulle était très entouré quand il commença de descendre l'avenue triomphale. Si l'on se reporte aux photographies, il apparaît maigre et triste devant le grand drapeau qui pendait de la voûte de l'Arc et — lui aussi — sans illusions. A la vérité, les jeux étaient faits depuis Alger, et il prend ici figure d'otage au milieu de tous ceux qui se pressent à sa droite et à sa gauche, résolu à profiter de sa présence pour se proposer aux acclamations de la foule, dont l'on devine qu'elle attendait tout de ce moment unique. Cependant que les quelques compagnons de la première heure qui sont présents se tiennent modestement en arrière, il n'est que d'examiner les visages des autres pour comprendre — un peu tard — ce qui allait s'ensuivre. Non, le général de Gaulle n'était pas seul : mais dans quelle retraite lointaine tenait-on écarté le roi de France ?

Nous avons perdu la victoire si chèrement, miraculeusement gagnée, et ce n'est point la faute de ceux qui ont lutté contre l'ennemi si la France en a gardé la bouche amère. Espérons sincèrement que, la prochaine fois, on saura mieux s'y prendre.

RÉMY



L'HOMME SEUL

LE REGISTRE DES RÉCLAMATIONS

◆ Alors que nous n'y étions aucunement obligé et par pure courtoisie, nous avions reproduit quelques lignes d'une lettre que le Colonel Lacassie nous avait adressée à propos des « Services Secrets ». Le Colonel, craignant sans doute que notre citation ne le compromette, nous prie d'insérer les lignes suivantes :

« J'ai écrit, et c'était peut-être déjà trop, que le Haut Commandement n'a pas tenu un compte suffisant de ces renseignements sûrs ». Plus loin, un jugement explicite, et cela pour n'accuser personne, ce qui est trop facile et peu honorable après coup.

« Il y a donc plus qu'une nuance entre ce que vous avez imprimé et ce que j'ai avancé — dans une lettre qui, je vous le rappelle, n'était nullement destinée au public.

« Je regrette vivement que le comprimé de cette mise au point, tel que vous l'avez administré à vos lecteurs, leur ait donné à croire que, pour laver le deuxième bureau de vos reproches et de vos mépris, j'ai voulu charger le Haut Commandement et lui seul. Combien de coupables ailleurs et plus haut que lui, informés comme lui et même par lui, devraient porter, avec lui et avant lui, la peine et l'opprobre du désastre. »

(1) Et surtout par les Russes qui ne sont entrés dans la guerre qu'à la suite des circonstances qu'on connaît : c'est curieux, mais c'est ainsi.

ACTEURS ET TÉMOINS DU DRAME

Chez Robert Laffont :

GUILLAIN DE BÉNOUVILLE

Le Sacrifice du Matin
600 fr.

GÉNÉRAL EISENHOWER

Croisade en Europe
950 fr.

LOUSTAUNAU-LACAU

Mémoires
d'un Français rebelle
420 fr.

JACQUES SOUSTELLE

Envers et contre tous
I. De Londres à Alger. 600 fr.
II. D'Alger à Paris. 600 fr.

PIERRE BILLOTTE

Le Temps du Choix
350 fr.



Chez René Julliard :

GÉNÉRAL CATROUX

Dans la Bataille
de Méditerranée
600 fr.

GÉNÉRAL D'ASTIER DE LA VIGERIE

Le Ciel n'était pas vide
480 fr.

EMMANUEL D'ASTIER

Sept fois sept Jours
480 fr.

Les Dieux et les Hommes
390 fr.

GÉNÉRAL GIRAUD

Mes Évasions
330 fr.

Un seul But, la Victoire
600 fr.

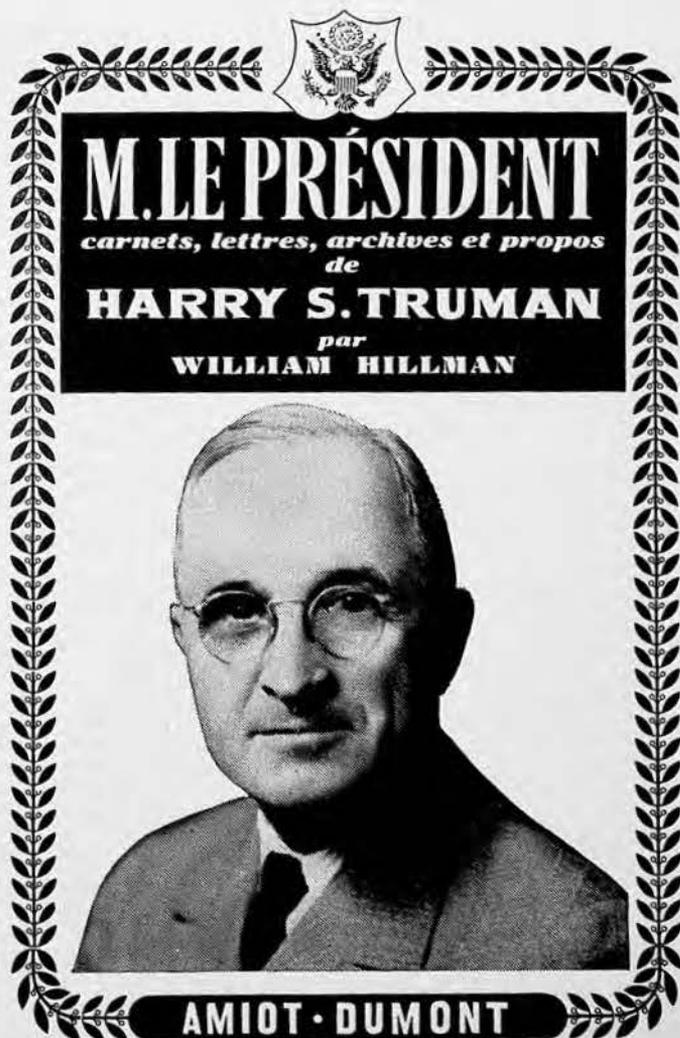
On m'appelait

REMY

Le célèbre agent secret de la France libre nous conte une histoire qui aurait pu être celle de chacun d'entre nous.

In-8° soleil, 29 illustrations hors texte. 990 fr.

PLON



LA VÉRITABLE MUSIQUE DE JAZZ, par Hugues PANASSIÉ

Cet ouvrage est le livre clé qui permettra à tous les amateurs de jazz de pénétrer au cœur de cette musique et qui « situera » le Jazz à notre siècle.

Dans sa nouvelle version, il est un guide précieux et indispensable aussi bien pour l'amateur de jazz éclairé que pour le profane.

Robert LAFFONT, Edit. 1 vol. 630 fr.



DES DOCUMENTS...

Jacques Charpentier
ancien Bâtonnier

AU SERVICE DE LA LIBERTÉ

Un volume : 350 fr.

Albert Naud

POURQUOI JE N'AI PAS DÉFENDU PIERRE LAVAL

Un volume : 300 fr.

René Richard
et Alain de Sérigny

L'ÉNIGME D'ALGER

Un volume : 300 fr.

Charles d'Ydevalle

ICI LONDRES

Un volume : 300 fr.

Librairie Arthème FAYARD

Les Livres clés indispensables à la Connaissance de l'Histoire de notre Temps sont édités aux Éditions ANDRÉ BONNE. Ce sont les ouvrages de *Louis-Dominique Girard* (MONTAIGNE, VERDUN DIPLOMATIQUE — (LA GUERRE FRANCO-FRANÇAISE — (L'APPEL DE L'ILE D'YEU — le mémorial du Maréchal) ; de *Jean Tracou* (LE MARÉCHAL AUX LIENS — la Pensée du Maréchal) ; de *Maurice Martin-Du-Gard* (LA CARTE IMPÉRIALE).

Qu'est-ce que Washington ? Le gouvernement américain ? Le Président, la Maison Blanche ? à toutes ces questions, répond un livre qui vient de paraître aux États-Unis et qui, aux Américains eux-mêmes, est apparu comme une révélation sensationnelle sur laquelle se sont jetés des centaines de milliers de lecteurs.

M. LE PRÉSIDENT, Carnets, Lettres, Archives et Propos de Harry S. TRUMAN, 32^e Président des États-Unis par William Iman (AMIOT-DUMONT).

ALFRED FABRE-LUCE
JOURNAL 1951

Du même auteur :

JOURNAL 1939-1944 (60^e mille)

AMIOT * DUMONT

UN DOCUMENT D'HISTOIRE
L'ALBUM DU MARÉCHAL PÉTAİN

reconstitue sous une forme attrayante, grâce à une somme de documents, pour la plupart inédits, toute la vie de l'ancien Chef d'Etat. Le lecteur, sans effort, suit à travers près d'un siècle d'existence, le film d'une des destinées les plus marquantes de notre temps. Réalisé grâce aux photographies provenant de l'album privé du Maréchal, ce livre unique ne laisse rien dans l'ombre de la vie de Philippe Pétain. Il constitue à ce titre un ouvrage irremplaçable.

Des textes du Général Weygand, de Jérôme et Jean Tharaud, de Jean Tracou (ancien directeur du Cabinet du Maréchal), de l'abbé Bailly (Curé doyen de l'île d'Yeu) et du comte François de Chasseloup-Laubat, témoin des derniers instants de lucidité du Prisonnier de l'île d'Yeu, ajoutent aux photographies une documentation historique précise et hors de pair.

Un volume 18x24, plus de 100 photographies et documents autographes du Maréchal. Couverture frappée or. 850 fr.

ÉDITIONS ANDRÉ BONNE — 15, rue Las-Cases, PARIS (7^e) — Inv. 06-09 C.C.P. 752-94 Paris

**PIOTR
PIROGOV**

**J'AI
QUITTÉ
MA PATRIE**

LA JEUNE PARQUE
4 bis, rue de Cléry, PARIS

nr

REBATET

**LES
DEUX
ÉTENDARDS**

Le livre le plus important paru en ces dernières années.

MARCEL AYMÉ

L'Éducation sentimentale des années 20.

J. GALTIER-BOISSIÈRE

C'est un roman précis et saisissant à vous souffler l'haleine.

JEAN PAULHAN

Une formidable bagarre entre l'être et le néant, entre l'homme et son dieu.

HENRI JEANSON

C'est une œuvre d'une grande importance sentimentale, mûrie dans un climat exceptionnel.

PIERRE MAC ORLAN

de l'Académie Goncourt

CLSD

HOTEL CHATHAM

18, Rue Volney
et 19, Rue Daunou

SON BAR
SON GRILL-ROOM
au feu de bois
SON RESTAURANT
dans le Jardin

OUVERT TOUT L'ÉTÉ

Tél. OPÉ 51-30 et la suite



RESTAURANT DE LA GRILLE
LENOBLE

50, Rue Montorgueil, Paris - Tél. Central 24-64

ANTHOLOGIE DE LA POÉSIE ARGOTIQUE

par JEAN GALTIER-BOISSIERE



CRAPOUILLOT